UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13942 — 4,50 F — *VENDREDI 24 NOVEMBRE 1989* — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Paix introuvable au Sahara occidental

L'ÉCHO de l'explosion de Beyrouth a un peu couvert sa voix, mais Hassan II a prononcé mercredi 22 novembre un discours important pour l'avenir du Sahara occidental, cette ancienne colonie espagnole que le Maroc et le Front Polisario se disputent depuis 1975. Le souverain a, en effet, appelé son peuple à se prononcer le 1er décembre par référendum sur le report à 1992 des élections générales initialement prévues pour l'été prochain, de façon que les populations sahraouies puissent éventuellement voter avec les autres habitants du royaume pour désigner leurs députés.

L'idée du roi est simple : puisqu'un référendum d'autodétermination doit être organisé par l'ONU dans ce qu'il considère déjà comme les « provinces du Sud », autant attendre le résultat de ce scrutin pour procéder aux élections législatives. « Dans le cas où le référendum ne serait pas organisé durant ces deux années, a-t-il dit, nous devrions tirer les conclusions s'imposant à tout pays indépendant. »

ALORS que l'affaire du Sahara s'enlise, Hassan II fixe donc un terme aux tractations. Le message s'adresse à l'ONU, peu efficace jusqu'à présent malgré un optimisme de commande, et surtout à l'Algérie, qui continue à affirmer son soutien diplomatique au Polisario, mais avec laquelle le Maroc s'est réconcilié au nom de la nécessaire unité maghrébine.

Sans citer de nom, le roi a évoqué l'« outrecuidance des alliés du Polisario » qui réclament le retrait de l'armée et de l'administration marocaines installées au Sahara occidental avant l'organisation du référendum. A l'évidence, il a très mal pris les récentes attaques des nationalistes sahraouis contre le mur de défense qui entoure maintenant la majeure partie du Sahara occidental. Vu l'importance des moyens utilisés par les assaillants, certains responsables politiques marocains soupçonnent de complicité une partie au moins des militaires algériens.

OFFICIELLEMENT, la coopération économique amorcée après le rétablissement des relations diplomatiques, en 1988, continue entre Alger et Rabat. Quelques heures avant le discours du roi, un accord était signé à Casablanca pour la création de deux sociétés mixtes chargées l'une de la promotion des échanges commerciaux, l'autre du développement des investissements. Malgré cela, au niveau politique, il faudra bien un jour sortir du flou et lever l'hypothèque saharienne.

Avant de s'adresser à la nation, Hassan II avait reçu les chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale, qui a été élue pour six ans en 1984 et qui restera en fonction jusqu'en 1992. De la droite à la gauche, tous les partis politiques acceptent l'union sacrée pour la « récupération » du Sahara. Le discours du roi ne peut être ramené à une opération de politique intérieure, mais il prive l'opposition d'une occasion de compter ses voix à un moment où un incontestable décollage économique s'accompagne d'injustices sociales de plus en plus mal supportées.

M 0147 - 1124 0 - 4,50 F
3790147004500 11240

La politique de réconciliation compromise par l'assassinat de René Moawad

Une nouvelle élection présidentielle se prépare au Liban

L'assassinat du président libanais René Moawad, mercredi 22 novembre, soit dix-sept jours après son élection, porte un coup très dur au processus de réconciliation entre chrétiens et musulmans, dont il s'était proclamé le champion. Le président du Parlement, M. Hussein Husseini, qui s'est rendu à Damas dans la nuit de mercredi à jeudi, se propose de convoquer les députés avant la fin de la semaine pour élire un nouveau président et tenter de préserver les chances d'une restauration des institutions étatiques.

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

« On n'en sortira jamais. Dès qu'une lueur d'espoir luit à l'horizon, on s'acharne à la tuer. » Cette réflexion, beaucoup de Libanais la partageaient, mercredi 22 novembre, après l'attentat qui a coûté la vie, dix-sept jours après son élection à la présidence de la République libanaise, à René Moawad, qui incarnait un espoir de solution ou au moins d'une longue trêve.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 8

Défense de désespérer

par André Fontaine

La guerre froide renvoyée au musée par l'ouverture du mur de Berlin, l'Europe de l'Est soudain balayée, des pays baltes à Prague, par le grand vent de la liberté, la paix en Namibie, le recul de l'apartheid, l'extension de la démocratie en Amérique du Sud et en Asie : les optimistes avaient ces temps-ci plus de grain à moudre que d'accoutumée. Il y avait bien eu Tiananmen, il y avait bien la Roumanie, mais on se consolait en pensant à l'âge de Deng et du « génie des Carpathes ».

Et l'on ne prêtait pas assez attention, au milieu de ce déferlement de bonnes nouvelles, à la progression des Khmers rouges au Cambodge, à la reprise des combats au Nicaragua et au Salvador, ou à la misère noire dans laquelle s'enfoncent l'URSS et la Pologne.

Même au Liban, théâtre depuis quinze ans d'une guerre fratricide, le canon ne s'était-il pas enfin arrêté ? Hélas ! On sait depuis quelques heures qu'il reste ce qu'il est devenu : une terre de désolation, où l'on naît la kalachnikov à la main, et où tuer est affaire de routine. Combien de gens, à Beyrouth, n'ont d'autre métier que la guerre ?

Lire la suite page 6

Les bouleversements à l'Est

- RDA : le SED propose une table ronde à l'opposition
- Tchécoslovaquie : le PC a le dos au mur
- URSS : les communistes de Leningrad acceptent le principe du multipartisme

page 3

- Roumanie : M. Ceaussescu remet en cause les accords entre Bucarest et l'Allemagne hitlérienne
- Bulgarie : treize résidences de M. Jivkov rendues à la nation

page 4

- Un entretien avec M. Oleg Bogomolov, conseiller économique de M. Gorbatchev

page 37 - section D

Les inquiétudes de M. Mitterrand

Le président de la République, qui va rencontrer M. Gorbatchev le 6 décembre à Kiev, s'interroge sur les chances de réussite du numéro un soviétique

M. Mitterrand aime habituellement afficher la sérénité, mais aujourd'hui, il est inquiet. Ce qui le trouble, mais le satisfait aussi, c'est l'effondrement de l'ordre européen issu de la seconde guerre mondiale, un ordre qui avait l'avantage de la stabilité ; secoué par l'*« échec catégorique »* du communisme et par l'aspiration des peuples à la liberté, ce vieil équilibre vacille et risque de s'effondrer avant qu'une solution de rechange n'ait été même imaginée. *« L'histoire peut aller aujourd'hui dans un sens ou un autre, et nous ne pouvons pas savoir dans lequel »*, a déclaré le président au *Wall Street Journal*.

Cette inquiétude de M. Mitterrand, on la retrouve également, plus que dans ses discours publics, dans l'entretien qu'il a accordé à *Paris Match* et dans le compte rendu de la conversation qu'il a eue avec Stéphane Denis du *Quotidien de Paris*. Elle peut se résumer en quelques mots : l'histoire va trop vite ; elle risque de devenir non maîtrisable et de nous ramener au dix-neuvième siècle plutôt que de nous faire entrer dans le vingt et unième. Il est donc urgent d'éviter que les chevaux fous de la liberté s'emballent et ne fassent verser le carrosse dans le fossé.

Pour M. Mitterrand, il ne reste plus que deux atouts à jouer. Le premier s'appelle l'Europe communautaire, le second Mikhaïl Gorbatchev. Le discours présidentiel sur la nécessité de renforcer l'Europe des Douze est connu, pas seulement de Mme Thatcher, et il sera au centre du conseil européen de Strasbourg, les 8 et 9 décembre prochain. Son analyse sur *« l'Europe communiste qui se défait »* sous la sage houlette de M. Gorbatchev l'est moins. Pour le président, il est aujourd'hui clair en effet que l'hypothèse d'un échec de M. Gorbatchev *« vaut d'être posée »*, tant les difficultés auxquelles se heurte le président soviétique sont graves et nombreuses. *« Ça ne peut qu'être pire. »*

Il faut donc que l'Occident l'aide, économiquement certes, mais surtout ne lui crée aucun problème supplémentaire du côté de l'Allemagne. *« Personnellement,* dit-il, *je n'ai aucune opposition idéologique ou politique à la réunification »*, mais *« les Russes ont des intérêts stratégiques, géopolitiques et historiques bien réels »*, qui font que celle-ci ne peut pas être envisagée actuellement.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 5

Eclaircie au Salvador
Les rebelles proposent un cessez-le-feu
page 8

Deux élections législatives partielles
Les états d'âme de Dreux
A Marseille, l'ombre de la mosquée
page 11

L'Année de la France en Inde
Succès des initiatives culturelles françaises à New-Delhi et coopération pour la télévision éducative
page 14 - section B

Le grand chantier de l'audiovisuel public
M. Philippe Guilhaume constitue ses équipes
page 20 - section B

La restructuration de la chimie
Apres négociations entre les groupes français
page 37 - section D

Les entreprises suisses face au défi européen
pages 41 à 43 - section D

La Bourse aux stages
page 38 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 48 - section D

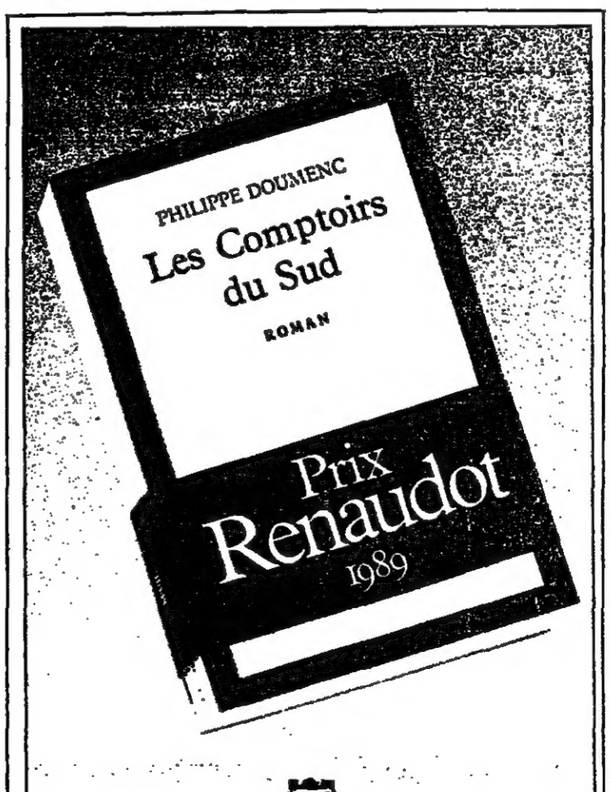

Enjeux de mémoire

De la commémoration de 1789 aux témoignages sur le nazisme et l'Occupation, la France ne cesse de se tourner vers son passé. *Elle le fait* avec plus ou moins de courage, plus ou moins de lucidité.

La fin de l'année du Bicentenaire, un colloque de l'Institut d'histoire du temps présent sur « La politique nazie d'extermination », un livre d'Alfred Grosser sur « Le crime et la mémoire », mais aussi plusieurs publications sur la guerre d'Algérie invitent à s'interroger sur les difficiles relations de la mémoire et de l'histoire.

LIVRES ◆ IDÉES

- La guerre d'Algérie sans voile
- Hommage à Leonardo Sciascia, par Hector Bianciotti
- L'anthropologie comme passion, par Georges Balandier
- La chronique de Nicole Zand : « Pêcheurs d'Irlande »
- Le feuilleton de Michel Braudeau : trois livres de Mario Vargas Llosa

pages 25 à 36 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

DÉBATS

BIBLIOGRAPHIE : « Cinquante jours de Pékin », de Francis Deron

La Chine les yeux ouverts

par Claude Roy

FRANCIS DERON a encore dans les oreilles le tumulte paniqué de la foule de Tiananmen, le grondement des moteurs des chars, les chenilles arrachant l'asphalte, les rafales d'armes automatiques, les coups de canon, le bruit sinistre des corps écrasés sous les blindés, il vient à peine de réviser et de recueillir en volume son journal – pour ce journal des *Cinquante jours de Pékin*. Que fait-il alors ? Il nous passe le témoin-relais qu'il a reçu d'un de ses grands prédécesseurs, un *old China hand* d'une autre génération, Harold R. Isaacs, l'auteur du livre désormais classique *la Tragédie de la révolution chinoise (1925-1927)*.

Isaacs publie en 1981, six ans avant sa mort, un demi-siècle après ses années de Shanghaï et de Pékin, un autre livre, cette *Epitaphe pour une révolution* que Deron vient de préfacer.

C'est que, si Francis Deron, correspondant du *Monde*, est en Chine comme un poisson dans l'eau (malgré les garde-pêche policiers), s'il a le cœur amical pour le peuple chinois et l'œil froid devant les faits, s'il est ce combiné de Passe-partout, de Rouletabille, d'un diplômé émérite de Langues O, d'un connaisseur des langues des dialectes et de tous les argots de Chine, et d'un écrivain de l'« Histoire immédiate », il le doit en partie, comme tous les passionnés de la Chine, à quelques hommes, au premier rang desquels Harold R. Isaacs.

Celui-ci a payé pour nous tous le prix amer des illusions perdues. Le jeune radical américain, « idéaliste » et courageux, progressiste et chaleureux, découvre en 1930 que la révolution de Canton et de Shanghaï a été écrasée par le Kuomintang avec la bénédiction sournoise de Staline, qui n'avait pas besoin de cette révolution-là. Isaacs devine en 1934 que les fameux cinq écrivains martyrs dont on va saluer les tombes au cimetière de Shanghaï ont été fusillés par les bourreaux de Tchang Kaï-chek, mais ont été « donnés » à la police de la concession internationale pour se débarrasser de camarades en désaccord avec la direction du parti. Et quand, invité en 1980 par Soong Ching-Ling (la veuve de Sun Yat-sen), Isaacs retrouve ses vieux amis et ses compagnons révolutionnaires de la Chine des années 30, ce « temps retrouvé » bouleversant est un rendez-vous avec des rescapés des camps, de la prison, de l'exécution, avec des exténués de l'espérance.

Un exemple entre cent : Isaacs avait quitté la Chine après l'enlèvement par le Kuomintang de la romancière communiste Ting Ling. Celle-ci reparut, vivante, trois ans plus tard. Elle avait été enfermée dans une maison de Nankin, ses gardiens espérant la rallier, la retourner ou l'utiliser. Quand j'ai rencontré Ting Ling à Pékin, au début des années 50 (ce que les Chinois appellent les « *bonnes années* » – tout est relatif), c'était une vieille dame pleine de feu et d'espoir. Elle disait en riant : « *Les gens de Tchang ont finalement compris qu'il n'y avait rien à tirer de moi. Je les embarrassais plutôt. Ils m'ont relâchée, de guerre lasse.* » Quand je suis retourné en Chine en 1979, Ting Ling avait été finalement réhabilitée, mais elle était gravement malade. Je ne la revis pas. Elle mourut en 1986.

Elle avait raconté à Isaacs les vingt et une années passées sous le régime communiste, en prison, dans les fermes-bagnes.

De bruit et de fureur

C'est parce qu'une chaîne patiente de témoins aux yeux ouverts et d'analystes de plus en plus précis (et courageux), d'Isaacs à Jacques Guillermaz, d'Etienne Balazs à Simon Leys, ont tenu bon, contre vents de propagande et marées de mensonges, déblayant la voie pour une vision claire et pour une compréhension exacte de tout ce qui obstruait le chemin, que François Deron, sur la place Tiananmen en 1989, n'est pas un observateur hagard tombé du dernier avion dans la dernière pluie de sang, mais un témoin vigilant, armé d'une longue mémoire et d'un solide savoir. Les manifestations de Pékin et le massacre qui les écrase, c'est, comme dit Shakespeare, « *une histoire de bruit et de fureur* », mais il faut retourner la fin de la citation : elle n'est pas ici « *told by an idiot* » (racontée par un idiot).

Il n'est pas nécessaire d'installer son observatoire sur Sirius pour constater que le mouvement pour la démocratie qui se développe en Chine depuis vingt ans, et dont Tiananmen n'est que le dernier des épisodes, est le cas particulier d'un phénomène général qui affecte tous les socialismes bureaucratiques. Les tyrannies marxistes-léninistes qui se sont crues solidement établies sur la planète vacillent. De Budapest à Berlin, de la Russie à la Tchécoslovaquie, de l'Algérie à la Bulgarie, les peuples vomissent les despotismes dits « de gauche ». La « mondialité » du ras-le-bol actuel n'a d'analogue historique relativement récent que le mouvement révolutionnaire de 1848 en Europe. Mais l'expérience de Francis Deron le rend particulièrement attentif à ce que les éruptions chinoises ont de spécifique.

Il sait décrire avec feu et vie les grandes scènes historiques, et prêter l'œil et l'oreille aux petits détails typiquement chinois et typiquement datés : les vieux hommes qui vont faire chanter leurs oiseaux en cage devant les chars T-59, sous les fenêtres de l'Académie des sciences sociales de Chine ; les grévistes du complexe sidérurgique de Pékin en grève applaudissent les cortèges motocyclistes d'entrepreneurs privés nés de l'« ouverture » économique décidée par Deng Xiaoping ; au final de la tragédie, l'œil sinologique et moderne de Deron retrouve dans le geste des bourreaux courbant la tête du condamné avant de lui tirer la balle dans la nuque, le vieux rituel impérial des exécutions, « *le condamné tenu dans la même position, devant la foule, pour avoir la tête tranchée au sabre* ». Quand, le 22 mai, *le Quotidien du peuple*, l'air de rien, cite le premier ministre hongrois, le sel de la citation n'échappe pas à Deron : « *La caractéristique la plus détestée du style de feu Staline était son usage des forces militaires dans ses rapports avec le peuple.* » Francis Deron n'a pas les yeux dans sa poche, ni les oreilles bouchées.

Dans le passionnant album de photos dont il a écrit le texte avec Michel Bonnin, *Chine, la révolution inachevée, 1949-1989*, Deron montre l'approfondissement de l'idée de démocratie dans l'opinion chinoise, depuis l'idée de la « cinquième modernisation », qui a conduit Wei Jingsheng en prison pour quinze ans (il y est toujours), jusqu'aux manifestations récentes. Il est difficile de savoir ce que l'immense masse chinoise entend par le mot démocratie. Il a peut-être pour tous le sens de « participation des masses populaires » à la vie de la nation. Mais sûrement pas dans le sens que donnent à ces mots les maîtres provisoires de la Chine.

Je terminais les livres de Francis Deron quand a paru le numéro de novembre de *la Chine en construction*. On y parle beaucoup d'un des griefs des foules révoltées de Pékin, l'incroyable corruption du système. On y expose aussi, avec une sainte simplicité, le remède « démocratique » préconisé par le parti : « *La lutte contre la corruption nécessite la participation des masses populaires. C'est pourquoi le système des dénonciations a été institué en Chine depuis un an. Jusqu'au mois d'août, quatre mille centres de dénonciation ont été établis. Les parquets provinciaux et nationaux ont enregistré en tout 147 200 dénonciations.* »

Parlez *démocratie* aux dinosaures marxistes-léninistes, ils répondent mouchardage. Oui, Francis Deron a raison : la Chine est encore aux mains d'un « pouvoir aveugle ». Jusqu'à quand ?

▶ **Cinquante jours de Pékin, Francis Deron (Christian Bourgois, 306 p., 100 F).**

▶ **Epitaphe pour une révolution, Harold R. Isaacs (collection « Témoins », Gallimard, 222 p., 120 F).**

▶ **Chine : la Révolution inachevée, 1949-1989, texte de F. Deron et M. Bonnin, photographies agence Sygma (Denoël, 118 p., 195 F).**

TRAIT LIBRE

Immigration

Contre l'assimilation

par Sultana Cheurfa

LA France a toujours vécu sous l'empire d'une religion unique. Les anticléricaux eux-mêmes ont souvent conçu leur combat dans le prolongement du meilleur esprit du christianisme.

Les régimes coloniaux et laïcs construits par Jules Ferry et Hubert Lyautey, défendus plus tard par Georges Bidault et Guy Mollet, ne considéraient l'islam que pour codifier le sort discriminatoire fait aux indigènes, sujets français mais non citoyens : les vertus de l'idéal républicain (égalité et liberté) ne leur seraient accessibles qu'avec l'abjuration de leur religion. Juridiquement, l'acte de naturalisation s'accompagnait de la renonciation au statut personnel musulman ; dans le débat politique, on parlait du processus d'intégration. Le vocabulaire actuel reste chargé de ces réminiscences.

Dans la France d'aujourd'hui, les manuels d'histoire de l'enseignement laïc restent dignes de la « fille aînée de l'Eglise » sur les trois grands moments de contact entre l'Occident chrétien et le monde musulman : les sept siècles d'islam occidental (vus à travers les yeux de Charles Martel), les croisades et la colonisation.

Dans ce contexte culturel, l'islam ne saurait avoir droit de cité en France : sur cette idée, du moins, Le Pen « dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas ». Comment ne pas être stupéfait par la convergence des réactions politiques, du catholique Charles Millon au laïc Jean Poperen, de l'éditorialiste de *l'Humanité* au réactionnaire Bernard Pons ? Je ne suspecte pas ces responsables de partager le projet extrémiste d'expulser tous les immigrés et leurs enfants, mais l'histoire nationale fournit tant d'exemples de la disparition des cultures minoritaires que l'assimilation des musulmans peut nourrir de nombreux rêves.

Neutralité laïque ?

Cette perspective me semble pourtant improbable, car la vieille nation gauloise se heurte, cette fois, à une formation sociale et religieuse dont l'empreinte sociologique et personnelle est solide. La cohérence théorique de l'islam, la force de sa pratique communautaire, son rayonnement mondial ne sont certes pas, aujourd'hui, manifestes aux yeux de chacune des quatre millions de personnes issues du monde musulman, mais le besoin d'authenticité ou les nécessités d'autodéfense leur font, tôt ou tard, rechercher ces références. Les incessantes attaques anti-musulmanes sont, jour après jour, le catalyseur efficace du sentiment communautaire.

La gauche syndicale et politique a cru pouvoir parler à la place et au nom des « travailleurs immigrés ». La solidarité affichée s'inspirait fortement de la vertu chrétienne de charité : la gauche veut bien défendre, voire aimer ses frères immigrés, mais moins leur donner la parole ; elle est prompte à dénoncer l'injustice, mais n'imagine pas que certaines revendications puissent la viser elle-même.

Avec l'« affaire des foulards », le PS se retrouve en première ligne, coincé entre la laïcité traditionnelle et une réalité qu'il ne comprend pas. Le débat oppose ceux qui veulent exclure les foulards de l'école et ceux qui veulent laisser aux enseignants le soin de prêcher la bonne parole, mais il y a accord entre eux pour assigner à l'institution scolaire une mission doctrinale précise. On est loin de la neutralité laïque.

On a assisté à un déballage d'arguments dont certains sont révélateurs et inquiétants. Ainsi a-t-on entendu mettre en cause le droit des parents musulmans à éduquer leurs enfants dans le respect de leurs propres principes. Régis Debray et ses amis vont jusqu'à faire de l'école laïque et républicaine « *le plus sûr allié des jeunes musulmans contre l'autoritarisme des pères* » (1).

Aliénation culturelle

Jules Ferry, pourtant, écrivait aux instituteurs : « *Parlez avec la plus grande réserve dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge... Avant de proposer un précepte, demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire* » (2). Faudrait-il changer de règle pour des parents musulmans ?

Autre dérive : certains socialistes s'égarent jusqu'à dicter leur conduite aux institutions représentatives de l'islam français : « *Que la parole soit donnée aux musulmans laïcs qui se définissent d'abord comme français* », souhaite une secrétaire nationale du PS (3). Concevable sous le régime concordataire de Bonaparte, cette position contredit la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ce faisceau d'arguments contradictoires renvoie au flou idéologique actuel du P.S. Celui-ci a oublié les questions classiques que le marxisme lui inspirait il y a quelques années : à quoi et à qui sert une idée ou une institution ? Il érige aujourd'hui en dogmes intemporels des principes très généreux – droits de l'homme, féminisme, laïcité, – sans les inscrire dans le contexte historique où ils sont développés. Immergé dans la société française, le P.S. ne peut facilement échapper aux tropismes de celle-ci. Les préjugés ambiants sont si forts que les socialistes perdent de vue la réalité.

Si la gauche s'en tient aveuglément à ses doctrines actuelles, elle laisse libre cours au développement d'une société duale, propice aux pulsions xénophobes et à une évolution « à l'américaine », qui combine exclusion sociale et aliénation culturelle. La montée des discriminations légales et économiques est actuellement un signe très inquiétant. Le rapport Geindre (4) l'a récemment souligné à propos des critères d'attribution des logements sociaux. Les agences locales de l'emploi constatent de plus en plus de refus racistes à l'embauche. Dans le domaine éducatif, les dégâts sont aussi considérables : je laisse aux pédagogues le soin d'évaluer les chances de réussite scolaire d'un enfant dont les parents et les racines sont discrédités par l'institution.

Le refus de la considération religieuse et culturelle est une autre forme d'exclusion, aussi agressive et intolérable. Le regroupement communautaire lui est une réponse prévisible et normale. Avant de dénoncer les ghettos, les âmes charitables, de gauche, doivent analyser les circonstances qui y conduisent.

L'existence en France de communautés différentes, dotées d'une cohérence propre, est une réalité. Les lois fondamentales de la République seraient-elles menacées par le dialogue avec les cultures non chrétiennes ? Cela n'a jamais été sérieusement démontré par ceux qui en agitent le spectre. Si l'identité française peut se croire menacée, c'est d'abord qu'elle se sent fragilisée par le conformisme libéral, dominé généralement par les standards américains et souvent dépouillé de toute référence culturelle originale.

A mes camarades socialistes, je voudrais expliquer que, si un peu de tolérance semble heurter la laïcité, le respect réciproque en est le vrai succès. Je sais, en tout cas, qu'un grand nombre de socialistes d'origine musulmane font leur cet adage : « *Si tu brises tes chaînes, tu te libères ; si tu coupes tes racines, tu meurs.* »

(1) *Le Nouvel Observateur* daté 2-8 novembre.

(2) J. Ferry, *Lettre du président du conseil aux instituteurs* (1883).

(3) Geneviève Domenach-Chich dans *Vendredi* du 27 octobre.

(4) *Le Monde* du 27 octobre.

▶ **Sultana Cheurfa est militante du Parti socialiste à Paris, membre du courant Socialisme et République.**

Pour percevoir ce qui motive les grands de ce monde, j'ai besoin de les rencontrer. Mais pour comprendre ce qui fonde leur action, j'ai besoin de lire *L'Année internationale*.

Patrick Poivre d'Arvor.

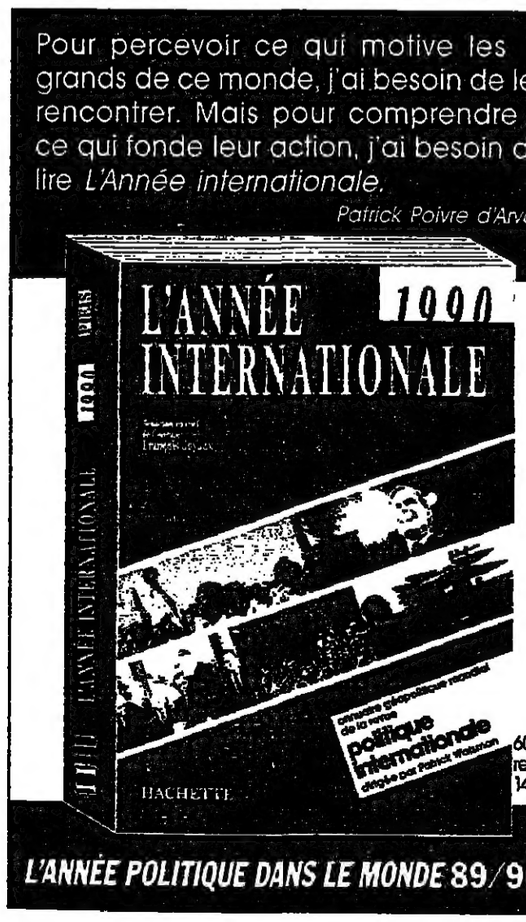

608 p. relié 149 F

L'ANNÉE POLITIQUE DANS LE MONDE 89/90.

AU COURRIER DU Monde

On cherche des chercheurs

Je viens de prendre connaissance de la composition du Comité d'évaluation de la recherche. A ma stupéfaction, je n'y ai découvert aucun chercheur dépendant de l'un des organismes officiels tels que le CNRS, l'INSERM ou encore l'INRA. Ou bien le ministre n'a pu trouver un seul chercheur statutaire valable, digne d'y figurer ou bien a-t-il pensé qu'il était inutile de le rechercher ? Soumis à une évaluation continue (au contraire des universitaires), les chercheurs à temps plein seraient-ils incapables d'évaluer les autres ?

On s'en doutait bien un peu : les célébrations énormes du cinquantenaire du CNRS, c'était donc pour rire !

M. WACKS,
directeur de recherche à l'INSERM.

Un voile officiel

Je suggère qu'après avoir épuisé les voies de la libre discussion, les jeunes islamiques qui le réclament soient autorisées à porter non pas leur voile islamique, symbole religieux ostentatoire, mais un voile d'un modèle uniforme, fourni par l'éducation nationale, marqué au nom de leur établissement, qui ne quitterait pas cet établissement.

Ce « voile de la République », respecterait ce qu'elles ressentent comme une légitime revendication, tout en montrant que la laïcité sait concilier le respect des particularismes avec l'intransigeance de ses principes.

Dr JEAN-LUC RONDEAU
Chamboulive (Corrèze).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-87-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

RDA

Le SED propose une table ronde avec l'opposition

La table ronde groupant les principales forces politiques du pays, y compris les mouvements d'opposition, proposée par les nouveaux dirigeants est-allemands, devrait débattre tant de la préparation d'une nouvelle loi électorale que de l'organisation d'élections ou de la réforme de la Constitution. Une occasion pour les partis d'opposition de mieux préciser leurs aspirations.

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Le Parti communiste est-allemand (SED) a proposé, mercredi 22 novembre, la tenue d'une « table ronde » qui réunirait les cinq partis membres du bloc national représentés au gouvernement et d'autres « *force politique* ». Le SED suggère d'inscrire à l'ordre du jour de cette table ronde la préparation d'une nouvelle loi électorale, l'organisation de futures élections et la discussion d'une réforme de la Constitution.

Ce programme correspond à celui sur lequel les principaux groupes d'opposition est-allemands, notamment Neues Forum, Renouveau démocratique, Démocratie maintenant et le Parti socialiste démocrate (SPD) s'étaient mis d'accord, la semaine dernière, pour demander la convocation d'une table ronde. Une première rencontre avait eu lieu, lundi, entre des représentants de ces groupes et du Parti démocrate libéral (LDP), dont le président, M. Manfred Gerlach, a une nouvelle fois réaffirmé la nécessité de faire précéder la tenue d'élections d'une réforme de la Constitution.

Les premières réactions de l'opposition ont été positives. L'offre du SED demande cependant à être précisée : avec quelles autres forces le Parti communiste accepte-t-il de discuter ? Suivant quel calendrier ? L'opposition souhaiterait que cette table ronde, dont le symbole est emprunté aux négociations qui eurent lieu au début de l'année entre le Parti communiste et Solidarité en Pologne, commence le plus vite possible.

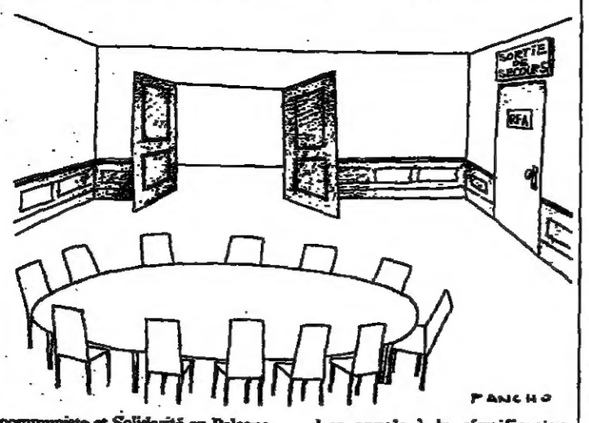

Certains des responsables de l'opposition estiment également inévitable de discuter des questions économiques et écologiques. Les premiers mouvements spéculatifs sur le deutschemark est-allemand et la ruée sur les comptes d'épargne par crainte d'une dérive de la monnaie, le début d'un marché noir destiné à se procurer des devises en vendant en RFA des produits subventionnés en RDA inquiètent autant l'opposition que le gouvernement.

Décalage

Pour tenter d'enrayer la spéculation et le marché noir, les autorités s'apprêtaient, mercredi, à annoncer des mesures « *impopulaires* » et pressent la RFA de venir au secours de la devise est-allemande. Mais chacun, ici, est bien conscient que de telles mesures ne pourront au mieux *que permettre de gagner du temps* et ne peuvent compenser le besoin *urgent d'un projet politique* et économique qui paraisse crédible à l'opinion.

Les appels à la réunification entendus lundi à Leipzig sont restés isolés. Mais ils ont fait l'effet d'une douche froide car ils ont brusquement mis le doigt sur le décalage entre les discours idylliques de toutes les formations politiques actuelles sur la construction d'une nouvelle société socialiste en RDA et les aspirations beaucoup plus terre à terre d'une grande partie de la population.

Tout autant que les communistes ou les autres partis du bloc national, les mouvements d'opposition sont, eux aussi, sur la sellette. Personne ne sait très bien pour le moment ce qu'ils veulent et ils devront démontrer à la table ronde qu'ils ont des idées à apporter.

Deux de ces formations, Renouveau démocratique et le Parti socialiste démocrate, viennent d'annoncer la tenue de congrès en décembre et en janvier. Neues Forum, qui s'est constitué un peu sur le modèle des Verts allemands, commence après avoir été le symbole de l'opposition, à pâtir sérieusement de son absence de contours.

HENRI DE BRESSON

TCHÉCOSLOVAQUIE : poursuite des manifestations de masse

Le Parti communiste, le dos au mur

Le Parti communiste tchécoslovaque a annoncé mercredi 22 novembre que son comité central se réunira *vendredi en session plénière extraordinaire*. Mercredi également, le chef du PCT, M. Miloš Jakès, a reçu l'ambassadeur d'URSS à Prague, M. Viktor Lomakine.

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Le Parti communiste hésite sur la ligne à tenir, l'opposition démocratique s'organise, les manifestations continuent. La troisième journée consécutive de protestation dans les rues de Prague a été tout aussi importante que les précédentes, en dépit de la neige qui s'est mise à tomber pour la première fois de l'hiver sur la ville. Rien n'empêche des centaines de milliers de personnes de se rendre au désormais rituel rendez-vous de 16 heures sur la place Venceslas. Les nez sont rouges de froid, les applaudissements sont étouffés par les moufles, mais l'enthousiasme et la détermination demeurent.

Mercredi soir 22 novembre, les slogans criés par la foule et inscrits sur les banderoles montraient une certaine radicalisation : « *Nous ne voulons pas la démocratisation, mais la démocratie* », pouvait-on lire sur l'une d'entre elles. Les noms du secrétaire général du Parti, Miloš Jakes, et du chef du PCT pour la région de Prague, *Miroslav Stepan, sont abondamment conspués*. L'intervention de *M. Jakes* à la télévision mercredi soir n'a pas du tout été appréciée, et les propos tenus par *M. Stepan* devant le comité de ville du parti évoquant « *les limites à ne pas dépasser dans la contestation* » ont fait en tout cas naître des craintes : « *Et si la ligne répressive allait l'emporter ?* »

Cette crainte d'une solution « *à la chinoise* » que les dirigeants du Forum civique exprimaient mercredi matin semblait en partie *apaisée le soir : des contacts informels* entre les représentants de l'opposition et les *milieux gouvernementaux* ressortait la conviction *chez les opposants* que la promesse faite lundi par le premier ministre, *M. Ladislaw Adamec, était toujours valable* : il n'y aurait pas de répression policière du mouvement populaire. Une nouvelle rencontre entre le Forum civique et le premier ministre doit d'ailleurs avoir lieu jeudi. Le ponts ne sont donc pas coupés.

Débats au sommet du PCT

Les débats n'en sont pas moins très vifs au sein des hautes instances du *Parti communiste tchécoslovaque*. Céder aux exigences des manifestants reviendrait pour la quasi-totalité des membres du présidium du parti, ou bureau politique, à quitter fonctions, pouvoir et privilèges. Le modèle est-allemand joue dans les deux sens : s'il a encouragé la population tchécoslovaque à se révolter et à descendre dans la rue, il ne laisse aucune illusion sur leur avenir politique à des dirigeants discrédités.

Le présidium du parti s'est réuni *mercredi*, et *le plénum du comité* central est convoqué pour vendredi. *Les responsables communistes* vont délibérer des moyens de *faire face à la grève générale* annoncée pour le 27 novembre. Il n'est pas exclu qu'une charrette spectaculaire de hiérarques désavoués soit offerte au peuple pour calmer sa colère. Les rapports en provenance des entreprises, principale base d'appui supposée des communistes, montrent en effet que le lien entre la contestation étudiante et intellectuelle de la capitale et un monde ouvrier jusque-là méfiant commence à s'établir. On a pu voir pour la première fois des pancartes portées par des groupes d'entreprises importants dans la manifestation de mercredi sur la place Venceslas.

Le nom de Dubcek scandé

On spécule aussi beaucoup dans *les milieux diplomatiques occidentaux* sur l'attitude des Soviétiques face à la *situation*. S'il est clair qu'à Prague, comme à Berlin-Est, il n'est pas question pour les dirigeants de Moscou de tenir à bout de bras une direction proche de l'abîme, il semble qu'ils n'aient pas encore trouvé l'homme capable d'incarner le changement réclamé par les foules. On n'exclut pas, y compris chez les diplomates soviétiques en poste à Prague, le retour au premier plan de M. Alexandre Dubcek, qui serait, selon eux, seul homme en mesure de sauver le parti.

L'ancien dirigeant du « printemps de Prague » est d'ailleurs attendu vendredi dans la capitale, où il doit engager des discussions avec les dirigeants de l'opposition démocratique. Son nom a en tout cas pour la première fois été scandé au cours de la manifestation.

Pendant ce temps-là, le Forum civique s'organise : une coordination a été mise en place, dans laquelle sont représentés tous les secteurs en lutte : les universités, la radio-télévision où l'agitation est particulièrement intense, les gens de théâtre et de cinéma. Un groupe d'économistes dirigé par le professeur Vaclav Klaus s'est mis à la disposition du Forum civique pour l'aider à concevoir un programme économique pour son *Day after*, qui a des chances d'être très proche.

LUC ROSENZWEIG

URSS : la libéralisation

Les communistes de Leningrad acceptent le principe du multipartisme

Un pas de plus vient d'être franchi sur la voie des réformes politiques en URSS. L'organisation du PC de la région de Leningrad vient *en effet d'annoncer* qu'elle ne récusait pas le multipartisme dans l'organisation du système socialiste.

MOSCOU
de notre correspondant

Le débat sur le multipartisme s'est désormais officiellement ouvert en URSS même. Alors que le « *rôle dirigeant du parti* » est remis en question dans toute l'Europe centrale, que le premier premier ministre non communiste d'un pays socialiste, M. Mazowiecki, arrivait en visite officielle, jeudi 23 novembre, à Moscou, et que la relève est imminente à Prague, l'une des plus puissantes organisations du Parti soviétique, celle de la région de Leningrad, vient en effet de se prononcer en faveur de la reconnaissance légale de l'existence de plusieurs partis politiques.

« *Ne récusant pas le pluralisme politique, y compris le multipartisme, comme principe d'organisation du système politique socialiste, les communistes de Leningrad*, est-il écrit dans le programme qu'ils ont adopté mercredi, *se prononcent pour (...) l'élaboration et l'adoption accélérées d'une loi sur les partis (...)* ». Parfaitement explicite à lui tout seul, ce pluriel est d'autant plus frappant que la version initiale de ce programme disait sur ce point : « *les conditions objectives n'existent pas à l'heure actuelle pour que le développement politique de la société soviétique suive nécessairement la voie du multipartisme* ».

Déjà novatrice, puisqu'elle n'opposait pas d'objections idéologiques, mais seulement politiques, et donc conjoncturelles, à la création de nouveaux partis, cette première formulation avait été adoptée, au début de septembre, sous l'impulsion de M. Boris Guidaspov, le nouveau premier secrétaire de la région de Leningrad. Elle huit semaines plus tôt, sur proposition de M. Gorbatchev, en remplacement d'un membre conservateur du bureau politique, M. Soloviev, ce nouveau premier secrétaire avait en effet reçu pour mandat de renouveler les cadres du parti et d'y attirer ou faire rester les hommes les plus dynamiques et les plus populaires de la région.

Il s'agissait, en d'autre termes, de tenter d'éviter que ne se reproduise au cours des prochaines élections locales la débacle qu'avait connue l'organisation léningradoise au cours des élections parlementaires du printemps dernier. Aucun des candidats mis en avant par l'appareil, pas même M. Soloviev qui a dû, depuis, quitter le bureau politique, n'avait alors été lu et, sauf aggiornamento radical, le parti était purement et simplement menacé d'écroulement *dans l'ancienne capitale impériale*, berceau de la révolution et deuxième ville du pays.

Irréversible

C'est dans ce contexte que M. Guidaspov avait décidé de soumettre à la discussion publique, par l'ensemble des membres du parti, une plate-forme constituant, de fait, le programme sur lequel son organisation se présenterait devant les électeurs. L'opération a largement réussi puisque, loin d'être ignorée des militants et de la population, elle a suscité des discussions passionnées. Elle a toutefois si bien réussi que M. Guidaspov s'est trouvé débordé sur sa gauche et que son texte a finalement été largement radicalisé, et pas seulement sur la question du multipartisme.

Quelque chose d'irréversible s'est ainsi créé. L'organisation de Leningrad va *aller aux élections sous la bannière du multipartisme* et c'est *sous cette même bannière qu'elle va* donc aussi préparer le prochain congrès du parti et élire les délégués qu'elle y enverra, en octobre 1990. Cela signifie que d'autres organisations du parti vont sans doute faire de même et qu'il y aura débat sur ce point au congrès.

Or le résultat de ce débat est rien moins qu'assuré puisqu'il ne s'en est fallu, il y a dix jours, que de 3 voix, pour que le Soviet suprême refuse d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du congrès des députés du peuple une discussion sur l'article 6 de la Constitution – celui qui garantit au parti son rôle dirigeant. Partout en URSS, et désormais totalement ouvert, le débat monte et il va continuer à monter d'autant plus vite que d'ici à octobre prochain le parti hongrois ne sera plus le seul à avoir renoncé à ce rôle dirigeant.

L'embarras des autorités s'est en conséquence laissé voir dans l'absolue discrétion avec laquelle la presse centrale a rendu compte de cet événement majeur. *Les Izvestia* en ont parlé, sans délai et en première page, mais sous un titre si neutre et après tant de préambules soporifiques que la plupart de ses lecteurs sont passés à d'autres informations avant d'arriver à celle du jour. Quant aux autres journaux c'est, sauf erreur, le silence mais qui ne doit pourtant pas porter à des conclusions hâtives.

Tout s'accélère

Car si l'équipe de M. Gorbatchev ne souhaite naturellement pas sonner le clairon de la mobilisation derrière Leningrad, on y est néanmoins très conscient que l'accélération du processus de démocratisation en Europe centrale aura obligatoirement ses répercussions en URSS et la touche en fait déjà. Dès maintenant, la ligne officielle sur le multipartisme est donc devenue celle que M. Guidaspov avait voulu faire adopter en septembre (pourquoi pas, mais le moment venu seulement) et loin surtout de juger négative l'expérience léningradoise, on veut maintenant l'étendre au plus grand nombre possible de régions.

C'est dans cet esprit que la relève a été brusquement précipitée, mardi, à Moscou (*le Monde* du 23 novembre) et l'intention est désormais d'entamer sans plus attendre les élections des délégués au congrès et le renouvellement annuel des cadres qui n'auraient dû – avait-il été décidé, il y a deux mois seulement – n'avoir lieu qu'après les élections locales.

Tout « s'accélère » (le mot redevient très employé), car il ne faut pas, explique un haut responsable gorbatchévien, que « *le rythme d'éveil de la société civile devienne plus rapide que celui des changements au sein du parti* ». « *Nous devons nous rendre compte*, déclare, comme en écho, jeudi matin, *M. Guidaspov à la Russie soviétique, que le parti qui a donné une impulsion puissante au changement (...) est lui-même resté sur la ligne de départ* ».

Cela signifie-t-il que M. Gorbatchev serait, le cas échéant, disposé à accepter, en octobre prochain, ou plus tôt, le multipartisme ? « *Je pense*, répond, le même haut responsable, *que le parti peut éluder cette question en laissant à la société la liberté d'évoluer au rythme des possibilités.* » « *La philosophie de la perestroïka*, ajoute-t-il, *est de ne pas imposer le monopartisme administrativement. Le congrès* (d'octobre) *constituera pour le parti une tentative de rester le parti de ce pays. C'est un objectif ambitieux mais capable de le mobiliser, et tous ceux que cela énerve d'entendre parler de multipartisme.* » « *A eux*, conclut-il, *de prouver que ce parti unique peut créer un consensus national autour de lui.* »

BERNARD GUETTA

□ **Limogeage du chef du parti à Leningrad.** – Le chef du Parti communiste soviétique pour la ville de Leningrad, M. Anatoli Gerassimov, a *été limogé mardi 21 novembre* et immédiatement remplacé par *M. Boris Guidaspov*, déjà élu secrétaire général du PC pour la région de Leningrad en juin, et qui conserve ce poste. – *(Reuter.)*

Le Forum civique s'adresse à MM. Bush et Gorbatchev

Le Forum civique a adressé au président George Bush et au président du Soviet suprême de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev la lettre suivante :

« Chers Messieurs », un Forum civique a été fondé à Prague le 19 novembre 1989. Il est en mesure d'agir et de parler au nom de l'opinion publique : le Forum civique s'est acquis le soutien du peuple lors de la manifestation du 21 novembre sur la place Venceslas, qui a réuni des centaines de milliers de personnes, et il peut ainsi vous lancer cet appel au nom du peuple.

» Le gouvernement soviétique a proclamé le principe de non-ingérence dans les mouvements de démocratisation en cours en Europe de l'Est. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que dans le cas de la Tchécoslovaquie, cette politique signifie, en fait, le soutien à une direction qui fut mise en place par une intervention militaire en 1968 et qui s'est complètement discréditée au cours de ces vingt dernières années. L'une des exigences des manifestations de masse est précisément le départ de ces politiciens.

» Chers Messieurs, nous estimons que l'intervention de 1968 dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie doit être condamnée et rejetée comme un acte contraire au droit international. Le silence sur août 1968 constitue aujourd'hui la vraie ingérence dans les affaires intérieures de notre pays. Nous vous demandons de mettre ce sujet à l'ordre du jour de votre rencontre. C'est important non seulement pour la Tchécoslovaquie, mais pour l'Europe entière. »

« Pour le Forum civique,
VACLAV HAVEL. »

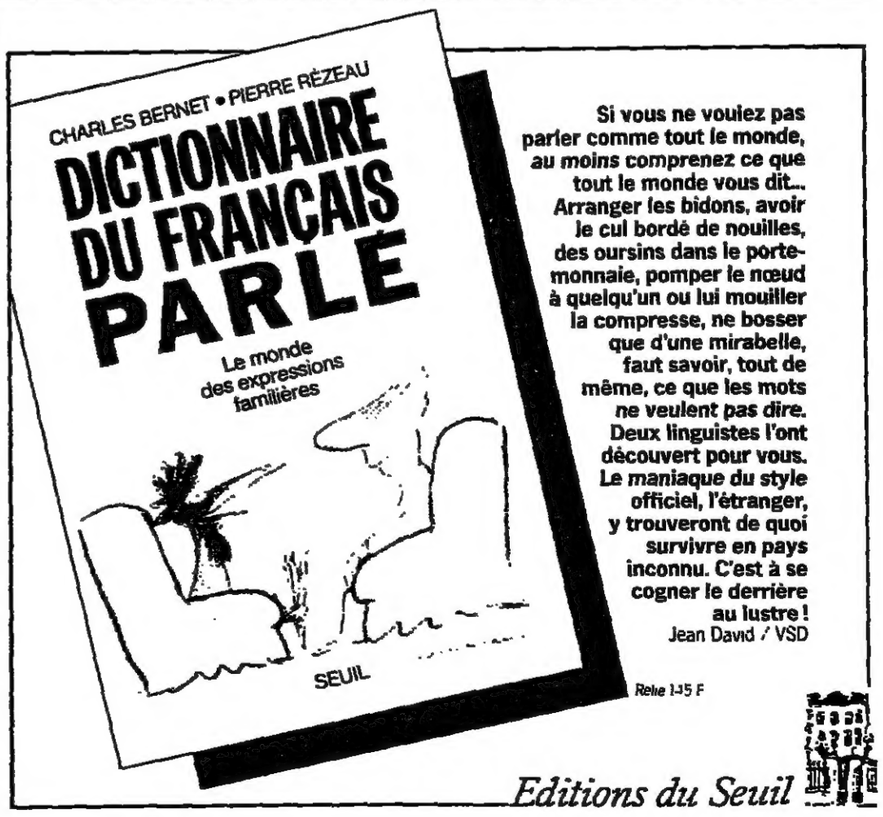

هكذا من الاصل

EUROPE

ROUMANIE : le congrès du PC

M. Ceausescu : il faut annuler les accords conclus avec l'Allemagne hitlérienne

Le fils de M. Nicolae Ceausescu, Nicu Ceausescu, trente-sept ans et membre du bureau politique, a loué mercredi 22 novembre devant le XIVe congrès du PC roumain les dirigeants *« de fer »* qui ont résisté au processus de réforme dans le bloc socialiste et a demandé aux délégués de réélire *« le brillant génie de la nation »*.

Tous les orateurs qui se sont succédé à la tribune pendant cette troisième journée du congrès ont dénoncé, avec une unanimité sans faille, *« les théories anti-communistes qui mettent en péril la légitimité »* du socialisme.

Les observateurs relèvent par ailleurs que, dans son discours fleuve de lundi, M. Ceausescu a remis en cause, pour la première fois publiquement, la question de la Bessarabie soviétique, annexée en 1940 par Staline. *« Tous les accords conclus avec l'Allemagne hitlérienne doivent être condamnés et annulés sans équivoque,* a déclaré le numéro un roumain. *Il faut liquider les conséquences de ces accords et diktats. »* Alliée d'Hitler pendant la guerre, la Roumanie avait réoccupé la Bessarabie de 1941 à 1944, mais son annexion définitive par l'URSS, dans la République soviétique de Moldavie, fut reconnue par Bucarest dans le traité de Paris de 1947. — *(UPI, AP, AFP.)*

□ **Grève de la faim à Paris pour la libération du dissident Dan Petrescu.** — Pour protester contre la détention de l'écrivain et poète roumain Dan Petrescu, M. Ara Sismanian, réfugié politique roumain en France, observe une grève de la faim depuis le 7 novembre dernier.

Avec plusieurs intellectuels, dont Doïna Cornea, Dan Petrescu avait signé une lettre ouverte contre la réélection de M. Ceausescu. Il perdit son emploi et, le 2 octobre, entreprit une grève de la faim pour obtenir sa réintégration et l'autorisation d'aller faire soigner en Occident une tumeur bénigne. Il a été arrêté dans la nuit du 30 au 31 octobre, et l'on est depuis sans nouvelles de lui.

BULGARIE

Treize résidences de M. Jivkov rendues à la nation

La nouvelle direction bulgare a annoncé, mercredi 22 novembre, qu'un plénum spécial du comité central du Parti communiste se tiendrait le 11 décembre prochain. Elle a, d'autre part, pris une série de mesures visant à supprimer les vestiges du règne personnel de M. Todor Jivkov, démis de ses fonctions le 10 novembre après trente-cinq ans de pouvoir.

Selon l'agence officielle BTA, treize résidences — en général de véritables palais — de l'ancien leader bulgare, dont une dans son village natal de Pravets, ont été attribuées à des œuvres sociales, organisations étudiantes et touristiques. Six réserves de chasse utilisées par les amis de M. Jivkov seront, d'autre part, remises au ministère de l'agriculture et à des organismes du tourisme bulgare.

Une commission spéciale de onze membres, présidée par M. Andrei Loukanov, bras droit du nouveau numéro un, M. Petar Mladenov, a été créée par le Politburo pour enquêter sur la corruption. Le procureur général de Bulgarie et le président de la Cour suprême font partie de cette commission.

Par ailleurs, le gouvernement a nommé pour la première fois un porte-parole : il s'agit de M. Philippe Bokov, quarante et un ans. Le nouveau porte-parole bulgare a fait des études à l'Institut des relations internationales de Moscou, puis travaillé au comité central et au ministère des affaires étrangères. — *(AFP, AP.)*

Devant le Parlement de Strasbourg

M. Kohl et M. Mitterrand ont insisté sur la nécessité de l'intégration européenne

M. Mitterrand a présenté, mercredi 22 novembre, au Parlement européen, les conclusions du « dîner des Douze ». M. Kohl a réaffirmé son engagement en faveur de l'union politique de l'Europe, tout en évoquant la réunification de l'Allemagne. L'Assemblée devait adopter, jeudi 23 novembre, une résolution selon laquelle *« la population de la RDA peut faire valoir son droit à l'autodétermination et choisir de faire partie d'une Europe unifiée dans une Europe unie ».*

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« L'Europe est plus que la Communauté européenne. Font partie de l'Europe non seulement Londres, Rome, La Haye et Dublin, mais aussi Varsovie et Budapest, Prague et Sofia, et bien sûr Berlin et Dresde. » Par cette phrase, M. Kohl a voulu illustrer la solidarité de l'Europe communautaire avec les peuples de l'Est qui aspirent à la liberté et à la démocratie. Le discours du président de la République est allé dans le même sens et tous deux ont appelé les Occidentaux à aider la Pologne et la Hongrie. Le chancelier ouest-allemand a regretté que les autres pays de la CEE n'aient pas consenti autant d'efforts que la RFA (2 milliards de deutschemarks depuis l'automne 1987 à Budapest).

S'agissant de la RDA, la position de M. Kohl n'a pas évolué : *« Les intentions déclarées doivent maintenant être concrétisées et les réformes devenir irréversibles. » « Aussi longtemps qu'un changement majeur de l'organisation étatique, économique et sociale n'interviendra pas,* a-t-il poursuivi, *le gouvernement fédéral ne pourra pas donner une dimension tout à fait nouvelle à son aide et à sa coopération. »*

M. Mitterrand, président en exercice de la Communauté, s'est exprimé longuement, à titre personnel, sur la création d'une banque pour le développement et la modernisation de l'Europe de l'Est. Cet établissement devrait bénéficier d'une *« large participation »* à son capital des pays occidentaux, notamment de ceux ayant répondu à l'appel du sommet de l'Arche. Intervenant dans le débat qui a suivi, M. Valéry Giscard d'Estaing a critiqué ce projet : *« Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle institution internationale, car nous disposons déjà de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissements ». « Ce qu'il faut,* a précisé le président des Libéraux européens, *c'est créer des banques adaptées au cas de chacun des pays de l'Est, dont le capital soit partagé par moitié entre la Communauté et l'Etat bénéficiaire, qui soient proches du terrain et des besoins des entreprises, et donc installées sur place. »*

« Dans une Europe libre et unie »

Le chancelier fédéral a préféré, quant à lui, s'attarder sur le sort des Allemands de l'Est. Avec la solennité qui convient, M. Kohl a déclaré : *« Ils n'ont pas besoin de leçon de quelque côté que ce soit ; ils sont les mieux placés pour savoir ce qu'ils veulent. Cela est vrai aussi pour ce qui est de l'unité allemande, pour ce qui est de la réunification. »* Pour marquer sans doute qu'il n'y avait rien d'inconvenant dans ses propos, le chancelier a rappelé la formule de Konrad Adenauer : *« Une Allemagne libre et unie dans une Europe libre et unie. »*

M. Kohl n'a en tout cas pas choqué les groupes socialiste et chrétien-démocrate, qui détiennent la majorité à l'Assemblée et dont la résolution comporte un libellé comparable. M. Jean-Pierre Cot (PS), a proposé que l'Agence européenne pour l'environnement soit qualifiée de *« paneuropéenne »*, et installée à Berlin-Est.

Profitant du lyrisme ambiant, le Républicain allemand Franz Schönhuber, membre du groupe des Droites européennes (présidé par M. Jean-Marie Le Pen) ne s'est pas gêné pour y aller de son couplet réunificateur : *« Il n'y a qu'une seule et unique Allemagne, et ce n'est pas à la CEE de décider quand elle se réunifiera. »*

A la fin de son allocution M. Mitterrand est revenu aux dures réalités de la construction communautaire. Le chef de l'Etat a expliqué que la solidarité avec l'Europe de l'Est serait vaine si les Douze n'étaient pas en mesure de se doter au prochain conseil européen *« des instruments d'une politique économique et monétaire, des instruments d'une politique sociale »*. Visiblement décidé à clarifier la situation, il a affirmé : *« Voilà les questions que je poserai [au sommet de Strasbourg], chacun devra y répondre. »* Interrogé au cours d'une conférence de presse sur la fixation d'une date pour la convocation de la conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire (UEM), M. Kohl a rappelé qu'il n'avait pas encore répondu sur la date du deuxième semestre 1990 proposée par la France et qu'il voulait attendre la fin des discussions en cours. Le chancelier a eu toutefois des paroles d'une tonalité positive : *« Ce que je vise est l'achèvement du marché unique. Il serait opportun de profiter de l'échéance 1993 pour présenter un nouveau traité à la ratification des Parlements nationaux.*

MARCEL SCOTTO

24 HEURES DU MANS : 1er MERCEDES-MICHELIN

SUZUKA : 1er MERCEDES-MICHELIN

DIJON : 2e MERCEDES-MICHELIN

JARAMA : 1er MERCEDES-MICHELIN

BRANDS HATCH : 1er MERCEDES-MICHELIN

NURBURGRING : 1er MERCEDES-MICHELIN

DONINGTON : 1er MERCEDES-MICHELIN

SPA : 1er MERCEDES-MICHELIN

MEXICO : 1er MERCEDES-MICHELIN

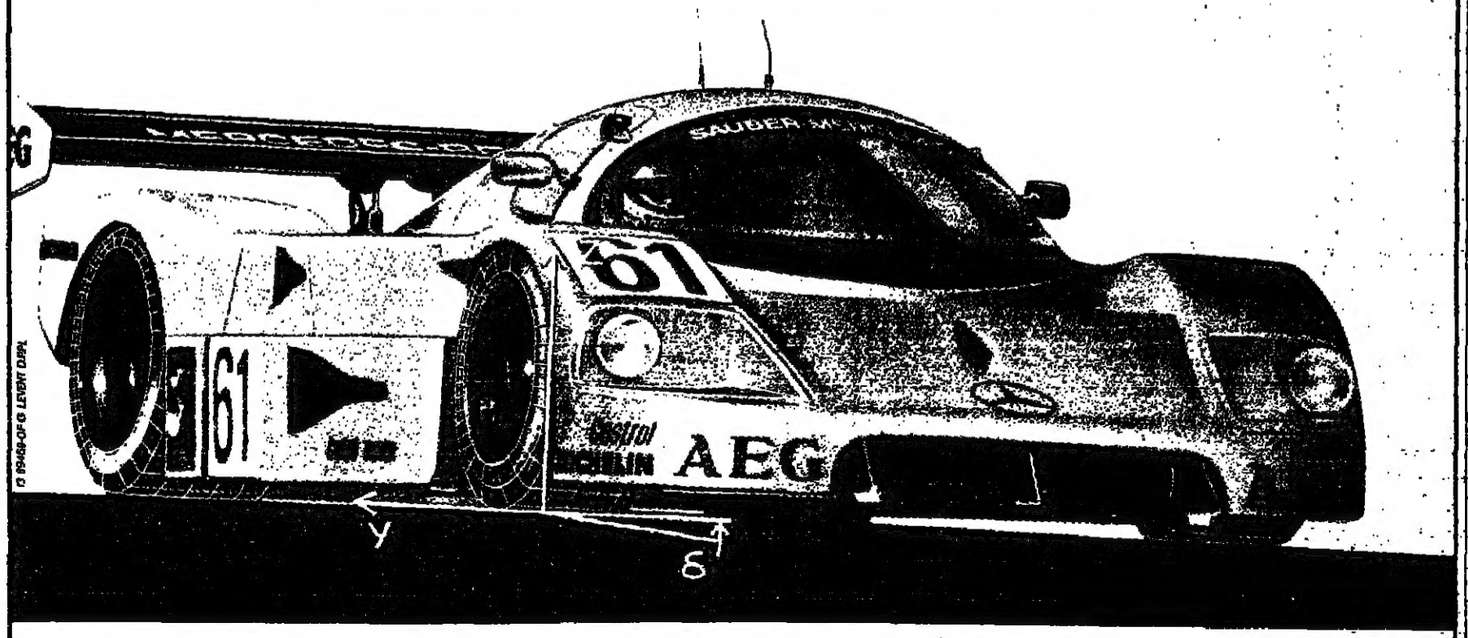

Victoire aux 24 heures du Mans, 7 victoires sur 8 courses et le titre de Champion du Monde des Sports Prototypes pour Mercedes.
Bravo aux pilotes, aux ingénieurs et à toute l'équipe Mercedes.

MICHELIN

EUROPE

Dans un entretien à « Paris-Match »

Le président de la République affirme que l'Europe va traverser « une période de grande tension »

Dans l'entretien qui ouvre le numéro spécial que *Paris-Match* consacre cette semaine aux années 80, M. François Mitterrand estime que c'est *« la transformation de l'Europe, l'Europe communautaire qui se fait, l'Europe communiste qui se défait »* qui constitue l'élément dominant de cette période. *« A l'Est*, précise-t-il, *le changement n'a été possible que parce qu'il y a eu Mikhail Gorbatchev assez lucide et courageux pour tirer la leçon de l'échec catégorique du système dont il a hérité. »* M. Mitterrand formule également l'espoir que M. Gorbatchev *« surmontera »* les obstacles qu'il rencontre et que *« l'Occident l'y aidera »*.

M. Mitterrand explique que M. Gorbatchev, à qui il reconnaît *« une réelle intuition »*, veut *« éliminer les risques de guerre chaude ou froide et se consacrer à ce qui est pour lui l'essentiel : la restauration économique de son pays et sa modernisation, ce qui suppose son ouverture au monde extérieur »*. *« Cette priorité est contrariée*, souligne-t-il, *par le réveil brutal des nationalités à l'intérieur de l'Union soviétique et par la lourdeur de la machine qu'il dirige, la raideur de ses mécanismes. »*

Reconnaissant que la question de savoir si M. Gorbatchev peut réussir *« vaut d'être posée »*, il déclare chercher, *« sans fermer les yeux ni baisser la garde, à accroître ses chances de réussite »*.

Après avoir qualifié de *« prodigieux »* ce qui se passe en RDA, le président de la République observe que le processus de réunification *« sera plus lent que certains l'imaginent »* et que *« la volonté du peuple ne peut se passer de l'accord des Etats, des Etats allemands comme des Etats garants du statut allemand »*. Sans écarter l'hypothèse d'une accélération due à la pression populaire, il explique que *« certaines données restent incontournables »* et que *« la question des frontières issues de la dernière guerre reste entière et ne se réglera pas dans un moment d'émotion »*.

A propos de la Communauté, il déclare : *« J'attends que les pays européens occidentaux prennent davantage conscience de l'urgence qu'il y a pour eux à parachever leur entreprise communautaire. « Allez plus vite », voilà ce que je leur demande, sinon ils seront entraînés dans le maelström. Cela, au demeurant, ne constituera qu'une étape car le véritable rendez-vous est celui qui verra l'Europe se reconnaître dans l'Europe et, d'où qu'ils soient, du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, les Européens se redécouvrir. « Pour l'instant, nous vivons cette contradiction qui veut que les alliances restent ce qu'elles étaient, les puissances dominantes aussi, même si les commandes répondent de moins en moins, tandis que, arbitrairement coupée en deux (...) l'Europe tout entière s'est mise en mouvement. Maintenant les centres de pouvoir vont se multiplier. Chacun voudra obéir à sa loi. Nous allons traverser une période de grande tension. Je ne vois dans notre paysage immédiat qu'une rampe à portée de la main : l'Europe communautaire. »*

(Lire page 10 les autres déclarations de M. Mitterrand sur l'immigration en France, la politique des revenus et la situation de l'opposition.)

M. Mitterrand rencontrera M. Gorbatchev le 6 décembre à Kiev

C'est le 6 décembre, à Kiev, trois jours après le sommet américano-soviétique de Malte, que M. François Mitterrand s'entretiendra avec le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

Cette rencontre se déroulera en dehors du calendrier habituel des sommets franco-soviétiques. M. Gorbatchev s'était rendu en juillet à Paris et M. Mitterrand est toujours attendu au premier semestre de 1990 à Moscou.

Voulant rassurer ses alliés avant le sommet de Malte

M. Bush : « Même si les forces sont nettement réduites, nous resterons en Europe »

Assurer M. Gorbatchev que les Etats-Unis n'ont aucune intention de *« tirer avantage »* des changements en Europe de l'Est, et obtenir en échange l'assurance que ces changements pourront se poursuivre sans obstruction soviétique et accessoirement que Moscou cessera d'alimenter les foyers de troubles en Amérique centrale : à dix jours de son départ pour Malte, le président Bush a expliqué, mercredi 22 novembre, aux Américains dans quel esprit il abordait ce premier sommet de sa présidence.

WASHINGTON
de notre correspondant

En cette veille de Thanksgiving day – qui perpétue la tradition des premiers pèlerins venus d'Europe sur le continent américain et qui rendaient grâce à Dieu, – M. Bush a tenu à respecter l'atmosphère familiale de cette fête très chère aux Américains. Ce fut donc un petit discours au coin du feu, prononcé non à la Maison Blanche mais depuis la résidence de Camp David, et où il a exalté ces *« nouveaux pèlerins en route pour la liberté »* que sont les peuples d'Europe de l'Est. Un discours tout empli d'excellentes intentions, mais aussi un plaidoyer *pro domo* par lequel M. Bush s'est une fois de plus attaché à répondre aux critiques de ceux qui le trouvent trop pusillanime : *« Le moment où l'Histoire change n'est pas le moment d'agir avec imprudence. »*

Comme il le fait à chaque occasion depuis l'annonce de la rencontre de Malte, M. Bush a beaucoup insisté sur ce que ce sommet ne serait pas : *« Nous n'allons pas nous rencontrer pour déterminer le sort de l'Europe »*, et il ne sera pas non plus question de *« négocier en détail sur le contrôle des armements »*. Ce sera en revanche le moment *« d'explorer »*. M. Bush ne précise pas vraiment ce qu'il souhaite explorer (quelques semaines plus tôt, il avait parlé, plus modestement encore, de *« faire connaissance »* avec M. Gorbatchev), mais se contente de proposer un échange de bons procédés : *« Nous allons demander à M. Gorbatchev l'assurance que le processus de réforme va se poursuivre en Europe de l'Est »*, et *« nous lui donnerons notre assurance que l'Amérique ne salue pas ces réformes en adversaire qui chercherait à en tirer avantage mais en peuple qui souhaite apporter son aide »*.

Des assurances, M. Bush en apporte aussi aux Européens de l'Ouest quant à la fidélité des Etats-Unis à leurs engagements. *« Même si les forces sont nettement réduites des deux côtés, nous resterons en Europe tant que nos amis le voudront et auront besoin de nous. »* *« Le rôle de l'Amérique peut changer dans sa forme*, ajoute cependant M. Bush, *mais pas dans ses fondements. »* Le président américain confirme par la même occasion qu'il se rendra à Bruxelles pour rencontrer ses partenaires de l'OTAN, au lendemain du sommet de Malte.

Mais, en dépit de toutes ces assurances, M. Bush prend soin de dissiper l'impression qu'il ne fait que suivre les événements depuis les gradins. Il évoque ses discours passés, son voyage en Europe de l'Est, l'aide américaine à la Pologne et à la Hongrie, bref il s'inscrit dans l'action, et s'essaye au lyrisme : *« Ce n'est pas la fin du livre de l'histoire*, affirme-t-il à propos du bourgeonnement de la démocratie en Europe de l'Est, *mais la fin joyeuse de l'un de ses chapitres les plus tristes »*.

Il en profite pour dire, avec plus d'enthousiasme que jamais jusque-là, tout le bien qu'il pense de l'homme qu'il va rencontrer à Malte.

M. Bush a malgré tout autre chose à dire, ou plutôt à demander, au numéro un soviétique. Car, si la démocratie progresse *« dans les Amériques »* comme elle le fait en Europe, il faut parler des exceptions que sont Panama, Cuba et le Nicaragua, et tout particulièrement ces deux derniers pays, dont les régimes ne se maintiennent face à leurs peuples que grâce *« à l'aide massive de leurs alliés communistes »*. M. Bush va donc demander à M. Gorbatchev d'aider les Etats-Unis à apporter la démocratie à l'Amérique centrale.

Dans son discours de Camp David, M. Bush n'a pas soufflé mot du Salvador, mais il avait longuement évoqué le sujet au cours de la matinée dans un impromptu avec la presse, à l'occasion d'un déplacement en avion. Avec une insistance bien maladroite, le président a fait valoir combien dans le cas du Salvador sa réaction avait été rapide, puisqu'il avait, dès que fut connue la présence d'Américains dans l'hôtel partiellement contrôlé par les rebelles, dépêché sur place des unités spéciales de l'armée. Mais, comme emporté par son désir d'effacer l'impression de passivité ou au moins d'hésitation laissée par son attitude lors de la récente tentative de putsch contre le général Noriega, M. Bush s'est aventuré un peu loin en affirmant que ces unités avaient, en collaboration avec des troupes salvadoriennes, *« libéré »* l'hôtel des mains des *« terroristes »*, et en exaltant en termes presque épiques cette brillante opération.

La réalité ayant de toute évidence été nettement moins glorieuse, de hauts responsables de l'administration ont dû apporter au plus vite les *« éclaircissements »* nécessaires à la bonne compréhension des propos présidentiels. Mais la précipitation manifestée par M. Bush dans ses commentaires sur l'incident du Salvador comporte au moins un enseignement : ce président est beaucoup plus sensible aux critiques qu'il ne veut bien le dire, et son attitude future, que ce soit à propos de l'Amérique centrale ou de l'évolution de l'Europe, pourrait en être affectée.

JAN KRAUZE

Mme Thatcher va rencontrer le président des Etats-Unis

Entre Londres et Washington des relations moins idylliques qu'autrefois

La « relation spéciale » entre Londres et Washington n'est plus ce qu'elle était, et la visite que Mme Thatcher s'apprête à rendre vendredi 24 novembre à Camp David à M. George Bush n'aura sans doute plus rien à voir avec celle qu'elle avait faite, il y a un peu plus d'un an, au président Reagan, alors sur le départ.

Si le premier ministre britannique s'en tient à des positions apparemment immuables, la politique de l'administration américaine à l'égard de l'Europe a changé, sa politique de sécurité est en train d'évoluer. Les déclarations faites ces jours derniers par le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, ont été froidement accueillies à Londres. Les Américains étudient actuellement les moyens de réduire leurs dépenses militaires et leur présence en Europe pourrait être affectée au-delà des objectifs annoncés en juin dernier par le président Bush dans le cadre des négociations sur le désarmement conventionnel. Même si le président américain, dans son discours de mercredi, a pris soin de préciser qu'aucune mesure ne serait prise sans l'accord des alliés, Mme Thatcher doit sentir que la tendance générale en Europe ne va pas dans son sens : celui du maintien d'une défense forte et de la modernisation des équipements militaires.

Mme Thatcher suit de trois jours M. Genscher aux Etats-Unis. Elle n'aura pas manqué de remarquer que les relations entre Bonn et Washington, fort mauvaises il y a moins d'un an, se sont spectaculairement réchauffées et que la France est aussi un partenaire qui compte pour le président américain.

Il est clair que le président Bush voit d'un œil favorable le processus d'intégration communautaire.

C. T.

Inquiétudes

Suite de la première page

M. Mitterrand paraît d'autre part persuadé que M. Gorbatchev serait renversé par un coup de force militaire s'il cédait sur ce point. Il l'a laissé entendre à ses interlocuteurs du *Wall Street Journal*, et il a affirmé à Stéphane Denis que M. Gorbatchev lui avait dit : *« Le jour même de l'annonce d'une réunification allemande, un communiqué en deux lignes annoncera qu'un maréchal siège dans mon fauteuil. »*

Ce nouveau pouvoir, ajoute M. Mitterrand, pourrait même ne pas être communiste mais il serait toujours *« un grand danger »*. C'est pourquoi le président de la République est opposé à tout *deal* américano-soviétique concernant la neutralisation de l'Allemagne moyennant un retrait des troupes soviétiques et américaines. *« Nous ne pouvons pas oublier que le pouvoir militaire soviétique est encore très considérable »*, estime-t-il.

Des effets en chaîne

Une réunification, craint-il d'autre part, entraînerait des effets en chaîne et exacerberait les vieilles querelles du passé qui se réveillent déjà dans toute l'Europe, entre Polonais et Allemands, entre Roumains et Hongrois, entre Serbes et Croates.

Seul donc, un solide pôle européen a quelques chances par son pouvoir d'attraction de transcender ces vieux démons. Telle est la *« grande mission »* de la Communauté européenne. Tel est aussi son intérêt car, en gagnant à l'Est, elle pourra ainsi devenir une incontestable puissance mondiale. Voici Mme Thatcher placée en face de ses responsabilités. M. Mitterrand n'avait rien d'autre à l'esprit, mercredi, lorsqu'il a lancé, devant les parlementaires de Strasbourg : *« Rien ne se fera si nous ne sommes pas capables dans quelques jours à Strasbourg de faire aboutir des projets de fond qui permettront à notre Europe de se doter des instruments d'une politique économique et monétaire, d'une politique sociale, d'une politique de l'environnement, de parachever le marché intérieur selon le rythme et les démarches déjà décidés. »*

Architecte d'une nouvelle Europe

M. Mitterrand noircit-il le tableau pour mieux faire valoir son point de vue sur la construction européenne et apparaître, au soir de six mois de présidence européenne, non seulement comme celui qui aurait su jadis convaincre M. Reagan de changer de politique à l'égard de l'Union soviétique, mais comme l'architecte d'une nouvelle Europe encore dans les brumes, et l'*alter ego* de MM. Bush et Gorbatchev, avec lesquels il va s'entretenir en décembre ? Sans mettre en cause la pertinence de certaines de ses analyses sur le monde communiste – beaucoup plus *« pointues »* que par le passé, – disons que son scénario optimiste suppose au moins la complicité passive de la population allemande (de l'Ouest mais surtout de l'Est), qui est priée d'entendre et de comprendre pour longtemps encore que *« la réunification n'est pas d'actualité »*, et le succès d'une entreprise de redressement d'économies pour la plupart en état de délabrement total. Il y faudra d'autant plus d'argent et de temps que les esprits ont été atteints et que, pour l'URSS par exemple, c'est une nouvelle génération qu'il va falloir former.

Pour ce qui est du scénario pessimiste, sans épiloguer sur les thèses « bonapartistes » du président qui divisent depuis longtemps les kremlinologues, on peut se demander si les plus grands dangers qui menacent M. Gorbatchev ne sont pas davantage en URSS qu'à Berlin. Et cet homme, que M. Mitterrand nous décrit comme *« lucide »*, *« courageux »*, animé d'*« une formidable conviction »*, d'*« une réelle intuition »*, mais qui est aussi un extraordinaire politicien habile à camoufler toute situation d'infériorité en initiative spectaculaire, ne sera-t-il pas, le moment venu, capable, pour ce qui est de son pays au moins, de changer de visage et de mettre lui-même entre parenthèses le libéralisme qu'il affiche aujourd'hui ?

JACQUES AMALRIC

Air Afrique, c'est 28 villes desservies, 521 liaisons régulières, 750 000 passagers et plein de petites attentions à leur égard.

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ LU CE TITRE, VOUS SAVEZ TOUT OU PRESQUE SUR AIR AFRIQUE. IL SUFFIT PEUT-ÊTRE D'AJOUTER QUE NOUS ALLONS SUR 4 CONTINENTS, QUE NOUS VEILLONS À AMÉLIORER SANS CESSE LE SERVICE À BORD DE NOS AVIONS, QUE NOUS OFFRONS DES SIÈGES PARTICULIÈREMENT CONFORTABLES, UN CLUB ASSISTANCE ENFANTS, DES FRÉQUENCES DE VOLS QUI PERMETTENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE COMBINAISONS ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE, DES... ET DES... ET NOUS POURRIONS EN PARLER ENCORE LONGTEMPS ; MAIS L'ESSENTIEL EST QUE, MÊME SI NOUS SOMMES LA PREMIÈRE COMPAGNIE DU CONTINENT NOIR AFRICAIN, CELA NE NOUS DISPENSE PAS D'EN FAIRE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS.

AIR AFRIQUE

NOUS EN FAISONS CHAQUE JOUR UN PEU PLUS

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Les réactions dans le monde après l'assassinat

L'assassinat du président Moawad a suscité dans le monde une vague d'indignation. Les premières réactions enregistrées après l'attentat sont unanimes à le condamner.

Les Etats-Unis ont fermement condamné l'assassinat, qui constitue un coup dur pour eux, car ils avaient tout fait pour favoriser la restauration d'un pouvoir central au Liban. C'est *« un acte de terrorisme scandaleux »*, a déclaré le président Bush, qui a ajouté que Washington ne laisserait pas *« cet assassinat mettre fin aux efforts pour ramener la paix dans cette partie du monde »*. Il a proposé l'aide des Etats-Unis pour traduire en justice les responsables, sans cependant préciser ce que pourrait être cette aide.

L'ambassadeur d'URSS à Damas, M. Alexandre Zotov, a estimé, dans un entretien avec la presse, que l'attentat, qu'il a qualifié d' *« acte terroriste »*, représentait *« un danger pour le processus de paix au Liban »*. Le président du Parlement européen, M. Enrique Baron a exprimé *« l'indignation la plus profonde »* de l'assemblée et a ajouté que la CEE a *« l'impératif devoir de manifester sa solidarité »* à l'égard du Liban.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'est déclaré *« profondément choqué et attristé »* et a condamné *« ce meurtre brutal qui a été commis par ceux qui cherchent à détruire les perspectives d'un Liban unifié »*. Le Conseil de sécurité, après avoir condamné ce *« lâche assassinat »*, a réaffirmé son appui aux efforts du comité tripartite de la Ligue arabe et à l'accord de Taëf. L'Assemblée générale de l'ONU, pour sa part, a observé une minute de silence.

Les réactions du monde arabe sont unanimes et violentes. La Syrie a été le premier pays au Proche-Orient à réagir, en accusant implicitement le général Aoun, qui n'avait pas accepté l'élection du président Moawad, d'en être responsable. *« Ce crime odieux contre le Liban et la légalité libanaise intervient après une série de menaces proférées par Michel Aoun, qui s'est rebellé contre la légalité »*, écrit l'agence officielle SANA. L'Algérie, qui est membre du comité tripartite arabe artisan d'un projet de solution de la crise du Liban, a dit que ce crime *« ne profite pas au peuple libanais »* et qu'il fallait élire rapidement un nouveau président.

A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a appelé le peuple libanais *« à rester uni et à contenir sa passion »*. L'Arabie

Un coup d'arrêt brutal à la restauration des institutions

Dix-sept jours après son élection, le président René Moawad a été assassiné. Il a été victime d'un attentat à l'explosif au passage de son convoi, mercredi 22 novembre, à 13 h 50, dans une rue de Beyrouth-Ouest (secteur musulman) où il avait dû s'établir faute d'avoir pu gagner le palais présidentiel de Baabda, à Beyrouth-Est (secteur chrétien), le général Aoun refusant de reconnaître son élection *(nos dernières éditions du 23 novembre)*. Dix-sept autres personnes ont été tuées dans l'attentat, dont cinq soldats des services de sécurité syriens qui participaient à son escorte. Quinze autres personnes ont été blessées.

BEYROUTH
de notre correspondant

Le président Moawad venait de participer aux cérémonies de l'indépendance, dont c'était le quarante-sixième anniversaire. Il les avait voulues sans faste ni défilé militaire, dans un esprit d'apaisement, pour ne pas accentuer les clivages et la division de l'armée. Il avait donc quitté le Sérail, au quartier des Arts et Métiers, bâtiment ottoman de la fin du siècle dernier reconverti en siège de la présidence du conseil, qu'il utilisait pour ses *audiences officielles* depuis son installation à Beyrouth-Ouest. Son convoi avait à peine parcouru 300 mètres sur le boulevard dit « de la Télévision », en direction de l'immeuble sis à Ramlet-el-Baïda, distant d'à peine 1 kilomètre, mis à sa disposition par l'homme d'affaires saoudien Rafic Hariri, qu'une *déflagration* extrêmement violente se produisait à son passage à partir d'une petite boutique désaffectée située sur le côté de la rue.

Quatre voitures du convoi, dont la sienne, bien que blindée, ont été détruites. Le président Moawad a été tué sur le coup, et son corps, déchiqueté par l'explosion, n'a pu être identifié que bien difficilement. Mais au début, comme souvent en pareilles circonstances, on a commencé par dire que le président était sauf. Puis les nouvelles sont devenues contradictoires, et c'est deux heures après l'attentat qu'une radio basée à l'Ouest s'est mise à émettre de la musique *classique. Quelques minutes plus* tard, la mort du président était annoncée. Cinq de ses compagnons les plus fidèles sont morts avec lui.

Même dans le « réduit » chrétien où la population était mobilisée sinon contre le président Moawad du moins autour du général Aoun, qui contestait son autorité, l'attentat a provoqué la consternation. De part et d'autre de la ligne de démarcation coupant Beyrouth en deux, un même sentiment d'angoisse étreint la population, qui se rejoint dans une interprétation similaire de l'événement : *« C'est un grand pas dans le processus de partition du Liban, peut-être irréversible cette fois. »*

Car la conséquence de ce coup d'arrêt brutal à la restauration des institutions étatiques libanaises n'est-elle pas qu'il ne peut plus y avoir de président de la République ? Du moins de président maronite chrétien de tout le Liban ? Le risque est effectivement grand. Quel parlement, quels députés oseront, en effet, élire un autre président, alors que les ennemis de l'élection présidentielle ont frappé si fort et si vite ? Et qui osera se faire élire président, alors que l'élu ne pourra pas s'installer à Beyrouth-Est, ni désormais à Beyrouth-Ouest ?

Deux oppositions

Certes, après l'assassinat de Béchir Gemayel — le 21e jour suivant son élection à la présidence, avant même son entrée en fonctions — en 1982, il s'était tout de suite trouvé son frère — et d'autres candidats — pour briguer sa succession. Les circonstances sont autrement plus précaires aujourd'hui et, bien que le consensus arabe et international qui avait débouché sur l'élection de René Moawad pour mettre fin à la vacance présidentielle devrait produire un autre président, personne, peut-être, ne lui succédera de sitôt.

A qui est imputable l'attentat ? Deux oppositions radicales à l'élection présidentielle et, au-delà, au pacte de Taëf, s'étaient manifestées : la plus voyante, celle du général Aoun, premier ministre en secteur chrétien ; mais tout aussi profonde, celle des intégristes chiites du Hezbollah. Les spécialistes de l'interprétation des événements du Liban estiment que c'est surtout du côté des intégristes qu'il faut regarder. La rumeur publique n'a pas hésité à le faire. En revanche, Damas, au travers de ses médias, a accusé le général Aoun. La Syrie, si souvent mise en cause dans des situations similaires, ne devrait, par contre, pas l'être cette fois, non pas tant que René Moawad fût *« son homme »* — il ne l'était pas tellement, — mais parce qu'à ce stade, elle trouvait son compte *dans la situation telle qu'elle* était en train d'évoluer, y compris, selon certains observateurs, dans son blocage dû à l'inflexibilité du général Aoun.

Celui-ci, tout en présentant ses condoléances à la famille et au village du disparu et en saisissant la cour de justice de l'affaire — ce qui, dans le Liban d'aujourd'hui, ne saurait être que de pure forme, — s'est abstenu, dans le communiqué de son conseil des ministres, d'attribuer à René Moawad le titre de président de la République, se contentant de le qualifier de *« grand notable du nord du Liban »*.

Quant au premier ministre en secteur musulman, M. Selim Hoss, qui a pris l'initiative d'annoncer à la nation le décès du président et de proclamer sa détermination à suivre sa politique de réunification et de paix, il redevient le rival direct du général Aoun.

Plusieurs heures après l'attentat, aucune revendication n'avait été émise. L'imbroglio et la dualité à la tête de l'Etat libanais sont aujourd'hui plus compliqués et plus explosifs qu'ils ne l'ont jamais été.

LUCIEN GEORGE

René Moawad, ou l'incarnation d'un fragile renouveau

BEYROUTH
de notre correspondant

« Politiquement et physiquement, je suis une cible idéale. Pour plus d'un. Si l'on veut empêcher le Liban de renaître de ses cendres. Bien sûr que rien n'est plus précaire que ma situation ici. Bien sûr que je le sais. Bien sûr qu'au faîte de cet immeuble, en pleine ville, aussi bien que dans les rues que je traverse pour me rendre au serail, dans la jungle de Beyrouth-Ouest, on peut m'abattre cent fois par jour. Mais il me faut passer par là pour reprendre — en fait pour prendre — le pouvoir, « mon » pouvoir. Et pour reconstituer le Liban. Je le ferai. Je ne serai pas indéfiniment un président réfugié. »

Le regard perdu au loin, la voix traînante mais la force tranquille, René Moawad réfléchissait tout haut, alors que nous discutions de la première interview qu'il nous accorderait *en tant que président de la* République. *« La force tranquille »* : il aimait ce slogan du président Mitterrand et aurait souhaité l'adopter. Trop connu. Il en a choisi un autre, difficilement traduisible, où s'allient souplesse et inflexibilité. En français, c'est antinomique, en arabe cela se marie. Mais cette *« souplesse inflexible »* exprime — exprimait — fort bien le personnage : réaliste dans toutes les négociations et tractations, recherchant dans les situations les plus bloquées la faille par où se faufiler vers une solution, mais bien plus intraitable qu'on ne l'aurait cru lorsque l'essentiel des intérêts de la nation — et des chrétiens du Liban — était en jeu.

Et quel blocage que celui auquel René Moawad a été confronté durant son éphémère présidence ! Son adversaire : un général pugnace que rien ni personne ne parvenait à ébranler, convaincu d'incarner la volonté *populaire de résistance à l'occupation* syrienne et israélienne. Ses interlocuteurs : les *« ultra-prudents »* musulmans modérés et les *« ultra-hésitants »* leaders du réduit chrétien. Ses ennemis : tous ceux qui refusent le nouvel arrangement inter-libanais, dit de Taëf, dont il était l'incarnation. Ses problèmes : potentiellement, *comme pour tout président libanais*, la présence des Syriens, même si ceux-ci étaient à ce stade des protecteurs et le montraient un peu trop. De l'autre, l'attitude des Israéliens, qui commençaient, dit-on, à sortir de leur réserve, à son détriment.

Inlassablement, il a remis sur le métier, durant ces quelques jours de demi-pouvoir qui lui ont été donnés, le cabinet d'entente nationale qu'il était censé constituer pour aller de l'avant. Avait-il réussi à ouvrir une brèche dans le mur des calculs des uns et des autres ? On ne le saura jamais, car ce n'est plus maintenant que le gouvernement d'union pourra être constitué.

Mais déjà, René Moawad se projetait au-delà des barrières, pourtant quasi-insurmontables, qui se dressaient entre lui et le pouvoir réel. La jeunesse, les problèmes de société et ceux des travailleurs sont vite devenus les leitmotives de ses réflexions. Il s'était rendu compte que sa présidence se jouerait autant sur cela que sur la mise en œuvre des nouveaux équilibres politiques au Liban, même si ces derniers — et il en était également conscient — étaient vitaux.

Le point d'orgue de sa présidence balbutiante fut la présentation, le 19 novembre, des lettres de créance de l'ambassadeur américain, dans le froid automnal des 1 500 mètres d'altitude d'Hehden, son village. C'était, avec quelques maladresses qui ne lui étaient certes pas imputables, le symbole de l'appui des grands de ce monde — Américains, Soviétiques, Français, Arabes — à sa personne et à sa fonction. C'était sa force face à l'indélogeable général. C'était dimanche dernier...

Quand, il y a dix-sept jours, René Moawad a gagné le pari de devenir chef de l'Etat, on pouvait dire qu'il lui restait à tenir celui, encore plus difficile, de réussir sa présidence, *« au service de son pays et non plus de sa carrière »*. Le temps ne lui en a assurément pas été donné. Son tragique destin lui fait, en tout cas, justice du grief d'être un homme susceptible de sacrifier la nation sur l'autel de ses intérêts personnels : si tel était le cas, il n'y aurait pas eu de raison de le supprimer.

« Le fils de Zghorta ne brader a jamais la souveraineté nationale », proclamait un calicot devant sa maison d'Ehden, là où il était le plus lui-même, dans ce haut lieu de la maronite et de la montagne libanaise.

L. G.

Défense de désespérer

Suite de la première page

Bechir Gemayel, en 1982, avait été assassiné vingt-deux jours après une élection quasi miraculeuse, et avant même d'avoir pris ses fonctions. Le règne de René Moawad aura été plus court encore, et il n'aura même pas pu mettre le pied, dérision suprême, dans le palais présidentiel de Baabda, où le général Aoun a toujours son PC.

Le chef d'Etat assassiné savait le risque qu'il courait. Détenir un tel poste, dans un tel climat, suppose une abnégation qui confine à l'héroïsme. Cette constatation devrait suffire à montrer l'injustice profonde des jugements qui faisaient, qui font encore, du président martyr un simple « collabo ». En réalité, avec l'appui de la Ligue arabe et de la grande majorité de la communauté internationale, Etats-Unis, URSS et France compris, il avait voulu croire que sa modération, sa connaissance des hommes et des dossiers, la fatigue des combats, lui permettraient de réaliser l'union nationale.

Jugeant, comme avant lui le président Sarkis et, à la fin de son mandat, Amine Gemayel, le consentement de Damas indispensable à toute solution de ce type, voyant dans l'accord de Taëf le seul moyen de persuader Hafez El Assad de desserrer son emprise sur le « pays du Cèdre », il avait ouvertement traité avec lui. Le patriarche maronite, principale autorité chrétienne du Liban, ne l'avait pas découragé.

Il faut croire qu'il n'était pas si loin de parvenir à ses fins, puisque, avec un sang-froid et une minutie qui glacent le sang, il a été tué.

Trop nombreux sont ceux à qui le crime pourrait profiter pour qu'on se hasarde à en désigner un plutôt qu'un autre, mais comment croire que des hommes se réclamant du Christ auraient pu perpétrer un acte aussi contraire à son enseignement. Il y a bien assez de fous, dans la région, qui vont jusqu'à se déclarer tels, pour qu'on n'ait que l'embarras du choix des autres hypothèses.

On écrivait dans ces colonnes, au lendemain du meurtre de Bechir Gemayel, *« Défense d'espérer »* (1) : des assassins là aussi anonymes ne venaient-ils pas de signifier aux Libanais que la paix leur était désormais interdite ? Il serait tentant de reprendre ce titre. Mais c'est le contraire qu'il faut dire aujourd'hui à ce peuple accablé de souffrances : il ne peut pas désespérer. C'est parce qu'il s'approchait du but que René *Moawad a été abattu.* Le devoir de tous ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur du Liban, font soutenu est de remettre sur le métier l'ouvrage cent fois repris et cent fois détruit.

Le climat international s'y prête. Le soutien donné par un grand nombre de maronites au général Aoun a impressionné les opinions, et montré qu'ils ne se laisseraient pas ramener à l'état de *dhimmis*, de simples protégés de la Syrie ou d'un Etat islamiste. Moscou, qui a d'autres chats à fouetter, modère ostensiblement le régime de Damas, lequel a fort besoin pour ses fins de mois des libéralités saoudiennes. Israël, que beaucoup de chrétiens libanais soupçonnent au demeurant d'avoir partie liée, par le truchement américain, avec Damas, devrait avoir intérêt à calmer le jeu dans la région. Rafsandjani n'est pas Khomeiny, et il lui faut donner la priorité à la reconstruction de son pays, épuisé par la guerre avec l'Irak. L'Algérie, le Maroc, l'Arabie saoudite, qui n'ont pas toujours été aussi amies, ont réussi, à Taëf, à mettre au point un accord que ce qui reste du Parlement libanais a jugé et juge encore acceptable.

L'Histoire a plus d'une fois montré — on l'a vu tout récemment encore en Nouvelle-Calédonie — que l'excès même de l'horreur peut dessiller les yeux des plus aveugles, donnant ses chances à la paix au moment où elle paraissait le plus compromise.

Défense donc, au Liban comme ailleurs, de désespérer.

ANDRÉ FONTAINE

(1) *Le Monde* du 16 septembre 1982.

Dans la communauté maronite de Paris

Tristesse et recueillement

Dans le salon oriental de l'église Notre-Dame-du-Liban, à Paris, le café est encore chaud. Les fidèles de la communauté maronite sont réunis autour de gravures du dix-neuvième siècle représentant Beyrouth et le mont Liban. La messe vient de s'achever. Dans l'homélie qui a suivi la lecture de l'Evangile, Mgr Harfouche a évoqué le *« vaste complot contre le Liban, sa souveraineté et son indépendance »*. *« Plus que jamais, nous sommes face aux forces du mal qui se liguent contre nous et contre ce pays,* dira-t-il. *Mais il nous faut laisser une marge à Dieu. Malgré la guerre et les machinations qui tentent de faire échouer la conciliation, nous n'avons pas perdu l'espérance. »*

Derrière une immense carte peinte du Liban, la télévision du salon occidental diffuse le journal du soir. La messe s'est achevée trop tard pour que les fidèles puissent voir les images de l'attentat, mais tous ont en tête la même information : l'explosion s'est produite à Beyrouth-Ouest, dans un quartier contrôlé par les Syriens. *« 200 kilos de TNT non détectés alors que l'armée syrienne quadrille le secteur ?* interroge un membre de la communauté. *Je n'y crois pas. Je ne peux pas y croire. Ils savent tout ce qui se passe dans ces quartiers. »* Pour lui comme pour ses voisins, les coupables sont les Syriens. *« Les occupants »*. Derrière lui, de jeunes militants de l'Union pour le Liban distribuent des tracts frappés du Cèdre. Eux aussi accusent Damas. *« René Moawad vient d'être assassiné,* proclament-ils. *Les ennemis du Liban ont frappé encore une fois.* (...) *Unis, nous briserons la chaîne syrienne. »*

Tous se disent *« tristes »*, *« affligés »* parfois. *« Pour l'homme »*, ajoutent-ils. Car s'ils déplorent la mort de René Moawad, aucun n'en parle comme du *« président du Liban »*. Ils n'ont pas oublié les accords de Taëf et l'élection présidentielle : *« sous contrôle syrien »*. Malgré le recueillement et le désespoir, René Moawad reste pour beaucoup *« un homme bien trop proche de Damas »*. Leur chef de file, leur symbole, leur *« référence »* : discutent-ils parfois, reste le général chrétien Michel Aoun.

« Certains disent que l'attentat profitera au général Aoun, explique une Libanaise. *Ce n'est pas qu'il lui profite. C'est tout simplement qu'il lui donne raison. La Syrie est de plus en plus forte au Liban. Il faut la chasser de chez nous. »* La messe du 22 novembre devait être celle de l'espérance. Autour du café libanais servi dans les salons de l'église, la communauté chrétienne maronite parlait ce soir-là de condoléances.

ANNE CHEMIN

PROCHE-ORIENT

du président du Liban

saoudite a vigoureusement condamné *« l'attentat barbare »* et a réaffirmé sa *« pleine disposition »* à aider le Liban à surmonter sa crise.

En Israël, pays qui contrôle une zone de territoire libanais contiguë à sa frontière nord, le chef d'état-major de l'armée, le général Dan Shomron, a estimé que *« l'assassinat du président Moawad signifie la mort de l'accord de Taëf »* et que son pays *« continuera de se réserver le droit d'opérer au nord de la zone »* qu'il a créée au Liban sud, *« pour empêcher toute attaque terroriste contre les localités du nord d'Israël »*.

A Beyrouth, M. Joumblatt, qui est l'un des principaux alliés de la Syrie au Liban, a mis en cause *« certains régimes arabes et certains cercles qui veulent créer un Etat chrétien au Liban »*. A la question de savoir s'il accusait le général Aoun, il a répondu : *« Aoun n'est que l'instrument de l'Irak, d'Israël, et en même temps, il faudrait demander à la France si elle veut un Liban multiconfessionnel ou un Liban chrétien dans le mont Liban. C'est une question que je pose directement à François Mitterrand. Je n'accuse pas la France, mais elle n'a pas reconnu officiellement M. Moawad à part certains signes timides, et ce n'est pas suffisant. »*

M. Mitterrand : « consternation et grande tristesse »

Le président Mitterrand a, dès mercredi 22 novembre, envoyé un message de condoléances à Mme Moawad, la veuve du président libanais assassiné. *« C'est avec consternation et grande tristesse que j'apprends le crime terroriste qui a frappé le président Moawad. Son élection à la présidence de la République avait fait naître un grand espoir, particulièrement en France. Il savait les risques qu'il prenait en assumant cette charge. Il avait fait face à la situation avec courage et patriotisme, persuadé d'œuvrer pour la souveraineté et l'intégrité de son pays. Tous ceux qui aiment le Liban sont aujourd'hui en deuil. Je vous prie de partager avec vos proches mes condoléances attristées. »*

Par un communiqué publié par le Quai d'Orsay, *« le gouvernement français a condamné avec la plus grande vigueur l'odieux attentat qui a coûté la vie au président de la République libanaise, René Moawad. La France rend hommage à la mémoire de l'homme de dialogue qui, porté par l'élection à la magistrature suprême, avait, en pleine connaissance des difficultés de sa charge, mis son patriotisme et son expérience au service de son pays. Il avait entrepris d'agir avec prudence et clairvoyance.*

» *René Moawad incarnait, après l'aboutissement positif des efforts de conciliation entrepris à Taëf, l'espoir d'un Liban indépendant et souverain dans la paix retrouvée entre tous les Libanais. Cet espoir demeure. L'accord de Taëf en reste l'ancrage le plus sûr. En ce jour de fête nationale au Liban cruellement marqué par le deuil, la France forme le vœu que la tragédie d'aujourd'hui, loin de réveiller de nouvelles divisions ou de nouvelles aventures, donne aux Libanais le courage de s'unir pour l'entente nationale et la paix. »*

« La France est plus proche que jamais du Liban, a conclu ce communiqué. *Elle renouvelle à la famille du président Moawad et aux familles de toutes les victimes de cet acte criminel ses condoléances émues. »*

A Strasbourg, où il participait à un débat au Parlement européen, M. Roland Dumas a qualifié l'assassinat du chef de l'Etat libanais de *« crime et attentat lâche et inexcusable. C'est un drame pour le Liban et les Libanais, qui commençaient à reprendre espoir et avaient, grâce au cessez-le-feu, un peu de répit. » « En même temps que s'éteint le président Moawad, c'est l'espérance qui s'éteint »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères, qui a lancé un appel *« à tous les hommes de bonne volonté qui vivent sur cette terre déchirée »* et exprimé l'espoir que tous les Libanais puiseront *« dans ce nouveau malheur l'énergie qui leur sera nécessaire pour vaincre ce nouveau coup du destin »*.

A l'Assemblée nationale, où les députés ont observé une minute de silence à la mémoire de M. Moawad, Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, a exprimé son *« émotion »* et sa *« consternation, devant cet horrible attentat »*. Les sénateurs ont également observé une minute de silence.

Les autres réactions françaises traduisent toutes la même consternation. M. Louis Mermaz, président du groupe PS à l'Assemblée, a déclaré : *« Nous sommes très malheureux pour les victimes, également pour le peuple libanais qui est à nouveau déchiré. Nous souhaitons qu'il y ait le plus vite possible la réconciliation. »*

M. Chirac : « une espérance assassinée »

Au RPR, M. Jacques Chirac a estimé que cette *« mort est aussi une espérance assassinée. Au moment où apparaissait enfin une chance de voir le Liban retrouver un équilibre institutionnel, ce meurtre signifie bien le mépris dans lequel certains tiennent l'unité et la dignité du Liban et de son peuple »*. Secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé a estimé que *« la communauté internationale et la France (...) doivent tout faire pour tenter de trouver les voies d'une paix durable »*.

Pour M. François Léotard, président du PR, cet *« assassinat (...) s'inscrit dans une longue série de drames que ne mérite pas le peuple libanais. Ce meurtre doit conduire à persévérer dans la recherche d'une solution qui permette aux Libanais de vivre dans la paix et l'indépendance »*.

Président du groupe communiste à l'Assemblée, M. André Lajoinie a déclaré qu' *« il y avait un début de solution à cette situation très compliquée et voilà que le crime est entré en œuvre. On pouvait éviter ça (...), et je pense que sont engagées les responsabilités de ceux qui soutiennent des factions comme celles du général Aoun, je pense notamment au gouvernement israélien qui a des armes, et qui est présent sur le territoire »*.

Enfin, tandis que le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, estimait que *« les ennemis de la paix assassinent le président libanais »*, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et président de la Conférence épiscopale de France, a qualifié ce drame d' *« insulte abominable à l'espérance qui avait commencé à se lever. Le processus de la division est à nouveau enclenché »*.

□ **Fin de la visite de M. Shamir à Paris.** — Le premier ministre israélien a déclaré mercredi 22 novembre que *« M. Mitterrand pense que l'intérêt de la France lui dicte une position pro-palestinienne et pro-arabe »*. *« Nous nous opposons à une telle position »*, a ajouté M. Shamir. Celui-ci a répété qu'il n'accepterait jamais « un Etat palestinien et a exclu toute participation active de l'Europe à un processus de paix au Proche-Orient. M. Shamir devait quitter Paris jeudi pour Rome.

Vent d'est contre vent d'ouest

Le communisme chinois est-il un avatar de la tradition anti-occidentale ? Réponse éclairante dans "La Chine au XXe siècle."
R.F., Libération

Sans doute l'un des ouvrages majeurs sur la Chine.
Patrice de Beer, Le Monde

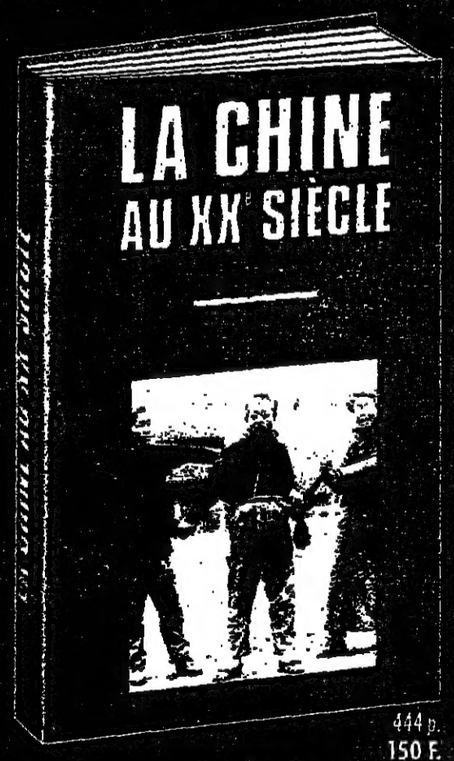

Sous la direction de
Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes.
A paraître en 1990 : La Chine au XXe siècle, 1949-1989.

l'Histoire chez FAYARD

Et si on rendait hommage dès maintenant à ce que tout le monde trouvera génial demain.

Des œuvres et des produits nouveaux ont vu le jour en 89.
Des jurys indépendants ont désigné les grands prix de la Fnac 1989.

Prix de l'innovation technologique
Appareil photographique magnétique Ion/Canon

Prix du design
Casque infrarouge MDR IF 5 K / Sony

Prix des Adhérents Fnac
Micro-ordinateur de poche compatible PC Portefolio / Atari

Prix du meilleur recueil de nouvelles françaises
L'Opéra muet de Sylvie Germain (Mareri Sell)

Prix du meilleur recueil de nouvelles étrangères
Autres nouvelles du Bengale de Satyajit Ray (Presses de la Renaissance)

Prix du livre d'Art
Motherwell de Marcelin Pleynet (Daniel Papierski)

Prix du livre jeunesse
La Coccinelle (Gallimard Jeunesse)

Prix du disque de jazz
"A sip of your touch" Riccardo Del Fra (IDA)

Prix du disque classique
"Les vêpres de la vierge de Monteverdi" Jordi Savall (Astrée)

Prix du disque variétés françaises
"Novice" Alain Bashung (Barclay)

Prix du disque variétés étrangères
"Yellow Moon" Neville Brothers (A & M / Polydor)

Prix du disque sono mondiale
"Nusrat Fateh Alikhan" (Real World / Virgin)

Les grands prix de la fnac 1989

fnac

هكذا من الأصل

هكذا من الاهرام

PROCHE-ORIENT

LIBAN : après l'assassinat du président René Moawad

Quinze ans de guerre civile

Voici une chronologie des principaux événements qui ont marqué quatorze ans et demi de guerre au Liban.

1975

13 avril : la guerre éclate. Après l'assassinat de quatre chrétiens près de l'église d'Aïn-Remmaneh, des Kataëbs (membres des Phalanges) mitraillent un autobus palestinien, tuant ses vingt-sept *occupants. Suivront trois jours* d'affrontements faisant cent cinquante morts.

6 décembre : « samedi noir » : à la suite de l'assassinat de quatre phalangistes, les milices chrétiennes procèdent à l'exécution sommaire de plusieurs dizaines de *musulmans.*

1976

8 mai : entrée des troupes syriennes au Liban, à la demande des phalangistes inquiets des victoires palestiniennes.

2-6 novembre : mise en place de la « Force arabe de dissuation » composée de 6 000 soldats syriens.

1977

15 mars : assassinat du chef druze Kamal Joumblatt (par les Syriens, apprendra-t-on plus tard). Plus de cent chrétiens sont massacrés en représailles à Beyrouth et *dans la montagne du* Chouf.

1978

14 mars : première invasion israélienne du Liban du sud, appelée « opération Litani ». Les nations Unies envoient un contingent d'interposition, la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies du Liban). L'armée israélienne se retire du pays en juin.

1er juillet : début des affrontements à Beyrouth entre les soldats syriens et les milices chrétiennes.

31 août : disparition, au cours d'un voyage en Libye, de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite.

1979

18 avril : le commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud, proclame l'« Etat du Liban libre ».

1980

6 juin : début de la seconde invasion israélienne du Liban, dite opération « Paix en Galilée ».

30 août : Yasser Arafat et onze mille combattants de l'OLP, assiégés par les Israéliens, évacuent Beyrouth sous la protection d'une force multinationale d'interposition (France, USA, Italie) qui quittera le Liban le 10 septembre.

14 septembre : Béchir Gemayel, élu président le 23 août, est assassiné.

16 septembre : les massacres de Palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila par des phalangistes, en zône contrôlée par l'armée israélienne, font des centaines de morts.

21 septembre : élection d'Amine Gemayel à la présidence de la République.

1983

18 avril : un attentat chiite au camion-suicide contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth fait 63 morts.

17 mai : signature de l'accord israélo-libanais. Il ne sera jamais ratifié.

23 octobre : double attentat au camion-suicide contre les contingents français (58 morts) et américains (239 morts) de la force multinationale, commis par le Djihad islamique.

14 novembre : un camion-suicide détruit le gouvernorat militaire israélien à Tyr, faisant 62 tués (30 Israéliens, 32 Libanais et Palestiniens).

1984

6 février : *les milices musulmanes* s'emparent de Beyrouth-ouest dont elles chassent les chrétiens avant de se combattre.

16 mars : premier enlèvement d'un otage occidental, le diplomate américain William Buckley, début d'une longue série de rapts par les groupes terroristes chiites pro-iraniens.

1985

10 juin : l'armée israélienne se retire du Liban mais converse le contrôle d'une « zone de sécurité » dans le sud.

28 décembre : le président Amine Gemayel torpille un accord signé à Damas entre dirigeants chrétiens et musulmans.

1986

5 mars : le Djihad islamique annonce l'« exécution » de son otage français Michel Seurat, enlevé *le 22 mai 1985* en compagnie du journaliste Jean-Paul Kauffmann.

1987

22 février : 8 000 soldats syriens se déploient à Beyrouth-ouest pour « pacifier la ville » où s'affrontent les milices druzes et chiites.

1988

27 mai : l'armée syrienne entre dans les quartiers chiites de Beyrouth-ouest où les combats entre Amal et le Hezbollah viennent de faire six cents morts en deux semaines.

22 septembre : fin du mandat de six ans de M. Amine Gemayel, qui quitte le pouvoir sans successeur, les chrétiens refusant un candidat de compromis soutenu par Washington et Damas. Il confie le gouvernement par intérim, le général Michel Aoun. M. Salim Hoss se déclare premier ministre musulman par intérim.

1989

14 mars : le général Aoun lance sa « guerre de libération » contre l'occupation syrienne.

14 avril : début d'une opération d' « aide humanitaire » française permettant d'évacuer des blessés chrétiens et musulmans.

16 mai : assassinat du cheikh Hassan Khaled, mufti sunnite du Liban.

27 juillet : enlèvement par un commando chrétien d'un dignitaire du Hezbollah, Cheik Obeid.

31 juillet : l'organisation terroriste Les opprimés de la terre annonce, en représailles, l' « exécution par pendaison » du colonel William Richard Higgins, qu'elle tient en otage depuis février 1988.

17 août : la France envoie huit navires, dont le porte-avions *Foch* au large de Beyrouth pour rapatrier, si besoin, les quelque 7 000 Français et Franco-Libanais du pays.

22 octobre : accord de Taëf. Après trois semaines de négociations, soixante-deux députés libanais approuvent un « document d'entente national » qui modifie l'équilibre institutionnel entre les communautés. Le texte ne prévoit qu'un « regroupement » des forces syriennes dans certaines régions, deux ans après la mise en œuvre des réformes.

4 novembre : le général Aoun dissout le Parlement après avoir rejeté l'accord de Taëf, qu'il juge trop conciliant envers Damas.

5 novembre : les députés, réunis dans une base militaire du Liban nord, élisent René Mohawad, soixante-quatre ans, neuvième président de la République. Celui-ci charge M. Salim Hoss de former un gouvernement d'union nationale.

22 novembre : assassinat du président Moawad à Beyrouth-Ouest.

La réconciliation compromise

Suite de la première page

Après la difficile mise au point de l'accord de Taëf, parrainé par les Arabes et appuyé par la communauté internationale, René Moawad est mort avant même d'avoir pu mettre en œuvre le deuxième point de cet accord : la formation d'un gouvernement d'unité nationale qui aurait pu l'aider à concrétiser son pouvoir sur toutes les régions du Liban.

Comment ne pas rapprocher cette mort de celle, sept ans plus tôt, et *dans des circonstances quasi* analogues, du président élu Bechir Gemayel ? Mais si la succession de ce dernier devait s'accomplir rapidement par l'élection de son frère, M. Amine Gemayel, tant la classe politique libanaise choquée par l'invasion israélienne et le départ des Palestiniens de Beyrouth voulait tourner la page, cela risque d'être plus difficile cette fois.

En tuant René Moawad, c'est le symbole de Taëf, *« celui de l'unité de la souveraineté et de la paix »*, selon les mots du président la veille de son assassinat dans son discours à la nation, que l'on a tué, et le Liban risque de replonger dans les affres de la guerre.

Cette mort, dont chacun se rejettera la responsabilité, va, en tout cas, exacerber les divisions entre les deux camps jusque-là en opposition, les « pro-Taëf », où l'on compte une partie de la classe politique chrétienne, et les « anti-Taëf », dont le chef de file est le général Aoun. Elle risque aussi de bouleverser la donne au sein du camp chrétien, qui va se sentir de plus en plus menacé.

Hormis le général Aoun, dont l'opposition est connue, et qui a avec lui les brigades de l'armée les mieux équipées – environ quinze mille hommes – et bénéficie momentanément d'un certain soutien populaire, comment réagiront les autres forces ? La milice chrétienne des forces libanaises (FL), deuxième composante militaire et politique du camp chrétien, tout en se rangeant au côté du général Aoun par son refus de participer au gouvernement que devait constituer M. Selim Hoss, ne cache pas en privé son appui à l'accord signé par les députés proches d'elles sur recommandation directe de M. Samir Geagea, le chef des FL.

Il ne fait pas de doute que les FL désiraient avant tout le chute du général Aoun sans toutefois vouloir y prendre part, de crainte de déclencher un conflit intercrétien. L'éditorial de leur hebdomadaire, cette semaine, reconnaissait en effet l'importance d'une large représentation chrétienne au sein du gouvernement d'union, affirmant même que *« le président Moawad serait plus libre de dire non à la Syrie s'il se trouvait au palais présidentiel de Baabda »*, où siège le général Aoun. Tout en contestant certains points de l'accord, les FL considèrent qu'on peut l'améliorer de l'intérieur et que certains chapitres peuvent être exploités à leur avantage. Autre force non négligeable, le parti Kataëb, s'est officiellement prononcé en faveur de cet accord appuyé par son chef M. Georges Saade. La nécessaire solidarité du camp chrétien était jusqu'à maintenant le ciment de l'unité autour du général Aoun.

Comment réagira Damas ?

Au-delà des condamnations d'usage, la réaction du camp chrétien dépendra sans doute de l'évolution de la situation sur le terrain et des éventuelles menaces risquant désormais de peser sur le *« pays chrétien »* et qui aboutiraient à coup sûr à le ressouder. Il ne faut pas non plus oublier que René Moawad, comme les députés chrétiens aujourd'hui en exil, appartient à ce camp et que sa mort en de telles circoustances risque de choquer politiquement au-delà de la simple tragédie et d'obliger les leaders à enfin prendre position.

Dans le camp à majorité musulmane, il ne fait pas de doute que le général Aoun va faire figure d'accusé, et des voix vont s'élever pour en finir avec un homme dont l'opposition déterminée avait bloqué jusqu'à maintenant la formation du gouvernement. Même si l'accord de Taëf était dénoncé pour des raisons totalement différentes de celles du général Aoun à la fois par le chef druze, M. Walid Joumblatt, et le chef de la milice chiite Amal, M. Nabih Berri, sans compter les intégristes pro-iraniens du Hezbollah farouchement hostiles à cet accord, Damas avait fait comprendre à ses alliés qu'ils n'avaient pas le choix et qu'ils devaient l'accepter. Les deux leaders druze et chiite revendiquaient d'ailleurs leur place au sein du gouvernement.

Comment vont-ils réagir maintenant, mais au-delà d'eux la Syrie, qui officiellement appuie l'accord de Taëf et dont la radio et les journaux réclament quotidiennent l'élimination du général Aoun ? A cette question, il est trop tôt pour répondre, mais de cela dépendra largement l'avenir immédiat du Liban.

Vers une nouvelle élection ?

Que vont d'autre part faire les trois pays arabes – Arabie saoudite, Algérie, Maroc, – qui avaient mis tout leur poids en faveur de la solution de Taëf ? Le Liban a de quoi désespérer le monde, mais on imagine mal que le triumvirat arabe puisse laisser sans suite six mois d'efforts et un résultat approuvé par toute la communauté internationale. Sa mission décidée par le sommet de Casablanca se termine certes officiellement le 29 novembre mais il était d'ores et déjà entendu, et les garanties données par les trois chefs d'Etat aux députés lors de la signature de l'accord de Taëf le prouvent, qu'ils continueraient à suivre l'évolution des choses.

Premier à réagir, le ministre algérien des affaires étrangères Sid Ahmed Ghozali a déjà affirmé que *« le Parlement doit se réunir pour élire un nouveau président, un gouvernement doit être constitué, et les accords appliqués »*. On prête d'ailleurs au président Selim Hoss, premier ministre désigné par René Moawad, et au président du Parlement, M. Hussein Husseini, la volonté de faire très vite pour organiser une nouvelle élection et remplir le vide constitutionnel qui s'est créé à Beyrouth privé de président, de premier ministre en titre et de gouvernement. Quarante-trois députés résidant actuellement à *Beyrouth-Ouest* (à majorité musulmane sous contrôle syrien) et le quorum de quarante-neuf nécessaire pour une élection présidentielle devrait donc pouvoir être facilement atteint.

Reste à savoir sur quel nom peuvent se mettre d'accord les députés, dans quelles conditions et où pouvait se dérouler cette nouvelle élection. Le premier scrutin n'avait pu se tenir à Beyrouth, le représentant du général Aoun au comité de sécurité chargé d'assurer la surveillance du périmètre électoral situé au siège provisoire du Parlement, ayant demandé la suspension des préparatifs jusqu'à ce que les députés prennent contact avec ce dernier.

Sous le choc, de quelque bord qu'ils soient, les Libanais attendent dans l'angoisse des lendemains qui apparaissent plus sombres que jamais. René Moawad disparaît au moment de la crise la plus grave que traverse le camp chrétien qui n'a jamais été aussi déchiré sur une question engageant l'avenir du Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX

Sept ans après Bechir Gemayel

L'attentat de mercredi, qui a coûté la vie au président du Liban, René Moawad, est le septième dont est victime une personnalité politique de premier plan depuis le déclenchement de la guerre du Liban il y a quatorze ans et demi.

Elu le 5 novembre dernier, M. Moawad est le deuxième président à trouver une mort tragique peu de temps après son élection : le 14 septembre 1982, Bechir Gemayel, président élu du Liban, avait été tué dans un attentat à l'explosif, au siège du parti phalangiste à Achrafieh, huit jours avant son *entrée en fonctions officielle.*

La mort de Maarouf Saad, principal notable sunnite de Saïda (Liban sud) en mars 1976, qui avait été blessé lors d'une manifestation, est considérée comme l'un des événements qui ont conduit au déclenchement des hostilités en avril 1975.

Le 16 mars 1977, l'animateur de la gauche libanaise, Kamal Joumblatt, chef de la communauté druze, est assassiné dans une embuscade tendue dans son fief du Chouf, au sud-est de Beyrouth.

Le 13 juin 1978, Tony Frangié, député de Zghorta et fils du chef des chrétiens maronites du Liban nord, Soleimane Frangié, est tué ainsi que sa femme, sa fille et trente de ses partisans, par un commando de miliciens chrétiens dans sa maison, à Ehden (Liban nord).

Le 1er juin 1987, le premier ministre sunnite, Rachid Karamé, est tué par l'explosion d'une bombe placée sous son siège, dans l'hélicoptère qui le ramenait du Liban n-Nord à Beyrouth.

Le 16 mai 1989, le mufti de la République, le cheikh Hassan Khaled, autorité religieuse suprême de la communauté sunnite, est tué à Beyrouth dans un attentat à la voiture piégée.

Par ailleurs, une dizaine d'autres personnalités politiques ont été tuées depuis le début de la guerre, notamment deux autres membres éminents de la communauté sunnite : le cheikh Sobhi Saleh, président du Conseil islamique (organe législatif sunnite), modéré favorable au dialogue islamo-chrétien, tué par balles le 7 octobre 1986, et le cheikh Ahmad Assaf, directeur du Centre islamique, proche des dirigeants traditionnels sunnites, tué de la même manière le 26 avril 1982.

En outre, le chef spirituel de la communauté chiite du Liban, l'imam Moussa Sadr, est porté disparu depuis le 30 août 1978, à l'issue d'un voyage en Libye.

AMÉRIQUES

SALVADOR : après le baroud d'honneur de l'hôtel Sheraton

Les rebelles proposent un cessez-le-feu

Le Front Farabundo Marti *pour la libération nationale* (FMLN) a demandé, mercredi 22 novembre, un cessez-le-feu immédiat, supervisé par les Nations Unies et n'a pas écarté une reprise des pourparlers avec les autorités salvadoriennes. Un peu plut tôt, dans la matinée, les « Bérets verts » américains – finalement une douzaine – retenus par la guérilla depuis 24 heures dans l'hôtel Sheraton de la capitale salvadorienne, avaient pu évacuer les lieux et prendre aussitôt un avion pour les Etats-Unis, d'où ils étaient arrivés deux semaines plus tôt dans le cadre d'une mission temporaire destinée à évaluer la capacité militaire de l'armée salvadorienne.

SAN SALVADOR
de notre correspondant en Amérique centrale

Tout en prenant le risque d'un dangereux dérapage si un seul ressortissant américain avait été tué, le FMLN a réussi un coup de maître dans l'affaire du Sheraton : ridiculiser les Etats-Unis et leurs soldats. Alors que les rebelles, profitant de la nuit, avaient évacué l'hôtel depuis plusieurs heures, les Bérets verts, armés de M 16 et de grenades, refusaient toujours de quitter le troisième étage de l'annexe où ils s'étaient barricadés derrière des matelas.Il faudra l'arrivée d'un groupe de journalistes pour les rassurer et les convaincre que la guérilla s'était *retirée et qu'elle n'avait pas laissé* de mines derrière elle. Les commandos Delta (forces spéciales utilisées notamment pour libérer les otages) envoyés par Washington, n'auront finalement pas eu besoin d'intervenir.

La décision des rebelles de se retirer confirme que la prise de l'hôtel et d'une partie du quartier, le plus huppé de la capitale était en réalité un simple baroud d'honneur pour terminer une offensive de dix jours sur la capitale, et demander aussitôt un cessez-le-feu et la reprise des négociations interrompues au début du mois.

Plus de 3 000 morts et blessés

« L'offensive militaire du FMLN, affirme le vice-président, M. Francisco Merino, *a encore affaibli sa position auprès de la population, mais comme gouvernement nous avons le devoir de chercher la voie du dialogue »*. Le ton conciliant de M. Merino ne doit pas faire illusion. Il appartient en effet à l'aile la plus dure du parti au pouvoir, l'alliance républicaine nationaliste (ARENA droite), celle qui préconise l'anéantissement de tous les *« délinquants terroristes »*, y compris les dirigeants syndicaux. Il estime également que les hommes politiques de gauche comme MM. Ruben Zamora (parti populaire social chrétien) et Guillermo ungo (mouvement national révolutionnaire) sont aussi coupables que la guérilla car *« leur participation à la vie politique du pays fait partie d'une stratégie du FMLN. »*

Les nombreuses arrestations de Salvadoriens et d'étrangers (Américains, Français, Allemands, etc.) le maintien de l'état de siège, du couvre-feu (18 heures à 6 heures du matin) et de la censure de presse, entretiennent un climat angoissant pour la population malgré les apparences d'un retour à la normale créé par la réouverture progressive des magasins et le retour des embouteillages dans le centre ville. Certains quartiers n'ont toujours ni eau ni électricité, et environ 50 000 personnes sont logées dans des stades, des écoles ou des églises à la suite de la destruction de leurs maisons.

La décision du seul journal télévisé indépendant (chaîne 12) de se saborder à partir de mercredi pour protester contre la censure laisse désormais toute la place à la station de radio contrôlée par les militaires, seule autorisée à diffuser des bulletins d'informations. *« Le gouvernement ne veut pas que la population soit informée de l'ampleur des dégâts causés par les bombardements de l'aviation*, affirme l'ancien vice ministre des communications, M. Gerardo Le Chevallier. *En montrant samedi une bombe de 500 livres qui n'avait pas explosé dans le 1er quartier de Zacamil, la chaîne 12 a prouvé que les autorités avaient menti en affirmant que les avions ne bombardaient pas la population civile. C'est sans doute la raison de la disparition de ce journal télévisé. »*

Le gouvernement du président Alfredo Cristiani ne tient pas à ce que le nombre réel de victimes au sein de la population civile soit connu.

Selon les derniers chiffres officiels, les combats auraient fait 3 360 morts et blessés (1 506 chez les guerilleros, 854 au sein de l'armée, et 1 400 parmi la population civile). En fait, on ne saura jamais le nombre réel de morts car beaucoup ont été enterrés sur place, souvent dans des fosses communes, sans que les familles aient *la possibilité de les reconnaître.*

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

INDE : les élections législatives

Une quarantaine de morts le premier jour de scrutin

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le déploiement de cent mille policiers n'a pas empêché de nombreuses violences lors du premier jour de scrutin des élections indiennes, mercredi 22 novembre. Le bilan provisoire s'élève à quarante-trois morts et plusieurs centaines de blessés. Environ 60 % des quelque deux cents millions d'électeurs inscrits (originaires de quinze Etats et cinq territoires de l'Union) ont pris part au vote, un taux de participation inférieur à celui des élections de 1984 (64 %).

Deux cent soixante-quatre millions d'électeurs sont inscrits pour le second jour du scrutin, qui se déroulera vendredi dans dix Etats et deux territoires. Enfin, les électeurs du Pendjab, du Sikkim et d'une partie du Bihar se prononceront dimanche. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant le 27 novembre.

Des violences meurtrières se sont déroulées dans les Etats d'Andhra-Pradesh, d'Haryana, du Bengale, du Tripura et de l'Uttar-Pradesh, mais des fusillades, bagarres entre militants de partis opposés, bourrages et vols d'urnes ont eu lieu dans bien d'autres régions. Au Gujerat, un ministre du gouvernement local a été tué peu après une réunion électorale. En Uttar-Pradesh – à Amethi, la circonscription du premier ministre, – un député local a été blessé par balles, apparemment par des militants du Parti du Congrès. La circonscription de M. Rajiv Gandhi a été le théâtre de très nombreux incidents : son adversaire et homonyme, M. Rajmohan Gandhi, a dénoncé une fraude massive et les violences organisées par des membres du Congrès avec l'aide de la police.

LAURENT ZECCHINI

Madame, Monsieur,
Actionnaires de la Navigation Mixte, voici quelques points que nous pourrions avoir en commun.

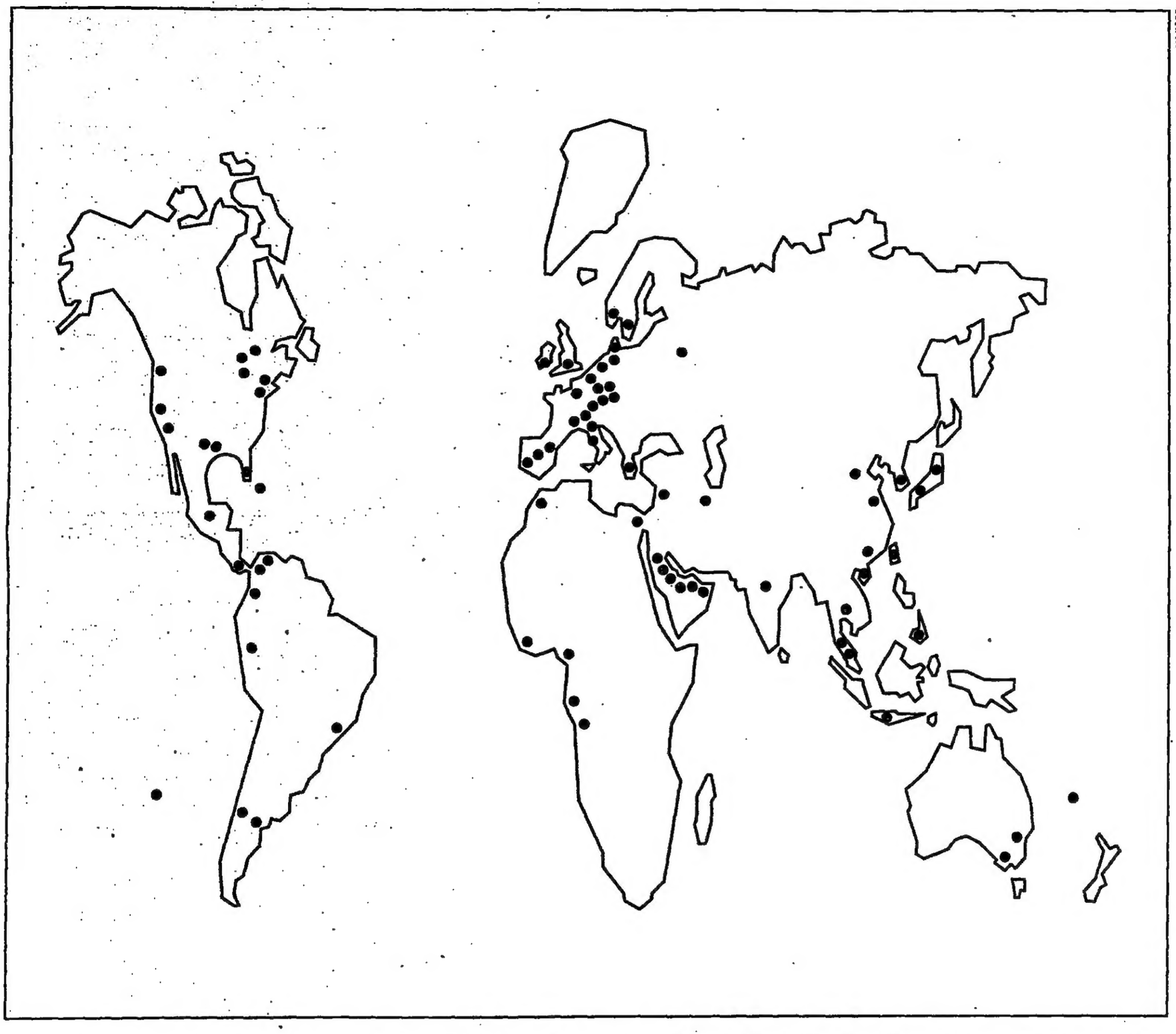

Pour Paribas, comme pour la Compagnie de Navigation Mixte, l'avenir c'est l'espace international, c'est le parti à tirer de l'Europe de 1992, c'est l'accès aux grands réseaux mondiaux et aux grandes alliances.

En répondant à l'offre de Paribas, vous donnez à la Compagnie de Navigation Mixte la possibilité d'élargir sa dimension internationale et de garantir ainsi son développement futur.

Notes d'information visées par la COB N° 89-478 et 89-492 disponibles sans frais auprès des intermédiaires financiers et de Paribas.

Notre offre est la seule. Vous avez jusqu'au 29 novembre pour y répondre.

PARIBAS

Paribas, 3, rue d'Antin 75002 Paris. Tél : (1) 42.98.17.88. Minitel 36.15 ECO A2.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Les déclarations du président de la République à *Paris-Match*

« Quand on bénéficie du travail des immigrés, on doit reconnaître leurs droits »

affirme M. François Mitterrand

Paris-Match publie un dossier consacré aux années 80 qui s'ouvre par une interview de M. François Mitterrand. Après avoir évoqué l'évolution de la situation en Europe *(lire page 5)* le président de la République parle de l'immigration.

M. Mitterrand fait remarquer que « *s'il est juste et nécessaire d'interdire l'immigration clandestine, l'immigration autorisée, celle que l'on connaît et que l'on accepte, doit être appréciée en raison du marché du travail et de notre capacité d'intégration* ». Se demandant s'il y a trop d'immigrés, il répond : « *Par comparaison avec les époques antérieures, la proportion d'immigrés dans la population ne s'est pas sérieusement accrue, mais elle a changé de nature.* » D'européenne elle est aujourd'hui devenue « *africaine et asiatique* » c'est-à-dire que n'obéissant pas « *aux mêmes critères culturels* » elle rend « *l'intégration plus difficile* ».

Le président de la République observe que « *la France et son peuple sont eux-mêmes le produit de brassages permanents où se sont mêlés quantité d'éléments hétérogènes qui ont fini par fonder l'une des plus anciennes et des plus solides nations du monde* ». Il ajoute : « *Je pense que la France a conservé cette vertu. Quoi qu'il en soit, quand on accueille les immigrés et quand on bénéficie de leur travail, on a le devoir de reconnaître leurs droits comme on le fait à l'égard des travailleurs français et de mener une politique d'intégration active.* »

Après avoir recommandé de ne pas confondre « *vigilance et intolérance* » il note que « *notre société de droit est le plus solide rempart contre la violence qu'on tente de nous imposer. La position équilibrée qui vient d'être définie par Lionel Jospin dans l'affaire du foulard islamique s'inscrit précisément dans ce contexte.* » Interrogé sur la capacité des Français à surmonter « *la révolution socio-culturelle* » que l'intégration implique, M. Mitterrand souligne que « *les partis qui s'inspirent du racisme pour agiter l'opinion sur ce point n'obtiennent malgré tout qu'une audience limitée* ».

La France a « *beaucoup* » changé au cours de la dernière décennie, « *elle va mieux* » et d'abord du point de vue économique. Commencée en 1971, la crise, dit-il, « *arrive à son terme* ». Le président de la République juge que l'industrie française « *n'est pas suffisamment outillée* » et que les chefs d'entreprises ont « *d'une façon générale besoin de plus d'audace d'esprit de conquête* ». Il explique le maintien d'un fort taux de chômage en France par le fait que « *nos équipements et nos méthodes de formation ont été plus lents qu'ailleurs à se moderniser* ». Cette constatation explique que, dès sa première élection à l'Elysée, la gauche, « *en même temps qu'une politique sociale la plus ambitieuse depuis le Front populaire* », ait entrepris « *de transformer les structures économiques et administratives* ».

« Redistribuer les profits »

Après avoir assuré que le franc se révèle « *capable de supporter les à-coups d'une économique mondiale encore trop anarchique* », le chef de l'Etat estime que la « *situation est encore trop fragile pour que le gouvernement puisse mettre en œuvre tous les progrès sociaux qu'il est le premier à souhaiter* ».

A propos de l'argent M. Mitterrand pense qu' « *il convient de redistribuer les profits, de réduire carrément les inégalités qui sont grandes et dommageables à l'unité de la nation en même temps qu'au progrès de notre économie* ». Justifiant sont choix de l'économie mixte il indique : « *Faire du Lénine en France, et soixante ans après, ça n'avait pas de sens ; le socialismes tel que je le comprends est une chance supplémentaire pour la liberté, pas le contraire.* »

Toutefois, M. Mitterrand reconnaît que la société d'économie mixte « *n'a pas suffisamment fait bouger les structures (...) même si les réformes réalisées par le gouvernement Mauroy en l'espace de quelques mois ont été de considérables réformes poursuivies par Laurent Fabius et Michel Rocard* ». « *C'est le moment de persévérer* » recommande-t-il avant d'ajouter : « *J'ai été heureux des mesures prises récemment, entre autres choses, pour l'éducation et le logement.* » Il cite d'autres « *chantiers* » à ouvrir tels que la fonction publique, l'extension des lois Auroux dans le secteur privé. Il résume ce qu'est le concept d'économie mixte ainsi : « *une recherche d'équilibre intérieur où l'Etat s'affirme pendant que dans le même moment l'initiative privée se développe afin que s'allient et se complètent les facteurs de réussite.* » Il révèle que « *les pays tombés dans le dogme du libéralisme ne tiennent pas la route* ».

Après avoir noté que les nationalisations décidées au début de son premier septennat ont « *toutes économiquement réussi* » il évoque la décentralisation par laquelle il s'agissait rappelle-t-il « *de donner plus de souplesse à nos institutions, de multiplier les centres de décision, de diffuser la responsabilité au plus près des réalités et sur le terrain* ». Saluée comme la « *réforme déterminante la plus novatrice depuis Napoléon Bonaparte pour ce qui touche aux structures de la République* » la décentralisation doit-être « *poussée plus loin* ». M. Mitterrand souhaite que parallèlement soient réexaminées « *les rôles respectifs des institutions qui en ont la charge, Etat, régions, départements (...)* » et que soit réalisée « *dans les conseils généraux, où l'on dispose désormais de budgets importants, une péréquation démographique pour déterminer une plus juste représentation des cantons* ». « *J'aimerais que ces réformes ou qu'une partie d'entre elles fussent adoptées* » dès avril prochain.

« Les Français vivent moins crispés »

M. Mitterrand retient comme l'événement national le plus important des dernières années, sa propre élection en 1981 dans la mesure où « *elle a réalisé la première alternance de la Ve République et, par la double victoire présidentielle et législative des socialistes, la première alternance réelle depuis 1936* ». M. Mitterrand ajoute : « *On s'était déshabitué de ce type de situation au point que ceux qui gouvernaient s'y croyaient appelés par je ne sais quel décret divin ou quelle loi de la nature. Ils n'ont pas tout à fait cessé de penser que le pouvoir, dès lors qu'il leur a échappé, a quelque chose d'illégitime. A cet égard, l'élection présidentielle de 1988 a mis à mal cette présomption ! Mais là encore, la France se porte mieux. L'alternance est l'oxygène de la démocratie.* »

Comme on lui faisait remarquer qu'il connaîtrait peut-être une quatrième alternance, M. Mitterrand a lancé : « *Tout est possible. Mais on passerait de l'alternance au tournis* ». Autre apport de la décennie relevé par M. Mitterrand : le fait « *que les Français vivent moins crispés, d'une famille politique à l'autre* » et que « *les relents de guerre civile qui accompagnaient depuis trente ans nos débats s'estompent* ».

Affirmant que notre démocratie « *est bien vivante* », le président de la République évoque l'opposition qui, si elle « *ne semble pas encore revenue de sa déconvenue de 1988, n'en restera pas là* » et qui « *compte des hommes et des femmes de talent et des équipes de relève* ». Il poursuit : « *Sans doute la confusion chez elle prévaut-elle au point de nous empêcher de distinguer son paysage, mais je ne me fais pas de souci pour elle, elle rebondira et la majorité du même coup retrouvera ses marques* ».

Jugeant sa tâche « *abstraite* » à la tête du pouvoir « *avec une vraie passion des joies et des peines réelles qu'éprouvent* [ses] *proches et aussi les autres* », il confie : « *Cela ne marche pas toujours et je sens parfois que j'ai besoin de rattraper le temps qui va, qui va plus vite que moi. Je me méfie alors de la sclérose qui me guette comme elle guette tout ce qui vit. Si je perds du terrain il faut me le dire. J'essaierai. Croyez-moi, je reste disponible. La critique, je la reçois comme chacun, plutôt mal. J'ai toujours le sentiment d'une injustice. Jusqu'à ce que je me convainque qu'elle n'a pas forcément tort. Ça arrive. Donc, la critique me fait du bien. On admettra que je suis servi. Voyez, tout se conjugue pour n'empêcher de me rouiller...* »

Les bénéfices de l'alternance

par Anne Chaussebourg

L'ACTUALITÉ à l'Est imposait la réponse que M. François Mitterrand donne à la question sur l'*événement dominant* de la décennie écoulée : « *la transformation de l'Europe* ». Pour autant, la France n'est pas restée inerte au sein d'un Vieux Continent qui bouge. Elle a « *beaucoup* » changé – en « *mieux* », assure celui qui préside à ses destinées depuis plus de huit ans. L'entretien que publie *Paris-Match* donne à M. Mitterrand l'occasion d'un survol de ces dernières années. Avec une fausse modestie à peine feinte, il juge que son élection en 1981 constitue le plus notable des événements de politique intérieure dans la mesure où il y voit la première réelle alternance depuis 1936. Cette alternance, qui, dit-il, est « *l'oxygène de la démocratie* », a eu pour mérite de réduire les sectarismes. La « *décrispation* », thème si cher à M. Valéry Giscard d'Estaing, est – « *même relative* » – à ranger parmi les apports principaux de la dernière décennie. Il n'empêche, trois alternances (1981, 1986 et 1988), ça va ; une quatrième, comme le dirait l'un des hommes de publicité favori de M. Mitterrand, bonjour les dégâts !, ou plutôt bonjour « *le tournis* » !

Au passage, le président de la République donne un coup de pied dans la fourmilière de l'opposition dont « *le confusion* » masque « *le paysage* ». Mais il prédit, non sans mansuétude, qu'elle « rebondira ».

Pour la première fois publiquement, M. Mitterrand évoque l'affaire du foulard islamique pour délivrer un petit compliment à M. Lionel Jospin, dont la position est « *équilibrée* ». Le ministre de l'éducation n'est pas seul à bénéficier de la faveur d'un satisfecit. Comme pour faire taire ceux qui au Parti socialiste réclament un peu plus de social de la part du gouvernement, il explique que la situation économique est encore trop fragile pour « *mettre en œuvre tous les progrès sociaux* » souhaités. Tout cela est cependant assorti d'un avertissement sur la nécessité de poursuivre la réalisation des chantiers de l'économie mixte. Après le logement et l'éducation, il recommande la prise d'autres mesures pour la fonction publique et l'application de l'extension des lois Auroux dans le secteur privé.

Autre dossier abordé par M. Mitterrand, la décentralisation qu'il convient, déclare-t-il, de « *pousser plus loin* ». L'organisation administrative de la France, inscrite dans le programme de travail de M. Pierre Joxe, figure au calendrier des prochains mois... Le chef de l'Etat précise son souhait de voir adoptées si ce n'est toutes les mesures qu'elle suppose, du moins une partie d'entre elles dès avril 1990. Une indication quant à la réforme du mode de scrutin cantonal : il faut, précise-t-il, « *réaliser dans les conseils généraux une péréquation démographique pour déterminer une plus juste représentation des cantons* ».

Au gouvernement de gouverner... mais l'impulsion, la direction à prendre continue de relever de M. Mitterrand. A ceux qui auraient le sentiment qu'il exerce sa fonction de manière abstraite, le chef de l'Etat répond par des semi-confidences sur le temps qui passe... et sur l'utilité de la critique qui empêche de se rouiller.

□ **Une lettre de M. Dray à M. Mauroy.** – M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, a adressé une lettre à M. Pierre Mauroy, afin de protester contre la mise en place d'une mission parlementaire chargée d'examiner les questions relatives à l'intégration des immigrés. Il estime que cette décision « *est en totale contradiction avec la volonté affichée et maintes fois réitérée* (du PS) *d'obtenir dans les meilleurs délais une loi pour l'insertion des communautés d'origine étrangère* ». « *La situation est urgente. Elle n'appelle pas à nouveau de multiples débats*, écrit M. Dray, ajoutant que « *dans ce domaine comme dans d'autres, l'immobilisme aggrave les problèmes* ». Le député de l'Essonne a en outre indiqué à M. Mauroy sa décision de « *suspendre sa participation à toute réunion sur ces questions* ».

M. Mitterrand demande aux préfets de s'engager dans la formation des cadres des pays de l'Est

A l'occasion de la réception annuelle du corps préfectoral, qu'il offrait au palais de l'Elysée, mercredi 22 novembre, M. François Mitterrand a évoqué la réaction de « *solidarité* » que la Communauté européenne manifeste à l'égard de la situation dans les pays de l'Europe de l'Est. « *Comment aider à ce que réussisse le mouvement populaire qui n'a d'équivalent dans l'Histoire que ce à quoi les Français ont pratiquement assisté – quand ils n'y prenaient pas part ! – en 1789 ?* », a-t-il demandé avant de répondre que « *la priorité de fonds* » est celle de la formation.

Aux yeux du chef de l'Etat, « *cette tâche revient aux pays qui (...) ont su bâtir un système très structuré dans leurs administrations publiques* ». Il a ajouté : « *J'attends des fonctionnaires que vous êtes qu'ils servent de relais pour que partout où il y a des institutions, des organismes, des associations, les Français s'engagent dans cette œuvre de formation* » des personnes venues des pays de l'Est. « *Vous pouvez inciter l'ensemble des responsables de toutes les forces économiques, culturelles, sociales et associatives à éveiller cet intérêt* », a-t-il poursuivi.

Après avoir indiqué qu'il avait demandé au premier ministre et au ministre de l'intérieur de « *dresser des plans pour que nous soyons capables de répondre à ce besoin* » de formation, le président de la République a déploré que certaines grandes écoles aient réduit le nombre des bourses qu'elles accordent à des étrangers. Il a précisé qu'il demanderа que ce budget soit accru pour répondre à la demande, en mettant l'accent sur l'importance du « *lien qui unit celui qui enseigne à celui qui est enseigné* » et qui « *dure toute une vie* ».

M. Mitterrand a enfin invité les préfets à « *lancer ou relancer de vastes campagnes contre la drogue* ».

Au Palais du Luxembourg

La majorité sénatoriale modifie la nouvelle indexation de la DGF

Le Sénat a poursuivi, mercredi 22 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1990, présenté par MM. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, et Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget. La discussion a porté tout particulièrement sur la nouvelle indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) proposée par le gouvernement. La majorité sénatoriale a substitué à l'indice des prix un index basé sur le produit intérieur brut en valeur.

« *J'en arrive à la DGF, le plat de résistance du Sénat.* » M. Charasse ne croyait pas si bien dire. Créée en 1979, la DGF assure une partie importante du financement des collectivités locales. La réforme de son indexation sur la TVA, du fait des impératifs européens, avait alimenté de nombreuses interventions au cours de la discussion générale. Le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale sentait le soufre. Il proposait, pour l'exercice 1990, d'indexer la DGF sur le taux prévisionnel de la hausse des prix (soit une progression de 2,5 %, suivant les prévisions du gouvernement) et, pour les exercices suivants, d'associer à cet index une fraction du taux de croissance du PIB en volume (50 % en 1991 et 66 % au-delà).

Les sénateurs, qui sont aussi des maires ou des présidents de conseil général, avaient fait leurs comptes et estimé entre 5 et 6 milliards les pertes de cette réforme. Seul, en tribune, M. Charasse faisait face à un front uni allant du groupe communiste (« *Une telle disposition serait néfaste pour toutes les collectivités locales* », selon M. Robert Vizet, PCF, Essonne) au RPR (« *Les propositions du gouvernement ne peuvent être acceptées* », avait dit M. Christian Poncelet, président de la commission des finances). Le ministre du budget était même lâché par ses troupes, M. Philippe Labeyrie (PS, Landes), épaulé par M. Paul Loridant (PS, Essonne), donnant le signal de la fronde : « *Je ne voterai pas votre budget parce que je ne veux pas prendre devant mes administrés la responsabilité d'une augmentation de la fiscalité locale* ».

Agacé, le ministre du budget s'est interrogé : « *Dans quel monde on vit ! Il n'est pas possible que l'Etat fasse seul les frais de l'harmonisation européenne. Les collectivités devraient être les seules à être à l'écart de la construction européenne ?* » Il a ensuite ironisé sur les dépenses somptuaires (« *la maladie de la pierre* ») engagés par ces collectivités depuis la décentralisation en hôtels et « *palais* » de région ou de département.

L'unanimité sénatoriale, qui plaçait le ministre le dos au mur (« *Il s'est mis dans la nasse tout seul* », déclarait M. Loridant dans les couloirs), a toutefois volé en éclats lorsque la commission a demandé de commencer la lecture de la première partie du budget par l'article consacré à l'indexation de la DGF, ainsi que l'examen en priorité d'un de ses amendements. Cette démarche a provoqué les foudres des sénateurs communistes et socialistes, qui ont dénoncé à qui mieux mieux un « *examen à la sauvette, en l'absence de beaucoup de nos collègues* » (M. Vizet), « *une procédure à la hussarde (...) escamotant toute réflexion en profondeur sur la question* » (M. Loridant).

La majorité sénatoriale a adopté une modification prévoyant pour la seule année 1990 une indexation sur l'évolution du PIB en valeur (soit une progression de 5,5 %). Les communistes et les socialistes ont refusé de prendre part au vote. Le groupe RPR s'est félicité illico de l'unité retrouvée (« *Quand les enjeux sont importants, la majorité sénatoriale sait se montrer parfaitement unie* »). Pendant ce temps, le ministre rentrait chez lui pour y soigner un début de grippe, estimant benoîtement s'en être finalement tiré à bon compte.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 22 novembre, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public.

● **Ingénieurs de la navigation aérienne**

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne.

Ce nouveau corps de catégorie A *résulte de la fusion* des corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne et des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne, dont le principe figure dans le protocole de l'accord conclu le 4 octobre 1988 entre l'Etat et la grande majorité des syndicats représentatifs du contrôle aérien.

● **Transports terrestres**

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions relatives aux transports terrestres, qui comprend deux mesures. La première aligne sur le droit commun la réglementation de la profession de transporteur routier de voyageurs dans la région Ile-de-France. La seconde modernise le régime de gestion en commun par la SNCF des wagons de marchandises appartenant à des propriétaires privés en substituant une méthode contractuelle à un *régime fondé sur la réquisition*.

● **Droit du travail**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant dispositions relatives au temps de travail, à la garantie des indemnités complémentaires des bénéficiaires des stages d'initiation à la vie professionnelle et à la mise en œuvre du droit à la conversion dans les entreprises en redressement ou liquidation judiciaire. *(Le Monde* des 14 septembre et 5 octobre.)

● **Statut de la Polynésie française**

Ce projet de loi a pour objet de moderniser le statut d'autonomie interne du territoire sans remettre en cause son équilibre général *(le Monde* du 3 août).

● **Statut de prisonnier du « Viet-Minh »**

Les anciens prisonniers détenus par le Viet-Minh entre le 16 août 1945 et le 20 juillet 1954 bénéficieront des conditions de liquidation des droits à pension les plus favorables prévues par le code des pensions militaires et d'invalidité et des victimes de guerre.

Les veuves de guerre, dont le mari aura reçu à titre posthume le titre de prisonnier du Viet-Minh, recevront une pension sans condition d'âge, ni d'invalidité ni de ressources.

● **La politique des sites**

(Lire cahier B)

● **L'outre-mer et l'Europe**

Les départements d'outre-mer doivent pouvoir bénéficier de mesures spécifiques d'adaptation tant que leur situation sociale et économique les rendront nécessaires.

Le maintien des débouchés des produits traditionnels des départements d'outre-mer est l'objet d'une attention particulière dans les différentes négociations.

Dans le cadre de la négociation de la convention de Lomé IV, la France confirme son attachement au maintien de la clause de sauvegarde et à la possibilité d'accords commerciaux régionaux.

Des débouchés suffisants en métropole et en Europe devront être assurés à la production des bananes des Antilles et à la production de rhum afin de procurer des revenus équitables aux producteurs, de favoriser l'emploi et de contribuer à la reconstruction de la Guadeloupe.

POLITIQUE

Eure-et-Loir et Bouches-du-Rhône : deux élections législatives partielles

Deux élections législatives partielles sont organisées les 26 novembre et 3 décembre dans les Bouches-du-Rhône et l'Eure-et-Loir, à la suite des élections sénatoriales du 24 septembre dernier.

Dans les Bouches-du-Rhône, il s'agit de pourvoir le siège de la deuxième circonscription, qui était détenu par M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), élu au Palais du Luxembourg. Dans l'Eure-et-Loir, ce scrutin doit permettre le remplacement au Palais-Bourbon de M. Martial Taugourdeau (RPR), qui a laissé vacant le siège de la deuxième circonscription en accédant lui aussi au Sénat.

A Marseille, où sept candidats sont en lice, la campagne électorale est dominée par la polémique sur le projet de construction d'une mosquée.

A Dreux, où devaient se rendre, jeudi 23 novembre au soir, M. Laurent Fabius pour le Parti socialiste et M. Alain Juppé pour le RPR, la campagne apparaît très molle à trois jours du premier tour.

Les états d'âme de Dreux

Désunion à gauche, désunion à droite face à Mme Marie-France Stirbois (FN) plus battante que ses concurrents

DREUX
de notre envoyé spécial

Depuis quelque temps, les habitants de Dreux ont la mine fâchée. La météorologie n'y est pour rien, qui n'est pourtant pas douce. La politique, la pauvre, n'est, cette fois, même pas en cause : elle lasse, ces temps-ci, et on la prierait volontiers de rester chez elle, à Paris par exemple, place du Palais-Bourbon, ou à l'hôtel Matignon, enfin, bien loin.

Non, ce qui contrarie si vivement les Drouais est bien plus sérieux. On les a privés de l'un de leurs plus beaux plaisirs. En plein centre ville, il est tout simplement devenu impossible de s'approcher en voiture de l'Auberge normande.

Il s'agit évidemment d'un énorme scandale. Quand la ville sainte un crachin plus triste qu'un dimanche, quand le vent s'engouffre dans les rues étroites jusqu'à piquer le beffroi, on s'égayait soudain à l'idée de se réfugier dans la grande salle chaleureuse de l'auberge. La place Métézeau était là qui vous tendait les bras, accueillante, pagailleuse, ventrue. Il n'y avait plus qu'à pousser la porte, glisser les pieds sous la table et commander une bonne bouteille et un petit plat mitonné.

Dreux a cassé son jouet et se repent déjà ! Depuis des mois, les bulldozers creusent, ravinent, sarclent la place. Rien de plus déprimant que ce « trou ». Rien de plus bête. *Finies les déambulations amicales*, les virées à l'Auberge normande – enfin presque ! Partout, vous vous heurtez à un mur de tôle métallique réfrigérant. Et tout cela pour cent quatre-vingts maudites places de parking...

Voilà le vrai sujet, le bon et solide dossier qui accapare l'attention de Dreux ! Avouez qu'il eût été malhonnête de le dissimuler et de faire croire à une ville tout entière mobilisée par l'élection du député de la deuxième circonscription de l'Eure-et-Loir. Dreux, pour l'instant, remercie tout simplement le ciel d'un miracle : la polémique sur le « tchador » l'a miraculeusement épargnée. Ouf ! Imaginez l'affaire de Creil sur les « plateaux » : à nouveau Dreux, avec ses 30 % d'immigrés, redevenait ce méchant symbole de l'affrontement entre Français et étrangers.

Dreux respire. Dreux se permet de respirer – pas trop fort. « *Il y a moins de gaz sous la casserole, mais le gaz n'est pas coupé* », confie le maire, M. Jean Hieaux (RPR). Bref, les « étrangers » vivent leur vie d'étrangers, les Français leur vie de Français et les « politiques » leur vie trépidante de candidats. Chacun chez soi ! Chacun ses querelles de famille.

Les socialistes veulent oublier Mme François Gaspard, l'ancien maire et député de Dreux, qui prit hautement la défense des immigrés de sa ville. « *Je lui ai recommandé d'être discrète* », reconnaît M. Claude Nespoulous, dont la campagne électorale se veut « *intimiste* ». De là à la clandestinité, il n'y a qu'un pas ! Car enfin, pourquoi diable le ministre se refuse-t-il à dévoiler les coordonnées téléphoniques de la permanence du Parti socialiste, renvoyant avec insolence sur le Parti communiste français ?

Le MRG, pour sa part, n'exploite pas assez la merveilleuse comédie dramatique qui s'offre à lui. Son candidat, M. Michel Legendre, n'est autre que « *le fils de son père* », maire de Vernouillet et solide soutien de M. Claude Nespoulous, et le beau-frère de M. Simon Fontana, suppléant du même Nespoulous. Déchirant.

Les socialistes protestent contre cette honteuse « désunion » de la gauche ; les radicaux, eux, en appellent aux vœux de la présidence de la République et de Matignon, dont l'ambition est d'élargir la majorité présidentielle. Qui croire ? La situation, qui prête à sourire, ne trouble pas le candidat MRG et son suppléant, M. Christian Mager-Maury, lesquels s'octroient royalement un score « *entre 6 % et 25 %* ». A suivre.

La droite ne s'interdit pas non plus quelques facéties. Le soutien du candidat RPR, M. Michel Lethuillier, par le patron de l'UDF d'Eure-et-Loir, M. Maurice Dousset, est à lui seul rafraîchissant. Voilà une aide qui sent le coup de dague mûrement réfléchi ! Avec quel talent ne rappelle-t-il pas que deux candidats RPR se disputent les faveurs de leur camp, ce qui fait tout de même beaucoup pour une seule circonscription... C'est que M. Dousset n'a pas oublié un mauvais tour que lui a joué le RPR aux dernières sénatoriales.

La division se porte bien

A droite comme à gauche, la division se porte donc bien, à cette nuance près qu'aucun candidat ne vient contester à Mme Gisèle Quérité le monopole de la défense des couleurs du Parti communiste et que Mme Marie-France Stirbois, « *belle et ardente jeune femme* », selon l'expression de M. Jean-Marie Le Pen, conduit une campagne d'un dynamisme qui laisse loin derrière ses concurrents. D'une certaine manière, elle a déjà gagné, quand bien même le siège de député reviendrait à M. Michel Lethuillier ou à M. Claude Nespoulous.

Chacun, à sa traîne, ne concède-t-il pas qu'il existe un « *problème posé par le taux important d'étrangers dans la région drouaise* » ? Le candidat socialiste indique bravement qu'il faut « *absolument essayer d'éviter une infiltration supplémentaire* » et qu'« *un certain taux d'immigrés génère un réflexe d'agression de la part des Drouais* ». On entend d'ici Mme Marie-France Stirbois soupirer : enfin !

M. Lethuillier, quant à lui, considère qu'il faut mettre un terme à l'arrivée des étrangers. Il le dit de sa voix posée de notable, maire de Chérisy et minotier amoureux des affaires bien conduites : « *Il faut un code de la nationalité clair et précis.* »

Là, Mme Marie-France Stirbois renâcle, se cabre, crie au vol de programme et se rappelle qu'elle fut professeur d'anglais : « *Il copie, il triche ! C'est un mauvais élève.* » A quoi M. Lethuillier rétorque : « *Je suis collé ? Peut-être, mais elle, elle racole.* » Nos « hommes » politiques sont décidément de grands enfants...

LAURENT GREILSAMER

Marseille à l'ombre de la mosquée

M. Mattei (UDF) a toute chance d'emporter le premier tour. Mais qui arrivera en seconde position ?

Marseille
de notre correspondant régional

De suspense électoral, point ou peu. L'incertitude résidait, avant le début de la campagne, dans le fait de savoir si le sénateur et maire de Marseille, M. Robert Vigouroux (majorité présidentielle), aurait, ou non, son candidat. Au dernier moment, il y a renoncé : dans une circonscription taillée sur mesure pour la droite, la perspective d'un succès était trop limitée.

Aux dernières municipales, dans les pires conditions, c'est-à-dire le maintien du Front national ajouté à la vague Vigouroux, la liste de M. Gaudin y devançait encore de cent quarante-sept voix celle du maire de Marseille. En outre, aux législatives de 1988, M. Gaudin l'avait facilement emporté, au second tour, avec plus de 60 % des suffrages exprimés.

M. Vigouroux ayant explicitement *découragé toute initiative* dans son camp, la bannière de la majorité présidentielle a donc échu au PS, qui ne la convoitait pas et dont la candidate rocardienne, Mme Michèle Poncet-Ramade, n'a aucune chance d'inquiéter M. Mattéi. Reste une inconnue : qui, derrière lui, arrivera en seconde position et sera présent au second tour ? La candidate du Front national, Mme Marie-Claude Roussel, quarante-cinq ans, épouse de l'ancien député (FN) et conseiller général des Bouches-du-Rhône, Jean Roussel, affiche clairement cette ambition. Aux législatives de 1988, le candidat lepéniste (20,34 %) avait été devancé par celui du PS (27,79 %). Mais au premier tour de l'élection présidentielle, comme aux élections municipales et européennes de 1989, les positions avaient été inversées. Mme Roussel, venue à la politique lorsqu'elle était étudiante, comme « *groupie de Tixier-Vignancourt* », est d'autant plus confiante que les problèmes d'immigration – fonds de commerce du FN – tiennent une grande place dans la campagne. Le scrutin survient, en effet, non seulement en pleine affaire du voile islamique mais aussi de la polémique suscitée par le projet de construction d'une « mosquée cathédrale » à Marseille. « *Je suis la seule à avoir pris une position nette et précise* », souligne la candidate du Front. Elle est « *contre à 100 %* » et ses affiches, placardées sur deux camions publicitaires, le proclament péremptoirement : « *Mosquée, tchador, assez !* »

Aucun candidat n'a d'ailleurs pu éluder la question. M. Mattéi a trouvé le projet « *inacceptable en l'état actuel du dossier* » et qui plus est « *révélé par la presse, sans aucune discussion avec les élus* ». « *Ce que les gens ne veulent pas* [à son avis], *c'est que la religion islamique ne transforme Marseille en lieu de pèlerinage.* » Mme Poncet-Ramade, une neurologue de quarante-huit ans, membre du Conseil économique et social, s'est prononcée, elle, pour un référendum d'initiative locale dont le candidat des Verts, M. Gérard Monnier-Besombes, député européen, assure avoir eu le premier l'idée. Aux yeux de la candidate du PS, c'est, de toute façon, « *trop grand* » et cela « *sous-entend autre chose qu'une simple mosquée* ». Le représentant du PC, M. Robert Allione, cinquante-neuf ans, président du groupe communiste du conseil régional, se déclarant, pour sa part, favorable au projet « *dans la mesure où la communauté musulmane le souhaite* » et « *à condition que ce soit l'affaire de toute cette communauté dans sa diversité* ».

Une personnalité atypique

A *chacun ses objectifs* : si Mme Roussel compte prendre le meilleur sur Mme Poncet-Ramade, M. Monnier-Besombes rêve, de son côté, d'un score « *à deux chiffres* ». Aux européennes de 1989, la liste des Verts avait obtenu 9,6 %... La candidate du FN a reçu le renfort de trois dirigeants nationaux de son parti, MM. Bruno Mégret, Jean-Claude Martinez et Jean-Marie Le Pen lui-même, tandis que deux ministres, MM. Brice Lalonde et Michel Delebarre sont venus soutenir Mme Poncet-Ramade.

Même si sa victoire ne fait aucun doute, M. Mattéi a mené une campagne très active qui lui a fourni l'occasion d'affirmer une personnalité atypique. Ce brillant professeur de médecine de quarante-six ans, chef de service de pédiatrie et de génétique médicale et chef du Centre de diagnostic prénatal à l'hôpital de la Timone, n'est pas, certes, un néophyte en politique. Adhérent du PR dès 1976, il a présidé, de 1983 à 1989, le groupe UDF au conseil municipal de Marseille – où il s'est fait remarquer par ses interventions incisives – et il est l'élu du septième canton des Bouches-du-Rhône depuis 1985. Il avait également joué un rôle important lors des municipales de 1989 en animant le groupe de travail *Euthymènes* qui avait préparé le Programme pour Marseille de M. Gaudin. Mais il a néanmoins surpris en menant une campagne d'inspiration humaniste placée sous le signe de la recherche des « vérités » en prétendant, ni plus ni moins, vouloir « *reconstruire un discours politique qui s'est dénaturé* ». Il prévient déjà que, une fois élu, il ne sera pas un « godillot » et, le cas échéant, fera « *entendre sa différence* ». A l'Assemblée nationale, il pourrait être le rapporteur, pour le groupe UDF, de l'éventuel projet de loi sur la bioéthique. Et il ne repousse pas vraiment l'idée de devenir, un jour, le nouveau leader de la droite marseillaise...

GUY PORTE

FORTUNE
FRANCE

LE NUMERO DE DECEMBRE VIENT DE PARAITRE
Au sommaire

LES FINANCIERS SOUS LES FEUX DE LA RAMPE
Les directeurs financiers des entreprises prennent le pouvoir. Aussi à l'aise pour élaborer des stratégies que pointus sur les nouveaux instruments de marchés, ils deviennent les bras droits des P-DG. Fortune France présente le portrait des six meilleurs.

PLACEMENTS 90
Comment investir en France et à l'étranger ? Fortune France publie son dossier placements : quelles sont les valeurs sûres, l'or est-il encore une valeur refuge, comment réagir face au krach ? Fortune France, pour ceux qui veulent jouer mondial.

POLOGNE : LES APPRENTIS LIBERAUX
Inflation, austérité, licenciements : en Pologne, un attentisme teinté d'inquiétude a succédé au souffle du libéralisme. L'envoyé spécial de Fortune France a passé quinze jours à Wroclaw, quatrième ville du pays. Il raconte.

TOTAL VEUT OUBLIER SES DEBOIRES
Changement de tête chez Total : à la veille de l'arrivée de Serge Tchuruk à la présidence, le deuxième groupe pétrolier français est en train de virer sur son erre. Un seul regret : le changement de cap est tardif.

LA VISION INTERNATIONALE DES AFFAIRES

le nouvel Observateur

LE PRIX D'UN FRANÇAIS
DEUXIEME PARTIE

L'EUROPE

Instituteur à Birmingham, avocat à Francfort, secrétaire à Madrid, journaliste à Rome ou restaurateur à Lyon... Ils sont déjà tous européens, même s'ils ne le savent pas encore. Comment vivent-ils ? Combien gagnent-ils ? Quels sont leurs espoirs, leurs frustrations, leurs ambitions, leurs craintes ?
Comment nous, Français, nous situons-nous par rapport à nos partenaires - et concurrents - allemands, espagnols, italiens, britanniques ?

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

هكذا من الاصل

L'EUROPE EN QUESTIONS

QUESTION : *Je suis étudiant en climatologie. Comment participer à des actions en faveur de l'environnement en Europe ?*

REPONSE : *Tapez 3616 EUROGUIDE.*

3616 EUROGUIDE

Vous êtes particulier, entrepreneur, élu. Vous vous posez des questions pratiques sur l'Europe. Tapez 3616 EUROGUIDE. EUROGUIDE c'est plus de 4 000 pages à votre service.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE 1989 PRÉSIDENCE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EUROPÉENNES

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés UDF et RPR font marche arrière devant la modification du régime des cotisations sociales agricoles

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 novembre, par 317 voix contre 243, le projet de loi de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, consacré à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social. Les députés RPR, PCF et UDF ont voté contre (MM. Philippe Vasseur – UDF, Pas-de-Calais – et Georges Colombier – UDF, Isère – se sont abstenus). Les députés socialistes et centristes ont voté pour ce texte. Ce projet contient un dispositif novateur en matière de cotisations sociales agricoles (régime fondé non plus sur le système dépassé du revenu cadastral mais sur le revenu individuel des agriculteurs). Le Sénat, d'accord avec ce principe, mais hostile aux modalités d'application, avait supprimé ce volet en deuxième lecture (*le Monde* du 4 novembre et des 5 et 6 novembre). Une commission mixte paritaire devrait se réunir pour tenter de concilier le point de vue des deux assemblées.

Un système à la fois *« plus juste et plus clair »* : c'est ainsi que M. Henri Nallet a qualifié le dispositif de son projet modifiant le régime des cotisations sociales agricoles. En première lecture, les députés UDF et RPR en avaient paru convaincus et ils avaient suivi le ministre en votant pour son texte. Mercredi, ils l'ont encore suivi sur les principes, mais ils ont fait marche arrière, lors du vote, estimant que les modalités d'application recelaient des risques pour les agriculteurs. *« Quelques-uns subiront des hausses de 50 %, 100 %, voire 300 % ! »*, a fait valoir le député RPR du Loiret, M. Jean-Paul Charié. Avec M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine), il a défendu l'idée d'une application de la réforme simultanément aux trois branches (assurance-vieillesse, assurance-maladie, prestations familiales), mais en l'assortissant d'un cliquet permettant de limiter la variation des cotisations sociales (+ ou – 10 %).

Le ministre a rappelé, pour sa part, qu'il entendait agir avec *« précaution, sagesse et contrôle »* et que son engagement à présenter, fin 1991, un premier bilan de cette réforme, qui s'appliquera progressivement, était là pour le prouver : *« Nous pourrons alors corriger les amorces d'excès qui se feraient jour »*, a-t-il expliqué en ajoutant *« une remarque de pur bon sens »*, que tous les députés spécialisés dans les questions agricoles ont parfaitement saisie : *« Si une exploitation agricole, surtout parmi les plus grandes, voyait en passant du revenu cadastral au revenu réel ses cotisations faire un bond supérieur à 10 %, cela supposerait avant toute chose qu'elle tirait un profit anormal des incohérences de l'ancien mode de calcul. »*

« Un bon comportement des marchés »

Le ministre de l'agriculture a modifié son projet initial en acceptant un amendement de la commission de la production et des échanges, présenté par le rapport de M. Pierre Estève (PS, Pyrénées-Orientales), qui allait également dans le sens souhaité par le groupe UDC : il prévoit la possibilité de déduire de la nouvelle assiette les sommes consacrées par l'exploitant aux immobilisations amortissables et les constitutions de stocks. En revanche, M. Nallet n'a pas suivi les députés UDC, MM. Ambroise Guellec (Finistère) et Germain Gengenwin (Bas-Rhin), qui souhaitaient que dans le calcul de la moyenne triennale des revenus fussent retenus les déficits. Le ministre a estimé que cela créerait *« une situation inégalitaire »*, notamment pour les petits exploitants qui sont au forfait et ne pourraient donc déduire les années déficitaires.

D'autre part, en réponse au rapporteur, le ministre a précisé, à propos de la question des transmissions d'exploitations agricoles, qu'un projet de loi devrait être *« confectionné »*. Le Parlement pourrait en débattre en 1990.

Enfin, dans l'après-midi, lors de la séance des questions au gouvernement, M. Nallet avait expliqué que la progression de 8,5 %, en 1989, des revenus agricoles recouvrait *« des situations extrêmement diverses »* et qu'elle venait après une série de baisses : *« Ce résultat n'est pas dû qu'à des conditions climatiques exceptionnelles. Nous le devons aussi à un bon comportement des marchés. En effet, depuis 1984, nous nous sommes engagés dans une politique de rééquilibrage de ces marchés, qui commence à porter ses fruits. Pour toutes les productions – à la seule exception de la production ovine, – nous avons réussi à obtenir un relatif équilibre des prix. »*

PIERRE SERVENT

3èmes JOURNEES NATIONALES
FINANCEMENT ET MANAGEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES
5 et 6 Décembre 1989 - Maison de la Chimie - Paris

LA GAZETTE DES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS DES RÉGIONS

CRÉDIT LOCAL de FRANCE — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La lettre des ELUS LOCAUX L'HEBDO DU MAIRE

De l'analyse budgétaire à la coopération intercommunale, élus locaux et experts financiers débattront sur les grands enjeux du développement local.

Pour tout renseignement :
EUROCONVENTION - 17, rue d'Uzès - 75002 PARIS - Tél. : (1) 40 41 05 50 - Fax. : (1) 40 26 55 87 - Télex : 608 876 F.

15 Daniel Humair, musicien et peintre
16 L'affaire du vrai faux passeport
16 L'inculpation de Paul Touvier
18 Noyon, l'école et le foulard
19 Football : bon résultat pour Auxerre
20 Le grand chantier de l'audiovisuel public

L'Année de la France en Inde

French cancan, saris et industrie...

Inaugurée en février 1989 en grande pompe à Bombay par M. François Mitterrand, l'« Année de la France » en Inde s'achèvera en janvier par la visite du premier ministre, M. Michel Rocard. Expositions, festivals, représentations théâtrales, concerts, colloques ou défilés de mode, la France a *présenté pendant douze mois* une vitrine de ses productions culturelles, scientifiques ou industrielles. Rien n'a manqué à la fête, ni le *« mela »* français rassemblant les 4 et 5 novembre à Delhi un échantillon des arts et traditions populaires, ni les opérations de coopération à long terme autour de la télévision éducative. Les Indiens ont également découvert le *Mahabharata* mis en images par Peter Brook.

NEW-DELHI
de notre envoyée spéciale

Dans un nuage de poussière, des milliers d'Indiens se ruent vers l'une des huit scènes plantées dans le jardin de Talgatora. Les haut-parleurs viennent de crachoter les premiers accords du french cancan et ils ne veulent manquer sous aucun prétexte ce spectacle « typiquement français » qu'ils réclament à toute personne soupçonnée d'être française. Plus tard, ils réserveront à trois danseuses de flamenco un tel triomphe qu'il faudra une dizaine de soldats pour raccompagner les trois divas dans les coulisses, une tente plantée à l'ombre d'arbres centenaires, gardée par des militaires. Plus loin, la *fanfare de Lille* dévale les pentes du jardin dans un truculent concert de cuivres et de tambours, poursuivie par une cohorte de majorettes improvisées.

En 1985, les Indiens avaient offert *un somptueux « mela »* kermesse indienne à Paris. A l'instigation de la Maison des cultures du monde, cent-soixante artistes, musiciens, baladins ou clowns leur ont rendu la politesse à Delhi, puis à Bombay en leur proposant un échantillon de nos coutumes locales.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que leur spectacle fut plutôt surréaliste. Il est, en effet, inédit d'entendre le son grinçeux des vielles à roue par une chaleur de 35° à l'ombre, entouré de femmes aux saris multicolores ou de dizaines d'élèves en uniforme très british. Les Français eux-mêmes ont découvert des traditions inédites à 7 000 kilomètres de leurs bases : le Trio Vermandel, trois Parisiens transformés en hommes-orchestres, la danse du bâton par un groupe guadeloupéen, ou la mélodie des sonneurs de cor alpin.

Dans un capharnaüm qui durera deux heures, Bretons, Martiniquais, Alsaciens, Gascons se succèdent sur huit scènes. Les autres promènent des numéros de cirque, de mime ou de marionnettes sur les pelouses vallonnées, sous les arbres, près des fontaines, ou poussent la chansonnette (de *la Plus Belle des Javas* à *Mon légionnaire*) dans le théâtre de verdure. Ici, des échassiers dansent une sarabande sur de la musique médiévale. La bouche poisseuse de barbe à papa, des enfants entament une bourrée. Pour certain, la bombarde bretonne ressemble comme une cousine au « shahnaï » indien. A toute heure, une longue queue se forme pour déguster des produits typiquement français... parfumés au curry.

Phèdre et le CNRS

Trois mois avant la fin de l'année de la France en Inde, les organisateurs se félicitent déjà de sa grande réussite. *« Un an, c'est un peu long, mais compensé par l'immensité de ce sous-continent »*. M. Francis Doré, haut-commissaire des manifestations, est presque au bout de ses peines. Il lui reste à gérer une bonne dizaine d'opérations, une exposition sur les grands travaux français des colloques sur l'informatique, un Festival de cinéma pour enfants, ou *Phèdre* en hindi, mis en scène par Georges Lavaudant et Jean-Christophe Bailly à Bhopal, en janvier prochain. Mais il est déjà très content de lui, fier d'avoir contribué au développement des relations commerciales entre les deux pays. *« Plus de mille industriels français sont venus en Inde pour participer à des colloques ! »* Pour M. Vincent Grimaud, conseiller culturel de l'ambassade de France, le travail ne fait que commencer. *« Nous allons réaliser des actions à long terme. »* A commencer par la rédaction de nombreux livres d'art, d'histoire et d'architecture. *« Des chercheurs du CNRS et leurs confrères du Benares Hindi Institute ont par exemple procédé à la première étude de l'architecture de Bénarès, la cité arrosée par le Gange. Les écoliers indiens ont pu découvrir, en hindi, une petite histoire de l'art moderne occidental. Il nous a également paru important de participer aux événements culturels locaux. Trois peintres ont, par exemple, sélectionné un jeune artiste. Nous lui avons octroyé une bourse qui lui permettra de venir étudier en France pendant un an. De cette compétition, nous avons tiré un catalogue de très grande qualité. C'était une première en Inde. »*

En février, à Bombay, un grand spectacle pyrotechnique à la gloire de la France moderne et technologique avait inauguré l'année de la France en Inde en présence de M. François Mitterrand. En janvier 1990, à Delhi, M. Michel Rocard clôturera les manifestations lors d'un concert du chœur de l'Orchestre de Paris à Delhi. Pendant ce temps, la France rendra hommage à Romain Rolland. Cet amoureux de l'Inde ne connut ce pays qu'à travers la correspondance qu'il entretint avec Gandhi.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les marionnettes géantes de l'atelier de Sylvie avaient fait le voyage de Paris au Talgatora Garden de New-Delhi, avant de s'embarquer pour Bombay

DR

La représentation du « Mahabharata »

« Peter Brook a tout compris »

NEW-DELHI
de notre envoyée spéciale

Entassées dans un vaste auditorium de Delhi, deux mille personnes applaudissent chaleureusement à la fin du spectacle, geste rarissime de la part du public indien. Ils viennent de découvrir pour la première fois le *Mahabharata* réalisé par Peter Brook. Professeurs et étudiants pour la plupart, ils ont été élevés dans le culte de cette légende fleuve. Le film les console de l'affligeant *soap-opera* dominical qui, à la télévision, bat tous les records d'audience dans le pays.

L'entrée de Shiva ou de Krishna est accueillie par des torrents de murmures et de rires. Après six heures de projection, les langues se délient. *« Je suis venu pour voir si un Européen pouvait être ému par une saga indienne. Peter Brook a tout compris »*, s'exclame un professeur.

Une vieille militante féministe déplore que les comédiens ne soient pas indiens et que les dialogues, trop brefs, cachent la richesse du Mahabharata. Une autre, au contraire, pense que *« au lieu de simplifier les textes, Brook les a épurés. Les scènes ressemblent ainsi à des flèches, rapides, précises, qui donnent plus de force à l'histoire »*.

Le lendemain, la presse est du même avis. *« Le* Mahabharata *de Peter Brook provoque un engouement universel »*, titre notamment *The Times of India* du 4 novembre, qui salue une réalisation *« étonnamment pure, lucide et directe de cette épopée indienne »*. *« La simplicité ressort de chaque image (...). Le* Mahabharata *de Peter Brook n'a pas la grandeur d'une épopée à proprement parler. Sa grandeur à lui, c'est un scénario et des interprétations brutes »*.

B. M.

Des images communes pour la télévision éducative

NEW-DELHI
de notre envoyé spécial

La trentaine de scientifiques et d'experts audiovisuels français, envoyés récemment à New-Delhi, ne s'attendaient pas à vivre pareille aventure. Sur le papier, la règle du jeu des Rencontres Sciences, Images, société semblait une gageure : monter en une semaine avec des spécialistes indiens une série de coproductions éducatives sur l'astronomie, les mathématiques, l'informatique, l'immunologie ou la conservation des sols. C'était compter sans le talent des organisateurs — les services culturels de l'ambassade de France et la Jamia Milia Islamia University, — qui ont su transformer ce qui n'aurait pu être qu'un banal colloque en une exemplaire opération de coopération.

Dès le premier jour, la délégation française, transportée à Pipari, un minuscule village de la vallée de Chambal dans un paysage lunaire raviné par une terrible érosion, était plongée au cœur de la demande indienne. Comment apprendre à ce million de paysans indiens à modifier leurs pratiques agricoles pour sauvegarder leur sol ?

Pour élaborer la réponse, M. Marc Ruellan, directeur de l'Office de recherche scientifique et technique des pays d'outre-mer (ORSTOM), s'est servi d'un film réalisé au Brésil sur le même problème. La projection du document a suscité de longues discussions patiemment traduites de l'hindi, et les réactions des villageois de Pipari serviront de base à la réalisation d'un nouveau film.

Ce dialogue original et fertile noué à Pipari autour des images a nourri toutes les rencontres de New-Delhi en rendant plus concrets leurs enjeux. Si, en France, l'information scientifique et technique ne trouve plus, depuis plusieurs années, asile sur les écrans de télévision, le gouvernement indien, lui, fait de la formation audiovisuelle une de ses priorités.

Doordarshan, l'unique chaîne de télévision publique, consacre déjà ses matinées à des émissions éducatives réalisées par les grandes universités indiennes. Jamia Milia University est le centre opérationnel d'un vaste projet de formation permanente qui, sur le modèle de l'Open University britannique, envisage de diffuser dans tout le pays, par l'intermédiaire du satellite de télévision et de la vidéocassette, des documents pédagogiques.

Vincent Grimaud, le dynamique conseiller culturel de l'ambassade de France, a convaincu le ministère des affaires étrangères, le Centre français du commerce extérieur et le ministère de la recherche et de la technologie de s'intéresser de près à ce vaste effort. *« Le développement des relations économiques entre la France et l'Inde passe par la coopération culturelle et pédagogique*, explique-t-il. *Les industriels allemands l'ont compris depuis des années et inondent l'Inde de littérature technique : les Indiens formés à cette école privilégient ensuite le matériel allemand. En se lançant dans des coproductions éducatives, la France peut rattraper son retard et trouver grâce à l'audiovisuel une vitrine de choix pour ses technologies. »*

Pour réussir cet ambitieux pari, les services culturels de New-Delhi avaient composé avec soin la délégation française, mêlant aux représentants des institutions quelques grands noms : le cinéaste Jean Rouch, le scénariste Jean-Claude Carrière, les astrophysiciens Jean Audouze et Michel Cassé ou le mathématicien Jean-Michel Kantor.

La représentation indienne n'était pas de moindre qualité : on y retrouvait Mme Pupul Jayakar, conseiller du premier ministre pour la culture, le célèbre astrophysicien Jayant Narlikar ou Narasimhan, l'éminent directeur de l'école de mathématiques de Bombay. Et, pour que *la fête soit complète*, quelques-uns des plus célèbres musiciens et danseurs de l'Inde, de Kumar Gandharva à Alarmel Valli, sont venus *animer chaque soirée* de cette semaine de travail.

Mariage magique

Ce mariage un peu magique entre artistes, scientifiques et professionnels de l'audiovisuel a porté ses fruits. Dans les petites salles austères de l'université, les astrophysiciens des deux pays ont passé de longues heures à rendre compréhensibles le mouvement des planètes pour les enfants indiens. Les mathématiciens, eux, imaginaient pour le même public toute une série télévisée sur l'univers des nombres. Jean-François Colonna, spécialiste des images de synthèse, aidé par Jacques Rouxel, le créateur des *Shadocks*, travaillait à populariser les utilisations de l'informatique. A la fin de la semaine, sept projets de séries éducatives avaient pris corps.

Dans le même temps, les organisateurs des Rencontres avaient projeté *dans diverses* universités de la capitale deux cent cinquante films scientifiques et industriels français, un programme qui tournera, durant toute l'année 1990, dans une dizaine de grandes villes indiennes. Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre. Photomedia, un des plus gros éditeurs indiens, a déjà acheté sept de ces films pour les diffuser en vidéocassettes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

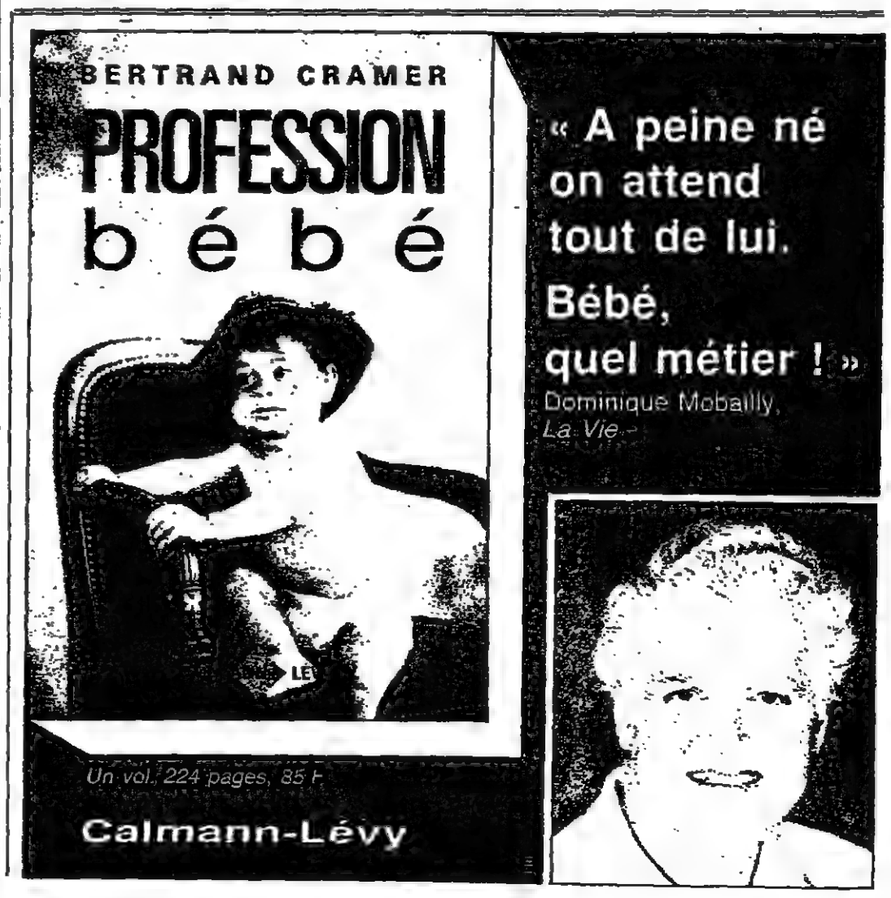

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

créteil Maison des Arts

Jusqu'au 29 novembre

LES FAUSSES CONFIDENCES

MARIVAUX/BOURDET

Marivaux devient violent, presque réaliste, sans rien perdre de sa grâce comique, un peu amère.
ODILE QUIROT. LE MONDE

L'un des spectacles les plus élégants, les plus enjoués, les plus vivement acérés de la saison.
RENE BERNARD. L'EXPRESS

Une distribution qui fait feu des quatre fers... La futilité supposée de Marivaux est bel et bien oubliée.
DIDIER MEREUZE. LA CROIX

Passionnante mise en scène... Tous jouent avec l'intelligence et la précision que leur a insufflées Gildas Bourdet.
GUY DUMUR. LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un spectacle de très grande qualité.
JACQUES NERSON. FIGARO MAGAZINE

Justesse des acteurs, raffinement et élégance des décors : un vrai régal.
PARIS-MATCH

Un spectacle éblouissant.
DIDIER SPECQ. NORD MATIN

Un spectacle de haut de gamme.
JACQUES DE DECKER. LE SOIR

La Salamandre / Théâtre National de la Région Nord-Pas-de-Calais

49.80.18.88

CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES
Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (4e), M° Saint-Paul
sous les pavés, la Bastille
Archéologie d'un mythe révolutionnaire
tous les jours de 10 h à 18 h, 12 OCTOBRE 1989 - 7 JANVIER 1990

THÉATRE

Muséographie féminine

Trois monologues extraits du roman de Christine Brückner « Pourquoi n'as-tu rien dit Desdémone ? ». Et pas de drame

Qu'y a-t-il de commun entre l'épouse de Goethe, celle de Luther et Gundrun Esslin, membre de la « bande à Baader » ? Elles sont restées silencieuses, répond la romancière allemande Christine Brückner qui leur donne la parole dans un récit paru en 1983 et qu'auraient applaudi les féministes des années 60 : *Pourquoi n'as tu rien dit Desdémone ?*

Parmi les onze récits, le metteur en scène Alain Rais en a choisi trois : celui de Christiane Vulpius, la maîtresse puis l'épouse au cœur simple de Goethe, celui de Catherine von Bora, la religieuse qui s'enfuit de son couvent pour épouser Martin Luther, et celui de Gundrun Esslin, retrouvée pendue dans sa cellule en 1977. Il a la bonne idée de rassembler ces trois femmes dans un musée, ce musée d'où précisément elles sont absentes, un lieu commode pour passer d'une époque à l'autre. Même si le décor d'Yves Piergiovanni est trop fourre-tout.

L'autre bonne idée d'Alain Rais est d'avoir réuni trois excellentes comédiennes : Maria Verdi, Evelyne Istria et Christine Murillo, qui, avec un bon sens enjoué, mais ferme, nous convainc sans peine qu'il est difficile d'être l'épouse d'un homme voué à la pauvreté et à la chasteté. Mais trois monologues juxtaposés ne font pas une pièce de théâtre.

O. Qt.

➤ **Théâtre 14 Jean-Marie Serreau. Jusqu'au 10 décembre, 20 h 45. Tél. : 45-45-49-77.**

La Maison des cultures du monde récompensée

Le prix Diderot Universalis, doté de 50 000 francs, a été attribué, mercredi 22 novembre, à la Maison des cultures du monde pour son travail de diffusion des formes théâtrales traditionnelles et modernes. Créé en 1982, par le ministère de la culture et l'Alliance française, cet organisme, installé 101, boulevard Raspail, à Paris, se veut un lieu permanent d'échanges entre les identités culturelles de tous les peuples. La Maison des cultures du monde est par exemple à l'origine du Mela français en Inde. Elle prépare pour octobre 1990 une grande fête marocaine aux Invalides.

Têtes de veau à la Cartoucherie de Vincennes

Avec « la Station debout », le groupe 4 litres 12 s'interroge sur l'origine de l'homme et découvre celle de l'acteur

Ils sont trois qui fêteront le vingtième anniversaire de leurs travaux en commun en 1992. Dix-sept ans donc que 4 litres 12, autour d'Odile et Michel Massé, s'ingénie, car il y a de l'ingénieur, de l'ingéniosité, du génie dans ses inventions, à élaborer un théâtre du rire à faire mal à la gorge, à la tête souvent, au cœur parfois.

La Station debout, comme son nom l'indique, est la relation de la quête longue et patiente des êtres vivants qui ont pendant des siècles tout tenté pour se hisser sur leurs pattes arrière. Comme son nom ne l'indique pas, cette relation prend la forme – plutôt informe – d'une conférence publique avec expérimentations, projections, interjections, exclamations, désillusions, séparations, réconciliations, non-communication.

Il y a là un vieux professeur grimaçant qui a perdu la mémoire en même temps que sa culotte (Michel Massé). Il est accompagné d'une sorte d'assistante (Odile Massé) qui voudrait être la voix du bon sens interpellant le professeur ; mais voilà que par une lubie d'auteur, l'assistante apparaît bientôt complètement déglinguée, confondant le b initial de « bon sens » avec le n de « non sens », au sens anglais du mot. Dans les coins, toujours, un jeune accessoiriste (Jean-Michel Bernard), essaie tout ce qui pourrait donner un peu de concret à la conférence. Il rassemble sans fin les objets les plus hétéroclites afin d'illustrer le mieux possible les étapes et les enjeux de cette curieuse théorie de l'évolution.

4 litres 12, qui rivalise avec la compagnie de Jérôme Deschamps, n'est que rarement parvenue, comme elle, à forcer la porte des grandes institutions théâtrales publiques. Cette bande de drôles, cette drôle de bande de Nancy, évolue depuis ses débuts dans la catégorie « jeune théâtre ». Tant mieux, car c'est le signe d'une envie de théâtre intacte, d'une énergie et d'un goût du risque épatants. Et c'est toujours et encore le « jeune public » qui fait la fête à 4 litres 12.

Pourtant, si l'on décrivait un à un les différents « postes » de leur nouveau spectacle – lumières, décors, costumes – on y verrait peut-être tout ce que d'ordinaire on n'aime pas au théâtre : pauvreté des matériaux et des matières, imprécisions, manque de soin de leurs finitions, esthétique indigente. Mais c'est justement là la force de ce nouveau spectacle. Quelle plus belle illustration du cafarnaüm idéologique, sémantique, philosophique, métaphysique dans lequel nous vivons que cet assemblage improbable et totalement imparfait d'un tableau noir, d'un os de bœuf, d'un kilomètre de pellicule de film, d'un projecteur de diapositives, d'une tête de veau, *d'une table de gaingois, d'une baignoire renversée* et d'une carafe d'eau ?

Il y a plus fort encore, et plus émouvant : au-delà de l'anecdote drolatique du texte élaboré à trois, *on entend, faiblement d'abord puis* de plus en plus clairement, la parabole la plus fine sur le théâtre lui-même et sur ceux qui le font vivre. Le chemin est parallèle de l'homme qui veut se tenir debout et de l'acteur qui veut pouvoir, sans rougir, faire face au public. 4 litres 12 n'aura pas à rougir : *la Station debout* est un grand spectacle qui mise sur la moins artificielle des intelligences : l'intelligence du cœur.

OLIVIER SCHMITT

➤ **Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes. Du jeudi au samedi à 20 h 30, matinée dimanche à 17 heures. Jusqu'au 23 décembre. Tél. : 43-28-36-36.**

THÉÂTRE DE BOULOGNE BILLANCOURT
"RACINES" 46.03.60.44
24 NOV. : LES MUSICIENS DU NIL
25 NOV. : LES PERCUSSIONS DE GUINEE
28 NOV. : THE SENSATIONAL NIGHTINGALES
30 NOV. et 1er DEC. : THE BARRETT SISTERS

TGP
THEATRE GERARD PHILIPE
Danse
L. ET EUX, LA NUIT
François Verret
15 au 18 novembre
POST-SCRIPTUM(S)
Stephanie Aubin
23 au 25 novembre
Théâtre
LE CHIEN MORT
de Bertolt Brecht
mise en scène Filip Forgeau
avec Denis Lavant, Claude Guyonnet, Pierre Lacan, Denis Imbert
8 novembre au 10 décembre
THEATRE GERARD PHILIPE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
59, Bd Jules Guesde SAINT-DENIS
Réservations 42 43 17 17

J'en connais beaucoup qui se promènent partout
Avec une notice indicative où figure ce dont ils ont besoin.
Celui qui voit ce papier dit : c'est beaucoup.
Mais celui qui l'a écrit dit : c'est le minimum
Mais plus d'un cependant arbore avec fierté
Sa notice où figure un strict minimum. B.Brecht
THEATRE DE GENNEVILLIERS
TABLEAU DE PARIS AVEC GUILLOTINE
LES TU ET TOI OU LA PARFAITE EGALITE
DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'AUTOMNE

L'Europe existe-t-elle ? Pour les hommes politiques, oui - Pour les entreprises, de plus en plus.
Et pour l'Européen moyen ?
Il était logique que la première agence de publicité en Europe ait le courage d'ouvrir le débat.
Convergences et Divergences Culturelles en Europe Occidentale.
un colloque, où l'Europe, pour une fois, ne sera pas un lieu commun.

L'EUROPE INTROUVABLE ?

Avec la participation de

Arnaldo BAGNASCO, John BANKS, Jean-François BIZOT, Bernard BLISTENE, Françoise BONNAL, Jim BROWNING, Jean-Michel CARLO, Jean-Claude CASANOVA, Dottore Paolo CECCHINI, Joe DE DEO, Erik ETTRUP, Georges GRAHAM, Philippe GUILLEE, Pierre GUILLET de MONTHOUX, Pontus HULTEN, René JÄGGI, Jean-François KAHN, Satish KORDE, Ingo KRAUSS, Alex KROLL, Lutz KRUSCHE, Patrick LE LAY, Eduardo LIRIA, Michel LUBRANO, Robert MAXWELL, Henri MENDRAS, Alain MINC, Jean-Louis MISSIKA, Etienne MOUGEOTTE, Monique NEMER, Pascal ORY, Victor PEREZ DIAZ, Julian PITT-RIVERS, Antoine RIBOUD, Jacques RIGAUD, Sergio ROMANO, Gérald de ROQUEMAUREL, Dominique SCHNAPPER, Jacques SEEBACHER, Philip SHORT, José A. SOROLLA, Alain SUSSFELD, Alain TOURAINE, Françoise VERNY, Jean-Pierre VILLARET, Alain WEILLER, Vincent WRIGHT, Wolfgang ZAPF, André ZAVRIEW

YOUNG & RUBICAM FRANCE
CONVERGENCES ET DIVERGENCES CULTURELLES EN EUROPE OCCIDENTALE
Avec le parrainage de TF1.
Paris 27, 28, 29 novembre 1989. Cercle de l'Union Interalliée. Pour tous renseignements, tél. : 40.84.31.80

CULTURE

STEINBERGER/ENGUERAND

Lisette Malidor (au centre), Elise Caron (la chanteuse) et *Denis Chouillet (le pianiste).*

La phallocratie selon Ferrari

Noire de peau, noire de voix, noire dans ses ondulations de tornade (noire), rasée comme une amazone, beaucoup plus belle que Grace Jones, Lisette Malidor figure sous l'appellation beaucoup trop *modeste* pour elle de « récitante » dans le spectacle ciselé par le metteur en scène Philippe Adrien sur la base du *Journal intime* d'un musicien.

Ce musicien est Luc Ferrari. Et comme il nous l'expliquait (le *Monde* arts et spectacles du 22 novembre), il écrit. Sur papier blanc : le compte-rendu des menus faits de ses journées et, plus encore, de ses nuits. Sur papier rayé : des petites chansons (ici chantées par Elise Caron), une symphonie (sortant par bouffées des haut-parleurs) et, plus massivement pendant la période concernée par le *Journal* (1980-1982), de brèves pièces pour piano solo.

Lisette Malidor a les dents éclatantes dans l'ombre qui envahit la scène. Des mains d'une beauté bouleversante. Mains dont elle joue comme d'instruments caressants, érotiques forcément. Moins érotiques que sa bouche (en contact étroit avec le micro), clavier vivant d'où coulent des mots, des paroles glissées, liquides et douces, sur une thématique essentiellement dominée par la supériorité du creux sur la bosse, par *« l'intelligence du con »*. Le décor est, bien sûr, un divan profond.

Jeux de mains : au clavier ou près du coussin, le pianiste ne reste guère inactif à ceci près qu'il est homme, et toujours dépassé par la situation. Jeux de mots : ces mots à double sens féconds qui sont la passion de Philippe Adrien, une passion rarement partagée par les musiciens. Ferrari représente donc une exception. Mais sa principale singularité — celle qui signale ce spectacle à notre attention — est d'avoir, en toute masculinité, embrassé une fois pour toutes la cause des femmes.

Phallocratique par parodie (accords lourdement plaqués, rythmes secs à la Stravinski), sa musique a la poésie légèrement archaïque d'un blason du corps féminin, comme en écrivit Clément Marot. Antiphallocratie militante. Rien à voir évidemment avec le féminisme. Ecrit (paroles et musiques) par une femme, ce *Journal intime* serait insupportable.

ANNE REY

▶ **Jusqu'au 25 novembre, Théâtre du Lierre (22, rue du Chevaleret, Paris 13e), 20 h 30. Tél. : 45-86-55-83.**

ARTS

Daniel Humair, musicien et peintre

L'un des meilleurs batteurs de jazz poursuit une sérieuse carrière de peintre et s'en explique.

« Quand ou comment décide-t-on : « je suis peintre ? » Musicien professionnel depuis 1957, accompagnateur des plus grands musiciens de la planète du jazz, vous abordez la peinture en 1963. Comment ça se passe ?

— Je ne me suis pas dit : je suis peintre. J'ai pris soudain conscience que j'avais besoin de peindre tous les jours. Avant, je dessinais, je bricolais, sans ambition ni démarche. Brusquement, j'ai eu besoin de rencontrer des peintres, de les voir au travail. Je ne savais même pas ce que ça signifiait. Le jour où j'ai acheté mon premier grand chassis, j'ai su que je serais peintre, que ce serait long, que j'avais tout à apprendre. J'ai eu des guides, Harry Kramer, Rancillac, Jean Berthier... Ils m'ont fait voir de la peinture. Enormément. Auparavant, je peignais sans savoir qu'il y avait des peintres. Je me suis mis dans une position de fan, comme je l'avais fait en musique.

▸ Jusqu'alors, c'est comme si je n'avais pas encore branché la prise. Là, j'ai pris la mesure de ma mémoire visuelle, de sa capacité, du souvenir qui s'inscrit en moi quand je vois une toile. C'est peut-être cela qui me fait peintre. Cet accident. De même que je me suis trouvé batteur par accident. En un sens, mon parcours familial est incompréhensible. Personne ne connaissait rien à l'art. Les choses sont arrivées.

— Dans vos tableaux, on retrouve toujours des formes mouvantes, des triangles, une géométrie singulière qui renvoie à toutes sortes de dessins intérieurs...

— Je fais de la géométrie à ma manière. J'aime à la fois tout contrôler, les excès, les fautes, dans la musique aussi, et laisser la part nécessaire d'ambiguïté pour que les choses soient ouvertes. Je veux éviter les moules, les recettes et pourtant rester dans la règle du jeu. Le jeu n'est intéressant que si les règles sont appliquées. En peinture, j'ai l'impression de simplifier au maximum les règles, le langage, de plus en plus, comme des signes de vie pervertis. Mon seul dessein, c'est ce qu'on appelle en jazz la mise en place. Un roulement c'est une forme. Et cette forme a une place juste.

▸ S'il y a analogie entre mes deux pratiques, elle n'est que là, dans cette recherche de la mise en place.

La folie de la surprise

— Votre public de jazz vient-il aux expositions de Daniel Humair. Et le public des musées, va-t-il au concert ?

— Le public de l'art et les artistes viennent m'entendre. Le public du jazz semble parfois pris au dépourvu par ma peinture. Peut-être par manque d'habitude. En un sens, voir un musicien travailler, c'est plus compréhensible qu'un peintre. Moi, ce qui me préoccupe, c'est l'occupation de l'espace, je fatigue plus en peinture qu'en musique. J'y mets sans doute plus d'intensité nerveuse. Il peut m'arriver de peindre douze ou treize heures d'affilée. Comme je travaille sur des couches successives, ma technique m'oblige à traiter plusieurs pièces à la fois, en réglant des problèmes différents à chaque pièce, avec des haltes, des pauses.

▸ Je continue d'aller tout voir. Je ne peux vivre sans le travail des autres. Peindre, c'est entretenir un dialogue constant avec les autres peintres. Peut-être ai-je aussi le sentiment d'entendre moins de musiques qu'avant. Les préoccupations musicales se sont déportées vers une grande banalisation qui me dérange un peu, une sorte de figuration au premier degré que je trouve courte.

▸ En musique, j'avais une surprise constante. Maintenant, on tire des ficelles, j'ai l'impression qu'on me montre le mode d'emploi. En peinture, je sens encore ce jeu du non-définitif, cette folie de la surprise. ▸

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

▶ **Daniel Humair au Centre culturel suisse : avec Hélène Labarrière et Marc Ducret (le 23 à 20 h 30), avec Henri Texier et Renaud Garcia-Fons (le 24) ; avec Yves Robert et J.-F. Jenny-Clark (le 25) au Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 42-71-38-38 (entrée libre).**

▶ **Expositions à la galerie Erval, 16, rue de Seine, 75006 Paris et à la Maison des arts et loisirs de Thonon-les-Bains (jusqu'au 20 décembre).**

Les géométries d'Albers et Vantongerloo

Où l'on vérifie que la répétition est l'ennemie la plus funeste de l'abstraction géométrique

Depuis quelque temps, deux ou trois ans, la mode dite « néo-géo », pour « néo-géométrique » évidemment, a pris corps. A New-York, à Zurich, prolifèrent des peintres dont le dessin se borne à un usage plus ou moins adroit de l'équerre et la couleur au remplissage uniforme des surfaces *ainsi déterminées*. Le résultat est généralement anodin et d'une grande pauvreté intellectuelle.

Cet engouement circonstanciel a cependant un mérite, celui d'inciter les marchands à s'intéresser à nouveau à ceux qu'en style lyrique on nomme les « pionniers » de l'abstraction géométrique. Et l'on voit donc une galerie récemment ouverte (1) consacrer un accrochage à Josef Albers, pensionnaire du Bauhaus émigré aux Etats-Unis, où il enseigna des décennies durant les principes du constructivisme. Jusqu'à sa mort, en 1976, Albers a œuvré à une vaste série dénommée *Hommage au carré*.

L'idée qui la commande est d'une terrible simplicité : sur une toile de format carré, Albers circonscrit trois carrés de taille décroissante, superposés les uns aux autres, le plus petit étant seul entièrement visible. Ces carrés *gigognes sont peints chacun* d'une seule couleur et chaque toile de la série tire sa singularité, singularité fort modeste, de l'harmonie ou de la dissonance des quatre tons qu'elle réunit.

On ne peut pas rêver une peinture moins mobile, moins éloquente, moins sensible. Un Albers, dans un musée, en guise d'introduction au minimalisme, qu'il influença assurément, c'est instructif et historiquement juste. Mais une douzaine ou une vingtaine d'*Hommages au carré* côte à côte suscitent promptement un sentiment de triste lassitude et d'ascétisme répressif.

Ne serait-ce pas pour échapper à la monotonie que Vantongerloo exécuta à partir de la fin des années 30 des peintures à l'opposé des règles du mouvement De Stijl, qu'il avait cependant contribué à fonder ? Les toiles exposées chez Denise René (2) le donnent à croire. De sa période doctrinaire, il ne reste plus alors que le goût, légèrement parodique peut-être, des titres qui sentent l'algèbre et la physique. Les œuvres s'appellent *Fonction d'un élément* et *Deux Zones de l'espace : action-réaction*, mais on n'y voit que des arrangements de volutes, des comètes glissant leurs queues chamarrées entre des planètes rouges et bleues, des hélices, des moulins et des enlacements de courbes.

Ce n'est point pour autant un art d'un baroque débridé et Vantongerloo demeure fidèle aux fonds blancs immaculés et aux couleurs primaires de ses premiers travaux abstraits. Mais l'alliance de l'économie des moyens et d'une inspiration libérée du néo-plasticisme produit des œuvres élégantes et souples. Au même moment, à New-York, Mondrian travaillait *in extremis* à rompre avec son système et peignait *Broadway Boogie-Woogie*. La géométrie rigide avait perdu la partie.

PHILIPPE DAGEN

(1) Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, jusqu'au 20 décembre.

(2) Galerie Denise René, 196, boulevard Saint Germain, jusqu'au 26 novembre.

18 H 30
THÉATRE DE LA VILLE
CHRISTIAN ZACHARIAS piano
JEUDI 23 NOVEMBRE
MOZART SCHUBERT
VENDREDI 24 NOVEMBRE
C.Ph.E.-BACH BEETHOVEN
PRIX 60 F. LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

THÉATRE MONTPARNASSE
CLAUDE RICH
CLAUDE BRASSEUR
UN TRIOMPHE
LE SOUPER
JEAN-CLAUDE BRISVILLE
JEAN-PIERRE MIQUEL
LOC. : 43.22.77.74
dimanche 24 déc. 15 H 30
lundi 25 déc. 15 H 30
dimanche 31 déc. 21 H
lundi 1er janv. 15 H 30

OPÉRA GARNIER
CONCOURS DE RECRUTEMENT DE CHEFS DE CHANT DE LA DANSE
Opéra de Paris Garnier
VENDREDI 22 DECEMBRE 1989 A 14H
PROGRAMME
J.S. Bach Prélude et fugue en mi mineur (1er cahier du clavier bien tempéré)
F. Liszt La Campanella
I. Stravinski Pétrouchka 2ème tableau (chez Pétrouchka)
Déchiffrage
Renseignements et inscriptions
Opéra de Paris Garnier, Régie de la danse
8, rue Scribe 75009 Paris - Tél. : 40 17 33 33
Date limite des inscriptions : lundi 18 décembre 1989

LE SPARTACUS NOIR
A Saint-Domingue, après l'insurrection noire de 1791, Toussaint Louverture, ancien esclave, arrache le pouvoir aux planteurs blancs.
TOUSSAINT LOUVERTURE
Pierre Pluchon
Fayard
480 p.
150 F
Toussaint a l'immense mérite d'abolir un système honteux d'aliénation de l'homme par l'homme ; bon premier hors d'Afrique, il établit un authentique pouvoir noir. Emmanuel Le Roy Ladurie, L'Express
l'Histoire chez FAYARD

حكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

L'affaire du faux passeport d'Yves Chalier

Le Parti socialiste évoque le renvoi de Charles Pasqua devant la Haute Cour

En visite privée au Canada, M. Charles Pasqua n'avait toujours pas réagi, officiellement, jeudi aux informations publiées à l'origine par *le Canard enchaîné* et confirmées par d'autres sources concernant l'audition, lundi 20, de M. Bernard Gérard, directeur de la DST, par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction chargé du dossier Chalier. Au cours de cette audition, M. Gérard, qui était directeur de la DST lorsque M. Pasqua était ministre de l'intérieur, a indiqué au magistrat que c'était bien, sur ordre de M. Pasqua lui-même, que ses services avaient établi un « vrai-faux » passeport à l'intention d'Yves Chalier, en fuite au Brésil (*le Monde* du 23 novembre). Cette information a évidemment été évoquée dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mercredi 22 novembre, où les socialistes parlaient de Haute Cour.

« La droite, qui s'est ingéniée à faire une machination politique pour envoyer Christian Nucci devant la Haute Cour, doit savoir qu'à côté de Nucci il devrait y avoir Pasqua », a affirmé mercredi 22 novembre le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy. Interrogé également dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le président du groupe communiste, M. André Lajoinie, a affirmé quant à lui : *« Si M. Pasqua a outrepassé ses droits comme ministre de l'intérieur, il doit être traduit devant la juridiction compétente tout comme Christian Nucci. Je m'étonne de ce que les groupes de l'opposition et le groupe socialiste aient tout fait pour qu'il n'y ait pas de Haute Cour. Qui y a intérêt ? Y a-t-il des dossiers compromettants à la fois pour la droite et pour le PS ? »*

Du côté du RPR, Bernard Pons a accusé les socialistes d'empêcher l'élection des députés pour la constitution de la Haute Cour et ce afin d'éviter la comparution de M. Nucci. *« Faute de juges, les socialistes espèrent éviter le jugement de leur ancien collègue »*, a affirmé le président du groupe RPR, qui s'est refusé à évoquer le cas de son homologue du Sénat, M. Pasqua.

La Haute Cour (douze députés, douze sénateurs) n'existe pas actuellement, les députés n'étant pas encore parvenus à se mettre d'accord sur une liste de juges issus de leurs rangs. Cette élection répond à des règles très strictes qui expliquent qu'à plusieurs reprises l'Assemblée n'est pas parvenue à désigner les juges de la Haute Cour. Elle a lieu à la majorité absolue des membres composant chaque assemblée. Le scrutin est secret, c'est-à-dire qu'il n'y a pas, à l'Assemblée, de délégation de vote possible.

Une procédure longue et complexe

De toute façon, la procédure permettant la comparution d'un ministre devant la Haute Cour est particulièrement longue et complexe. Elle n'a jamais abouti sous la cinquième République. A titre d'exemple, le cas Nucci a été soulevé en août 1986.

Au démarrage de la procédure se trouvent des poursuites judiciaires engagées dans les conditions normales du droit commun. Il faudrait donc qu'une action judiciaire soit engagée contre M. Charles Pasqua pour enclencher éventuellement le mécanisme. C'est en effet le pouvoir judiciaire qui décide de transmettre le dossier au Parlement dans des affaires qu'il n'estime pas être de sa compétence.

L'initiative de la mise en accusation devant la Haute Cour est exclusivement parlementaire. Elle résulte d'une proposition de résolution signée par un dixième au moins des membres composant l'assemblée concernée (cinquante-huit députés, trente sénateurs). La proposition de résolution doit contenir le nom des accusés, l'énoncé sommaire des faits, et dans le cas des ministres, la référence aux articles du code pénal justifiant les poursuites.

Une fois enregistrée à la présidence, le bureau se prononce sur la recevabilité formelle de la proposition de résolution. Elle est ensuite envoyée à une commission *ad hoc* élue spécialement pour la circonstance (trente membres élus au Sénat au scrutin plurinominal, quinze désignés à l'Assemblée nationale à la proportionnelle des groupes). Cette commission conclut ses travaux soit en adoptant une proposition de résolution tendant à la mise en accusation devant la Haute Cour soit en proposant le rejet.

Cette commission n'est soumise à aucun délai pour donner ses conclusions. Si c'est la première hypothèse qui est retenue, le débat a lieu en assemblée plénière, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Pour être approuvée, la proposition de mise en accusation doit être adoptée en termes identiques dans chacune des deux assemblées à la majorité absolue de leurs membres (les juges titulaires et suppléants ne prennent part ni au débat ni au vote).

Lorsqu'une résolution est définitivement adoptée, le président de la dernière assemblée saisie la communique au procureur général près la Cour de cassation. Ce dernier notifie alors la mise en accusation au président de la Haute-Cour et au président de la commission d'instruction. La procédure Nucci en est là. La commission d'instruction exclusivement composée de magistrats du siège procède à tous les actes qu'elle juge utiles à la manifestation de la vérité. Par ailleurs, elle apprécie les faits, peut ordonner la communication du dossier au procureur général si ces faits excèdent l'objet de la résolution et lorsque la procédure lui paraît complète ordonne *« s'il y a lieu, le renvoi devant la Haute Cour »*. La commission d'instruction a donc la possibilité d'arrêter la procédure engagée.

PIERRE SERVENT

Après l'instruction ouverte à Paris

Le doyen des juges de Lyon a inculpé à son tour Paul Touvier

Le doyen des juges d'instruction de Lyon a inculpé, mercredi 22 novembre, Paul Touvier, l'ancien chef du service de renseignement de la Milice lyonnaise. Touvier, *qui est détenu* à l'hôpital des prisons de Fresnes, était déjà inculpé depuis mai par un magistrat parisien. M. Jacques Hamy a aussi placé Paul Touvier sous mandat de dépôt comme le recommandait, le 27 octobre dernier, le procureur de la République de Lyon dans son réquisitoire introductif (*le Monde* des 14 et 15 novembre).

Cette nouvelle inculpation confirme les inculpations d'assassinats, tentatives d'assassinats, arrestations illégales et séquestrations de personnes, crimes contre l'humanité notifiées à l'ancien milicien, lors de son arrestation en mai dernier, par M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction à Paris. M. Hamy s'est toutefois exclusivement appuyé sur de nouvelles plaintes de parties civiles dans le but d'obtenir que l'instruction du dossier Touvier ainsi que le procès de l'ancien milicien aient lieu à Lyon.

Le procureur général de Paris devrait signaler au procureur général près la Cour de cassation, dans les prochains jours, la coexistence de ces deux instructions judiciaires, à charge pour ce dernier de saisir la chambre criminelle afin qu'elle décide qui, de M. Getti ou de M. Hamy, instruira l'affaire Touvier.

Parmi les plaintes déposées à Lyon, plusieurs concernent des faits criminels précis dont il appartiendra à la justice d'examiner s'ils sont effectivement imputables à Paul Touvier. Ainsi M. Claude Bloch rapporte-t-il dans sa plainte avoir été arrêté en compagnie de sa mère et de son grand-père par deux hommes dans la banlieue lyonnaise, le 29 juin 1944. Selon lui, l'un des deux miliciens venus l'arrêter n'était autre que Touvier, *« un grand, cheveux blonds ondulés »*.

M. Bloch était à l'époque âgé de quatorze ans. Transféré avec sa famille dans les locaux de la Gestapo, il devait apprendre, le même jour, la mort de son grand-père après interrogatoire. Il était alors déporté avec sa mère à Drancy puis à Auschwitz en août 1944. *« A la descente du train, nous avons été séparés et je ne l'ai plus revue »*, raconte-t-il.

Une autre plainte a été déposée par M. Robert Nathan, dont le père et l'oncle ont été arrêtés le 9 mai 1944. M. Nathan, alors âgé de douze ans, affirme aujourd'hui avoir encore en mémoire le visage de Paul Touvier, *« l'homme blond aux yeux bleus »*. Son père a été fusillé le 17 août 1944 et son oncle est mort en déportation.

D'autre part, le fils et les petits-enfants de Benjamin Dreyfus, ministre officiant de la communauté israélite de Lyon, arrêté puis déporté et décédé à Auschwitz, se sont portés parties civiles. Ces plaintes s'appuient sur la déposition de Me Rosa Vogel qui indique avoir reconnu Paul Touvier lors de cette arrestation au cours de laquelle ses parents, gardiens de la synagogue du quai Tilsit, furent aussi arrêtés.

L. G.

Grand Prix du financement
PEUGEOT

Pole position — 9,4 % — Crédit sur 12 mois*
Apport initial 25 % minimum du prix tarif TTC du véhicule choisi.
Par exemple pour un montant emprunté de 18000 F T.E.G. de 9,4 %, 12 mensualités de 997,24 F TTC.
Coût total du crédit : 18766,88 F TTC (perceptions forfaitaires incluses mais hors assurances).

Conduite maîtrisée — 0 F PAR MOIS PENDANT 18 MOIS — Location avec option d'achat sur 60 mois*
Par exemple pour une 309 XE.
Prix tarif au 8/09/89 : 57400 F TTC.
1er versement de 22 960 F TTC (18610 F TTC de dépôt de garantie et 14350 F TTC de 1er loyer majoré) suivi de 18 loyers à 0 F et 41 loyers à 1371,86 F TTC. Option d'achat finale 11480 F TTC. Coût total en cas d'acquisition 82076,26 F TTC (hors assurances).

Grand confort — 453 F PAR MOIS PENDANT 12 MOIS — Location avec option d'achat sur 60 mois*
Par exemple pour une 405 SL 1580 cm³.
Prix tarif au 8/09/89 : 73800 F TTC.
1er versement de 29 280 F TTC (10950 F TTC de dépôt de garantie et 18250 F TTC de 1er loyer majoré) suivi de 12 loyers de 452,60 F TTC et de 47 loyers de 1284,88 F TTC.
Option d'achat finale 13687,56 F TTC.
Coût total en cas d'acquisition 97754,30 F TTC (hors assurances).

Longue route en souplesse — 660 F PAR MOIS — Location longue durée (36 mois / 45 000 km)*
Par exemple pour une 205 Junior 3 portes.
Prix tarif au 8/09/89 : 48750 F TTC.
1er loyer majoré de 15284,63 F TTC suivi de 35 loyers de 659,63 F TTC (hors assurances et entretien).

*Offres valables jusqu'au 28 décembre 1989, réservées aux particuliers sur véhicules stock Année Modèle 89 (hors véhicules utilitaires). Sous réserve d'acceptation du dossier par CIAL pour le crédit et LOCAUTO pour la location avec option d'achat et la location longue durée (Groupe CREDIPAR)

HDM

RESEAU PEUGEOT TALBOT

SOCIÉTÉ

A la cour d'assises des Yvelines

Amour paternel et insémination artificielle

Père d'un garçon et d'une fille conçus par insémination artificielle, Jacky Garnier a été condamné, mercredi 22 novembre, à cinq ans de prison, dont trente mois avec sursis, par la cour d'assises des Yvelines, pour avoir tué son épouse qui menaçait de partir avec les enfants.

« Mon papa a soixante et onze ans, ma maman a soixante-six ans ». L'homme qui parle ainsi de ses parents a soixante-cinq ans. Pendant vingt ans, il a travaillé dans la même entreprise pour en gravir les échelons jusqu'à celui de chef d'atelier. Il est décrit comme un homme *« calme et réservé »*. Et certains ajoutent *« peut-être un peu lymphatique »*. Pourtant, le 30 juillet 1987, il a étranglé son épouse Marie-Françoise, alors âgée de trente-six ans.

Veuf d'une première femme, il avait rencontré Marie-Françoise en 1971 dans une fête guadeloupéenne. Elle était une jolie jeune fille dont la peau noire était le seul souvenir laissé par un père qu'elle n'avait jamais connu. Née d'un amour trop bref de sa mère blanche, pour un Guadeloupéen, Marie-Françoise s'était sentie longtemps rejetée par sa famille, qui l'avait placée, pendant dix ans, dans un pensionnat. Le couple paraissait pourtant heureux, pendant les premières années de mariage, même si Marie-Françoise était souvent dépressive. Un témoin dira qu'elle semblait *« mal accepter la couleur de sa peau »*. Et ce n'est pas seulement une vue de son esprit car Garnier explique qu'il a dû quitter Chateaudun où son épouse était *« mal acceptée »*.

Ils veulent des enfants. Mais, bien vite, il a fallu se rendre à l'évidence : Jacky est stérile. *« Ces maladies là, on a peur d'en parler*, soupire Garnier. *Nous voulions absolument des enfants. On a pensé à l'insémination artificielle. On a fait des démarches, les cliniques, les hôpitaux. Mais, c'est très dur de rentrer dans ces lieux où l'on se sent des hommes abaissés. »*

Après une longue attente, Marie-Françoise a été inséminée deux fois en cinq ans avec succès. Hasard de la génétique : Pierre est né le premier avec la peau noire, alors que sa sœur Claudine est blanche. Dès cette seconde naissance, Marie-Françoise changera : *« C'est là qu'elle a commencé à battre mon Pierrot »*, raconte Garnier en avançant une explication : *« C'est parce que Pierre avait la même couleur de peau que mon épouse. »*

« Des enfants admirables »

Rapidement, le climat familial se détériore. Marie-Françoise, de plus en plus dépressive, révèle une personnalité *« capricieuse, susceptible, intolérante et autoritaire »*. Elle couvre son mari de reproches *dont certains sont, sans doute*, justifiés. Obnubilé par l'amour qu'il porte à ses enfants, il oublie qu'ils ont une mère. Elle le lui rappellera dans une lettre déposée dans son assiette. Elle y explique sa vie de ménagère seulement interrompue par des vacances insipides, où il lui faut subir, depuis dix ans, le même terrain de camping. Elle se plaint de *« dormir à côté d'un tronc de bois »*, et termine en disant : *« Aujourd'hui, j'ai eu un divertissement : j'ai fait les carreaux. »*

La missive restera sans effet, et l'année suivante, le couple a passé ses vacances sur le même terrain de camping.

Mais le jour du retour, une scène éclate : Marie-Françoise dit qu'elle va raconter partout comment ils ont eu des enfants dont il n'est pas le père biologique et tente de partir avec Claudine : *« Je l'ai prise au cou. Elle m'a dit : « Vas-y, tue-moi ». Le geste est parti. Quand j'ai desserré, elle ne bougeait plus. O combien je le regrette »*, soupire Garnier en expliquant qu'il avait peur d'un suicide avec les enfants.

Des enfants dont il ne peut parler sans être en larmes : *« Mon Pierrot est en 5e, Claudine en cours préparatoire. C'étaient des enfants admirables qui travaillent bien pour leur papa qui est en prison »*, sanglote Garnier. Pour les psychiatres, c'est un homme très normal, mais ils notent : *« Dans les cas d'insémination artificielle, les parents développent une affection encore plus forte. Comme pour réparer quelque chose... »*

Dans son réquisitoire, l'avocat général Henri Blondet, a tenu compte de ce sentiment exacerbé et de la personnalité de la victime décrite comme *« invivable »* par certains témoins, pour demander cinq ans d'emprisonnement, tout en relevant : *« Garnier porte une part de responsabilité dans l'évolution du couple vers le drame par son comportement routinier et égoïste »*. Mais il a insisté sur l'emprisonnement afin de lui éviter la réclusion criminelle, qui entraîne la perte des droits civiques et familiaux.

Les jurés des Yvelines se sont montrés encore plus modérés. Garnier sera près de ses enfants à Noël. Mais c'est son avocat, Me Patrick Gras, qui a évoqué la vraie sanction : *« Un jour il faudra bien qu'il leur dise. »*

MAURICE PEYROT

Après la mort « accidentelle » d'un nouveau-né

Le secret de Malika

Trois femmes comparaissaient, mercredi 22 novembre, devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Bobigny. Trois femmes liées par la mort d'un nouveau-né. Malika, jeune Maghrébine de vingt ans, et sa mère Fatima devaient répondre de non-assistance à personne en danger après la mort du bébé que la jeune fille venait de mettre au monde. Le docteur Catherine Echeyne, quant à elle, était poursuivie pour *« faux certificat de virginité »*.

Le drame remonte au mois d'août 1987. Les médecins du SAMU appelés au domicile de Malika, dans la banlieue nord de Paris, découvrent une jeune fille en sang. *« Fausse couche »*, affirme-t-elle alors. En fait, c'est un véritable accouchement qui vient d'avoir lieu. Extrayant elle-même le placenta, Malika s'est *« délivrée »* toute seule. Puis, elle affirme être tombée du lit.

Elle reconnaît ensuite avoir enveloppé le bébé dans une couverture et jeté le tout dans un vide-ordures. Quelques heures plus tard, les policiers découvriront le cadavre. L'autopsie révélera qu'il ne s'agissait pas d'un infanticide, comme le juge d'instruction l'avait d'abord supposé : la mort « accidentelle » résultait d'un étouffement du nourrisson avec le cordon ombilical.

Jusqu'au dernier moment, Malika aura essayé de cacher la vérité à sa famille. *« J'avais peur de ma mère. Je ne voulais pas la décevoir »*, déclarera-t-elle durant l'instruction. Cette peur de devenir la honte des siens l'a poussée, des mois durant, à dissimuler son ventre dans des vêtements amples.

Prise de doute, pourtant, sa mère la conduit dans un centre médical de Villepinte. Malika est alors examinée par le docteur Echeyne hors de la présence de la mère. Alors qu'elle en est à son septième mois de grossesse, la jeune Maghrébine parle d'avorter. Le médecin refuse et lui propose un accouchement sous X.

- Elle m'a dit que sa mère n'avait plus confiance en elle, qu'elle ne la laissait plus sortir. C'est pour lui permettre d'aller à l'hôpital, pour que cette grossesse puisse enfin être prise en charge médicalement que j'ai fait un certificat de virginité », a-t-elle expliqué aux juges.

Mais, au-delà de cette affaire de certificat, c'est la détresse d'une jeune femme, affolée par ce qu'elle a vécu comme une faute inavouable, qui a marqué l'audience : l'histoire d'un dialogue raté, d'un mutisme lié au respect apeuré des traditions. Malika ne pouvait confier son secret à personne, surtout pas à sa mère.

Celle-ci a-t-elle fermé les yeux volontairement ? Elle dit aujourd'hui, par interprète interposé, ne s'être doutée de rien. Seule, le docteur Catherine Echeyne a su l'écouter. Peut-être trop bien. Elle l'a en tout cas mise en sur le chemin de l'hôpital : Malika y a été suivie et aurait dû y accoucher normalement. Mais le naissance, à l'improviste, du bébé dans la maison familiale renvoyait Malika à ses craintes de toujours : être découverte.

Nul doute que ce « contexte culturel » pèsera dans la décision du tribunal.

Jugement le 7 décembre.

JUDITH RUEFF

Au tribunal d'Angers

L'opium « culturel »

Un fumeur d'opium d'origine laotienne poursuivi pour importation, détention, et usage de stupéfiants, a été dispensé de peine, mercredi 22 novembre, par le tribunal correctionnel d'Angers (Maine-et-Loire) *« compte tenu des circonstances exceptionnelles de cette affaire »*.

Le 18 juillet, les douanes avaient saisi un courrier adressé à Tseu Ndzeu Moua, cinquante-trois ans, dans lequel se trouvaient 14 grammes d'opium. Une quantité suffisante pour déclencher une enquête et une perquisition qui avait permis de découvrir un nécessaire à fumer et 70 grammes d'opium.

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur d'Angers, tout en requérant cinq mois de prison avec sursis et l'obligation de se soigner, avait admis le *« phénomène culturel »*. Tseu Ndzeu Moua a finalement été condamné mais dispensé de peine par le tribunal correctionnel.

A Marseille

Les parents de l'adolescente qui vivait dans un débarras ne seraient pas poursuivis

Après la découverte à Marseille d'une adolescente de quinze ans *qui vivait la plupart du temps* enfermée dans un réduit de 3 mètres carrés *(le Monde* du 23 septembre), *les parents ont été* entendus par la police dans la journée du mercredi 22 novembre. Ils *ont expliqué qu'ils enfermaient* leur fille avant de partir au travail le matin, pour éviter qu'elle ne fasse des *« bêtises »*. *Ils lui laissaient* de la nourriture et un bassin hygiénique à côté de son lit pour la journée. Lorsqu'ils revenaient, elle pouvait sortir, notamment pour promener le chien de la famille et faire de petites courses. L'adolescente était correctement alimentée et ne subissait aucun sévice.

Les parents, indiquait-on mercredi de source judiciaire, ne seraient pas l'objet de poursuites. Il leur est essentiellement reproché de n'avoir pas adressé leur fille, souffrant d'une légère débilité mentale, à une institution spécialisée. Cette lacune devrait être comblée prochainement.

A Tours

Des déchets hospitaliers contaminés dans une décharge

Des écologistes de l'association pour la santé, la protection et l'information de l'environnement (ASPIE) ont apporté mercredi 22 novembre à la préfecture de Tours (Indre-et-Loire) des sacs portant la mention « incinération » découverts dans la décharge de Sonzay. Selon l'association, ces sacs déchargés par un camion du centre hospitalier régional universitaire Bretonneau contiennent des pansements, des tuyaux et des seringues contaminés qui doivent normalement être incinérés.

Le directeur des services techniques de l'hôpital a admis l'existence d'un *« dysfonctionnement »* provoqué par une panne de l'incinérateur principal de l'établissement qui a eu lieu entre le 10 et le 17 novembre dernier. Selon le CHRU, les services publics hospitaliers de Tours produisent trois à quatre tonnes de déchets à risque par jour.

EN BREF

□ **Luc Tangorre devant les assises du Gard pour deux viols.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes a décidé, mercredi 22 novembre, le renvoi de Luc Tangorre, trente ans, devant la cour d'assises du Gard, où il devra répondre du viol de deux étudiantes américaines, en mai 1988, près de Gallargues-le-Montueux (Gard). Les avocats de l'accusé ont annoncé qu'ils allaient immédiatement introduire un pourvoi en cassation. Luc Tangorre, qui a toujours nié les faits, avait déjà été condamné, le 24 mai 1983 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à quinze ans de réclusion criminelle pour quatre viols, une tentative et six attentats à la pudeur. Il avait été libéré en février 1988, bénéficiant d'une grâce présidentielle.

□ **Gilles Burgos renvoyé devant la cour d'assises de Paris.** – Le CRS Gilles Burgos, qui avait tué un jeune automobiliste, Loïc Lefebvre, rue Mogador, à Paris, dans la *nuit du 4 au 5 juillet 1986*, comparaîtra bien devant la cour d'assises de Paris. La Cour de cassation a rejeté, mercredi 22 novembre, le pourvoi de Gilles Burgos contre un arrêt de la chambre d'accusation du 10 août dernier qui le renvoyait en cour d'assises. Gilles Burgos avait tenté de faire valoir la légitime défense mais la chambre criminelle de la Cour de cassation estime que *« l'ouverture du feu, compte tenu des circonstances, paraît en tout cas disproportionnée avec la réalité de la menace »*.

□ **Grève des avocats d'Angers.** – Les soixante-quinze avocats du barreau d'Angers ne devaient pas assister aux audiences correctionnelles de la matinée du jeudi 23 novembre. Ils protestent contre la condamnation d'un prévenu, le 26 octobre dernier, en l'absence de son défenseur. Me Jacques Servouse avait quitté la salle d'audience quelques instants mais les magistrats de la chambre correctionnelle ont poursuivi l'examen de l'affaire et jugé son client en son absence. Le prévenu, qui était convoqué pour conduite en état d'ivresse, avait *protesté en vain*. A l'issue d'une assemblée générale réunie mercredi 22 novembre, le conseil de l'ordre des avocats dénonçait *« une violation consciente, volontaire et flagrante des droits de la défense »*.

Rado. Inventeurs de la montre inrayable.

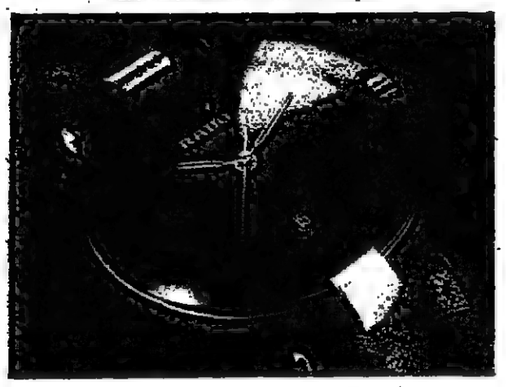

Une montre qui semble venir d'ailleurs.

«La Coupole». La nouvelle Rado. Une vraie Rado. Novatrice. Originale. Fulgurante. Verre saphir inrayable en forme de coupole; presque aussi dur que le diamant. Et si légère. Si agréable au poignet. En trois grandeurs différentes. Faites connaissance avec la nouvelle Rado «La Coupole».

RADO
Switzerland

SIGNON - C.Ciel Evry II 91000 EVRY
LAMOTTE - 71 Bd J. Jaurès 92110 CLICHY s/Seine
Charles GERARD - 96, rue Houdan 92330 SCEAUX
MARCOUT - C.Ciel 3 Fontaines 95000 CERGY PONTOISE

NE DISONS PAS
"J'ARRÊTE PAS
D'EN BOUFFER",

DISONS PLUTÔT
"TOUT LE LONG DU FLEUVE
DU TEMPS
JE LES AI VÉNÉRÉS."

VOUS AVEZ BON GOÛT,
LA VOSGIENNE AUSSI.

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Pour refus de participer à certains cours

Des élèves musulmans ne sont pas admis en classe dans des écoles de Noyon (Oise)

NOYON (Oise)
(de notre envoyée spéciale)

Soutenue par l'ensemble du corps enseignant, Mme Arlette Bourdeaux, directrice de l'école primaire Alain-Fournier à Noyon (Oise), a empêché, jeudi matin 23 novembre, cinq filles et trois garçons qui affichent leurs convictions musulmanes de se rendre dans leurs classes.

Il ne s'agit pas seulement, dans cet établissement, d'une controverse sur le port du foulard islamique mais du refus de participer à certains cours jugés contraires aux convictions religieuses des familles. Il en est de même au collège Louis-Pasteur, dans cette même ville.

Deux fillettes, qui sont arrivées voilées, ont toutefois accepté de retirer leurs foulards dans la bibliothèque où les enfants ont été conduits tandis que les garçons ont annoncé qu'ils seront prochainement autorisés à se rendre en cours de gymnastique et à la piscine.

Toutefois, six autres enfants (deux filles et quatre garçons) ont manqué la rentrée des classes. Parallèlement, les deux filles âgées de treize ans qui avaient cours jeudi matin au collège Louis-Pasteur ont elles aussi accepté de retirer leurs foulards en classe, et l'une d'elles s'est rendue au cours de musique qu'elle se refusait jusqu'alors de fréquenter.

Les responsables de ces établissements, ainsi que ceux de l'école maternelle Joseph-Pinchon, installés dans le quartier du Mont-Saint-Siméon, sont confrontés à ces problèmes depuis près de quatre ans. Le foulard a, en effet, fait son apparition en 1985 dans l'école primaire avec l'arrivée de trois sœurs : Siham, âgée aujourd'hui de quinze ans, Nadia, treize ans et Selima, dix ans. Toutes trois portent le foulard depuis l'âge de six ans.

Mais en dépit des consignes d'apaisement données en 1986 par l'inspection académique de l'Oise, le phénomène s'est progressivement étendu. De la maternelle au collège, une vingtaine d'enfants membres de cinq familles marocaines habitant la même cage d'escalier, se distinguent actuellement non seulement par le port d'un foulard par les deux filles mais aussi par leur refus de participer aux activités sportives ou à certains cours.

Ainsi est-il *« absolument hors de question »*, pour M. Djilali Oumir, père des fillettes, de laisser ses enfants aller à la piscine où *« les filles sont obligées de se montrer en maillot de bain devant les garçons »*. L'éducation physique et la natation, qui ne sont, selon cet ancien maçon de trente-neuf ans, père de six enfants, que *« des loisirs »* n'ont de toute façon *« rien à voir, affirme-t-il, avec les autres savoirs »* (mathématiques, français, etc.) où ses filles se distinguent d'ailleurs.

M. Jacques Marchal, inspecteur académique de l'Oise, suivi par le corps enseignant, refuse cet enseignement *« à la carte »* et juge *« tout à fait inacceptable et en infraction avec les textes réglementaires »* la non fréquentation decertains cours. D'autant qu'un pas supplémentaire avait été franchi en juin dernier lorsque Siham s'est refusée à participer au cours de sciences naturelles consacré à la sexualité.

S'estimant *« dans l'impossibilité d'assumer correctement leur mission »*, les instituteurs et professeurs de Noyon ont donc décidé de refuser les enfants coupables selon eux de *« manifestation intégriste »* jusqu'au moment où *« leur famille s'engagera à respecter les principes et les règles de l'école publique »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

MÉDECINE

A l'hôpital Foch de Suresnes

Des chirurgiens français réussissent une « première » dans les greffes de poumons

Une équipe chirurgicale dirigée par le docteur Alain Bisson (service de chirurgie thoracique, hôpital Foch de Suresnes) a pour la première fois au monde réussi à greffer sur un même malade deux poumons sans avoir recours à une circulation sanguine extra-corporelle.

Opéré il y a une quizaine de jours le malade, qui souffrait d'un grave emphysème (dilatation pathologique des poumons) surinfecté, devrait prochainement quitter l'hôpital parisien. Le docteur Bisson a pratiqué une seconde intervention similaire il y a quelques jours. En France, la greffe de poumon isolée a été tentée pour la première fois en 1972 et celle du bloc « cœur-poumons » en 1981.

Réussie pour la première fois à Toronto en 1986 la greffe bipulmonaire demeure une intervention complexe qui n'est pas très fréquemment mise en œuvre. Elle offre, entre autres l'avantage, compte tenu de la pénurie d'organes transplantables, de permettre la greffe du cœur prélevé sur un autre malade.

En 1988, l'équipe du docteur Philippe Darteville (hôpital Marie-Lannelongue, Le Plessis-Robinson) annonçait la première greffe française bipulmonaire (*le Monde* du 27 avril 1988). Il y a quelques mois (*le Monde* du 18 janvier), une autre équipe française, celle dirigée par le professeur Michel Noirclerc, rendait publics ses premiers succès de greffes bipulmonaires chez des enfants atteints de mucoviscidose.

Le succès de la première de l'hôpital Foch constitue un nouveau progrès dans ce domaine. *« Notre procédé consiste à greffer les deux poumons de manière successive*, nous a expliqué le docteur Bisson. *Compte tenu des succès obtenus avec les greffes unilatérales, nous avons pensé que la greffe bilatérale était possible. En pratique, on greffe d'abord un poumon, puis, celui-ci commençant à ventiler l'organisme du malade, on greffe le second. Cette intervention permet de ne pas avoir recours à la circulation sanguine extra-corporelle, technique lourde qui n'est pas dénuée de risques hémorragiques »*.

L'intervention pratiquée sur un malade de quarante-deux ans qui, pour survivre, devait inhaler de l'oxygène de manière quasi-perpétuelle a duré cinq heures. Les suites opératoires ont été pleinement satisfaisantes et le malade devrait prochainement quitter l'hôpital parisien. Cette première, qui sera publiée dans la presse médicale française et américaine, devrait permettre à l'avenir d'augmenter le nombre et les indications des greffes pulmonaires.

JEAN-YVES NAU

SCIENCES

Une découverte fondamentale sur l'évolution des espèces

Des biologistes français font sauter la « barrière génétique »

Une équipe de biologistes de l'Institut Jacques Monod (Paris, unité mixte CNRS-université Paris-VII), dirigée par M. Miroslav Radman, vient de faire une découverte importante pour la compréhension des mécanismes qui gouvernent l'échange d'informations génétiques entre les espèces vivantes.

Publiés dans le prochain numéro de la revue britannique *Nature*, ces travaux, effectués chez la bactérie Escherichia Coli, s'appuient sur les recherches menées depuis plusieurs années par cette même équipe sur les mécanismes moléculaires de réparation de l'ADN (acide désoxyribonucléique), le support de l'hérédité.

Les expériences effectuées à l'Institut Jacques Monod se fondent sur l'impossibilité de deux espèces différentes à s'apparier pour donner naissance à une descendance viable. Constatation déjà ancienne : bien que les deux micro-organismes *Escherichia coli* et *Salmonelle typhimurium* possède des génomes homologues à 80 %, une *« barrière génétique »* (dont il restait à identifier le mécanisme) empêche ainsi ces deux espèces voisines de se recombiner entre elles.

En inactivant par mutation une enzyme particulière, Miroslav Radman et Christiane Rayssiguier sont parvenus à rendre possible cette recombinaison, obtenant ainsi des hybrides viables pourvus de génomes composites. Plus étonnant encore : les enzymes contrôlant cette barrière génétique, qui conduisent en temps normal à la stérilité des croisements entre espèces, seraient également responsables de la correction des erreurs survenant dans la réplication de l'ADN – autrement dit du contrôle de la fidélité de la transmission génétique au sein d'une même espèce.

« Le principal intérêt de cette découverte, à caractère typiquement fondamental, est qu'elle fait disparaître un paradoxe », explique Antoine Danchin, biologiste moléculaire à l'Institut Pasteur (Paris). Le patrimoine génétique de la plupart des espèces comprend en effet des fragments d'ADN répétés et légèrement différents les uns des autres, dont on s'expliquait mal, jusqu'alors, l'utilité. En contribuant à déclencher un système de correction des erreurs, l'acquisition de ces séquences jouerait ainsi un double rôle, à la fois sur l'accélération de l'évolution des espèces et la stabilité chromosomique.

Bien que l'existence d'un système de correction des erreurs d'appariement entre fragments génétiques ai également été mis en évidence chez des organismes plus évolués, comme le batracien Xenopus, il est encore beaucoup trop tôt pour extrapoler ces résultats à l'homme – et donc pour espérer en tirer des applications thérapeutiques. Cette découverte devrait en revanche permettre, dans un avenir proche, de mieux comprendre les mécanismes et le contrôle génétique de l'évolution des espèces.

CATHERINE VINCENT

Menaçant de ne pas financer le congrès de San-Francisco sur le sida

L'OMS veut obtenir des garanties pour la libre circulation des séropositifs

La sixième conférence internationale sur le sida, qui doit se tenir à San Francisco du 20 au 24 juin, aura-t-elle bien lieu ? La question peut être posée après la décision prise le 22 novembre par la Ligue des sociétés de Croix Rouge et du Croissant-Rouge de ne pas participer à cette conférence en raison de la politique restrictive pratiquée par les Américains à l'encontre des personnes séropositives désirant se rendre aux Etats-Unis (*le Monde* du 23 novembre).

Même si les séropositifs peuvent demander une dispense pour un séjour de trente jours pour des *« raisons personnelles, professionnelles ou encore familiales »*, indique la Ligue dans un communiqué, l'octroi de cette dispense n'offre pas les *« garanties suffisantes d'anonymat dans* [leur] *pays ou à l'étranger »*. De plus, cette pratique est incompatible avec l'attitude de *« soutien humanitaire aux porteurs du virus et de prévention de toute discrimination contre eux »*, ajoute le communiqué.

Dans ces conditions, que va faire l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'un des principaux organisateurs de la conférence de San-Francisco ? Le 10 novembre, au cours de la réunion de la commission mondiale du sida qui se tenait à Brazzaville, fut rappelé le principe selon lequel l'OMS ne financerait plus de colloques ou de congrès dans des pays où existent des entraves à l'encontre des personnes infectées par le VIH.

Les membres de la commission mondiale ont en outre réaffirmé que la participation de personnes infectées par le virus du sida était nécessaire à la bonne tenue d'une conférence internationale. En ce sens, la commission mondiale avait formulé des *« recommandations »* au directeur général de l'OMS, le docteur Nakajima, l'enjoignant d'obtenir des garanties pour la libre circulation des personnes séropositives désirant participer à des conférences internationales aux Etats-Unis.

Les autorités américaines n'étant visiblement pas prêtes à revenir sur leur position, l'OMS sera-t-elle contrainte à ne pas financer la conférence de San-Francisco ? Ira-t-elle même plus loin et, à l'instar de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, décidera-t-elle de boycotter purement et simplement la conférence ?

Le docteur Jonathan Mann, qui dirige le programme mondial de lutte contre le sida à l'OMS, nous a déclaré au sujet de cette controverse : *« La participation des séropositifs et sidéens à la conférence de San Francisco est essentielle. S'ils ne peuvent pas participer pleinement à cette conférence, nous ne pourrons pas soutenir ce congrès. »*

F. N.

ENVIRONNEMENT

Pour mieux protéger les sites

Le gouvernement met en place une nouvelle politique du paysage

MM. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, et Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, ont présenté mercredi 22 novembre au conseil des ministres les grandes lignes d'une nouvelle politique de protection des sites et de mise en valeur des paysages.

Dès 1990, cinq grands sites vont bénéficier d'une aide de l'Etat pour remédier aux méfaits de la surfréquentation touristique ou au sous-équipement de l'accueil. Il s'agit du cirque de Gavarnie (Pyrénées-Orientales), des gorges de l'Ardèche, de la forteresse de Brouage (Charentes-Maritime), de la pointe du Raz (Finistère) et de la vallée de la Dordogne entre Argentat et Beaulieu (Corrèze).

Pour permettre à Brouage de recevoir dignement ses visiteurs, l'Etat a décidé de verser 6,4 millions de francs en 1990, à charge pour les collectivités locales de payer l'autre moitié. A la pointe du Raz, l'un des dossiers les plus difficiles à traiter, on va déplacer le parc de stationnement, engazonner à nouveau les zones piétinées, et ouvrir des cheminements fléchés.

A Gavarnie, il s'agira d'accueillir convenablement les visiteurs puis de les répartir *« harmonieusement »* dans le site. Dans les gorges de l'Ardèche, envahies chaque année par les canoës et les kayaks, on va s'efforcer de limiter certains accès et de mieux répartir les vacanciers.

Entre 1991 et 1993, d'autres dossiers vont être étudiés, comme ceux des gorges du Verdon, Conques (Aveyron) le cap de La Hague (Manche), le domaine du Rayol (Var), le golfe de Porto (Corse), Montségur (Ariège), le saut du Doubs, le massif du Canigou (Pyrénées-Orientales), la Bastide de Monpazier (Dordogne), Giverno (Eure), etc.

En outre, deux itinéraires vont faire l'objet d'un traitement particulier : les voies rapides (deux fois deux voies) en cours de réalisation entre Clermont-Ferrand et Béziers (RN 9) et entre Vierzon et Brive (RN 20). Outre les crédits (1,2 milliard de francs) affectés à ces travaux pour 1989 et 1990, l'Etat va offrir une rallonge de 1 % pour la mise en valeur du paysage au-delà de l'emprise routière.

Il s'agira d'embellir le champ visuel de l'automobiliste, ce qui peut aller jusqu'à démolir ou déplacer un hangar agricole disgracieux par exemple ou prévoir un équipement spécial pour mettre en valeur le viaduc de Garabit. Un concours va être lancé auprès des architectes paysagistes et urbanistes afin de concevoir des « séquences » de routes ou des ouvrages exceptionnels. Là aussi, les collectivités locales seront invitées à participer au financement.

En marge de ces actions particulières, l'Etat va lancer, en 1990, un programme de recherche qui fera l'analyse systématique des paysages français. Les deux ministères y consacreront chacun 2 millions de francs. Pour réaliser ce programme, le gouvernement envisage de créer, dès la rentrée 1990, une nouvelle filière de formation des paysagistes au sein du système d'enseignement de l'architecture. Les trois établissements actuels (Ecole nationale supérieure des paysages de Versailles ; Ecole nationale d'ingénieurs des travaux de l'horticulture et du paysage d'Angers ; Ecole nationale supérieure des arts et jardins de Paris) ne forment chaque année qu'une soixantaine de paysagistes contre cinq cents en Grande-Bretagne et six cents en RFA.

A cette occasion, le secrétariat d'Etat à l'environnement va attribuer dès 1990 un *« grand prix du paysage »*, qui sera décerné tous les deux ans. Les collectivités locales qui auront conduit des opérations exemplaires de mise en valeur du paysage seront en outre distinguées au sein d'un *« palmarès du paysage »*. L'Etat se propose aussi de doubler en cinq ans l'effectif des inspecteurs des sites, qui sont actuellement au nombre de quarante-six.

R. C.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 novembre 1989 :

UN DÉCRET

● N° 89-849 du 16 novembre 1989 fixant la liste des documents d'information qui doivent être fournis aux membres du comité d'entreprise en application de l'article L. 932-6 du Code du travail.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 novembre 1989 modifiant l'arrêté du 25 octobre 1976 portant déclaration des départements atteints par la rage (ajout de l'Allier).

● Du 20 octobre 1989 portant ordre de classement au concours d'entrée à l'École normale supérieure.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 novembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 31 octobre 1989 relatif aux prêts spéciaux du Crédit agricole mutuel consentis aux éleveurs victimes de la sécheresse de 1989.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique de Valenciennes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

DÉFENSE

Les sénateurs sont favorables à l'acquisition par la marine d'avions américains F-18

La commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense s'est prononcée, mercredi 22 novembre, en faveur de l'achat ou de la location aux Etats-Unis d'une quinzaine de F-18, qui ont été jugés *« nécessaires au maintien de la capacité opérationnelle »* des porte-avions français. Les sénateurs de l'opposition ont approuvé cette prise de position, les sénateurs communistes se sont abstenus, et, seuls, les sénateurs socialistes ont voté contre. La solution du F-18 a été préférée au détriment de celle qui consisterait à rénover les intercepteurs Crusader actuellement embarqués.

La commission sénatoriale considère que cette formule est une position d'attente avant l'entrée opérationnelle à bord des porte-avions du Rafale, qui est vraisemblablement prévue pour 1998 dans sa version navale. La commission a souhaité que la date d'entrée en service du Rafale, ainsi que la participation de la marine au financement du programme à hauteur de 20 %, ne soient pas, cependant, remises en cause.

Le rapporteur du budget de la marine, M. Max Lejeune (Gauche démocratique, Somme), a précisé que l'acquisition d'une quinzaine de F-18 entraînerait une dépense de l'ordre de 3,5 milliards de francs alors que la remise en état des Crusader, qui serait *« une décision particulièrement inopportune »*, a-t-il indiqué, revient à 2 milliards de francs.

Aux Etats-Unis

Un quadriplégique autorisé à mourir

La Cour suprême de Georgie (Etats-Unis) a estimé, mardi 22 novembre, qu'un quadriplégique de trente-trois ans a le droit d'éteindre l'appareil qui le maintient artificiellement en vie depuis quatre ans.

Larry McAfee, devenu quadriplégique après un accident de moto en 1985 au cours duquel sa colonne vertébrale a été brisée, réclamait le droit d'interrompre son traitement. Ce droit fait partie du champ des droits privés garantis par la Constitution fédérale, ont estimé à l'unanimité les magistrats géorgiens. Ils ont également autorisé l'administration à Larry McAfee d'un sédatif pour soulager sa douleur au moment où l'appareil qui le fait respirer s'arrêtera de fonctionner. – (*AP.*)

ESPACE

□ **Mission militaire pour Discovery.** – La navette spatiale américaine Discovery a décollé de Cap-Canaveral (Floride), dans la nuit du mercredi au jeudi 23 novembre à 1 h 24 (heure française), avec une cargaison militaire secrète. Composé de quatre hommes et une femme, l'équipage est commandé par le colonel d'aviation Frederik Gregory, quarante-huit ans, le premier Noir commandant de bord d'une navette.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
84, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

Vente au palais de justice de Nanterre le JEUDI 7 DÉCEMBRE 1989 à 14 h
PIÈCE à BOULOGNE (92)
43-45, avenue Ferdinand-Buisson et 2-4, rue Gallieni, au rez-de-ch. s/cour
Lavabo, WC communs
Mise à prix : 38 000 F
S'adr. à Me MALLAH-SARKOZY, avocat, 184, av. Ch.-de-Gaulle, NEUILLY (92). - Tél. : 46-24-02-13. - Me R.C. LEFEBVRE, avct, 20, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS. Tél. : 42-33-78-08.

Vente s/saisie au pal. de just. de NANTERRE (92)
JEUDI 14 DÉCEMBRE 1989 à 14 h
PAVILLON à ASNIÈRES-SUR-SEINE (92600)
4 bis, villa Berrier. - Rez-de-ch. : s. à m., 1 ch., Dégagt, cuis., s. de b.
M. à P. : 180 000 F
Grenier
Jardinet
S'adr. à Me WISLIN, avocat à NEUILLY S/SEINE (92200), 7, av. de Madrid Tél. : 47-47-25-30. - Me J.-C. ABADIE, avocat à PARIS (4e) 23, bd Henri-IV. - Tél. : 42-72-07-41 (avant 16 heures)

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Paris le jeudi 7 décembre 1989 à 14 heures, en un seul lot
UN APPARTEMENT à PARIS (20e)
dans un immeuble
134-136, avenue Gambetta et 61, rue Saint-Fargeau
Dans le bât. 2, esc. 3 au 1er ét. droite, composé de : entrée, séjour, 2 ch., cuisine, salle-de-bains, WC. Une cave au 2e sous-sol des bât. nos 1 et no 2.
Mise à prix : 500 000 F
S'adresser pour tous renseignements : au cabinet de la SCP SCHMIDT GUIBERT, sociétés d'avocats, 76, avenue de Wagram à PARIS (17e) Tél. : 47-63-29-24.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe d'Europe

Les Auxerrois ne sont pas des bambins

L'équipe d'Auxerre a obtenu un match nul mérité mercredi 22 novembre à Athènes, contre l'équipe grecque de l'Olympiakos, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA (1-1).

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Le football raffole des idées reçues, images d'Epinal et autres clichés. Ainsi, le club d'Auxerre passe-t-il traditionnellement pour être *« le petit aux moyens limités »*, le *« courageux représentant de la France profonde »*, qui, avec une équipe de gamins, ose venir taquiner les milliardaires du ballon rond.

Que l'Association de la jeunesse auxerroise soit, comme son nom l'indique, un club ayant pour vocation de former des joueurs d'avenir et non pas d'acquérir des éléments de renom, personne n'en disconvient : les internationaux Basile Boli, Jean-Marc Ferreri, Eric Cantona et Bruno Martini, sont passés par le centre de formation du club bourguignon. Que cette ville soit l'archétype de la grosse bourgade de province, qui s'encanaille autour d'un terrain de football et se targue de rivaliser avec les grandes cités du pays, nul ne peut le nier non plus.

L'équipe d'Auxerre est assurément une formation beaucoup plus sûre d'elle, et bien plus expérimentée que ne le veut son image de marque. Elle l'a prouvé, mercredi 22 novembre au Pirée (le port d'Athènes), en tenant en échec l'équipe la plus populaire de Grèce, l'Olympiakos (1-1) devant quarante mille spectateurs et dans une ambiance hostile. Ce résultat les place, malgré tout, en position idéale avant le match retour de ces huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, *mercredi 6 décembre* dans l'Yonne.

Au fil des tours et des victoires – l'équipe auxerroise a éliminé successivement les Yougoslaves de Zagreb, les Albanais de Fier et les Finlandais de Rovaniemi – ils prouvent qu'ils sont plus que de simples bambins découvrant les *satisfactions européennes*.

Du reste, un rapide coup d'œil au *curriculum vitae* de quelques joueurs, suffit à s'en convaincre : le milieu de terrain polonais, Waldemar Matysik, est âgé de vingt-huit ans et compte 48 sélections en *équipe de Pologne* ; le *capitaine* Claude Barret a, lui aussi, vingt-huit ans et plusieurs centaines de matches de première division à son actif. Quant à Bruno Martini, il s'apprête, à vingt-sept ans, à prendre définitivement le relais de Joël Bats en équipe de France.

Les autres joueurs sont peut-être plus jeunes, mais tout aussi aguerris aux compétitions de haut niveau : le défenseur central, Basile Boli (vingt-deux ans) est international, de même que l'avant-centre hongrois Kalman Kovacs (vingt-quatre ans) ou le belge Enzo Scifo qui, à vingt-trois ans, a déjà porté vingt-huit fois le maillot de l'équipe de Belgique, au cours d'une carrière qu'il a d'abord menée d'Anderlecht, à l'Inter de Milan, avant de venir à Bordeaux et enfin à Auxerre.

L'inamovible Guy Roux

Une bande de gamins ? Certainement pas. Bruno Martini est le premier à le reconnaître : *« L'étiquette dont nous sommes affublés ne correspond pas du tout à la réalité de notre équipe. Nous sommes « faussement jeunes ». Un garçon comme Boli n'a peut-être que vingt-deux ans, mais il a déjà disputé des centaines de matches professionnels. »*

Enzo Scifo, un joueur de renommée mondiale, dont l'arrivée en Bourgogne en septembre a constitué une entaille historique dans les principes du club, confirme les propos de son gardien de but : *« Si l'on s'en tient aux cartes d'identité, la moyenne d'âge de l'équipe doit s'élever à vingt-trois ou vingt-quatre ans. Mais si l'on tient compte du comportement sur le terrain, on dirait que chacun évolue avec la sérénité d'un joueur de trente ans en pleine maturité ! »* Une analyse confirmée par un résultat récent : l'Olympique de Marseille et ses vedettes expérimentées n'ont ils pas obtenu un *résultat identique* (1-1 au match retour) dans des conditions presque similaires face à une autre formation grecque, l'AEK Athènes (*le Monde* du 3 novembre).

L'AJ Auxerre n'est pas encore l'OM. Pourtant, à son rythme, l'équipe bourguignonne se forge un tempérament. Principal artisan de ses progrès : Guy Roux, l'inamovible entraîneur du club depuis vingt-cinq ans. L'homme est avide de contacts internationaux. Chaque année, il multiplie les rencontres face à des adversaires étrangers et organise des déplacements, notamment durant la trêve hivernale. En plein mois de janvier, les joueurs n'apprécient pas toujours ces séjours à l'étranger, en particulier dans les pays de l'Est, alors que leurs collègues partent souvent préparer la seconde partie de la saison *au soleil, de l'Afrique ou des Antilles*.

Guy Roux voit pourtant dans ces confrontations internationales une raison essentielle des succès actuels : *« En une saison, nous disputons entre dix et quinze matches amicaux contre des adversaires européens. Bien des fois, nous y perdons beaucoup sur le plan financier, 50 000 F à 100 000 F par match. C'est ainsi qu'en invitant l'hiver, pour fêter le quatre-vingt-cinquième anniversaire du club, le 10 janvier prochain, nous ne rentrerons pas dans nos frais, mais, à long terme, nous sommes gagnants. Les joueurs, en particulier les plus jeunes, découvrent des adversaires et des styles nouveaux : ils se comportent en « grognards » sur la pelouse d'un stade grec, indifférents aux trucages de l'équipe adverse et aux projectiles en tous genres que leur jettent les spectateurs. »* Auxerre aurait-il donc changé de mentalité ? Sur le terrain, sans doute, en dehors, Guy Roux certifie que non.

Pour le prouver, l'entraîneur rappelle que, au match retour, il mettra en vente dix mille places à 30 F et que, en aucun cas, ses tarifs ne seront revus à la hausse si l'équipe doit poursuivre son aventure européenne.

PHILIPPE BROUSSARD

BASKET-BALL : Israël-France (99-93)

A quelques minutes près...

JERUSALEM
de notre correspondant

Il aura sans doute manqué quelques minutes aux Français pour achever de démoraliser les 7 000 spectateurs du stade Yad Eliahu, près de Tel-Aviv, où, après avoir longtemps dominé, l'équipe israélienne de basket a vu fondre une avance de 20 points à quelques minutes de la fin de la partie.

Elle tiendra bon et s'en tirera de justesse, mercredi 22 novembre, soldant sur un 99-93 un match décousu mais qui lui permettra d'affronter les Soviétiques cette semaine à Moscou, en deuxième tour du championnat d'Europe. Pour les Israéliens, le voyage de Moscou ne se limite pas à la compétition : il a aussi une importance politique, marquant un pas de plus dans la voie d'une lente normalisation des relations entre les deux pays.

Une équipe de France à forte dominante limousine, avait d'abord donné la leçon – notamment Stéphane Ostrowski et Richard Dacoury – à des Israéliens aussi malheureux que désorganisés. Puis *l'équipe israélienne - menée par les hommes du Maccabi Tel-Aviv, le club champion - entamait une défense française de moins en moins capable d'enrayer les assauts de l'Américano-Israélien Lavon Mercer et de Nadav Henfeld. Les Israéliens transformaient une légère avance à la mi-temps (53-46) en un avantage de 20 points, que les Français ne réussirent à ébranler que dans les dernières minutes du match. Jusque-là, les deux équipes nationales s'étaient rencontrées 26 fois, et le compte était égal : 13 victoires chacune.*

Al. Fr.

Résultats

AUTOMOBILISME

Championnat du monde des rallyes

L'Espagnol Carlos Sainz, sur Toyota Celica GT 4, a sauvé d'extrême justesse *sa première* place du classement du rallye du RAC, mercredi 22 novembre dans le nord-est de l'Angleterre, lors de la *quatrième étape*. Le Finlandais Pentti Airikkala (Mitsubishi Galant VR 4) le suit à 31 secondes.

FOOTBALL

Championnat de France

L'Olympique de Marseille a battu Monaco (3-1), mercredi 22 novembre en match en retard de la 9e journée du championnat de France de 1re division. *Deux buts de Philippe Vercruysse et un de l'Uruguayen Enzo Francescoli ont permis aux Marseillais d'annuler un but initial de l'Argentin Ramon Diaz et de conforter leur deuxième place au classement du championnat, à deux points seulement du leader, Bordeaux.*

Coupe de L'UEFA

Huitièmes de finale aller. – Werder Brême (RFA) b. Naples (Ita.), 3-2 ; Etoile Rouge Belgrade (You.) b. FC Cologne (RFA), 2-0 ; Fiorentina (Ita.) b. Dynamo Kiev (URSS), 1-0 ; Olympiakos Le Pirée (Grè.) et AJ Auxerre (Fra.), 1-1 ; Rapid Viennez (Aut.) b. FC Liège (Bel.), 1-0 ; Juventus Turin (Ita.) b. FC Karl-Marx-Stadt (RDA), 2-1 ; Hambourg SV (RFA) b. FC Porto (Por.), 1-0.

Match joué mardi 21 novembre. – Royal Antwerp (Bel.) b. VFB Stuttgart (RFA), 1-0.

(Matches retour le 6 décembre.)

RUGBY

Tournée des Néo-Zélandais

Les rugbymen de Nouvelle-Zélande, invaincus depuis le début de leur tournée en Grande-Bretagne, *ont confirmé* leur supériorité en dominant une sélection de l'Ulster, mardi 21 novembre à Belfast, 21 à 3. *Les All Blacks* termineront *leur* tournée dans les îles Britanniques en affrontant, samedi 25 novembre à Londres, les Barbarians.

VOILE

Coupe de l'America

Le feuilleton judiciaire de la dernière Coupe de l'America a connu, mardi 21 novembre, un nouveau rebondissement avec la décision de la cour d'appel de l'Etat de New-York autorisant les Néo-Zélandais du Mercury Bay Boating Club à faire appel de la décision du justice du 19 septembre, rendant la coupe de l'América au club américain de San-Diego. La facile victoire du catamaran californien sur le monocoque néo-zélandais, *en septembre 1988, n'a pas* fini de mobiliser les instances judiciaires.

HIPPISME : la présidence du PMU

Course d'obstacles pour un fauteuil

Vendredi 17 novembre, **M. Pierre de Montesson, *président de la société organisatrice* des courses au trot (SECF), et *son bureau ont auditionné pendant* près d'une heure chacun *des deux candidats actuels à la* présidence du Pari mutuel urbain, MM. Jean Farge et Francis Ranc.**

Une procédure solennelle inédite et même étonnante pour entendre *deux hommes de profil* et d'expression différents. M. Farge, le président de la COB, s'est montré fort brillant pour présenter avec la hauteur de vue qui sied à un grand *commis de l'Etat un projet* panoramique d'échelle européenne, émaillant son propos de citations latines.

Quant à Francis Ranc, l'ancien chargé de mission de Mme Edith Cresson (et ancien dirigeant de l'Office du lait), il a voulu, lui, se montrer plus technique et précis. Insistant à plaisir sur les économies qu'il juge possibles pour diminuer le coût de gestion de l'organisme *collecteur de paris. Son discours « à ras des pâquerettes »*, comme il le définissait lui-même, a séduit les propriétaires-éleveurs normands qui jubilent chaque fois qu'on leur *fait miroiter de meilleures recettes* pour leur écurie, et d'autant plus que la promesse était assortie d'émoluments beaucoup moins élevés que ceux de son concurrent. *Le trot a donc décidé de soutenir* cette candidature. Mais M. Ranc, s'il « tient la corde » n'a pas pour autant « course gagnée ».

En effet, l'assemblée générale du GIE du PMU est composée pour moitié environ de représentants du trot et du galop, chacun détenant donc la minorité de blocage de 33 %. Or les dirigeants du pur-sang sont dans l'ensemble plus conservateurs et surtout ils défendent l'argument suivant : *« M. Roger Blot (l'ancien président) a bien rempli sa mission... Il a augmenté le chiffre d'affaires... il a diminué les effectifs de plus de moitié. Ces résultats, il les a obtenus en grande partie parce qu'il était issu du sérail des finances... »*

Tout cela promet un scrutin serré sinon une situation de blocage lorsqu'il faudra procéder au vote fin décembre, en principe. Et l'imbroglio se complique encore si *l'on ajoute le « cas Lecerf »*. M. Olivier Lecerf, ex-PDG de Lafarge-Coppée, est manifestement déçu par le monde hippique et ses luttes intestines autant que stériles. Il *quittera en 1990* la présidence de la fédération des sociétés de courses.

Avant de s'en aller, M. Lecerf peut achever la restructuration du *galop et la réorganisation du PMU*. Celle-ci passe par une modification des statuts du GIE afin que les pouvoirs publics et les professionnels soient plus impliqués dans les *décisions. Une charge qui* sera dévolue au futur président. Or M. Lecerf soutient maintenant M. Farge.

Les ministères de tutelle suivent le dossier de près. La personnalité élue devra recevoir l'agrément à la fois des finances (plutôt pour Farge) et de l'agriculture (plutôt pour Ranc).

GUY DE LA BROSSE

Maxi neige, mini prix, minitel.

3614 CONSOM

INFO PRIX - NEIGE

85 stations

HÔTELS, LOCATIONS
REMONTÉES MÉCANIQUES
ETC...

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA CONSOMMATION

Téléphone de voiture

Vous aviez raison d'attendre...
...Vodafone vous donne aujourd'hui
12 raisons pour ne plus attendre

Votre voiture est votre deuxième bureau... et elle ne possède toujours pas le téléphone ? Aujourd'hui, avec l'ouverture de centres Vodafone, exclusivement consacrés au téléphone de voiture, vous avez 12 raisons pour ne plus attendre et vous équiper dans les meilleures conditions.

1 **Poste fixe ou portable...**
... chez Vodafone, vous avez le *choix : vous trouvez le téléphone* qu'il vous faut.

2 **Vous utilisez un réseau performant**
Le nouveau réseau S.F.R. à technologie cellulaire vous permet de téléphoner dans le monde entier, sans délai, sans message d'annonce... et sans être interrompu.

3 **Votre ligne attribuée sans délai**
24 h suffisent pour qu'une ligne définitive vous soit attribuée, et Vodafone s'occupe des formalités !

4 **Vous téléphonez en toute sécurité**
Vodafone vend exclusivement des postes « mains libres ». Vous dialoguez et conduisez ainsi en toute *sécurité*.

5 **L'expérience d'un leader**
N° 1 européen, avec près de 400 000 postes installés, Vodafone maîtrise toute les techniques de pose.

6 **Des techniciens très qualifiés**
Grâce à leur formation et à leurs équipements, les techniciens Vodafone travaillent à la perfection. Et chaque appareil vendu est testé et vérifié.

7 **Le service : à domicile si vous voulez**
Les installateurs Vodafone se *déplacent à votre domicile ou sur* votre lieu de travail. Et si vous préférez venir au centre, un personnel souriant et compétent vous accueille.

8 **Vous savez tout de votre téléphone**
Chez Vodafone, on vous informe sur toutes les fonctions de votre appareil et sur le réseau S.F.R.

9 **Un service après-vente irréprochable**
Le réseau, les équipes, l'assistance : Vodafone vous offre le meilleur service après-vente.

10 **Des garanties bien étudiées**
Vous choisissez parmi trois types de garanties la couverture adaptée à vos besoins professionnels.

11 **... à partir de 339 F* HT par mois !**
La puissance de Vodafone vous permet d'adopter une installation professionnelle à un prix très compétitif.

12 **... et Vodafone vous offre le champagne**
Vous êtes l'un de nos 300 premiers clients ? Vodafone vous offre 6 bouteilles de Champagne Lanson Black Label !

LANSON BLACK LABEL : rien de tel qu'un grand Champagne pour fêter votre téléphone de voiture.

LIGNE SFR VODAFONE
Bien entendu

** Financement par crédit bail entreprise sur 60 mois, sous réserve d'acceptation du dossier - valeur résiduelle, 2 % du p.v. d'origine H.T. p.v. H.T. 13 500 F fonction « mains libres » incluse.*

N'attendez plus : contactez Vodafone aujourd'hui !
LYON : 78.72.98.17.
NICE/ANTIBES : 93.74.64.22.
MARSEILLE : 91.27.88.87.
LILLE : 20.31.63.64
PARIS : (1 45.53.11.29.
PARIS-LA DÉFENSE : (1) 47.76.19.84

CEZANE SAATCHI & SAATCHI DIRECT

DEMANDE D'INFORMATION
à renvoyer à Vodafone - 8, rue Cimarosa, 75116 Paris
J'envisage l'achat d'un téléphone de voiture, merci de me faire parvenir votre documentation.
Nom : _____ Prénom : _____
Société : _____
Adresse : _____
_____ Code postal |_|_|_|_|_|
Ville : _____ Tél. : _____
M 002

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 43 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue Le Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 95.*

LUNDI 27 NOVEMBRE

S. 1. – Dessins anciens et modernes. – Me RENAUD (ARCOLE).
S. 3. – Importants bijoux, argenterie. – Me MILLON, JUTHEAU. Mes Cailles et M. Salit, experts.
S. 9. – 14 h 30 : Collection de la baronne Gérard. ENSEMBLE DE TSUBA des familles Asama, Goto, Hirata, Hamano, Soten, Umetada, etc. INRO en laque Fundame à décor de Tsuba.. – Me ADER, PICARD, TAJAN, M. Portier, expert. Exposition chez l'expert, 52, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : (1) 45-26-08-82 et (1) 48-74-86-12 jusqu'au vendredi 24 novembre.
S. 10. – ÉCOLE DE LENINGRAD : 200 peintures. Me RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY (ARCOLE).
S. 11. – Tableaux anciens et modernes. Bon mobilier d'époque et de style. Me RIBEYRE, BARON.
*S. 12. – Cartes postales. Me LENORMAND, DAYEN.
S. 13. – Tab., bib, mob. Me LANGLADE.
S. 14. – HOFFOVA. Tabx mod. Me ROBERT.

MERCREDI 29 NOVEMBRE

S. 3. – Icones, bijoux, argenterie. – Me MILLON, JUTHEAU. M. Roudillon et cabinet de Fommervault.
*S. 4. – 14 h 15 linge, dentelles, poupées, jouets. Beau linge de maison, mouchoirs en broderie et Valenciennes XIXe, dentelles anciennes, fourrures : vison, ragondin, renard, etc. Poupées, jouets, automate. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. Mes Daniel. Exposition le matin de la vente de 11 h à 12 h.
S. 5. – Tableaux, mobilier ancien, bijoux. – Me BOISGIRARD.
S. 7. – TABLEAUX MODERNES, dont Arman, Martin Barré, Louis Cane, Charchoune, Degottex, Dufresne, Erro, Gen Paul, Hayter, Pignon, Schneider. – Me Catherine CHARBONNEAUX.
S. 9. – 14 h 30, dessins anciens. – Me ADER, PICARD, TAJAN. M. de Bayser, expert.

Veuillez contacter Chantal Granges au (1) 42-61-80-07 poste 446.

S. 14. – Meubles et objets d'art. PARIS-AUCTION (Me de CAGNY. Tél. : 42-46-00-07).
S. 15. – Tableaux, bijoux, argenterie, poupées, mobilier ancien. Me OGER, DUMONT (ARCOLE).

JEUDI 30 NOVEMBRE

S. 9. – Suite de la vente du 29/11. – Me ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

S. 1 et 7. – 11 h 30 Tabix modernes. 14 h, gravures ; dessins, aquarelles et gouaches des 17e, 18e et 19e s. Tabx anc. et 19e. – Me LIBERT, CASTOR.
S. 3. – 14 h 15 Joaillerie, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. – Me ADER, PICARD, TAJAN. M. Fromanger, Véronique Fromanger, experts.

Veuillez contacter le (1) 42-61-80-07 poste 429.

S. 4. – Tableaux, dessins, gravures, bibelots, objets et bibelots d'Extrême-Orient, meubles anciens et style. Tapis. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 10. – Dessins et tableaux anciens, tableaux modernes. Meubles et objets d'art des 18e et 19e s. – Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 15. – 14 h 15, art nouveau, art déco. – Me ADER, PICARD, TAJAN. M. Camard, Mes Camard, experts.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

S. 9. – 11 h 15 et 14 h 15
« UNE BIBLIOTHÈQUE DE CONNAISSEUR »
XXe SIÈCLE
Livres illustrés. Editions originales. Manuscrits autographes. Prestigieuses reliures.
GUY LOUDMER
Exposition publique : salles 8 et 9, sous vitrines fermées, vendredi 1er décembre, de 11 h à 18 h.
S. 11. – Tab., bib., mob. – Me BOISGIRARD.

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 48 00 20 80
Télex : 650 873

MARDI 28 ET MERCREDI 29 NOVEMBRE, à 14 h 30
BIBLIOTHÈQUE DU COLONEL DANIEL SICKLES
Trésor de la littérature française de Balzac à Zola
Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, commissaires-priseurs
Exposition le 27/11, de 11 h à 21 h.

JEUDI 30 NOVEMBRE à 10 heures
PICASSO « LES NOCES DE PIERRETTE »
et WARHOL (en duplex de Tokyo).
Me BINOCHE, GODEAU, commissaires-priseurs
Exposition le 29/11, de 19 heures à 2 heures du matin.

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue la Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
CHARBONNEAUX, 134, Fbg St-Honoré (75008), 43-59-66-56.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION, : de Cagny, Cardinet-Kalck, Dearbergue, Hoebaux-Couturier, Ribeyre-Caron, 4, rue Drouot, 75009 Paris, 42-47-03-99.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVERY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIBEYRE, BARON, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94210)
DIMANCHE 26 NOVEMBRE, à 14 h 30
VENTE D'ATELIER D'ARTISTES
Renseignements : Me F. LOMBRAIL et J.-P. TEUCQUAM
21, avenue de Balzac - Tél. : (1) 43-97-29-93
Fax (1) 42-83-68-48

DEMAIN DOTRE SUPPLÉMENT :

Le Monde sans visa

COMMUNICATION

M. Philippe Guilhaume met en place ses équipes

Le grand chantier de l'audiovisuel public

M. Philippe Guilhaume, PDG commun des deux chaînes publiques, installe petit à petit les hommes et les services qui doivent lui permettre d'harmoniser le fonctionnement d'A 2 et de FR 3. Des responsables et des structures qui ne devraient pas compromettre les pouvoirs des directeurs généraux et qui répondent aux objectifs de la réforme souhaitée par le gouvernement.

Le grand chantier de l'audiovisuel est ouvert. Sous la houlette de l'architecte Philippe Guilhaume – PDG d'Antenne 2 et de FR 3 – et de deux maîtres d'œuvre tout-puissants – Jean-Michel Gaillard (directeur général d'A 2) et Dominique Alduy (directrice générale de FR 3) – les travaux ont démarré tous azimuts sur un projet énorme : la reconstruction d'un service public fort, cohérent et puissant.

De cet objectif ambitieux, les troupes ont été informées : c'était l'objet même de la réforme votée au printemps dernier. Mais les plans, la méthode et le calendrier, curieusement, échappent encore aux ouvriers et artisans de ce chantier (les personnels des chaînes) surpris de n'être pas brusqués davantage, déçus de n'être pas tenus dans le secret des dieux, et frustrés d'un coup d'envoi qu'ils rêvaient d'être spectaculaire.

Le chantier pourtant n'est pas si mal parti. Refusant les bouleversements immédiats, les dirigeants d'Antenne 2 et de FR 3 ont choisi de prendre leur temps, de peaufiner la méthode, et de prendre connaissance de l'outil. Avec un axe essentiel : l'appréhension du service public de l'audiovisuel comme un tout qui tirera sa force de son unité et de sa cohérence.

La cohérence, c'est avant tout le président Guilhaume qui doit l'incarner. Volontiers prolixe sur sa philosophie, il n'a cependant rien dévoilé encore des personnes dont il souhaite s'entourer, pas plus que des services communs que pourraient partager les deux chaînes. Pourtant, dans des locaux étroits, de l'avenue Georges-V qui bourdonnent comme une ruche, une petite poignée de professionnels a déjà pris pied.

La loi, rien que la loi

D'abord M. Marcel Jullian, l'ami. La première urgence du service public étant, d'après la loi elle-même, *« l'organisation d'une vraie complémentarité des programmes »*, c'est tout naturellement que Philippe Guilhaume a appelé auprès de lui celui qui a l'avantage de connaître tous les métiers de la télévision, et sans doute la plupart des responsables actuellement en place.

A lui, donc, la mission de coordonner les grilles (avec les directeurs de chaînes et les responsables d'antenne), et de songer aux programmes des mois à venir : une tâche que le comité de création et des programmes qu'il présidera accomplira sans jamais interférer sur les prérogatives des chaînes. La loi donc, rien que la loi. Avec une urgence, la mise au point de programmes de fin d'année censés illustrer avec panache le passage d'une ère à une autre.

Second à avoir été appelé auprès de M. Guilhaume : M. Maxime Lefèvre, chargé des questions sociales. La démarche a d'abord surpris la tutelle qui a craint d'y voir un service de gestion opérationnel. Il n'en est rien. M. Lefèvre aura pour mission de faire circuler l'information et les idées entre les chaînes, de coordonner les politiques concernant les mêmes professions (artistes, réalisateurs...) ; et de s'occuper de problèmes transversaux (la coordination de la politique des salaires, la planification des effectifs en fonction des objectifs des chaînes etc.).

Là aussi on insiste : il n'est pas question de retirer aux chaînes leur pouvoir. Mais on ne saurait admettre qu'il y ait désormais deux politiques sociales opposées.

Pour avoir plaidé avec succès la cause de Radio-France auprès des parlementaires et avoir, dit-on, un talent de persuasion et de communication, Mme Marie-Pierre Chenel a, elle aussi, été appelée au sein de la petite équipe. Elle s'occupera des relations avec les autorités et les institutions, entendons par là les ministères de tutelle, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le Parlement et les élus locaux. Du lobbing et de l'explication.

Enfin, trois autres postes ou services devraient être créés : l'un pour la communication ; un autre pour les études d'audience, le marketing, la recherche ; un dernier pour les achats communs. Là encore on précise : le choix et la sélection des programmes sont évidemment entre les mains des chaînes. Seul l'acte d'achat se trouve transféré – comme le souhaite le Parlement – pour pouvoir peser d'un nouveau poids face à d'autres géants et disposer devant les sociétés d'achats de droits étrangères d'une nouvelle capacité de négociation.

Super-structure ? Le mot épouvante les troupes. Force est pourtant de constater que, pour le moment, la structure en question est de fait bien légère et qu'elle respecte, à la ligne près, le texte et l'esprit de la loi. *« Relisez-la »*, a coutume de rappeler M. Philippe Guilhaume qui en fait sa bible... quitte à agacer le pouvoir.

ANNICK COJEAN

Le haut fourneau de Marcel Jullian

Le voilà donc à nouveau lancé dans l'aventure ! Revoilà sa silhouette généreuse, le pantalon de velours côtelé, la chemise à carreaux et la mèche indisciplinée. Revoilà sa faconde enthousiaste et gourmande, ses discours inspirés émaillés de phrases chocs, de mots justes. Son appétit de vivre, et sa passion, intacte, pour la télévision.

Jullian le saltimbanque, le « métèque », l'artiste, a pour elle trop d'amour pour aujourd'hui la snober. Il aurait des raisons, car l'ingrate eut envers lui des torts. N'a-t-elle pas coupé court, en 1977, à l'élan et au vent de folie qu'en tant que président d'Antenne 2, il avait essayé, pendant trois ans, d'insuffler ? Et n'a-t-elle pas détruit, en 1988, les espoirs qu'il avait mis, imprudemment c'est vrai, dans les repreneurs de la Une, pour *« récupérer l'honneur perdu du service public »* ?

Colère, déception, impuissance... L'homme – quel titre choisir, au fait ? écrivain, éditeur, scénariste ou producteur ? – a subi quelques coups et connu le désagrément de voir ses conseils (à François Léotard, Jean Drucker, Claude Contamine...) nullement suivis d'effets. Mais il est sans rancune. Son tempérament est d'être mousquetaire et non pas Don Quichotte. Et la lucidité aiguë qui tempère ses rêves, alliée à une expérience du pouvoir et des hommes, une irrévérence innée pour la politique, la hiérarchie, les honneurs et un immense respect pour la communauté des téléspectateurs et des artistes le désignaient sans doute pour être de l'aventure du « nouveau service public ». Sans responsabilité hiérarchique, mais auprès du président Philippe Guilhaume, dans une équipe restreinte.

« Quand on a été président de chaîne, on sait combien la fonction est obérée par plusieurs pressions très lourdes : celles des autorités de tutelle, de la recette publicitaire, des problèmes sociaux, celle, enfin, du renouvellement de son mandat. Autant de contraintes dont Philippe Guilhaume tentera de préserver les équipes dirigeantes des deux chaînes, qui pourront enfin faire de la télévision. Pour ce qui est du renouvellement du mandat, c'est très simple. Etant donné qu'il n'était pas – on a cru le comprendre – le PDG souhaité, Philippe Guilhaume n'aura pas à s'occuper, comme ce fut le cas jusqu'à présent pour la plupart des PDG, de tout faire pour être reconduit dans ses fonctions : ce n'est visiblement pas prévu. On dispose donc de trois ans moins deux mois pour ne penser qu'à faire de la télévision. C'est superbe ! Et nouveau ! »

Son rôle, à lui qui, installé désormais dans les locaux de l'avenue George-V, croit n'avoir jamais autant travaillé de sa vie ? L'animation d'un comité de création et de programmes – un *« haut fourneau en fusion »* – conçu, explique-t-il, *« à la fois comme un instrument d'accueil et une force de proposition permanente qui prend en charge les belles nécessités de trouver de nouveaux talents et d'ouvrir d'autres fenêtres, qui veille à l'harmonisation de la programmation des chaînes et s'assure que les téléspectateurs ont, à chaque instant, un vrai choix ».*

« Déranger »

Ce comité en cours de constitution sera hétéroclite, et provoquera quelques surprises. On y trouvera, annonce-t-il, des représentants des deux chaînes, mais aussi des personnalités de l'extérieur (des très jeunes, un philosophe, un dessinateur...). *« Leur rôle sera d'être ouverts, curieux, et prêts à déranger. On n'est pas là pour être tranquilles ! »*

La belle assurance ! Les responsables des chaînes ne risquent-ils pas d'être ligotés par cette structure ? *« Il n'y a aucun risque ! »* rassure l'ancien PDG. *Nous serons là pour les aider, faciliter leurs recherches, trier, susciter, présenter des projets et trouver le produit idéal ! Mais si le comité propose, les chaînes, seules, disposent. »*

Ne peut-il craindre parfois une résurgence du patriotisme des chaînes ? *« Impossible ! La légitimité de Guilhaume serait en question et il lui faudrait rappeler ses engagements publics et solennels sur la non-concurrence des chaînes du service public. Ce serait un contresens de la nature et le contraire de l'esprit qui nous anime aujourd'hui. Nous travaillons sans hiérarchie, mais auprès du même arbre. »*

L'harmonie ? Oui, dit-il. Et la logique de la cohérence. Et à ceux qui jalouseraient sa place, particulièrement auprès du président Guilhaume, et s'inquiéteraient d'une influence que l'on dit essentielle, il répond en souriant : *« Allons ! Si dans deux ou trois ans j'avais pu être un concurrent des responsables de chaîne, ce serait plus compliqué, peut-être même dangereux. Mais voyons, c'est impossible ! Trop tard à mon horloge... »*

A. Co.

Le Monde — 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

Imprimerie du « Monde » - 12, r. Mi-Carême 94852 IVRY

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
POST PAYE : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 54UN 03

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 23 NOVEMBRE

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou
(42-77-12-33)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 15 janvier 1990.

BELLES ÉTRANGÈRES. 1er sous-sol. Jusqu'au 4 décembre.

COLLECTION DU CABINET DE LA PHOTOGRAPHIE. MNAM. Grande salle-premier sous-sol. Jusqu'au 14 janvier 1990.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3e et 4e étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

DES MONDES A PART. Peuples autochtones et droits de l'Homme. Salle d'actualité. Jusqu'au 29 janvier 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 21 janvier 1990.

L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO MOLLINO. Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

INVENTAIRE 89. Atelier des enfants. *Jusqu'au 2 décembre.*

L'INVENTION D'UN ART. 150e anniversaire de la photographie. Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 1er janvier 1990.

MOBILIER SUISSE. Création-invention. Galerie des bronzes du C.C.I. Jusqu'au 4 décembre.

BRAM VAN VELDE. Musée d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 1er janvier 1990.

VILLES NOUVELLES, NOUVEAUX PROJETS D'ARCHITECTURE. Centre d'information Cci. Jusqu'au 1er janvier 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse
(40-49-48-14)
Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

LOUIS-FRANÇOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906), UN FONDS D'ARCHITECTURE. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 février 1990.

L'INVENTION D'UN REGARD (1839-1918) : CENT CINQUANTENAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE, XIXe siècle. Entrée : 20 F (billet jumelé exposition musée : 32 F). Jusqu'au 31 décembre.

LIVRES D'ENFANTS, LIVRES D'IMAGES. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au 21 janvier 1990.*

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au 11 février 1990.*

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide
(40-20-53-17)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. (Fermeture des caisses à 21 h 30).

ARABESQUES ET JARDINS DE PARADIS. Collections françaises d'art islamique. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec billet d'entrée du musée). Jusqu'au 15 janvier 1990.

LE BEAU IDÉAL. Pavillon de Flore. *Entrée : 25 F (ticket d'entrée au musée).* Jusqu'au 31 décembre.

DAVID (1748-1825). Galerie et salle Molitor. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower

ARCHÉOLOGIE DE LA FRANCE. TRENTE ANS DE DÉCOUVERTES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F, sem. : 21 F. Jusqu'au 31 décembre.

CORPS SCULPTÉS, CORPS PARÉS, CORPS MASQUÉS. Chefs-d'œuvre de la Côte-d'Ivoire. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 décembre.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales. T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

EROS GREC, AMOUR DES DIEUX ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

MAC 2000. Soulpoure. Nef (42-56-45-13). T.l.j. de 11 h à 19 h. Nocturnes le 29 novembre et le 1er décembre jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Du 24 novembre au 3 décembre.

NOUS, CITOYENS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE. Créations de 12 artistes des Etats membres de la Communauté. Nef. Du 24 novembre au 10 décembre.

UTOPIES 89. (45-25-89-01). T.l.j. *de 11 h à 19 h. Nocturnes les 28* novembre et 5 décembre jusqu'à 23 h. Entrée : 40 F. Du 24 novembre au 10 décembre.

CENTRES CULTURELS

AIR D'OPÉRA. La Louvre des Antiquaires, 2, place du *Palais-Royal* (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

LES ARCHITECTES DE LA LIBERTÉ. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 janvier 1990.

COMIC ART. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins – 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 24 décembre.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au *28 février* 1990.

DE L'INSTABILITÉ. Images électroniques, installations, vidéos, peintures. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 10 décembre.

EGYPTE – EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 30 mars 1990.

ELOGE DE LA NAVIGATION HOLLANDAISE AU XVIIe SIÈCLE. Tableaux, dessins de la collection Frits Lugt. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

HORST. *L'œil élégant.* Fnac Forum des Halles, niveau – 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Du 28 novembre au 27 janvier 1990.

JEHANNE LA PASSION ET LA MORT D'UNE SAINTE. Exposition sur le film Jeanne d'Arc de Dreyer, Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de *15 h* à 19 h. Jusqu'au 24 décembre.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi.). Du 23 novembre au 7 avril 1990.

CARMEN PERRIN, RICHARD MONNIER, EMMANUEL SAULNIER. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 décembre.

DENIS ROCHE. *Photographies* 1968-1989. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, pièce Carrée – 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 3 décembre.

RÉTROSPECTIVE EDOUARD GOERG. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 9 h à 12 h. Jusqu'au 25 novembre.

GUSTAVE STRUWER BOVY. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES TROIS COULEURS D'OCUMICHO. Dix artisans et la Révolution *Française. Centre culturel du Mexique,* 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier 1990.

VOYAGES ROMANTIQUES. Estampes du XIXe siècle du Haags Gemeentemuseum. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 décembre.

MUSÉES

1839 : LA PHOTOGRAPHIE RÉVÉLÉE. Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf *mar.* de 13 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 17 décembre.

LES ACCESSOIRES DU TEMPS. OMBRELLES ET PARAPLUIES. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, *10, av. Pierre-1-de-Serbie* (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 janvier 1990.

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. *visites-conférences au 42.24.56.38.* Entrée : 18 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de *10 h* à 17 h 40, *mar.* jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ART MAKONDÉ, TRADITION ET MODERNITÉ. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-64). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier 1990.

BERLIN : ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

LES BRETONS ET DIEU. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F (prix d'entrée du musée), 9 F dim. Jusqu'au 31 décembre.

SCOTT BURTON. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de *Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.

CLAUDE MONET, AUGUSTE RODIN, CENTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1889. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 janvier 1990.

LE CRAYON QUI PARLE. Picasso poète. Musée Picasso, *hôtel Salé* – 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mar. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 29 janvier 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée Marmottan, 2, *rue* Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

ET LA PIERRE DEVINT MÉTAL. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 31 décembre.

ECOUTEZ ET COMPAREZ. La publicité du chocolat des origines aux années vingt. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 24 novembre au 15 janvier 1990.

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-38-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 23 novembre au 12 février 1990.

***JE SUIS LE CAHIER* : LES CARNETS DE PICASSO.** Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

FRANÇOIS KOLLAR, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-38-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 23 novembre au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-38-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 23 novembre au 12 février 1990.

MODIGLIANI. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. *Entrée :* 15 F. Jusqu'au 17 décembre.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-54-26). *T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h,* sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier 1990.

PAIRS ET LE DAGUERRÉOTYPE. *Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

LUC PEIRE. Musée du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 décembre.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS 1945-1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Visite guidée le sam. à 14 h jusqu'au 16 décembre (22 F) + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 janvier 1990.

SILLAGES NÉERLANDAIS. La vie maritime dans l'art des Pays-Bas. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 2 janvier 1990.

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XVe-XVIIe. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue *Geoffroy-Saint-Hilaire* (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

SOUS LES PAVÉS, LA BASTILLE. *Archéologie d'un mythe révolutionnaire.* Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 7 janvier 1990.

ULURU, LES ABORIGÈNE D'AUSTRALIE. Halle Saint-Pierre, *musée en* Herbe, 2, rue *Ronsard* (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

UN ÉVANGÉLIAIRE POUR NOTRE TEMPS. Bibliothèque Nationale, département des imprimés, 58, rue de Richelieu (47-03-88-48). T.l.j. sf dim. de 10 h à 16 h 45. Jusqu'au 6 janvier 1990.

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée :* 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

GALERIES

12 PLUS 12. Travaux récents peintures et sculptures de Jacques Fournel. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 22 décembre.

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 9 décembre.

JOSEF ALBERS. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 20 décembre.

ALFARO. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 25 novembre.

LEONIDE ANDREYEV. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-38). Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 janvier 1990.

MARTIN BARRÉ. Galerie Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 novembre. / *Galerie Daniel Templon, 1, impasse* Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre.

WILLIAM KLEIN. Close up. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 25 novembre au 4 janvier 1990.

SERGE KLIAVINO. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Du 28 novembre au 30 décembre.

KNOBLAUCH. Séquences. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 23 décembre.

JOSEPH KOSUTH. Blow up idée en idea. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 23 décembre.

MICHAEL KRESSER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-63-02). Jusqu'au 16 décembre.

LACASSE. Galerie Cellu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 2 décembre.

THIERRY LODZIAK. Galerie Autrement, 4, avenue Franklin-Roosevelt (42-89-24-23). Jusqu'au 12 janvier 1990.

HENRI MACCHERONI. Galerie Jean-Pierre Haik, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). *Jusqu'au 21 décembre.*

RAFAEL MAHDAVI. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 22 décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 23 décembre.

FRANÇOIS MECHAIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-82). Jusqu'au 23 décembre.

LES MODERNES CLASSIQUES A LA BASTILLE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 15 décembre.

MON SALON, MES HAINES. Une exposition présentée par Gérard-Georges Lemaire. Galerie *l'Aire du verseau,* 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-85-40). Jusqu'au 21 décembre.

PEINTRES ESPAGNOLS. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). *Jusqu'au 31 janvier 1990.*

LUC PEIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 10 décembre.

CHRISTIAN PERRAIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-18-61). Jusqu'au 23 décembre.

EDGARD PILLET. *Creusets* et peintures des années 60. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-28-95). Jusqu'au 9 décembre.

POLIRE. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 décembre.

***LES QUATRE QUARTS DE LA PEINTURE.* MARCEL ALOCCO, CARMELO ARDEN-QUIN, Jean-François Dubreuil, Henri Maccheroni.** Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). *Jusqu'au 2 décembre.*

ARDEN QUIN. Œuvres récentes. *Galerie Krief, 50, rue Mazarine* (43-29-32-37). Jusqu'au 26 novembre.

MAURICE ROCHER. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-78). *Jusqu'au 2 décembre. / Galerie* Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 2 décembre.

LES TABLEAUX RÉCENTS DE BROTO. Galerie Adnen Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 13 janvier 1990.

KEICHI TAHARA. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-06-68). Du 23 novembre au 6 janvier 1990.

DIDIER THIBAULT. Galerie Polarie, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). *Jusqu'au 23 décembre.*

TRAIT D'HUMOUR SUR TOILES DE MAITRES. Galerie Daniel Delamare, 36, avenue Matignon (42-89-14-18). Jusqu'au 10 décembre.

TROIS MAITRES ESPAGNOLS DU XXe SIÈCLE. Pablo Picasso, Joan Miro, Antoni Tapies. Gallery Urban, 22, av. *Matignon (42-65-21-34).* Jusqu'au 21 janvier 1990.

BERNARD TURIOT. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 9 décembre.

JAMES TURRELL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 24 novembre au 13 janvier 1990.

TWOMBLY. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 23 décembre.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de *Messine (45-62-25-04).* Jusqu'au 15 décembre.

GUNTER UMBERG. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 2 décembre.

GEORGES VANTONGERLOO. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). *Jusqu'au 28 novembre.*

BRAM VAN VELDE. Galerie Lucette Herzog, passage Molière – 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 16 décembre.

CLAUDE VISEUX. Galerie Heyram – Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 23 novembre au 23 décembre.

JAN VOSS. Galerie Leiong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 13 janvier 1990.

DANIEL WALRAVENS. Gaudin Peintures bâtiment, 29, rue de Poissy (43-29-35-71). Jusqu'au 9 décembre. / Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-38-90). Jusqu'au 9 décembre. / *Galerie Art et Cie, 33, quai Bourbon* (43-29-35-34). Jusqu'au 9 décembre.

BASQUIAT. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 31 décembre.

RÉMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 28 novembre au 30 décembre.

GUSTAV BOLIN. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 16 décembre.

MANUEL CAMARGO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 28 novembre au 20 janvier 1990.

CENTENAIRE DE JEAN COCTEAU, DESSINS, PASTELS. Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 2 décembre.

ALLAN CHASSANOFF. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 23 décembre.

OLIVIER DEBRÉ. Gravures. Galerie La Ferronnerie, 11, rue de la Ferronnerie (42-36-42-66). Du 28 novembre au 6 janvier 1990. / Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 25 novembre au 30 décembre.

HÉLÈNE DELPRAT. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 13 janvier 1990.

DUCHAMP, MAN RAY, PICABIA. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 23 novembre.

ERRO. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 décembre.

ESPAGNE II. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 23 décembre.

BARBARA ESS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-80-81). Jusqu'au 25 novembre.

MAURICE ESTEVE. Galerie Tendances, 106, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 23 décembre.

WALKER EVANS. Fnac Montparnasse, *136, rue de Rennes* (45-44-39-72). Jusqu'au 6 janvier 1990.

ALBERT FLOCON. Galerie Arnaouche Bohbot Keeser, 2, rue Visconti (43-29-81-36). Jusqu'au 10 décembre.

FRED FOREST. ALEXANDROV ALEXANDR. Espace Donguy, 57, rue de la *Roquette* (47-00-10-94). *Jusqu'au 1 décembre.*

PAUL-ARMAND GETTE. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 2 décembre.

GRISOR. Galerie Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 4 décembre.

ROBERT GUINAN. Galerie Albert *Loeb, 12, rue des Beaux-Arts* (48-33-06-87). Jusqu'au 2 décembre.

JEAN-PIERRE GUIOT. Galerie Nane Stern, 28, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 16 décembre.

HOMMAGE A CORDEBBE. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). *Jusqu'au 16 décembre. /* Galerie Baro, 31, rue Jacob (42-60-25-30). Jusqu'au 6 décembre.

IVANDIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 10 décembre.

MERRI JOLIVET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, *8, rue Popincourt* (47-00-87-71). Du 28 novembre au 10 janvier 1990.

ALAIN JULLIEN-MINGUEZ. Galerie Françoise Paltiel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 22 décembre.

KHOA PHAM. Peintures. Galerie Jacob, *28, rue Jacob* (46-33-90-66). Jusqu'au 9 décembre.

PETER KLASEN. *Histoire de lieux* ordinaires. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 2 décembre. / Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). *Jusqu'au 2 décembre.*

PAUL KLEE. Dessins de 1913 à 1938. Galerie Gianna Sistu, 29, rue de l'Université (42-22-41-63). Jusqu'au 31 décembre.

BULLETIN D'ABONNEMENT

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

AGENDA

CAMPUS

L'Europe des étudiants

Erasmus et Comett, ECTS (système européen de transfert d'unités de cours capitalisables) et AUEF (association universités-entreprise pour la formation), à coups de programmes au titre évocateur ou de sigles au parfum technocratique, l'Europe des universités a commencé à prendre forme. Difficile pourtant de trouver sa voie dans ce puzzle complexe où la diversité des diplômes, les barrières linguistiques et les écarts de développement constituent autant d'obstacles à la mobilité étudiante.

C'est tout le mérite du guide *Etudier en Europe* que de fournir une boussole aux étudiants tentés par l'aventure européenne. « *L'Europe reste à conquérir, tout est à découvrir* », souligne à juste titre Marie Verdier qui a coordonné l'ensemble. Pour baliser ce paysage hétérogène, elle propose deux clefs de lecture. Tout d'abord, une série de gros plans sur les systèmes d'enseignement supérieur de chacun des pays de la Communauté : de la réforme universitaire danoise au régionalisme belge, de l'agitation dans les universités allemandes à l'élitisme britannique, de Delft à Athènes, en passant par Rome ou Dublin. Ce portrait rapide est accompagné d'une fiche pratique sur les conditions d'admission, les frais de scolarité, les bourses ou les régimes de protection sociale dans chaque pays.

Plus originale est l'autre lecture, thématique. Droit ou formations d'ingénieurs, médecine ou littérature, sociologie ou architecture, les points forts et les particularités de chaque système universitaire sont analysés pour les principales disciplines. Sur chacun des thèmes, le guide présente la liste des accords d'échanges d'étudiants Erasmus. Pratique et vivant, ce guide des universités européennes a des allures de « guide du routard » des années 1990.

▶ *Etudier en Europe*, par Marie Verdier (Zelig). Calmann Lévy, 365 p., 98 F.

Au Collège de France

M. Yves Laporte, professeur de nécrophysiologie au Collège de France est nommé administrateur de cet établissement pour une nouvelle période de trois ans, par un décret publié au *Journal officiel* du 21 novembre. M. André Miquel, professeur de langue et littérature arabes classiques est nommé vice-président de l'assemblée des professeurs.

Contre le sida

SIDAMOUR, association des étudiants contre le sida, organise une journée d'action en milieu universitaire le 30 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Conférence à 12 h 30 à l'université Paris-X Nanterre bâtiment G, amphi B. Stand d'information, toute la journée au bâtiment G.

▶ *Association SIDAMOUR, 69 bis, rue de Saint-Nom, 78820 L'Etang La Ville.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 NOVEMBRE

« La parade, l'atelier et la sculpture médiévale », 10 h 30, Musée des monuments français (L'Art et la manière).

« Le nouvel Opéra, sa salle de spectacle et son quartier », 14 h 15, place de la Bastille, devant La Tour d'argent (M.-C. Lasnier).

« L'église Saint-Sulpice et son pittoresque quartier », 15 heures, devant l'église, place Saint-Sulpice (Mme Vermaersch).

« Voyage au pays de la sculpture romane », 15 heures, Musée des monuments français (Mme Brossais).

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Mme Garnier-Ahlberg).

« Passages couverts autour de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro La Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Compostelle ou la vie romane », 15 heures, métro Temple (L. Hautier).

« Opéra Garnier », 14 h 45, hall d'entrée, sous le signe de Lulli (Aux Arts et couleurs).

« L'exposition Cartier », 13 h 30, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Découverte de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

47, rue de la Fontaine-au-Roi, 20 h 15 : « Le mystère de l'île de Pâques », Institut gnostique d'anthropologie.

11 *bis*, rue Keppler, Loge unie des théosophes, 20 h 15 : « Les pouvoirs créateurs de la pensée ».

Salle des agriculteurs, 8, rue d'Athènes, 20 h 30 : « Histoires de famille dans l'Ancien Testament », par Bernard Lampert.

102 *bis*, rue de Vaugirard, 20 heures : « Le symbolisme du pain et du sel », par Annick de Souzenelle, écrivain.

Auditorium du Louvre : « L'Oman à l'âge de bronze : les fouilles de Ras-al-Jununyz et l'archéologie des côtes de l'océan Indien », par Serge Cleuziou, directeur de recherche au CNRS, codirecteur du Projet Ras-al-Hadd.

CARNET DU *Monde*

Naissances

— Brigitte et Olivier GALENNE laissent à Chloé, Maëlle et Maxime la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 13 novembre 1989.

11, rue de la Trinité,
86000 Poitiers.

Mariages

— M. Vincent HEPP et Mlle, née Charlotte de PRANDIÈRES,

sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Guillaume
avec
Mlle Brigitte Escudier,

fille de
M. et Mme Camille ESCUDIER.

Le mariage aura lieu le 8 janvier 1990, en l'église de Saint-Jean-Vianney, 13588 Trail Hollow, 17079 Houston, Texas, USA.

— Eric MEYER
et Delphine BARBIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Londres le 18 novembre, dans l'intimité.

Décès

— L'Association générale des producteurs de blé
a le regret d'annoncer le décès de

M. Edouard BERNARD,

survenu le 17 novembre 1989, dans sa centième année.

Il fut président de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et conseiller économique de l'AGPB pendant de nombreuses années.

— M. Philippe Batiffol,
M. Jean-Marc Batiffol,
Mme Anne Batiffol
et ses enfants,
Mme Catherine Rouffet
et ses enfants,
Mme André Pétrini Poli,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BATIFFOL,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université Paris-II,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
d'Orange-Nassau,

rappelé à Dieu, le 20 novembre 1989, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

44, avenue Marceau,
75008 Paris.

[Né à Paris, le 16 février 1905, Henri Batiffol, agrégé de droit, a été successivement : en 1931, professeur à la faculté de droit de Lille ; en 1947, doyen de cette faculté ; de 1950 à 1976, professeur à la faculté de droit puis à l'université Paris-II. Il a été directeur de la *Revue critique de droit international privé*, membre de l'Institut de droit international, dont il fut le vice-président en 1969-1980, membre de la délégation gouvernementale française à la conférence de La Haye de droit international privé. Elu à l'Académie des sciences morales et politiques, le 22 mars 1977, au fauteuil de René Cassin, Henri Batiffol a publié de nombreux ouvrages: *Influence de la loi française sur la capacité civile des étrangers en France ; les Conflits de lois en matière de contrats ; Etude de droit international privé comparé ; Traité du droit international privé ; Aspects philosophiques du droit international privé : la philosophie du droit.*]

— Le R.P. Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire,
Mme veuve Jean Gobillot
et ses enfants,
M. et Mme André Costabel
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès du

R.P. Pierre COSTABEL,
prêtre de l'Oratoire,
agrégé de l'Université,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,
directeur à l'Ecole des hautes études,

survenu le 20 novembre 1989.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 novembre 1989, à 10 h 30, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu au cimetière, avenue de Condé, à Saint-Maur-des-Fossés.

— Mme Gacic,
son épouse,
Le lieutenant de vaisseau et Mme Jean Gacic
et leur fils,
L'enseigne de vaisseau et Mme Pierre Gacic,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès brutal, à l'âge de soixante-six ans, de

Pierre GACIC,
journaliste, directeur de presse,
chevalier du Mérite national.

La cérémonie religieuse orthodoxe sera célébrée le vendredi 24 novembre, à 16 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Villepreux (ville nouvelle).

9, avenue du Mail,
78450 Villepreux.

— M. Paul Hargous,
son époux,
Odile et Yves Luginbühl,
ses enfants,
Antoine et Flore,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline HARGOUS,
née Clave,

survenu le 12 novembre 1989, à son domicile.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale le 20 novembre.

192 A, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
5, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.

— L'incinération de

M. Jean LABROT

a eu lieu le samedi 18 novembre 1989, dans la plus stricte intimité.

Vacquerie,
30370 Bernaville.

Remerciements

— Emagny. Lyon.

Toute la famille de

Pierre COMTE,

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa peine :

Les amis qui, par leurs visites à l'hôpital, ont apporté à Pierre le réconfort,
Les amis d'Allemagne,
Le directeur et le personnel du CREAI de Lyon,
Les amis de l'université Lumière Lyon-II,
Ceux qui ont témoigné leur amitié par leur présence, leur courrier et envois de fleurs,
Le personnel soignant de l'hôpital Edouard-Herriot.

Que ceux qui ont connu et aimé Pierre ne l'oublient pas dans leurs prières.

— Mme Christiane Izern,
Et sa famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, envois de fleurs, messages et pensées, se sont associées à leur peine lors du décès de

Patrick.

Saborié par Vinça, 66320,
13 et 15, rue des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

Anniversaires

— Il y a deux ans disparaissait le compositeur

Paul ARMA.

« Tout a été grave dans sa vie puisque chaque acte a été vécu dans son sens le plus absolu et que chaque note a résonné comme une profession de foi. »

Ceux qui l'ont aimé se souviennent !

— Vittorio Podrazzoli,
pour le premier anniversaire de la disparition de

François PLUCHART,

remercie le professeur Cristoforoni, ainsi que l'équipe de médecins et le personnel de l'hôpital-Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegre, les artistes, critiques d'art, écrivains, enseignants des écoles d'art de Nice et de Nancy où il a été professeur, ainsi que ses nombreux amis qui ont manifesté leur amitié et leur souvenir.

Avis de messes

— De nombreux amis de

Suzanne FOUCHÉ

qui n'ont pu être présents lors de la cérémonie d'adieu du 12 septembre au Neubourg nous ont demandé de bien vouloir faire célébrer un office sur Paris.

Le Père Goudey, curé de sa paroisse, célébrera une messe à la mémoire de Suzanne Fouché, le samedi 2 décembre 1989, à 17 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

LADAPT,
185 *bis*, rue Ordener,
75882 Paris Cedex 18.
Tél. : 16 (1) 42-64-59-99.

— Une messe sera célébrée le jeudi 30 novembre, à 11 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, 92200 Neuilly, à l'intention de

M. Antoine ROBINET,

décédé à Madrid le 30 juin 1989.

Messes anniversaires

— L'Association Una Voce fêtera son XXVe anniversaire, le samedi 2 décembre, en l'église Sainte-Odile (métro Porte-de-Champerret), à 11 heures, grand-messe pontificale selon le rite traditionnel, à 16 heures, vêpres et salut.

Communications diverses

— Conservatoire européen de musique de Paris (subventionné par la Ville de Paris), Master's Class, salle Marguerite-Gaveau, 45, rue La Boétie, 75008 Paris, Jean-Pierre Rampal, 27 et 28 novembre, 17 heures à 20 heures, 29 novembre, 15 heures à 18 heures.

Soutenances de thèses

— Université Paris-II, le mardi 28 novembre, à 10 heures, salle des Conseils, M. Philippe Sassier : « Le thème de la pauvreté dans l'histoire des idées politiques en France, de la Réforme à nos jours ».

— Université Paris-V. René-Descartes, le jeudi 30 novembre, à 14 h 30, salle 106, centre Henri-Piéron, 28, rue Serpente, Mme Noëlle Girault : « Burnout : émergence et stratégies d'adaptation. Le cas de la médecine d'urgence ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 NOVEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

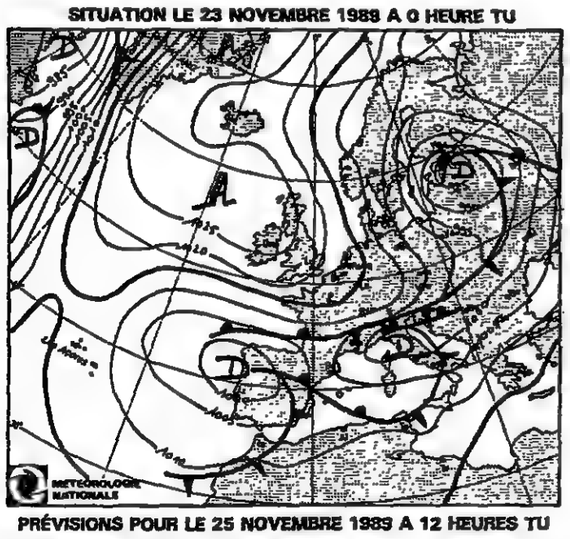

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

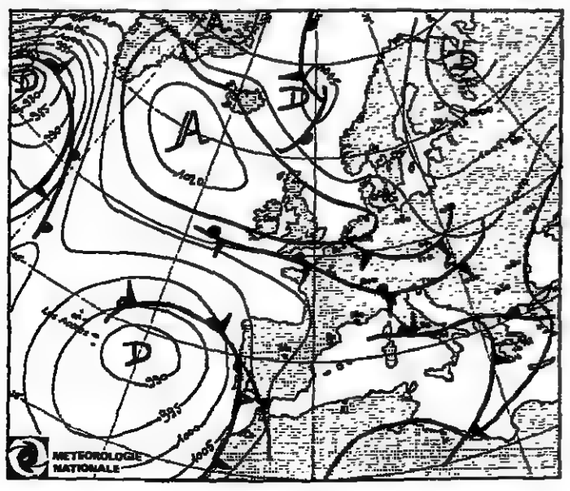

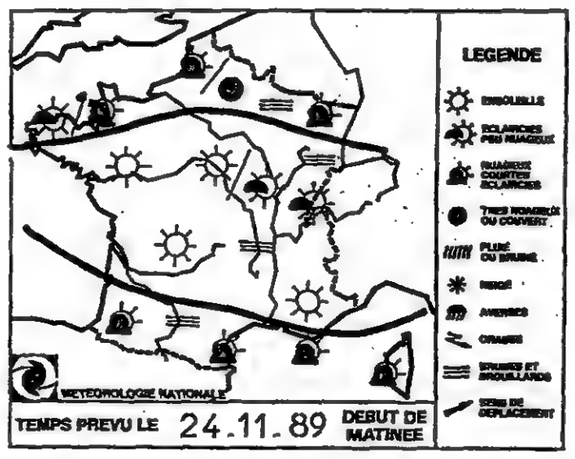

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-11-1989 à 6 heures TU et le 23-11-1989 à 6 heures TU — le 23-11-1989

FRANCE			
AJACCIO	16	14	A
BIARRITZ	16	9	N
BORDEAUX	17	6	D
BOURGES	12	0	–
BREST	12	5	D
CAEN	12	3	D
CHERBOURG	11	7	D
CLERMONT-FER.	12	0	D
DIJON	11	–1	D
GRENOBLE-S.-M.-H	10	5	C
LILLE	9	–1	D
LIMOGES	13	1	D
LYON	11	1	D
MARSEILLE-MAR.	15	7	D
NANCY	1	–4	D
NANTES	12	3	D
NICE	14	10	D
PARIS-MONTS.	12	2	D
PAU	17	6	C
PERPIGNAN	17	9	N
RENNES	12	3	D
ST-ETIENNE	10	0	D
STRASBOURG	9	–1	D
TOURS	10	1	D
TOULOUSE	16	5	B
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	15	14	D
AMSTERDAM	10	–1	N
ATHÈNES	18	14	C
BANGKOK	31	22	C
BARCELONE	19	12	P
BELGRADE	19	1	P
BERLIN	1	–3	D
BRUXELLES	8	–2	D
LE CAIRE	23	14	D
COPENHAGUE	4	–3	D
DAKAR	26	21	D
DELHI	30	16	C
DJERBA	26	15	N
GENÈVE	8	2	N
HONGKONG	23	20	C
ISTANBUL	14	11	C
JÉRUSALEM	21	10	D
LISBONNE	18	13	D
LONDRES	10	2	D
LOS ANGELES	23	14	N
LUXEMBOURG	7	–3	D
MADRID	12	9	P
MARRAKECH	24	12	P
MEXICO	25	10	E
MILAN	9	6	D
MONTRÉAL	–2	–13	E
MOSCOU	–4	–4	*
NAIROBI	23	17	P
NEW-YORK	7	–3	C
OSLO	4	–2	C
PALMA-DE-MAJ.	19	13	D
PÉKIN	13	2	D
RIO-DE-JANEIRO	30	25	C
ROME	18	15	C
SINGAPOUR	31	24	D
STOCKHOLM	0	–6	C
SYDNEY	26	17	D
TOKYO	17	9	N
TUNIS	24	15	*
VARSOVIE	1	–1	P
VENISE	8	8	P
VIENNE	3	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 novembre à 0 heure et le dimanche 26 novembre à 24 heures.

De vendredi à dimanche, la France connaîtra un temps généralement peu nuageux. Toutefois, les nuages seront plus fréquents sur les régions s'étendant de la Manche au nord de la Seine et au Nord-Est ainsi que sur les régions méridionales. Il y aura même un peu de pluie, vendredi, sur les régions méditerranéennes et la Corse. Dimanche, quelques flocons de neige seront possibles du Nord au Nord-Est.

Vendredi : fraîcheur et soleil

La journée s'annonce froide et ensoleillée sur la quasi-totalité du pays.

Seules les régions de l'extrême sud et de l'extrême nord de la France connaîtront quelques passages nuageux.

Seront concernés : le nord de la Bretagne, le Cotentin, le Nord-Picardie, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace, ainsi que le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, le Roussillon, le littoral méditerranéen et la Corse. Les nuages pourront s'accompagner de quelques ondées sur le Roussillon et la Corse.

Les températures minimales accuseront encore une baisse significative. Souvent négatives, elles seront comprises entre – 1 et – 5°C (localement – 7°C) dans le Nord-Est : – 2 et – 4°C sur le Massif central et Rhône-Alpes, 0 et – 4°C sur l'Ile-de-France et le Centre, 0 et – 2°C dans l'intérieur de la Bretagne, – 2 et 2°C sur le Poitou-Charentes. Elles seront positives sur le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes avec 4 à 7°C.

Le vent sera généralement faible ou modéré, de secteur est à nord-est.

Samedi : temps toujours froid et ensoleillé

La situation évoluera peu par rapport à la veille : le soleil sera largement présent sur tout le pays, malgré quelques nuages sans conséquence. Ceux-ci seront un peu plus fréquents du nord de la Bretagne au Nord-Picardie et à l'Alsace, mais ils ne parviendront pas à cacher le soleil.

A signaler toutefois : quelques bancs de brouillard au lever du jour dans le Nord-Est, le Centre et le Sud-Ouest.

Pas de grand changement en ce qui concerne les températures : elles seront du même ordre de grandeur que vendredi.

Le vent sera très faible.

Dimanche : pluie ou neige au nord

Sur la majeure partie de la France, brumes, brouillards et nuages bas seront fréquents le matin. Ensuite, nuages et belles éclaircies alterneront. Cependant, sur les régions situées au nord et au nord-est de la Seine, y compris sur le Nord-Est, les nuages s'épaissiront au fil des heures. Ils apporteront alors de la pluie, de la neige en basse altitude. Quelques flocons de neige seront même possibles en plaine.

Sur les régions méridionales, les nuages seront présents toute la journée. Ils seront cependant moins nombreux dans le Sud-Ouest que sur les régions méditerranéennes. Des ondées se produiront en Corse l'après-midi et le soir. Le vent de nord-est se renforcera entre Corse et littoral varois.

Les températures seront en baisse sur toute la France, excepté sur les régions méridionales. Les gelées matinales seront fréquentes.

SIERN
GRAVEVR
depuis 1840
Papiers à lettres
Imprimés de haute qualité
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.36.45

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 17

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5138

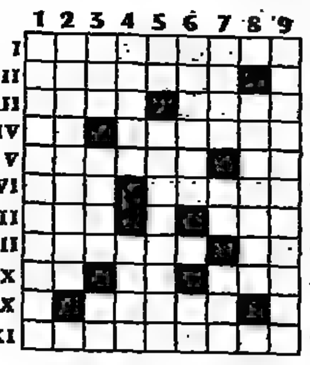

HORIZONTALEMENT

I. Moyen de destruction. — II. Dut regretter de ne pas avoir pris un bain de pieds. — III. Est allemande. Ce n'est certes pas le fond du panier. — IV. Va à la mer. Est adapté à la vie en commun. — V. Obtiendras du liquide. Démontre. — VI. Ne vécut que vingt-six ans. A une double nationalité. — VII. Fit un long voyage. D'un auxiliaire. — VIII. *Propose de multiples* lectures. Faisait porter le chapeau. — IX. Symbole. Est beau à voir. Employés à l'Est. — X. N'avait aucun amour maternel. — XI. Moyen de remonter la pente.

VERTICALEMENT

1. Tue sans ôter la vie. — 2. *Il faut être bête à mourir pour y aller.* — 3. Élément d'un alphabet. Grossit le Danube. Pronom. — 4. Agir non pas sans façon. Ce que peut trouver celui qui cherche des « crosses ». — 5. Avant nous. Pour ceux qui jugent utile d'en rajouter. — 6. Où certains reçoivent bonne leçon. Conjonction. — 7. *A son nom dans les manuels d'histoire.* Possessif. Célèbre Virginien. — 8. Est employé *pour* descendre. — 9. Idéal pour ne pas se compliquer la vie.

Solution du problème nº 5137

Horizontalement

I. Pléonasme. — II. Aiguiseur. — III. Raire ; Bru. — IV. Aida ; Raid. — V. Psellos. — VI. Lô ; Out. — VII. Unanimité. — VIII. Is ; Osier. — IX. Ici ; Non. — X. Sévira ; Io. — XI. Nef ; Nuée.

Verticalement

1. Parapluies. — 2. Liaisons ; En. — 3. Egide ; Ive. — 4. Oural ; Nocif. — 5. Nie ; Loisir. — 6. As ; Roumi ; Ari. — 7. Sébastien. — 8. Mûri ; Troie. — 9. Erudite ; Noé.

GUY BROUTY

FRANCE LOTO — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du [illegible])

Le numéro **7 9 1 4 1 9** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille			gagnent
	0 9 1 4 1 9		
	1 9 1 4 1 9	5 9 1 4 1 9	
	2 9 1 4 1 9	6 9 1 4 1 9	
	3 9 1 4 1 9	8 9 1 4 1 9	40 000,00 F
	4 9 1 4 1 9	9 9 1 4 1 9	

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
701419	790419	791019	791409	791410	
711419	792419	791119	791429	791411	
721419	793419	791219	791439	791412	
731419	794419	791319	791449	791413	
741419	795419	791519	791459	791414	10 000,00 F
751419	796419	791619	791469	791415	
761419	797419	791719	791479	791416	
771419	798419	791819	791489	791417	
781419	799419	791919	791499	791418	

Tous les billets se terminant par			
	1419	gagnent	4 000,00 F
	419		400,00 F
	19		200,00 F
	9		100,00 F

LOTO Nº 47 TIRAGE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989

8 16 21 22 32 39 — 48 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 29 ET SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

TACOTAC — 89 — TIRAGE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989 — 94ᵉ

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

FRANCE LOTO — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/86) AUX DIXIÈMES TOUS CUMULS COMPRIS

Terminaisons	Finales et numéros	Numéros de série	Sommes gagnées F.
0	[illegible]	UN A DIX	1 000
	80080	NEUF	10 000
	80080	UN	5 000
	80080	DEUX	5 000
	80080	TROIS	5 000
	80080	QUATRE	5 000
	80080	CINQ	5 000
	80080	SIX	5 000
	80080	SEPT	5 000
	80080	HUIT	5 000
	80080	DIX	[illegible]
	30130	DEUX	2 000 000
	30130	UN	100 000
	30130	TROIS	100 000
	30130	QUATRE	100 000
	30130	CINQ	100 000
	30130	SIX	100 000
	30130	SEPT	100 000
	30130	HUIT	100 000
	30130	NEUF	100 000
	30130	DIX	100 000
1	41	UN A DIX	40
	161	UN A DIX	100
	171	UN A DIX	100
	891	UN A DIX	100
2	02	UN A DIX	40
3	93	UN A DIX	40
	173	UN A DIX	100
4	2934	UN A DIX	1 000

Terminaisons	Finales et numéros	Numéros de série	Sommes gagnées F.
4	24894	SEPT	50 000
	24894	UN	5 000
	24894	DEUX	5 000
	24894	TROIS	5 000
	24894	QUATRE	5 000
	24894	CINQ	5 000
	24894	SIX	5 000
	24894	HUIT	5 000
	24894	NEUF	5 000
	24894	DIX	5 000
5	5	UN A DIX	20
	55	UN A DIX	60
	1905	UN A DIX	1 000
	3675	UN A DIX	1 000
6	86	UN A DIX	40
	196	UN A DIX	100
7	197	UN A DIX	100
	84997	QUATRE	50 000
	84997	UN	5 000
	84997	DEUX	5 000
	84997	TROIS	5 000
	84997	CINQ	5 000
	84997	SIX	5 000
	84997	SEPT	5 000
	84997	HUIT	5 000
	84997	NEUF	5 000
	84997	DIX	5 000
8	98	UN A DIX	40
	78	UN A DIX	40
	118	UN A DIX	100
	818	UN A DIX	100
9	9	UN A DIX	20

TRANCHE DU BICENTENAIRE «Mme ROLAND» — 89 — TIRAGE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989 — 93ᵉ

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 novembre

TF 1

20.35 Nos années 1980.
De 1980 à 1989, à chaque année son thème.
23.20 Documentaire : Les défis de l'océan.
1. La conquête des grands fonds.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.35 *Cinéma : Un dimanche de flics.* ■
Film français de Michel Vianey (1982).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Documentaire : L'esprit des lois.
De Pierre Dumayet et Pierre Lamaison.
1. La mort du roi.
Première partie d'une grande fresque historique.
23.12 Quand je serai grand.
Général Godon, général des Pompiers de Paris.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
Avec le magazine européen Puissance 12.
23.38 Soixante secondes.
Bibi Anderson, comédienne.

FR 3

20.35 *Cinéma : FIST.* ■
Film américain de Norman Jewison (1978). Avec Sylvester Stallone, Rod Steiger.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Océaniques.
Noirs et Blancs en 1789, de Jean Labib.
La Révolution française dans les Antilles.
0.05 Musiques, musique. Fugue de la sonate nº 1, de Bach, par Henrik Szeryng, violon.

0.10 ▶ Magazine : Espace francophone.
Liban : Inventer l'espoir, de Mona Makki et Rifaat Torbeij ; Les Francophones et la Révolution : Tahar Ben Jelloun.

CANAL PLUS

20.30 *Cinéma : La lumière du lac.* ■
Film franco-italien de Francesca Comencini (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Jumpin' Jack Flash. ■■
Film américain de Penny Marshall (1986).
23.45 Cinéma :
La vengeance des monstres. □
Film américain de Larry Cohen (1987).

LA 5

20.40 Téléfilm :
Le collège se déchaîne.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Cinéma : La brigade en folie. □
Film français de Philippe Clair (1972). Avec Jacques Dufilho, Sim, Patrick Topaloff.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Câlins d'abord !

23.30 Six minutes d'informations.
23.35 Midnight chaud.
1.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.30 Feuilleton :
Sainte Thérèse d'Avila (8ᵉ partie).
21.30 Court métrage : Le panorama.
23.00 Documentaire : Ici bat la vie.
23.30 Cinéma : L'esprit de la ruche. ■■
Film espagnol de Victor Erice (1973).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le théâtre de l'Europe des Douze.
L'Espagne. La taverne fantasmagorique, d'Alfonso Sastre ; L'appel de Lauren, de *Paloma Pedrero ; Kif rif connexion*, de José Luis Alonso de Santos ; Comme du bétail, de Geronimo Lopez Mozo.
21.30 Profils perdus.
Jean-Marie Serreau.
22.40 *Nuits magnétiques.*
Chers chercheurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 novembre salle Pleyel) : Œuvres de Schubert, Brahms, par Christa Ludwig, mezzo-soprano, et Charles Spencer, piano.
23.07 L'invité du soir. Michel Chion, compositeur. Œuvres de Debussy, Prokofiev, Bach, Messiaen, Brahms, Chion, Rota, Mozart.

Vendredi 24 novembre

TF 1

15.35 Série : Tribunal.
16.00 *Variétés : La chance aux chansons.*
16.45 Club Dorothée.
Bof ; Lamu ; Muscleman ; Le clip ; Jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 *Journal, Météo et Tapis vert.*
20.35 Variétés : Avis de recherche.
De Patrick Sabatier. Invité : Herbert Léonard. Invité d'honneur : Francis Perrin. Variétés : Daniel Guichard, Pierre Bachelet, Phil Collins, Adamo, Milli Vanilli, Linda William, Nicolas Peyrac.
22.30 Variétés : Et si on se disait tout !
Emission présentée par Patrick Sabatier.
Invitée : Annie Girardot.
23.30 Variétés : Et puis quoi encore !
Emission animée par Nagui.
Invités : Lio et Marc Lavoine.
0.35 Journal et Météo.

A 2

15.15 Magazine : Du côté de chez Fred.
L'ONU et le comte de Noue.
16.20 Série : Les mystères de l'Ouest.
17.15 Magazine : Graffitis 5-15.
Présenté par Groucho et Chico.
COPS ; Quick et Flupke ; Grafficurieux ; Téléchat ; Alf.
18.15 Série : Les voisins.
18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
19.00 Série : Top models.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 *Journal et Météo.*
20.35 Série : Panique aux Caraïbes.
Cassandra, de Serge Korber et Jean-Claude Charnay, avec Greg Germain, Diane Pierens.
Une jeune fille poursuivie par des truands.
21.30 ▶ Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Spécial John Le Carré (la Maison Russie), avec Edward Behr, Catherine David et Philippe Labro.
22.53 Quand je serai grand.
Michèle Bacsch.
22.55 *Journal et Météo.*
23.12 Soixante secondes. Federico Major, directeur général de l'UNESCO.
23.15 Cinéma : L'acrobate. ■■
Film français de Jean-Daniel Pollet (1975). Avec Claude Melki, Laurence Bru, Guy Marchand.
0.50 Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

14.00 *Magazine : Tilleul menthe.*
Balade sur le toit des Vosges.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.00 Feuilleton : A cœur ouvert.
15.25 Magazine : Télé-Caroline.
Vidéo look ; Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; *Papy, mamy ; Viens faire un tour...* billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; et à 16.00, le flash d'informations.

17.05 Amuse 3.
Petit ours brun ; Denver, le dernier dinosaure ; Les petits malins ; Auto vélo bravo ; Les Diplodos.
18.00 *Magazine : C'est pas juste.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.51 Dessin animé : Kimboo.
20.00 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : Thalassa.
Banco à Macao, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.30 Série : Le retour d'Arsène Lupin.
Camarade Tatiana, avec François Dunoyer, Suzanne Hofmann.
22.30 Journal et Météo.
22.55 *Documentaire :*
Histoire de la Révolution française.
De François Furet et Roger Stéphane.
5. Le Directoire.
23.45 Musiques, musique.
La courante, Les petites crémières de Bagnolet, de Couperin, par Kenneth Gilbert, clavecin.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ? □
Film américain de Ken Finkleman (1982). Avec Robert Hays, Julie Hagerty, Peter Graves.
14.50 Pochettes surprises.
Vers les lumières, de Georges Chenguelis.
15.35 *Cinéma : Cap sur les étoiles.* □
Film américain de Harry Winer (1986). Avec Lea Thompson, Tate Donovan, Kelly Preston.
17.15 Magazine : Dontact.
17.25 Cabou cadin.
Les Pierrafeu ; Polochon ; Histoire de la maison bleue.

En clair jusqu'à 20.30.

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.*
Invité : Demis Roussos.
20.05 Sport : Football.
Les coulisses.
20.30 Sport : Football.
Championnat de France : Racing Paris 1-Bordeaux, en direct du Parc des Princes.
22.35 *Flash d'informations.*
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Over the top (Le bras de fer). □
Film américain de Menahem Golan (1987). Avec Sylvester Stallone, Robert Loggia, Susan Blakely.
0.30 *Cinéma : Malone.* ■
Film américain de Harvey Cokliss (1987). Avec Burt Reynolds, Cliff Robertson, Kenneth McMillan (v.o.).

LA 5

15.30 *Série : Le renard.*
16.45 Dessins animés.
Dragoon ; Gu gu ganmo ; La petite Olympe et les dieux ; Embrasse-moi Lucile ; Gwendoline ; Super nana.

18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Le bar des ministères.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Super polar.
Riot gun, de Philippe Triboit, avec Pierre-Loup Rajot, Consuelo De Haviland.
Pour le moins confus. Le premier épisode de cette série coproduite par la 5 était prometteur. Le deuxième nous fait déchanter.
22.20 Magazine : Reporters.
23.25 Série : Génération pub.
0.00 *Journal de minuit.*

M 6

13.45 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
17.05 Série : L'homme de fer.
18.05 Variétés : Multitop.
18.35 Série : Le frelon vert.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : L'amour en marge.
De John Laing, avec Lisa Harrow, Mark Pilisi.
Deux êtres que tout sépare.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Câlins d'abord !
23.40 Capital.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Sexy clip.
0.20 Variétés : You can dance.

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Espagnol.
16.15 Documentaire :
Nakagami, écrivain des ruelles.
De Pierre Aubry.
17.15 *Feuilleton :*
Sainte Thérèse d'Avila (7ᵉ épisode).
18.10 *Téléfilm* : Les morts de la Seine.
De Peter Greenaway.
19.00 Magazine : Imagine.
19.30 Documentaire :
Histoire(s) du cinéma (2ᵉ partie).
De Jean-Luc Godard.
20.15 Documentaire :
Lettre à Freddy Buache.
de Jean-Luc Godard.
20.27 *Je me souviens...* des années 80.
20.30 Danse : Fat Land.
Ballet de Maguy Marin.
21.30 Documentaire :
Patrick Dupond au travail.
D'André S. Labarthe.
22.30 Documentaire :
L'ascèse de la marche.
De Daniel Moreau.
23.30 *Cinéma :*
Les nuits de la pleine lune. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Tcheky Karyo, Fabrice Luchini.
1.15 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Musique de scène : Maurice Jarre.
21.30 Musique : Black and blue.
Django chez Eddy.
22.40 Nuits magnétiques :
Chers chercheurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 octobre 1988 à Munich) : Requiem pour solistes, chœur et orchestre, de Verdi, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, le Chœur Bach de Munich, la Singakademie de Frankfort, dir. Hans Martin Schneidt, sol. : Sharon Sweet, soprano, Jard van Nes, *mezzo-soprano*, Francisco Araiza, ténor, Simon Estes, basse.
22.20 Musique légère. Pierrot va-t-il à l'école, de Devevey : Moyens de locomotion, de Rauber ; Sweet music, de Luypaerts.
23.07 *Le livre des meslanges.*
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 22 novembre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57.5	Santa Barbara 22.6	Top Models 4.8	Actual. région. 18.5	Nulle part... 5.8	Happy Days 4.9	Magnum 2.1
19 h 45	60.7	Roue fortune 25.9	Dessinez 10.5	19-20 Infos 10.7	Nulle part... 6.4	Bar ministères 3.5	Magnum 3.8
20 h 16	72.6	Journal 28.3	Journal 16.8	La classe 11.3	Football 4.4	Journal 6.8	Mᵐᵉ est servie 5.3
20 h 55	75.08	Sacrée soirée 23.3	De Nuremberg... 26.2	Une folle 5.9	Football 6.9	La fille 8.8	Dernière enquête 8.0
22 h 8	68.0	Sacrée soirée 21.9	A Nuremberg 26.9	Une folle 5.1	Football 7.3	Pub 4.8	Dernière enquête 5.1
22 h 44	35.4	Ex Libris 5.3	Débat 15.8	Pub 3.4	Engrenage 1.6	Pub 3.8	Culture pub 2.3

هكذا من الاصل

Le Monde

DOSSIERS & DOCUMENTS

NOVEMBRE 1989

PREMIER DOSSIER

LES MULTINATIONALES

- **DE L'ANATHÈME A L'ÉTAT DE GRACE :** *une image renouvelée des firmes multinationales.*
- **OMNIPRÉSENCE ET PUISSANCE DES MULTINATIONALES :** *un poids considérable dans l'économie mondiale. Un rôle politique grandissant. La spectaculaire montée en puissance des Japonais.*
- **LA PANOPLIE STRATÉGIQUE :** *redéploiement vers les services. Des restructurations payantes. L'ère de la délocalisation. Alliances et accords de coopération entre géants.*
- **LES MULTINATIONALES DU TROISIÈME TYPE :** *les multinationales rouges ou du tiers-monde. Les multinationales publiques. Les « petites » multinationales.*

SECOND DOSSIER

LE GRAND MAGHREB

Frédéric STEVENS / SIPA PRESS

- **UN ESPACE POLITICO-ÉCONOMIQUE :** *historique de l'union difficile de cinq pays (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie).*
- **LES FREINS A L'UNITÉ :** *quinze ans de conflit au Sahara. La montée de l'islamisme. Les revendications des minorités berbères. Les violences racistes en Mauritanie.*
- **LA LENTE ÉDIFICATION :** *les étapes menant à l'union.*
- **DES PROJETS AUX RÉALISATIONS :** *la coopération multilatérale. L'ouverture sur la CEE.*

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LIVRES • IDEES

La guerre d'Algérie sans voile

LA GUERRE D'ALGÉRIE
dossier et témoignages réunis et présentés par Patrick Eveno et Jean Planchais. La Découverte/le Monde, 425 p., 120 F.

L'AFFAIRE AUDIN (1957-1978)
de Pierre Vidal-Naquet. Les éditions de Minuit, 191 p., 59 F.

FACE À LA RAISON D'ÉTAT UN HISTORIEN DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE
de Pierre Vidal-Naquet. La Découverte, « Essais », 259 p., 95 F.

LA GUERRE DES ALGÉRIENS ÉCRITS 1956-1963
de Jean-François Lyotard, choix de textes et présentation de Mohammed Ramdani. Galilée, « Essais », 289 p., 145 F.

TISHKOMIROFF / MAGNUM

Alger, la casbah, décembre 1960.

Depuis 1962, le flot des publications consacrées au drame algérien a été ininterrompu. Mais les pages de 1989 ont un autre ton, une distance différente. Comme s'il était enfin temps d'en finir avec cette « sale guerre ».

La guerre d'Algérie revient : en six mois, une vingtaine de livres, romans, souvenirs ou études, ont débarqué en librairie, qui tirent le fil rompu et tisonnent les cendres mal éteintes. Cette vague n'a rien d'exceptionnel car, quoi qu'on ait dit sur les traumatismes muets ou les « refoulements » indicibles de cette guerre sans nom dans l'inconscient français, le flot des publications a été ininterrompu depuis 1962.

La quantité des souvenirs brassés ou des évocations construites n'est donc pas en cause : la mémoire méprise la statistique. C'est le ton, la distance, la présentialité, la relative sérénité plutôt qui frappent à la lecture de toutes ces pages de 1989. *Comme si, une génération* chassant l'autre, au bruit des chars à Alger en octobre 1988 ou à l'ombre de quelques fonlards agités aujourd'hui en grande banlieue parisienne, quelque chose frémissait dans la conscience collective et avançait l'heure de la conclusion libératoire : en finir avec cette « sale guerre », consentir une bonne fois à fixer sa mémoire éclatée en amorçant le travail du deuil.

Un historien, Patrick Eveno, et un journaliste, ce Jean Planchais dont les articles apprirent à tant de lecteurs du *Monde* à ne pas désespérer de l'intelligence, ont bien compris que ce temps du deuil devait être celui des *inventaires* et des *classements*. Héritiers, notaires, tabellions, ils ont ouvert les tiroirs et cherché une première confluence de la mémoire et de l'histoire en mêlant dans leur livre des articles « à chaud », les documents essentiels (le « Manifeste des 121 » ou les discours du général de Gaulle, par exemple) et des témoignages recueillis à l'été 1988 auprès d'acteurs du drame, français et algériens.

La chronologie est très ouverte, de la naissance du nationalisme algérien avec le *Manifeste* de Ferhat Abbas en février 1943 jusqu'aux séquelles de l'après-Evian en métropole et au drame d'Algérie de l'automne dernier. La guerre est heureusement entendue au sens le plus large : tout à la fois « maintien de l'ordre » français en Algérie, « révolution » algérienne rudement prise en charge par le FLN, affrontement civil entre Algériens comme entre Français, puis assaut international qui inscrivit ce conflit dans le processus mondial des décolonisations. Glossaire, index et bibliographie confortent l'ambition d'offrir une sorte de vademecum factuel, très accessible, qui ne ferait pas l'économie des enjeux de mémoire.

Henri Marrou, le « cher professeur »

Nonobstant une présentation bien grise et une navrante absence d'imagination dans une maquette qui distingue si mal les documents des interviews et les « papiers » bouclés en hâte des analyses rétrospectives plus balancées, Eveno et Planchais ont tenu le pari. Leur travail est une excellente introduction au drame vu du côté français. Même si, comme toujours, les témoins bombent le torse (quelques notes ne pouvaient-elles pas signaler suffisances et erreurs ?) : on appréciera, notamment, les déclarations de M. Wybot lavant sa DST de tout usage de la torture. Même s'il n'eût pas été inutile aussi de faire sentir que les meilleurs ont pu faiblir : passer l'excellente chronique de Michel Winock publiée dans *le Monde* en 1986 à propos de la nuit d'horreur du 17 octobre 1961 où l'on « ratonna » massivement à Paris les manifestants algériens, évite à bon compte de rouvrir le même *Monde* du soir suivant le massacre et d'y faire lire des indignations plus mêlées...

C'est dans *le Monde* – toujours lui, car il fut bien, décidément, comme disait Jacques Soustelle, un des *« quatre grands de la propagande anti-française »*, avec *France-Observateur*, *l'Express* et *Témoignage chrétien* – que fut publiée le 5 avril 1956 « France, ma patrie », la « libre opinion » d'un « cher professeur » en Sorbonne, Henri Marrou, qui fut un texte éponyme de la bataille des intellectuels. Elle dénonçait les camps de concentration, la torture et la répression collective en Algérie, douze ans après Dachau et Oradour : elle figure naturellement en bonne place dans ce recueil, avec d'autres documents qui soulignent la part prise par les professionnels de l'intelligence dans la mobilisation des esprits et l'apostrophe lancée à une opinion métropolitaine précocement résignée à tirer un trait sur l'Algérie.

Deux d'entre eux, l'historien « dreyfusard » tout empli de Jaurès et le philosophe trotskisant promis au « post-moderne », ont su prendre le risque de livrer délibérément leurs textes datés, sans en rougir et sans jouer aux anciens combattants : Pierre Vidal-Naquet, qui médite le mot de Pascal sur *« l'étrange et longue guerre »* de la déconstruction du mensonge ; Jean-François Lyotard, qui ouvre *« le courrier d'un amant »* et *« confesse sa jalousie pour tout ce qui trompe et va tromper l'atmée »*, cette Algérie en révolution qu'il entrevit, jeune professeur, à Constantine.

« Vidal » avoue qu'il *« naviguait à vue »*, lui qui fut un homme-clé du Comité Audin et de « Vérité-Liberté », qui harcela des juges et des pouvoirs imbus de si bonnes raisons d'Etat qu'ils en oubliaient le Droit. Il n'a pas d'illusions sur la fragile avant-garde intellectuelle qui s'ébranla contre la pratique de la torture (il fut, au reste, un des très rares à protester en 1962 contre celle qui marqua des membres de l'OAS arrêtés).

Jean-Pierre Rioux

Lire la suite page 32

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau
L'homme qui écrit
Mario Vargas Llosa avoue volontiers : *« J'écris parce que c'est une façon de lutter contre le malheur. »* Un roman, un recueil d'essais, un autre d'entretiens pour mieux cerner celui qui ambitionne aussi d'être élu président du Pérou.
Page 26

BIOGRAPHIE
Grasset l'explosif
Bernard Grasset, croqué par Jean Bothorel : le récit d'une folie personnelle et d'un tournant dans l'histoire de l'édition.

Page 33

LE DEBAT
Enjeux de mémoire
Les Français ont le goût des commémorations. Mais l'exaltation du souvenir ne s'accommode pas toujours de la réflexion sur l'Histoire.
Pages 30 et 31.

Pauvre Leonardo...

Leonardo Sciascia, rapporte *La Repubblica*, premier quotidien d'Italie, avait une angoisse quasi pirandellienne : être enterré vivant. C'est pourquoi il avait demandé qu'après sa mort déclarée on laissât son corps reposer *« le plus longtemps possible »* dans sa maison de Sicile. Il eut droit à quarante-huit heures de sursis.

Il *souhaitait être mis en terre* simplement, dans la campagne qu'il aimait tant. Il attendra au cimetière communal, le temps d'obtenir les autorisations administratives nécessaires... Il ne voulait ni chambre ardente ni nécrologie. Sa sœur bien-aimée a glissé entre ses doigts morts un crucifix et, depuis son dernier soupir, les médias transalpins, radios, télés, gazettes, l'ensevelissent sous un déluge de compliments et de regrets éternels.

Mort d'un *« esprit libre »*, d'un *« écrivain hérétique »*, *« polémique »*, *« disparition d'un anticonformiste »*, de la *« conscience des Italiens »*, etc. Partout des titres à la « une », des émissions spéciales, des suppléments exceptionnels sur l'homme et son œuvre. Mieux vaut tard que jamais. L'Italie a longtemps considéré le défunt homme comme un brillant mais simple, si l'on peut dire, chroniqueur. Le voici maintenant au panthéon des plus grands, *« en compagnie de Pirandello, Lampedusa, Pasolini et Calvino »*.

Même le *Secolo*, l'organe du MSI, néofasciste, pleure *« un homme libre, un écrivain honnête »* et l'*Avvenire*, quotidien catholique de la curie milanaise, y est allé d'un papier louangeur sur Sciascia *« narrateur et moraliste »*. On ne respecte plus rien.

Pauvre Leonardo, qui, pour être *« sensible à la fascination exercée par la religion révélée »*, n'en considérait pas moins que *« nombre des maux qui affligent l'Italie viennent des prêtres »*. Pauvre Leonardo, qui jugeait que la politique était *« une activité médiocre réservée aux médiocres »*. Le voilà aujourd'hui sans défense, encensé par ceux-là mêmes qu'il combattait de toute la puissance de sa plume.

« Il était l'un des hommes les plus libres que j'aie jamais rencontrés », commente l'actuel premier ministre, Giulio Andreotti, chef du gouvernement italien en 1978 déjà, quand Aldo Moro, lâché par les siens, à commencer par lui, fut assassiné par les Brigades rouges. Sciascia, dans un ouvrage célèbre, l'attaqua durement et ne le regretta jamais. Miracle de la mort, Giulio Andreotti ne lui en veut plus : *« Il avait comparé notre Parlement à un purgatoire*, disait-il, lundi dernier, *je lui souhaite maintenant le paradis des personnes intelligentes et courageuses. »* Amen.

Dans ce concert d'éloges posthumes, la voix des vrais amis du disparu, ou de ses frères de plume, eut parfois du mal à se faire entendre. Alberto Moravia, *« le grand vieil homme »* de la littérature italienne, y parvint cependant à la première page du *Corriere della sera*, ce journal de Milan dans lequel Sciascia lui-même ne détestait pas, parfois, exprimer son légendaire pessimisme raisonneur. *« Un illuministe ? Oui, mais à rebours »*, écrit l'auteur du *Mépris*. Ses modèles, Diderot, Voltaire, *« parlaient du mystère pour parvenir à la vérité et à la rationalité. Leonardo faisait l'inverse et de la vérité il allait au mystère (...). Pour les Siciliens, beaucoup de choses de ce monde sont mystérieuses, pour Sciascia, tout l'était »*.

Vincenzo Consolo, auteur et ami de Sciascia, n'est pas tout à fait d'accord avec Moravia sur ce point. Mais peu importe. *« Maintenant qu'il est mort*, se lamente-t-il, *nous autres écrivains siciliens ne pouvons plus prendre de vacances. Nous voici chargés de beaucoup plus de responsabilités. »* On peut en effet tout dire, tout écrire, sur la disparition du Sicilien métaphorique : qu'il était *« un géant »* (Ignazio Buttitta, poète sicilien, ami du défunt), *« un des plus grands écrivains de notre temps »* (Domenico Porzio, ex-directeur de la Mondadori, éditeur de Sciascia pendant des années) ou *« un « maestro » de vertu morale et civique »* (Bettino Craxi, chef du Parti socialiste italien).

En définitive, pour l'Italien de la rue, pour tous ceux, les opprimés et les sans-grade qui ne le lisaient pas mais l'entendaient tout de même, c'est Francesco Rosi, metteur en scène, entre autres, de *Cadavres exquis*, qui a raison quand il dit que, *« désormais, il manquera à ce pays une référence capitale dans la lutte contre la Mafia, les injustices et la corruption du pouvoir politique »*.

PATRICE CLAUDE

▶ **Lire aussi, en page 27, l'hommage d'Hector Bianciotti : « La Sicile, le sentiment et le ressentiment ».**

JULIEN GREEN

49 F

Contre les mots d'ordre, les partis et les tyrannies, pour l'individu.

Editions du Seuil

مكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

PIERRE PÉJU : *l'Archipel des contes.* — *« Loin de me livrer à une chasse aux symboles, j'invite à considérer les contes, et leurs versions orales ou littéraires, comme des récits très purs, susceptibles de préserver dans la simplicité apparente de leur forme des énigmes définitives »*, écrit Pierre Péju, définissant ainsi l'originalité de sa démarche. (Aubier, 202 p., 90 F.)

HISTOIRE

MARC BARATIN : *la Naissance de la syntaxe à Rome.* — Pour l'auteur, les théories linguistiques de l'Antiquité ne doivent pas être considérées comme de simples ébauches des théories modernes, mais comme des disciplines aussi achevées, ou inachevées, que celles-ci. (Minuit, 539 p., 195 F.)

JEAN ASSMANN : *Maât, l'Egypte pharaonique et l'idée de justice sociale.* — Conférences, essais et leçons du Collège de France. Cinq exposés d'un professeur à l'université de Heidelberg sur la notion de Maât, considéré comme le concept central de la réflexion égyptienne. (Julliard, 167 p., 90 F.)

HUMOUR

CLAUDE TURIER : *l'Humour de l'Almanach Vermot, 1886-1990.* — Dessinateur, rédacteur en chef de cette vénérable et bien française institution qu'est *l'Almanach Vermot*, Claude Turier propose ici un choix thématique des maximes, aphorismes, calembours et jeux de mots tirés de l'*Almanach*. Deux exemples : *« Epitaphe d'un poète naturaliste : Autrefois les vers m'ont nourri, je les nourris aujourd'hui » ; « Bien faible, votre thé... — Pauvre thé n'est pas vice ! »* (Ed. Le Cherche-Midi, 188 p., 69 F.)

PHILOSOPHIE

MAURICE MOURIER (sous la direction de) : *Comment vivre avec l'image.* — Ouvrage collectif réunissant des spécialistes de diverses disciplines qui tentent de comprendre comment nous affecte l'image sous toutes ses formes et quel est son rôle dans la société moderne. (PUF, Nouvelle Encyclopédie Diderot, 349 p., 198 F.) Dans la même collection, vient de paraître : *la Folie raisonnée*, sous la direction de Michelle Cadoret (498 p., 295 F.)

PSYCHANALYSE

GERARD POMMIER : *la Névrose infantile de la psychanalyse.* — Une nouvelle pièce au débat sur la problématique statut scientifique de la psychanalyse et quelques propositions de traitement pour la sortir des malaises infantiles qui l'affectent. (Point Hors Ligne, 280 p., 105 F.) Chez le même éditeur, *le Père et sa fonction en psychanalyse*, de Joël Dor (152 p., 98 F.), auteur qui s'est lui aussi penché dans un récent ouvrage sur *l'« a-scientificité »* de la découverte freudienne.

CLAUDIE CACHARD : *les Gardiens du silence.* — A partir de son expérience personnelle et professionnelle, Claudine Cachard poursuit la réflexion qu'elle avait commencée dans son précédent ouvrage, *l'Autre Histoire*, sur les enjeux radicaux de l'exercice de la psychanalyse : enjeux qui touchent au sexe, à la naissance, à la folie et à la mort. (Des Femmes, 266 p., 112 F.)

RELIGIONS

DOMINIQUE BOURG, CLAUDE COULOT ET ANTOINE LION (sous la direction de) : *Variations johanniques.* — Douze auteurs venus d'horizons divers, pas seulement chrétiens (Julia Kristeva, Jean Grosjean, Stanislas Breton, Claude-Louis Combet...) questionnent le quatrième Evangile, *« porteur »*, selon A. Lion, *« de fécondités neuves et de sens inépuisables »*. (Cerf, 266 p., 120 F.)

PIERRE LORY : *Alchimie et mystique en terre d'islam.* — S'appuyant sur le corpus attribué au grand alchimiste Jâbir ibn Hayyân, Pierre Lory étudie le contenu et l'influence du chiisme sur l'ésotérisme alchimique. (Verdier, 186 p., 98 F.) Signalons également la réédition, en un volume, des deux grands livres de W. Montgomery Watt sur *Mahomet*, traduit de l'anglais par F. Dourveil, S.-M. Guillemin et F. Vaudou. (Payot, 628 p., 190 F.)

CLAUDETTE MARQUET : *le Protestantisme.* — Porte-parole de la Fédération protestante de France et collaboratrice de l'hebdomadaire *Réforme*, où elle tient avec beaucoup d'humour la chronique de télévision, le pasteur Claudette Marquet expose avec clarté l'histoire, la doctrine et les valeurs de la Réforme. (Jacques Grancher, 132 p., 59 F). Dans la même collection, vient de paraître : *le Compagnonnage*, de François Icher.

SOCIOLOGIE

CLAUDE GRIGNON ET JEAN-CLAUDE PASSERON : *le Savant et le Populaire.* — Dialogue entre deux sociologues sur la difficulté d'appréhender la culture populaire, qui appelle un double regard, selon que l'on met l'accent sur son autonomie (approche « populiste ») ou sur les rapports de domination dans lesquels elle est insérée (approche « misérabiliste »). (Hautes Etudes/Gallimard/Le Seuil, 264 p., 150 F.)

HISTOIRE DE LA PRESSE DES JEUNES ET DES JOURNAUX D'ENFANTS
Alain Fourment
Prix : 150 F — Ed. ÉOLE
480 pages dont 80 illustrations — Distr. DISTIQUE

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

L'HOMME QUI PARLE
de Mario Vargas Llosa. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, 250 p., 85 F.

CONTRE VENTS ET MARÉES
de Mario Vargas Llosa. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. Gallimard, 380 p., 98 F.

SUR LA VIE ET LA POLITIQUE
de Mario Vargas Llosa. Entretiens avec Ricardo A. Setti. Traduit du portugais par Jean Demeys, Belfond, 196 p., 120 F.

ABE FRAJNDLICH

Mario Vargas Llosa : un esthète dans l'arène

L'homme qui écrit

BIEN qu'il s'en défende assez habilement, Mario Vargas Llosa a doté le narrateur de son dernier roman de tant de ses propres traits qu'on a peine à croire qu'il ait vraiment voulu donner le change. Ce Péruvien en vacances à Florence, qui relit Machiavel, Dante, du Caffé Strozzi au Caffé Rivoire, tout heureux de son incognito, c'est bien lui. Il n'en doute pas longtemps, d'ailleurs, dès qu'il tombe sur une exposition de photographies prises en Amazonie par un Italien, mort depuis des fièvres contractées là-bas, des photos qui le fascinent parce qu'il reconnaît ce paysage familier de vastes fleuves, de grands arbres, de cases sur pilotis, ces hommes aux visages peints, les Machiguengas. L'une d'elles, surtout, qui montre au milieu d'un groupe d'indigènes assis, attentifs, un homme debout, qui parle en gesticulant.

Vargas Llosa est allé plusieurs fois dans la partie amazonienne du Pérou, il connaît cette forêt vierge (et martyre), qui sert de cadre à plusieurs de ses romans, *la Maison verte*, notamment, et *Pantaléon et les visiteuses*. Il a certainement tout lu, tout écouté, tout observé concernant les Machiguengas, qui vivent à l'est de Cuzco. On ne sait en revanche s'il a eu pour ami, à l'université San-Marcos, ce Saül Zuratas, qui, le premier, lui parla des divinités de la forêt. Saül, que tout le monde appelle Mascarille, est doublement marginal. Son père est juif originaire de Piura. Il a épousé une créole avant de s'installer à Lima. Mais ce n'est pas tant la religion — il n'en observe les rites que pour ne pas blesser son père — qui distingue Saül dans un pays aussi mélangé que le Pérou, qu'une énorme tache de vin, un nævus, qui recouvre la moitié de son visage, le condamne aux refus des femmes, aux moqueries des hommes. Un destin rouge dont il a heureusement les ressources morales. Etudiants — le narrateur en littérature, Saül en ethnologie, — les deux amis passent de longues heures à discuter dans les petits bouges de Lima, presque toujours du problème des Indiens de la forêt. Saül en est passionné et il s'efforce de leur emprunter une sagesse, une intelligence de la nature, une paix intime dont il a tellement besoin pour supporter la vie.

EST-CE à cause de sa judéité ou de ce nævus que Saül prend si vivement fait et cause pour les Indiens ? Il a une prédilection particulière pour les Machiguengas, un peuple très menacé, éclaté, frappé de diaspora et contraint à un exode de chaque instant, qui marche sans cesse pour empêcher le soleil de tomber. Il aime leurs légendes et leur langue, leur douceur, leur tristesse et leur extrême fragilité. A la moindre contrariété, les Machiguengas se suicident, s'allongent au bord du fleuve. Comme la plupart des tribus amazoniennes, l'irruption de l'homme blanc avec sa soif d'or, de caoutchouc, de pétrole et ses méthodes expéditives, les a décimés et traumatisés. Peut-on rester passif devant ce meurtre culturel ? Non, répond le narrateur écrivain, dont on sait qu'il est depuis longtemps engagé dans la vie politique de son pays, d'abord à gauche, aujourd'hui au centre droit et candidat à la prochaine élection présidentielle d'avril 1990.

La question que pose Saül est plus radicale, en fait, et l'amène à renoncer à ses études d'ethnologie, malgré ses dons manifestes et l'appui de ses maîtres. Il considère, dit l'un d'eux, *« qu'avec notre fable de la science, comme les missionnaires avec leur évangélisation, nous sommes le fer de lance des exterminateurs d'Indiens »*. Sur le moment, le narrateur ne le comprend pas bien, mais se retient de le juger ; la position de Saül, pour être extrême, n'est pas sans arguments, même si l'on imagine mal — et là c'est aussi le politique Vargas Llosa qui pointe son nez — comment on pourrait conserver les Indiens à l'abri de toute influence extérieure, les protéger contre le progrès et les prédateurs, dans une sorte de réserve naturelle, de musée de l'homme en plein air. Au nom de quoi ? Et à quel prix, quand des millions de Péruviens s'entassent dans la misère des bidonvilles liméniens sans que personne ne se soucie de leurs blessures culturelles. Puis un jour, Saül annonce son départ pour Israël et le narrateur perd sa trace, devient journaliste à la télévision.

C'est pour la dernière émission d'une série intitulée « La tour de Babel » qu'il se rend à nouveau en Amazonie où il retrouve un couple de linguistes de l'institut de Yarinacocha, qui connaissent assez bien les fameux Machiguengas. Cet institut, qui existe réellement, est très célèbre au Pérou, également très critiqué. A gauche, on y voit la main déguisée des Yankees et une tête de pont de l'espionnage néocolonialiste. D'autres, comme Saül, considèrent que la mission des linguistes (traduire la Bible dans toutes les langues de la forêt) est un crime contre l'esprit, les croyances, l'équilibre mental des Indiens, une façon « propre » de les normaliser ou de les exterminer. Sur ce point, Vargas Llosa ne tranche pas. On ne sait s'il donne raison à Saül ou aux linguistes dont, visiblement, certains lui paraissent sympathiques, comme les époux Schneil, qui s'expriment couramment en dialecte machiguenga et évoquent un personnage assez flou, « l'homme qui parle », une silhouette qui va obséder notre écrivain durablement.

VARGAS LLOSA est pour le moins adroit dans sa façon de maintenir ouverte l'énigme de l'homme-qui-parle. Tout le monde en a eu vent, quelques-uns le mentionnent, personne apparemment ne sait où il est. Et pour cause : il n'est pas seul, ils sont plusieurs, anonymes, sans visage ni foyer. Ce ne sont que des voix, des paroles inextinguibles où se mêlent le passé et le présent (comme dans la syntaxe de ces idiomes où, au-delà de 1, 2, 3, 4, on dit « beaucoup »), les derniers potins et les nouvelles des dieux, la mythologie et les recettes de cuisine, des parleurs de fond, capables de tenir leur auditoire médusé, extatique, des heures d'affilée, une nuit entière, avant de s'éclipser ailleurs, dont la fonction, au-delà du colportage des informations, est de maintenir un lien de langage entre les membres épars de la communauté. Un rôle à peu près comparable à celui des trouvères ou des *seanchaï* irlandais. En trois chapitres déconcertants et poétiques, intercalés dans le récit de son enquête sur l'homme-qui-parle, Vargas Llosa nous donne des tranches de ce discours inspiré et magique. C'est une technique qui convenait admirablement au contrepoint du feuilleton fou et des amours coupables de l'auteur dans *la Tante Julia et le scribouillard*. Ici, elle est plus discutable, on ne se repère pas facilement dans le panthéon des Machiguengas, on s'y ennuie à vrai dire, au début surtout, un peu moins à mesure que l'on devine la ficelle qui nous attend : ces bribes d'une parole forcenée, ces mots d'un homme-qui-parle sont prononcés par Saül. La conversion de Saül, qui n'est jamais parti pour Israël mais est devenu machiguenga, est évidemment ce qui bouleverse le narrateur jusque dans la canicule italienne où il disserte sur les mérites comparés des moustiques florentins et amazoniens.

L'homme-qui-parle, c'est bien sûr une métaphore possible de l'écrivain idéal, une version péruvienne de l'engagement sartrien. L'écrivain serait le dernier détenteur d'un trésor commun à tous ses compatriotes, il serait capable de renouer le fil entre eux, qui semble brisé, pour le moins. C'est un programme très optimiste et on ne peut que souhaiter à Vargas Llosa d'avoir autant d'électeurs que de lecteurs, et plus en tout cas qu'on ne compte de Machiguengas, s'il en reste encore.

DEUX autres ouvrages moins récents complètent et approfondissent le point de vue de Vargas Llosa de manière plus explicite. *Contre vents et marées* rassemble deux volumes d'essais parus en 1983 et 1986, des études littéraires consacrées à Camus et Sartre essentiellement, puisqu'ils furent les deux phares de l'auteur dans sa jeunesse — avec Flaubert, auquel il consacra *l'Orgie perpétuelle*, — mais aussi à Georges Bataille et José Lezama Lima, à Jean-François Revel et Raymond Aron. On y trouve les traces d'une vive polémique avec Günter Grass, où Vargas Llosa se défend d'être *« satanisé comme réactionnaire »* par de pseudo-intellectuels de gauche, lui qui reproche aussi bien à Gabriel Garcia Marquez d'être un *« courtisan propagandiste »* de Castro qu'à Borges d'avoir accepté une décoration de Pinochet, alors que ce sont de grands écrivains par ailleurs (mais *« un grand talent ne me semble pas une circonstance atténuante, mais aggravante dans ces cas-là »*). Un recueil d'entretiens réalisés avec Ricardo A. Setti en 1986, sur tous les sujets, privés ou publics, parfois un peu décousus ou légers — mais c'est le lot des entretiens le plus souvent — est complété d'une bibliographie analytique fort utile. On y appréciera de plus près la personnalité de celui qui prétend occuper bientôt à Lima, face au terrorisme de l'inflation et au Sentier lumineux rampant, un des postes à plus hauts risques de la planète, un homme à la fois charmeur, mondain et très courageux, un esthète qui descend dans l'arène, un écrivain ambitieux qui avoue : *« J'écris parce que c'est une façon de lutter contre le malheur. »*

Sicile,

HOMMAGE

La mort de Leonardo Sciascia

La Sicile, le sentiment et le ressentiment

par Hector Bianciotti

Comme tout homme, comme chacun de nous, Leonardo Sciascia, au fond, n'était jamais sorti du pays de son enfance, de cette Sicile inextricable dont il disait que seuls le *métier d'instituteur* et l'œuvre de Pirandello lui avaient permis avec le temps de se faire une idée, d'approcher le sens de cette « sicilitude » consistant — selon un mot de Lawrence qu'il aimait à répéter — dans le fait que, « *pris un par un, les hommes ont quelque chose de l'insouciance hardie des Grecs* » et que « *c'est quand ils vivent ensemble, comme citoyens, qu'ils deviennent mesquins* » — « *mesquins* » pouvant, selon Sciascia, être remplacé par « *meurtriers* ». La « sicilitude », la Sicile, d'une sensibilité « *si profondément matérialiste, pulpeuse* », mais où la vie est « *tissée par le regard obsédant des autres, avec le jeu dramatique de l'être et du paraître, et l'égarement de l'identité...* »

Cela dit, Sciascia avoue volontiers que son rapport à la Sicile appartient plus à l'ordre du ressentiment qu'à celui du sentiment, il tient à affirmer, et à bon droit, qu'il est né dans une terre qu'il vit comme une souffrance, sans l'aimer peut-être, mais au-delà de l'amour que tant de Siciliens prétendent lui porter. Car, depuis qu'il écrit, il n'a fait que parler du pouvoir, de l'Eglise, du fascisme et, d'une manière générale, de toutes les attitudes « mafieuses » de la classe politique italienne, la Sicile étant à cet égard un microcosme exceptionnel, un observatoire unique (voir l'article de Jean-Noël Schifano sur la mort de Leonardo Siascia dans *le Monde du* 21 novembre).

C'est en 1969 qu'il quitta son village de Racalmuto — où il était instituteur depuis 1949, quand la démocratie chrétienne *régnait sans partage sur la péninsule* — pour s'établir à Palerme et se pencher, non plus sur des cahiers d'élève, mais sur de vieux textes historiques exhumés de la bibliothèque de la ville. Travail de bénédictin qu'il accomplit dans l'espoir de découvrir quelque part, en remontant les siècles, cette erreur primordiale qui avait bien dû se produire à un moment donné de l'histoire de la Sicile, pour aboutir à ce désordre apparemment sans remède dans l'île, où gens d'Eglise et *mafiosi* se partagent depuis des siècles un pouvoir invertébré, diffus et, par conséquent, d'autant plus perfide.

La misère et les sbires

De cette œuvre de patience, de cette quête minutieuse et passionnée, est sortie l'hallucinante galerie de personnages que l'on trouve dans *le Conseil d'Egypte, la Mort de l'Inquisiteur, l'Evêque, le Vice-roi et les Pois chiches* et, en particulier, dans les essais laconiques du *Cliquet de la folie*. Et, de même, c'est dans des dictionnaires oubliés que Sciascia cueillit des aperçus en apparence anodins, mais riches, en fait, de signification, comme celui concernant l'étymologie du mot *mafia*, lequel, selon les uns, serait un néologisme importé en Sicile par les Piémontais à la suite de Garibaldi, et, selon les autres, un mot originaire de la Toscane où *maffia*, avec deux « f », signifie « misère » et *maferi*, « sbires », un petit ouvrage du dix-neuvième siècle prétendant que ces deux termes désignent le type même que l'on appelle, en Sicile, le mafieux : « *La misère exploitée par des sbires : peut-on mieux résumer trois siècles de « sicilitude » ?* »

Aussi, l'œuvre de Sciascia, qui découle de ce que Vittorini, cet autre grand Sicilien, appelait l'« *engagement naturel* », agissant sur l'écrivain en dehors de sa volonté et le rendant porteur spontané d'une expérience collective, colle tellement à la réalité que l'on a pris l'habitude, surtout à partir de la publication, en 1970, de son roman *le Contexte — Cadavres exquis*, au cinéma, — de *Todo modo*, de *la Disparition de Majorana* et de *l'Affaire Moro*, de s'arrêter au contenu de ses livres, tout en passant sous silence la science extrême que l'écrivain possède de la composition, l'habileté inquiétante pour faire bouger les pièces sur l'échiquier et tirer de l'érudition — qui est l'art de la mémoire lorsqu'elle joue de concert avec l'imagination — l'art même de ses fictions.

Toujours contre le prince

Il n'a toutefois jamais refusé de passer pour un écrivain engagé, tout en soulignant qu'il l'est, mais avec lui-même et avait d'autres lui-même ; et que, pour lui, les deux plus grands écrivains engagés restent Gide et Bernanos, en ce que le premier, qui se sentait communiste, écrivit *la Vérité sur l'Union soviétique*, et le deuxième, qui était catholique, écrivit contre le monde catholique qui exaltait la croisade de Franco : « *Que vivent les intellectuels engagés, à condition qu'ils s'engagent toujours contre le prince, contre les pouvoirs, contre les Eglises, fussent-elles les leurs.* »

Un fait est certain, et c'est que depuis une bonne vingtaine d'années chaque nouvel ouvrage de Sciascia était un événement aussi bien littéraire que politique. Depuis, en réalité, la polémique provoquée par la publication du *Contexte*, qui dura de longs mois, des critiques d'extrême gauche allant jusqu'au dénigrement pur et simple, les communistes ne se départant de leur prudence contrariée qu'en raison de l'éloge inattendu de la *Literatournata Gazetta*... Il est vrai que Sciascia ne ménageait personne dans sa fiction, conte intellectuel en apparence, tout à l'image de son héros, inspecteur de police féru de Voltaire et de Borges, mais où il décrivait les divers courants politiques de l'époque, de l'extrême droite à l'extrême gauche, s'acheminant vers un même terrorisme dans l'exercice du pouvoir. Et Sciascia, dans cet ouvrage comme dans bien d'autres ensuite, frappa si juste qu'il lui est arrivé de devancer le futur de son pays, et, de ce fait, d'être considéré comme un astrologue, une sorte de Cassandre. Alors qu'il se voulait un pur rationaliste à l'intelligence attentive, habile à se servir de ses capacités de logicien et, à la fois, des rêveries du romancier.

Sherlock Holmes, Auguste Dupin ? Ceux-ci lui semblaient trop techniques, trop rigoureux ; il préférait qu'on le compare à Maigret, puisque ce qui l'intéressait n'était pas le coupable, mais l'exploration d'une situation, d'un *contexte*. Et puis, comme disait Simenon, Maigret est quelqu'un qui « *louche toujours un peu sur l'avenir* ».

Cependant, en 1976, il accepta de siéger au conseil municipal de Palerme sur une liste communiste. Ce qu'il expliquait en avouant qu'il avait toujours ressenti comme un péché le privilège de jouir de cette merveilleuse récréation, de ce grand plaisir, de cette absolue liberté que signifie l'exercice de la littérature ; et que ce sentiment, surtout face à la réalité sicilienne, va même jusqu'à ressembler à de la honte, à du remords. De sorte que, lorsqu'il fut invité par le Parti communiste à se présenter aux élections municipales, à Palerme, cela lui parut une façon de faire quelque chose en marge de ce privilège d'écrire, en essayant de contribuer à mettre fin, dans cette ville, au pouvoir douteux d'une démocratie chrétienne qui durait depuis près de trente ans.

Mais, vite, il allait déchanter, en comprenant que le parti n'était pas disposé à jouer le rôle d'opposition qui lui *revenait*, un notable ayant déclaré d'entrée de jeu, dès la première réunion, que l'on ne ferait pas le procès du passé ; et comme, par surcroît, on ne voulait pas faire le procès du présent, sa présence en ce lieu sembla à Sciascia purement décorative : « *On ne pouvait pas engager le combat à Palerme et poursuivre le compromis à Rome* (...) . *Mon approche et mon éloignement de la politique ne peuvent donc être pris en termes d'engagement et de désengagement ; je me sens toujours engagé et toujours désengagé.* »

Mais c'est bien à la suite de cette malheureuse aventure que le miroir de l'opinion lui présente une image de lui-même amputée, où ses véritables lecteurs ne sauraient reconnaître l'écrivain qui se découvrit tel en lisant Diderot, Courier, Voltaire, possédant en outre l'adresse d'un Edgar Poe, d'un Chesterton pour tenir en haleine le lecteur, sautant pardessus les idées intermédiaires sans pour autant amenuiser la densité du récit.

Une irrésistible drôlerie

Or il suffit de lire son *Théâtre de la mémoire*, ou son roman *1912 + 1*, où l'enquêteur, s'il ne néglige pas de démailler la trame tissée de préjugés, de mesquineries, de fausses motivations de la société italienne à l'heure du fascisme, analyse avec une irrésistible drôlerie — à partir d'une pièce de Pirandello inspirée d'un fait divers et des pages de Montaigne sur Martin Guerre — le processus et le système de ruses de l'esprit, son jeu constant de substitutions, tantôt de hasard, tantôt réglées à l'avance, pour faire plier la vérité à ses caprices, à ses soudains désirs.

Faisant toujours cavalier seul, bien que les apparences ou l'habitude continuent de lui donner l'air d'être enrégimenté, Sciascia s'est adonné dans ses derniers ouvrages, et en toute bonne conscience, à cette activité paradoxalement grave qui est le jeu — le jeu, d'où presque tout est sorti : la géométrie, les mathématiques, la poésie, la musique, et tous les discours de toutes les méthodes.

Ainsi poursuivit-il avec allégresse et sans relâche sa mise en doute obstinée de la version officielle des faits, dévoilant les préjugés, les mesquineries, les fausses raisons par lesquelles on justifie, individuellement ou collectivement, un comportement ; démontrant comment la brumeuse machinerie que l'on appelle psychologie des profondeurs n'est qu'une troublante stratégie, un tas de petits intérêts malhonnêtes, de petits mensonges engendrés par le besoin de ressembler à celui qu'un jour, jadis, nous nous sommes promis d'être.

« *Oui, je suis sceptique*, nous dit-il un jour. *Je crois que les seules choses qui soient sûres en ce monde, ce sont les coïncidences. J'ai appris cela chez Borges et chez Alberto Savinio. Ces deux écrivains de génie m'ont appris à douter de tout. Même de l'improbable. Même de la vérité.* »

Et c'est ainsi que, dans un siècle qui, se croyant libéré des dieux, de la magie, des superstitions, allait propager au nom de l'homme — et avec quelle persévérance ! — des utopies délétères, Sciascia continua de répéter haut et clair la leçon de toute littérature véritable. C'est-à-dire que le seul moyen d'approcher la vérité, c'est d'accueillir le doute et de le porter en soi comme une lumière qui, certes, n'éclaire pas les chemins de l'Histoire, mais le cœur — et, en tout cas, le chemin à ne pas prendre.

Bibliographie

- *Le Jour de la chouette*, traduit par Juliette Bertrand, Flammarion, 1962.
- *Le Conseil d'Egypte*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1965.
- *Les Oncles de Sicile*, traduit par Mario Fusco, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1967.
- *A chacun son dû*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1967.
- *Les Paroisses de Regalpetra*, suivi de *Mort de l'Inquisiteur*, traduit par Mario Fusco, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1970.
- *L'Evêque, le Vice-Roi et les Pois chiches*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1972.
- *Le Contexte*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1972.
- *Actes relatifs à la mort de Raymond Roussel*, traduit par Giovanni Jupollo et Gérard J. Salvy, L'Herne, 1972.
- *Le Cliquet de la folie*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1975.
- *Todo Modo*, traduit par René Dallie, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1976.
- *La Mer couleur de vin*, traduit par Jacques de Pressac, Les Lettres nouvelles/Denoël, 1977.
- *Les Poignardeurs, suivi de la Disparition de Majorana*, traduit par Jean-Noël Schifano, Les Lettres nouvelles/Maurice Nadeau, 1977.
- *Les Siciliens*, de Dominique Fernandez et Leonardo Sciascia.Traduit de l'italien par Maurice Darmon, Nadeau, 1977.
- *Candido ou un rêve fait en Sicile*, traduit par Nino Frank, Les Lettres nouvelles/Maurice Nadeau, 1978.
- *L'Affaire Moro*, traduit par Jean-Noël Schifano, Grasset, 1978.
- *La Sicile comme métaphore*, interview et traduction de Marcelle Padovani, Stock, 1979.
- *Pirandello et la Sicile*, traduit par Jean-Noël Schifano, Grasset, 1980.
- *Du côté des infidèles*, traduit par Jean-Noël Schifano, Grasset, 1980.
- *Fables de la dictature*, suivi de *la Sicile, son cœur*, traduit par Jean-Noël Schifano, Pandora, 1980.
- *Noir sur noir*, traduit par Nino Frank et Corinne Lucas, Papyrus/Maurice Nadeau, 1981.
- *Le Théâtre de la mémoire*, traduit par Mario Fusco, Maurice Nadeau/Borélel Express, 1984.
- *Mots croisés*, traduit par Michel Orcel, Mario Fusco et Jean-Noël Schifano, Fayard, 1985.
- *Stendhal et la Sicile*, suivi de G.T. di Lampedusa, *Leçons sur Stendhal*, traduit par Maurice Darmon, Maurice Nadeau, 1985.
- *Œil de chèvre*, traduit par Maurice Darmon, Fayard, 1986.
- *Petites Chroniques*, traduit par Jean-Noël Schifano et Bartrand Visage, Fayard, 1986.
- *Monsieur le Député, suivi de les Mafieux*, traduit par Maurice Darmon, Fayard,1987.
- *La Sorcière et le Capitaine*, traduit par Jean Marie Laclavetine, Fayard, 1987.
- *Pirandello de A à Z*, traduit de l'italien par Maurice Darmon, Nadeau, 1988.
- *1912 + 1*, traduit par Claude Ambroise, Fayard, 1989.
- *Le Chevalier et la Mort*, traduit de l'italien par Michel Orcel et Mario Fusco, Fayard,1989.
- *Portes ouvertes*, traduit de l'italien par Claude Ambroise, Fayard, 1989.

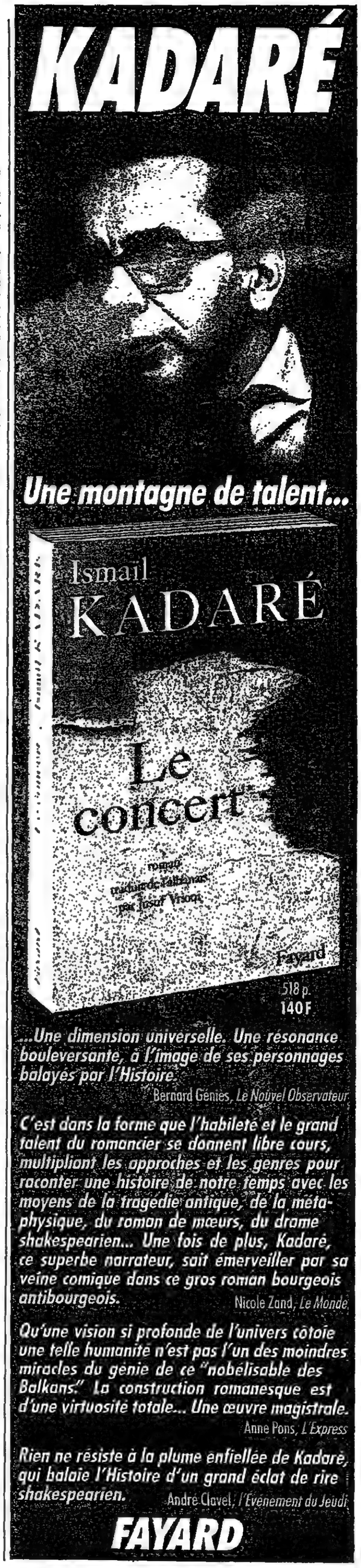

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

P O R T R A I T

Pierre Reverdy, fils du ciel

1989, c'est aussi le centenaire de la naissance de ce poète exigeant, qui avait choisi la solitude et l'ascèse pour entendre, « sur le fil bleu du ciel, le cri d'une hirondelle »

Pourquoi l'œuvre de Pierre Reverdy est-elle à la fois si présente dans les mémoires de ceux qui l'ont lue et si méconnue du grand public ?

Cette question, qui demeure sans réponse, a, au moins, le mérite de nous rappeler ce qu'il peut y avoir d'incompréhensible ou d'arbitraire dans le tri de la postérité. Il est vrai que le poète de *Main d'œuvre* et de *Plupart du temps* n'alla jamais à la recherche de ses lecteurs. On peut même dire qu'il usa de tous les expédients susceptibles d'éloigner ceux d'entre eux qui n'auraient été que des curieux. « *L'auteur n'a pas le droit de descendre au trottoir de la rue racoler le passant* », écrivait-il en 1935. « *Si la rencontre doit se produire un jour, que ce soit parce que le lecteur aura fait tous les pas.* » Autant dire que Reverdy suivit ses propres conseils à la lettre et que l'admiration unanime de ses contemporains, — Braque, Apollinaire, Picasso, Max Jacob, Aragon, Gris, Eluard, Soupault, Breton et bien d'autres, — n'ébranla jamais son parti pris de solitude et de rigueur absolue.

Méridional converti à la triste grisaille du Nord, ascète orgueilleux et intransigeant, plus soucieux de conjurer la vie que de la vivre, il poussa l'exigence à la limite du soutenable et livra une guerre sans merci aux masques de la réalité.

« *La poésie est dans ce qui n'est pas. Dans ce qui nous manque. Dans ce que nous voudrions qui fût. Elle est en nous à cause de ce que nous ne sommes pas. De ce que nous voudrions être. D'où nous voudrions être et où nous ne sommes pas.* » Ou encore : « *Il n'y a pas de poésie dans la nature, elle est le sceau suprême que l'homme a imposé sur les choses de la création.* »

Reverdy ne voulait à aucun prix s'en tenir à ce qu'il voyait, pas plus qu'il ne voulait « imaginer » le monde. Il voulait éprouver ce qu'il ne voyait pas et qui trahirait, quoi qu'il arrive, son attente. Aussi portait-il instantanément le deuil de ses émotions qu'il éternisait, sous sa plume, à l'état d'éclipses et d'étoiles filantes. Dans un texte admirable consacré à « Pierre Reverdy et sa crise religieuse de 1925-1927 », Gabriel Bounoure parle de « *ces minutes salvatrices où s'allume une lumière qui vient de l'incréé* » et montre bien comment Reverdy, « *chef de file des constructeurs cubistes* », était celui pour qui « *le spectacle des choses, avec les significations perdues sous les décombres, devient une sorte d'extase douloureuse où le poète se perd en même temps que se perdent les objets* » (1).

Loin de la ville...

On mesure d'autant mieux l'épreuve que cet homme s'était assignée quand on sait qu'il était d'une nature chaleureuse, expansive et très volontiers sociable. En choisissant, à l'âge de trente-sept ans, de fuir Paris et de se réfugier, la plupart du temps, à Solesmes, Reverdy se mettait, en quelque sorte, au pied du mur. Loin de la ville et des vanités littéraires, il n'avait plus le choix ; il était acculé à lui-même et à sa sombre vision du monde ; c'était cela, sa liberté suprême.

« *Mon cœur ne bat que par ses ailes*
Je ne suis pas plus loin que ma prison...
Ce que j'ai confié à la prudence de mes mains
Les rêves à peine construits et détruits
Les plus belles ruines des projets sans départs
Sous les lames du temps présent qui nous déciment
Les têtes redressées contre les talus noirs
Grisées par les odeurs du large de la terre
Sous la fougue du vent qui s'ourle
A chaque ligne des tournants
Je n'ai plus assez de lumière
Assez de peau assez de sang
La mort gratte mon front
Et la même matière
S'alourdit vers le soir autour de mon courage
Mais toujours le réveil plus clair dans la flamme de ses mirages (2). »

BERENICE CLEEVE

Il y a dans le mysticisme de Reverdy une forme de religion ou plutôt de croyance sans objet, comme un appel du vide qui ne comblerait l'absence que par son propre écho. A propos de Dieu, il écrit : « *On peut l'aimer d'un amour insensé, rebelle et fort. On aime tout ce qu'il serait, s'il était.* »

L'ambiguïté de ses rapports avec « l'autre monde » est constamment à l'œuvre dans sa poésie. Le ciel y occupe une place indéfectible et répète, à l'infini, tous les rôles de son répertoire. Il est tantôt le plafond rabattu au-dessus de nos têtes et tantôt le refuge inviolable de l'éternité ; il est aussi, parfois, l'intermédiaire déboussolé de ces deux mondes. Et si l'on se prend au jeu de mettre, bout à bout, quelques morceaux du ciel de Reverdy, on peut voir *à la loupe*, au risque de le trahir, comment sa poésie déboulonne l'espace et s'y taille une place au moment précis où tout s'écroule.

« *Le ciel est dépassé, il surplombe la mort* »/« *Une étrave de pourpre s'élève au creux du ciel et coupe l'horizon* »/« *On accroche le ciel d'automne aux quatre coins* »/« *Au ciel, un œil vient de s'ouvrir, une autre lumière pâlir* »/« *Et cette lucarne du ciel qu'est la lune te regarde* »/« *Le soleil se déroule et le ciel ne tient pas* »/« *Au ciel tous ces fumeurs avec leurs cigarettes* »/« *Cette lourde bécasse pendue au ciel d'hiver* »/« *Une étoile filante en passant l'a brûlé celui qui danse au fond du ciel* »/« *Sur le fil bleu du ciel, le cri d'une hirondelle* »/« *Ce n'est que la moitié du ciel et l'autre monde qui s'en va* »/« *Rien ne vit, au fond de l'eau l'image s'emprisonne, au bord du ciel une cloche qui sonne, la voile est un morceau de port qui se détache...* »

« La neige devenait bleue »

Rares sont les poètes qui auront forgé leur univers en si peu de mots et dans le cadre d'une syntaxe aussi réduite. Mais ce qui frappe par-dessus tout dans l'œuvre de Reverdy, c'est qu'en optant pour le matériau brut plutôt que pour l'orfèvrerie — « *Il n'y a pas de mots plus poétiques que d'autres* », disait-il — il est parvenu à enraciner son écriture dans sa terre et à la rendre aussi concrète et insaisissable que le train du paysage qu'on regarde passer derrière une fenêtre. « *En ce temps-là, le charbon était devenu aussi précieux et rare que des pépites d'or et j'écrivais dans un grenier où la neige, en tombant par les fentes du toit, devenait bleue* (3).

Sans doute faut-il attribuer à ce que Reverdy appelait « *l'excédent de rigueur* » la raison pour laquelle il fut, peu à peu, contraint de lâcher prise et de se consacrer presque exclusivement à d'abondantes notations en prose, où il arrive fatalement que la merveille côtoie le lieu commun. Ces textes, qui viennent d'être réédités (4), nous révèlent le moraliste qui hantait le poète et sont d'une si grande actualité qu'on peut désormais les considérer comme intemporels.

Puisse le centenaire de la naissance de Reverdy contribuer à le sortir de l'ombre où il est injustement maintenu. De Reverdy le poète, curieusement moins lu que le prosateur, voici les dernières lignes de *Sable mouvant*, ce très beau poème écrit peu de temps avant sa mort :

« *Alors*
Je prie le ciel
Que nul ne me regarde
Si ce n'est au travers d'un verre d'illusion
Retenant seulement
Sur l'écran glacé d'un horizon qui boude
Ce fin profil de fil de fer amer
Si délicatement délavé
Par l'eau qui coule
Les larmes de rosée
Les gouttes de soleil
les embruns de la mer (5). »

Dominique Eddé

(1) *Pierre Reverdy 1889-1960*, Mercure de France.
(2) *Pierre Reverdy*. Anthologie établie par Claude-Michel Cluny et présentée par Gil Jouanard. Ed. Orphée, La Différence.
(3) *Plupart du temps* de Pierre Reverdy. Ed. Poésie/Gallimard.
(4) *En vrac, Cette émotion appelée Poésie, Note éternelle du présent* ; aux éditions Flammarion. *Main d'œuvre, le Livre de mon bord* ; au Mercure de France.
(5) *La Liberté des mers, Sable mouvant*, Flammarion.

Une lettre inédite à Max Jacob

Pierre Reverdy était opposé à toute publication de sa correspondance intime. « *Même après dix ans, cent ans, mille ans, je suis contre. Ma pudeur sur ce point est à la mesure de l'éternité, le respect de l'intimité des autres* », écrit-il dans *En vrac*. Jusqu'à maintenant, le Comité Pierre Reverdy, dans le souci de faire respecter cette volonté, s'est opposé à la divulgation des lettres du poète. Cependant, il lui a semblé que la beauté et la généralité de certains messages, aujourd'hui décantés par le temps, méritent d'être portés à la connaissance du public. Les plus caractéristiques seront réunis dans le catalogue de l'exposition que prépare la Fondation Maeght pour l'année prochaine. Nous en extrayons cette lettre à Max Jacob, sans doute écrite vers 1926-1927, à l'époque de la retraite de Reverdy à Solesmes.

François Chapon
président du Comité Pierre Reverdy

Mon cher Max,

Si ma lettre t'a fait plaisir, la tienne m'en fait un grand aussi. Je te sens dans un bon état d'esprit et d'âme, et ta résolution de ne plus tant te livrer aux tentations — aux satisfactions que donne Paris — est pour moi une joie et la preuve des meilleurs désirs.

Pour moi, le sacrifice ne serait pas grand, car tout, dans cette vie artificielle contrefaite et corrompue où se meuvent ces gens mal faits qui s'appellent et qu'on reconnaît parce qu'ils s'appellent artistes, m'est pénible. Tu sais d'ailleurs que je m'y mêle peu — au détriment de mes intérêts sans doute, mais tout au profit de ma tranquillité d'esprit et de la pureté de mes sentiments. Et quelle cruelle constatation à faire dans un pareil milieu qu'on n'y peut estimer entièrement personne, même parmi les deux ou trois dont l'esprit et les œuvres vous plaisent et avec qui on se sentirait fier d'aller de pair vers l'avenir. Pour moi, l'idée que rien ne restera me console parfois — au contraire, celle que les erreurs, les imbécillités d'aujourd'hui pourraient continuer à accabler l'œuvre après l'homme m'épouvante. Mais l'enfant a mis sans se douter de rien son doigt dans l'engrenage.

J'ai de plus en plus en horreur la vie intellectuelle — les cérébraux dominent et je les méprise [.] je les vois si inférieurs [.] si impuissants autrement qu'en apparence. Ils ne sont bons qu'à me faire sentir avec leur facilité vaine combien je suis inapte à des besognes ou à des préoccupations stériles, inutiles [.] à des jeux de commis voyageurs supérieurs. Faire n'importe quoi — sur n'importe quoi, avec cette aisance qui a si peu changé depuis le lycée. Ils sont hommes et tout ce qui est inhumain les intéresse — mais le vrai — mais la nature — ce sol ferme où tous les mots doivent d'abord avoir plongé de très longues racines — ils s'en soucient fort peu. Il y a un rond-de-cuirisme littéraire — et ce rond de cuir, c'est l'isolateur de l'esprit — s'appuyer sur ses connaissances c'est agréable et beau — mon Dieu, je ne suis rien — mais n'être capable de puiser que dans ses connaissances *apprises*, ce n'est plus humain, même artistiquement plus humain. Que faire dans cette foule de gens pointus parlant une autre langue. Ma tête est engourdie et pleine d'embarras de voitures. Mais quand j'ai une plume à la main les mots qui en découlent viennent d'une autre source. Il arrive que ma tête s'éclaire et que je voie dans le filet d'eau claire des boules d'or — des lames de cristal, mais sur le fond toujours ces lourdes pierres grises — et le sable vivant et les pieds nus du pêcheur que je suis [.] qui se repent et qui remercie Dieu maintenant même de m'avoir permis malgré mon ignorance de mettre au soleil tout ce qui dans un homme est le meilleur et qu'oublient trop — ou que n'ont pas ceux qu'a abusés la science. Et comme il n'y a que peu de poètes qui vaillent parmi les poètes, il n'y a, bien entendu, parmi ceux qui savent que peu de gens qui vaillent — pour moi j'ai remarqué qu'ils n'ont pas su se dégager de l'esprit élève — bon élève — c'est toujours la même prétention puérile, la même certitude que donne une chose apprise d'un autre en qui l'élève fatalement croit ferme, parce qu'il ne peut faire autrement et qu'il vient renforcer de sa certitude celle qu'affirme celui qui a avancé la chose apprise.

C'est ainsi d'ailleurs que se perpétue la lumière par le monde [!] Comme je me sens toujours davantage à part de ce monde. Quelle douleur j'en ai ! et sans moyens de prendre enfin du moins une attitude nette. Etre ce que je suis. N'être que ça — (celui qui ne fera jamais que des poèmes, as-tu dit (paraît-il !!) [—] mais au moins loin de tout ce qui fait autre chose qui ne m'intéresse pas. Car au fond c'est ce peu d'intérêt que présente pour moi ce à quoi tout le monde s'attache qui produit cet engourdissement cérébral qui me sépare par moments absolument du reste de nos remarquables confrères. Mais c'est moi qui ai tort. Vraiment je ne suis pas doué pour le métier. Un homme de lettres doit être tout en tête — il s'agit d'avoir du biceps dans les méninges et peut-être aussi des nerfs et... et... en tout cas moi je n'ai que de vrais muscles sous la peau et je n'ai que juste assez de tête pour comprendre tout ce qui me fait défaut.

Quelle lettre ! Heureusement tu es à la campagne et tu auras tout le temps et le calme nécessaires à sa lecture. Quel bonheur de n'être pas pressé, ni sollicité par tout ce qui peut ici distraire l'esprit même quand on peut tranquillement rester chez soi. Paris c'est toujours la foule au seuil de votre porte — et l'imprévu à chaque pas — même quand comme moi on ne voit presque personne. [...]

Je te quitte mon cher Max et te souhaite de continuer à être aussi purement heureux.

Profite de ce temps où tu peux aimer quelqu'un sans qu'aucune restriction d'ordre professionnel vienne corrompre ton sentiment. Aime un homme sans penser que c'est aussi hélas et contre l'amitié un homme de lettres — un confrère — un ennemi — puisque au contraire cette qualité ne peut pas être une raison d'amour de plus.

Je me confie à Dieu
Et je t'aime.

Pierre Reverdy

Florilège

« Nul n'a mieux timbré l'enveloppe inusable dans laquelle voyage, attrition de la réalité et de son revers, la parole qui penche pour le poème, et à l'instant de la déchirure, le devient. »

René Char

∴

« Il était, quand nous avions vingt ans, Soupault, Breton, Eluard et moi, toute la pureté pour nous du monde. »

Louis Aragon

∴

« Pour ma part, j'aimais et j'aime encore, oui d'amour, cette poésie pratiquée à larges coupes dans ce qui nimbe la vie de tous les jours, ce halo d'appréhensions et d'indices qui flotte autour de nos impressions et de nos actes. »

André Breton

∴

« Le poème régulier est un *développement* ; celui qu'instaura Reverdy était une synthèse. Pour y parvenir, il remplaça la ponctuation par un système de blancs, et infligea à ses œuvres un dépouillement chirurgical. »

André Malraux

∴

« Les exigences morales lui semblaient inséparables des exigences esthétiques, sinon plus impérieuses, l'œuvre parfois ne s'authentifiant qu'en se renonçant, la vie qu'en se mortifiant. »

Jean Leymarie

∴

« Lui, qui était fasciné par la boxe — oui la boxe ! — fasciné par ce drame de la solitude dans le ring, comparait volontiers la vie même à un match de boxe — mais un match de boxe où « *aucun gong ne marque le répit* » — et lui-même, à un pugiliste « *durement touché.* »

Brassaï

∴

« Quelqu'un qui, grâce à son incapacité de tricher, a proposé des choses une vision assez aiguë et assez neuve pour exercer, par le canal ténu d'écrits le plus souvent en grisaille et peu aptes à éveiller de retentissants échos, une influence aussi révolutionnaire que celle de ses amis les peintres cubistes sur la sensibilité poétique de notre siècle. »

Michel Leiris

∴

« Le poème de Reverdy, par son immobilité et sa nudité, quelquefois par son apparence de cristal, fait le signe d'Harpocrate. Il met le doigt sur ses lèvres pour entrer dans le silence, un nouveau silence, le silence d'un autre univers. »

Gabriel Bounoure

∴

« Ce sera une des hontes de notre temps de n'avoir pas su mettre Pierre Reverdy au rang qui est le sien et qui est des plus élevés. »

Tristan Tzara

TEXTES DOSSIERS DOCUMENTS 13

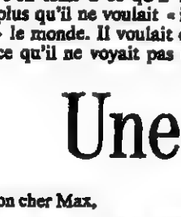

PARIS-CANTORBÉRY
(1717-1720)
LE DOSSIER D'UN PREMIER ŒCUMÉNISME
par
JACQUES GRES-GAYER
PRÉFACE DE ROBERT RUNCIE
Archevêque de Cantorbéry
576 pages 255 FF

BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères
75007 PARIS

11 années de recherche
Un inventaire systématique
2 LIVRES SUR LES FRANÇAIS DE LOUISIANE
Cadjins et Créoles en Louisiane (Payot)
Histoire et culture, 390 p., 180 F + port
Mots de Louisiane (F.L.)
Un lexique, 150 F + port
« Le travail de Griolet touche à la somme » *Le Monde*
Patrick GRIOLET, France-Louisiane
17, quai de Grenelle,
75015 PARIS. - Tél. : (1) 45-77-09-68

Visages sans frontières

Malgré sa diversité, son absence d'identité, l'édition photographique reflète par bribes le portrait contrasté de l'Europe aujourd'hui.

FOTOSYNTEZA 1975-1988,
de Krzysztof Pruszkowski, Musée de l'Elysée, Lausanne, et Fundaçao Calouste Gulbenkian, Centro de Arte Moderna, Lisbonne.
THE LINES OF MY HAND,
de Robert Frank, Musée de l'Elysée et Parkett/Der Alltag Publishers.
LES PETITES ILES ITALIENNES,
de Bernard Plossu, Institut français de Naples.
MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE,
Cahiers 2 à 5, éd. de la Différence et Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, 98 F.
PLANÈTE FRANCE,
de Luc Choquer, texte de Didier Daeninckx, éd. Contrejour, 79 p., 295 F.
LES PORTUGAIS,
textes de Miguel Torga, éd. Berhtramm, 4, ruelle du Four, 53000 Laval, 239 p., 338 F.
VAGUE A L'AME,
de Chris Killip, essai de John Berger et Sylvia Grant, éd. Nathan Image, 96 p., 198 F.

Photographie de Chris Killip

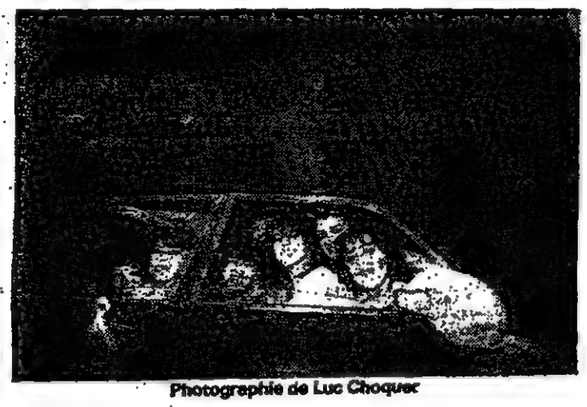

Photographie de Luc Choquer

Quiconque voudrait publier un album de photographies aurait aujourd'hui bien du mal à se trouver un éditeur. Pas de grandes collections, peu de monographies. Tout se passe de façon empirique, sans logique apparente ni réelle cohérence, comme si les livres étaient le produit de simples coups de cœur ou d'obscures stratégies commerciales.

Certains petits éditeurs (Hazan, Herscher, Sers) ont fortement ralenti leur production. D'autres comme le Chêne se distinguent par l'insipidité de leur création. Les grandes maisons (Flammarion, Denoël) ne publient la photo qu'épisodiquement. Contrejour, seul éditeur spécialisé, cherche visiblement un second souffle. Nées voici un an, les éditions Admira (« Visions du sport ») sont déjà en difficulté. Seuls espoirs : le dynamisme des éditions Marval, animées par Yves Marchand, et l'annonce de la vente sur le marché français du grand éditeur anglais Thames and Hudson.

Face à ces carences, le relais est pris par les institutions. Paris Audiovisuel, le CNP, la Mission du patrimoine photographique, développent avec succès ce secteur d'activité. C'est aussi le cas en province et à l'étranger où les catalogues d'exposition tendent à remplacer avantageusement le livre. Ainsi, du Musée de l'Elysée de Lausanne, qui édite la monographie du Polonais Pruszkowski, dont les « photosynthèses » superposent, selon un procédé mis au point vers 1880 par l'Anglais Francis Galton, le visage de plusieurs individus constituant un même groupe en un portrait-robot saisissant.

Monstrueux kaléidoscope d'identités, cette réflexion sur l'apparence et la typologie, télescopant Marey et Duchamp, n'est pas si éloignée de l'anti-esthétisme de Robert Frank, dont l'Elysée coédite une version remaniée du mythique *The Lines of my Hand*. A cette compilation brouillonne et opportune, on pouvait préférer la réédition pure et simple du volume initial.

Autre exemple de collaboration avec une institution, *les Petites Iles italiennes*, de Bernard Plossu, réalisé pour l'Institut français de Naples. Vision intimiste et chaleureuse d'une baie mondialement célèbre, cet opuscule, au format d'un bréviaire, semble guérir de ses tics le grand prix national de la photo 1988. En compagnie de Michel Butor, celui-ci ouvrait la série des « Cahiers de la Mission photographique trans-Manche » copubliée par les éditions de la Différence et le très actif Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais qu'anime Pierre Devin.

Si les travaux de Michel Kempf et John Davies, traitant de l'autoroute A 26, répondent au point de vue informatif que l'on attendait d'eux, le compte rendu en couleur du Flandrien Philippe Lesage et de Jean-Louis Garnell séduisent par leur maîtrise et leur maturité. Quant à l'Anglais Martin Parr, son *One Day Trip*, qui met en cause ses compatriotes, est aussi cinglant que sa vision de la plage de Brighton. Voilà enfin une commande publique bien comprise. Fidèle à son objectif, cette collection de cahiers, plus aboutis à chaque livraison, est une véritable anthologie d'auteurs.

En comparaison, la *Planète France*, de Luc Choquer, n'est pas plus angélique. Ancien de l'agence Vu, ce bouillant et sympathique reporter a une démarche et un style. Constat sociologique hyperréaliste, cruel et provoquant, du lac artificiel de Créteil aux Rita Mitsouko, cet *as du cinquant décadre les idées* reçues et offre un spectacle excentrique et sans pardon, quasi fictionnel, de la faune de l'Hexagone.

C'est un ensemble d'auteurs, tels Le Querrec, Sabine Weiss ou Boubat, que réunit *les Portugais*, premier tome de la collection « L'Europe, un visage », publiée par les éditions Berhtramm, fixées à Laval. Rêverie touristique, saisie ethnographique et pittoresque, humanisme sentimental ou passéisme affectif tissent un panorama composite de ce pays qui est l'un des plus démunis d'Europe. Résiliés en fin de volume, dans l'irrépérable table des illustrations, les photographes pâtissent du texte pesant de Miguel Torga.

Honte et épouvante

Malgré un éclectisme débridé, Nathan Image, sous la férule d'Hervé de La Martinière, est le seul grand éditeur à mener avec près de cinquante titres par an, une action continue en faveur de la photographie. Le pire (Jouvelle) côtoie le meilleur (René-Jacques, Voinquel, Erwitt). Mais aussi l'Anglais Chris Killip. Né en 1946 dans l'île de Man, ce photo-reporter, à l'univers voisin de celui de Koudelka, vient de recevoir le premier HCB Award (250 000 F), créé par American Express.

Durant quinze ans, Killip a photographié le nord-est de l'Angleterre comme le firent avant lui Bill Brandt, Bruce Davidson ou Mac Cullin. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de terreur. Contrée hostile, rase et dévastée, le charnier du bord de mer est un enfer pour les chômeurs, hooligans, teenagers, bohèmes et marginaux désespérés. Entre présent et passé, c'est un territoire symbolique que sonde Killip, à la fois *no man's land* lunaire mais aussi lieu de résistance et de reconquête d'où l'homme renaît. Répudiés dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance rejoignent malgré eux les héros mythiques de Dickens et de Kubrick. Choisis parmi cinq mille clichés, les cinquante documents de *Vague à l'âme*, en vertu de leur impact social, économique et politique, suscitent la honte et l'épouvante.

Patrick Rœgiers

CALDERON
Le Prince Constant
Le Prince Constant est considéré comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre du théâtre espagnol du Siècle d'Or.
Traduit et présenté par Bernard Sesé
Collection Bilingue
Aubier

Matthieu de Boisséson
Roman
Denoël
Une amitié stellaire
« Croyons en notre amitié stellaire, même si nous devons être, sur cette terre, des ennemis. »
F. NIETZSCHE, LE GAI SAVOIR

LES SENTIERS IMAGINAIRES
de Joël Cuénot
des livres insolites où se mêlent voyages réels et imaginaires
L'ISLANDE ET MES SENTIERS IMAGINAIRES
nouvelle édition 365 F
SANTORIN ET LES OMBRES DE L'ATLANTIDE
365 F
LE SABLE DES PHARAONS
365 F
TUNISIE, MA MÉMOIRE D'ENFANT
Grand prix littéraire du tourisme 1989
395 F
En préparation (parution 1990)
RHODES ET LES CHEVALIERS DE SAINT-JEAN
LA VILLE AUX DEUX SOLEILS *(nouvelle édition)*
EDITIONS JOËL CUÉNOT
Votre libraire peut téléphoner au (1) 45 34 50 53

De Beyrouth à Paris, Jacob est témoin et protagoniste d'une époque pleine de désordres, de cris et de désarrois. Il n'atteindra la paix que dans les retrouvailles du sourire et du brouillard.
176 pages, 70 F.
LITTERATURE
103, boulevard Saint-Michel, Paris 5e

Dans la gigantesque farce rabelaisienne : le libre contrepoint d'un message bien actuel de religion universelle
Marcel GUILBAUD
LE CLOWN FRANÇOYS ou RABELAIS ET LE SENS AGILE
L LA FÊTE FORAINE
Un livre de 288 pages. 150 F.
(Port France 18 F.)
Chez l'auteur :
24, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris
Tél. : (1) 45-40-90-38

MICHEL SCHNEIDER
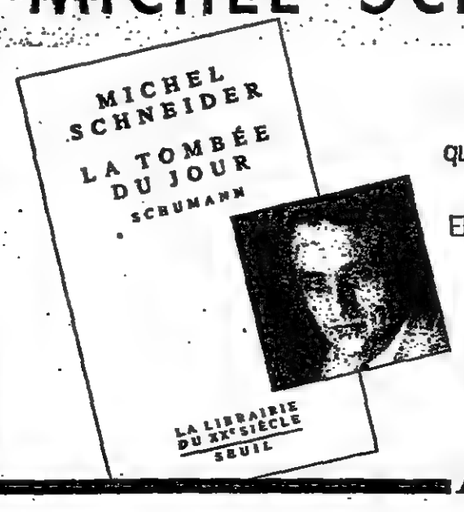

Un livre sur la musique qui inspire les musiciens !
Anne Rey/Le Monde
Eblouissant d'intelligence et de sensibilité.
Paul-Jean Franceschini L'Express
Collection La Libraire du XXe siècle dirigée par Maurice Olender – 75 F
Editions du Seuil

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

LE DÉBAT

Enjeux de mémoire

Les Français ont le goût des commémorations.
Mais si la mémoire est inséparable de toute culture,
elle court aussi le risque de n'être qu'un refuge pour la nostalgie
ou un sépulcre pour l'horreur :
au lieu d'aider à comprendre l'événement,
elle le sacralise, ne permettant alors ni d'en mesurer la portée
dans le passé ni d'en tirer les leçons pour le présent.
Les controverses suscitées en France par le Bicentenaire de 1789
ou par les réminiscences du nazisme, de Barbie à Touvier,
ont montré que l'exaltation du souvenir
ne s'accommode pas toujours de la réflexion sur l'Histoire.
Michel Kajman s'interroge sur les effets
de « L'obsession commémorative » et Jean-Pierre Rioux analyse
deux livres qui mettent en évidence quelques-uns
des enjeux de mémoire de notre modernité.

L'obsession commémorative

MILLE neuf cent quatre-vingt-neuf, bien sûr. Ou hélas ! Ou tant pis, qu'importe, etc. S'achève l'année du bicentenaire de 1789, d'une commémoration maximale, généralisée, absolue. Après et avant tant d'autres commémorations importantes, moyennes, minuscules. A quoi rime cette fièvre commémorative qui ne cesse de monter, qui a ses institutions, ses stratégies, ses rythmes, ses points aveugles ?

Est-il même possible de remonter aux sources d'un vertige qui désormais se contemple au miroir de lui-même ou s'érige avec coquetterie en une nouvelle histoire de l'Histoire avide... d'historiens et bientôt sans doute de commémorations de commémorations ? En bon professionnel du passé, Jean-Noël Jeanneney, troisième président de la Mission du Bicentenaire, veille avec méticulosité à l'archivage méthodique de ce que furent la vie (compliquée) et l'œuvre (controversée) de la Mission. Comme le conseil des ministres, les réunions hebdomadaires de cet organisme ont donné lieu à compte rendu et même, a-t-on insinué dans l'entourage de Jean-Noël Jeanneney, à deux comptes rendus : l'un, complet, pour les archives et les futurs spécialistes, l'autre, arrondi aux angles, pour usage immédiat.

Jean-Paul Goude, metteur en scène de l'événement majeur de la célébration, le défilé nocturne du 14 juillet sur les Champs-Elysées, commente longuement dans le dernier numéro de la revue *le Débat* (1) le « *gâchis* » d'une mise en images et en son, ratée à ses yeux, de sa parade. Il dit son rêve d'un « *document* » impeccable « *combinant le film de la préparation, très réussi, avec des répétitions générales de toutes les délégations qu'on retournerait en studio, pour faire bien comprendre les chorégraphies, l'image, l'aspect artistique en un mot. Il y a douze inserts à réaliser en remixant d'autre part le son, car là aussi la prise de son télé sur les Champs-Elysées a été une catastrophe. Il faut que cela se fasse, je dois absolument dépasser ma frustration et laisser une trace positive* ».

Hissée à ce stade d'importance et de publicité (dans tous les sens du terme), la commémoration ne s'érige pas seulement en événement : elle facilite immédiatement et gère elle-même les angles de vue sous lesquels il conviendra, plus tard, de la contempler.

Cette insistance, à elle seule, ne suffirait pas à rendre lancinante l'obsession commémorative qui surpasse l'évidence (et quelquefois le caractère problématique) des survenues de telle ou telle célébration. Le Bicentenaire finissant en aura fait miroiter le plus visible des paradoxes : un décalage prodigieux d'intensité politique entre le moment de la commémoration et la série d'événements commémorés.

Du coup, lorsque la logique d'une commémoration ne peut échapper, comme c'était le cas pour 89, à une ample cogestion par l'Etat et à la maîtrise par lui de certains temps forts, on voit le pouvoir politique, aux prises avec ses propres incertitudes triviales (le calendrier électoral) ou ses impératifs ordinaires (éviter toute réactivation trop forte, sincère ou manipulée, des symboles évoqués), s'acquitter de ce paradoxe avec autant de zèle que de gêne.

Zèle et gêne qui, en 1989 (et un peu auparavant), auront eu en se combinant produit le mélange de constat minimaliste et d'acharnement volontariste à valoriser dans ce Bicentenaire le thème du consensus.

Entre présence et absence

Pour le reste, il incombait à la Mission, au verbe présidentiel et au hasard heureusement lignés de combler, de fête en discours, un certain déficit local de sens, né peut-être d'un trop-plein illusoire d'évidence, que l'évocation programmée ne pouvait que cruellement souligner.

Pronie de l'Histoire ou consécration subversive du principe universaliste de 1789, c'est de Pékin, Budapest ou Berlin-Est que seront venues les évocations non programmées les plus intenses d'un passé digéré mais pas encore tout à fait fait neutralisé.

Il n'empêche : l'évocation programmée n'a pu dérouler son cours prévisible qu'avec pour horizon permanent la crainte des excès qu'une interrogation trop pressante du sens aurait pu ici et maintenant laisser sourdre : *quid* des privilèges aujourd'hui ? des conquêtes non rhétoriques encore à venir d'un certain nombre de droits ? de l'évolution, quand ce n'est pas de la dégradation, de certaines formes d'exercice de la démocratie ?

De Napoléon à de Gaulle

Depuis vingt ans, la délégation aux célébrations nationales dresse la liste des hommes illustres et des événements mémorables

IL en est des commémorations comme du reste. L'Etat n'aime pas être dans la situation de M. Jourdain. Pour les petites comme pour les grandes choses, tout va pour le mieux dès qu'une institution, un bureau, une structure, définit et gère le possible, rêve du souhaitable, met en ordre ce qui sans cela sombrerait, qui sait ? dans l'effervescence anarchique. La Délégation aux célébrations nationales est née d'un croisement tout aussi coutumier : celui de cette loi d'airain et du hasard.

En 1969 – il faudrait fêter cela – le préfet Maurice Roche se trouva bien d'avoir veillé au grain, comme on le lui avait demandé, auprès du ministre de la culture, l'année du bicentenaire de la naissance de Napoléon Bonaparte. Et, comme on l'avait trouvé bien, il resta là. Il veillerait au grain pour toutes les commémorations à venir, toutes celles au moins qui réussiraient à se hisser au rang de célébrations nationales.

La délégation du même nom était née (1970). Elle dure encore et n'a connu, à côté d'une prodigieuse montée en puissance, qu'une petite avanie : l'un de ces reclassements qui réactivent pour une semaine les chuchotements de couloirs sans lesquels les ministères ne seraient plus eux-mêmes. En 1979, lorsqu'une chartiste, Mme Elisabeth Pauly, succéda au préfet Roche à la tête de la délégation, les célébrations nationales quittèrent le giron du cabinet du ministre pour un rattachement plus modeste à la direction des Archives de France.

Il faut en convenir : si le bureau, la structure officielle de programmation des célébrations est là, et désormais bien là, la lourdeur n'est pas la principale caractéristique de l'institution : une poignée de collaborateurs, un petit bras séculier pour les questions financières (l'Association française pour les célébrations nationales), 2,5 millions de francs de crédits d'instruction (en 1989), plus quelques opportunes petites rallonges (500 000 F pour l'exposition consacrée cette année à la justice révolutionnaire et inspirée par M. Robert Badinter).

La vraie puissance de la Délégation aux célébrations nationales est ailleurs. Elle administre les réponses à la cruciale question : « être ou ne pas être dans la brochure ». Car on se l'arrache désormais, cette fameuse brochure qui recense depuis 1986, pour chaque année, les célébrations nationales. Les cinquante mille exemplaires de ce calendrier ne suffisent plus. Sa gratuité est remise en question en même temps que se pose celle d'une diffusion accrue de ce « must » insolite.

Car non seulement les collectivités locales, institutions culturelles de l'Hexagone et d'ailleurs, officiels et journalistes en sont les destinataires de plus en plus gourmands, mais les particuliers sont de plus en plus nombreux (deux mille environ pour le moment), depuis quelque temps, à « demander le programme ».

On se bat aussi (fort pacifiquement, mais parfois avec grande énergie) pour figurer dans ces tranches annuelles de musée-calendrier national de la culture et de la reconnaissance confirmée ou inventée.

Cap sur 1990

M. Pauly et ses collaborateurs s'efforcent de trier avec efficacité et ce qu'il faut de tact la matière première qui afflue ainsi vers eux, quand des « évidences » (diversement élaborées) n'en suggèrent pas la nécessité. La délégation recense, quelquefois impulse, rarement tient à bout de bras des velléités de commémorations qui s'estompent faute de combattants.

En 1989, le Bicentenaire, assez énorme pour avoir suscité la création d'une institution autonome *ad hoc*, éphémère celle-là, a plus ou moins dissimulé le tout-venant des autres célébrations nationales : Jean Cocteau (né en 1889), l'avènement d'Henri IV (1589), Montesquieu (tricentenaire de sa naissance). Gageons que le centième anniversaire de la publication des *Données Immédiates de la conscience* de Bergson — « *une grande date dans l'histoire de la pensée en Europe* », précise Jean Guitton — ne franchira guère le cadre de ses zélateurs prévisibles.

Foin de rétro-commémoration, cap sur 1990. L'année sera dominée par la haute stature de Charles de Gaulle. Il aurait cent ans, comme on dit. Quelle place restera-t-il pour saint Bernard de Clairvaux (né en 1090), Van Gogh (mort en 1890), Maurice Genevoix, né cette année là, Clément Ader (premier vol humain motorisé en 1890) ? Ou pour Dumont d'Urville, né en 1790, qui découvrit la Terre Adélie en 1840, deux ans avant de mourir dans un accident de chemin de fer ?

Le catalogue des célébrations présentera une plaisante singularité qui le fera rechercher plus encore que d'autres. L'année où le mythique général franchit le mur du Centenaire, François Mitterrand a accepté que soient reproduites les lignes qu'il consacra dans *le Paille et le grain...* à Lamartine. Né à Mâcon, 1790.

M. K.

— LA VIE DU LIVRE —

LIVRES D'HISTOIRE
ACHAT-VENTE
LIBRAIRIE
PAGES D'HISTOIRE
3, rue Bréa, 75006 PARIS
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES
MENSUELS
Service de recherche de livres d'histoire épuisés

Jeudi 23-11-1989
de 18 h à 20 h
JEAN VAUTRIN
PRIX GONCOURT 1989
dédicacera
« UN GRAND PAS VERS LE BON DIEU »
(Grasset)
à la librairie ÉPIGRAMME
26, rue Saint-Antoine, PARIS (4e)
Tél. : 42-72-61-66

OÙ TROUVER UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE
LE MONDE DU LIVRE
(LE TOUR DU MONDE)
60 RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
75006 PARIS
☎ (1) 43.25.77.04

LA LIBRAIRIE MILLEPAGES
174, rue de Fontenay, à Vincennes
vous invite à rencontrer
JEAN ECHENOZ
à l'occasion
de la parution de son roman
« LAC »
(Editions de Minuit)
Le samedi 25 novembre
à partir de 18 heures

LE DÉBAT

Penser Auschwitz, penser le génocide

LA POLITIQUE NAZIE D'EXTERMINATION
sous la direction de François Bédarida.
Albin Michel, 333 p., 110 F.

« *Devant l'ombre dont bientôt s'enveloppera l'Europe, d'où vient qu'à nous-même la mesure de l'événement échappe ?* » Au défi prémonitoire lancé par le Nietzsche du *Gai Savoir*, quarante années de travail historique sur la politique nazie d'extermination ont répondu et ce livre collectif en porte témoignage. Il est le fruit d'un colloque international organisé en Sorbonne voilà deux ans par l'Institut d'histoire du temps présent du CNRS, à l'initiative d'Hélène Ahrweiler, alors recteur-chancelier des universités de Paris. Il fait le point et il détaille « *l'acquis massif et incontournable* » de la recherche mondiale sur l'événement inouï et massif qui a troublé à jamais notre sérénité. Après le premier rassemblement en France de données éparses, diligenté par Raymond Aron et François Furet à l'EHESS en 1982 (*l'Allemagne nazie et le Génocide juif*, Hautes Etudes/Gallimard/Le Seuil, 1985), après le livre exhaustif de Raul Hilberg sur le « comment » (*la Destruction des juifs d'Europe*, Fayard, 1988), voici un nouvel ouvrage de base, probe, précis, lisible, clos à bel escient sur le mot qui nous tarande, celui de Jankélévitch : « *S'il nous cessions d'y penser, ils seraient anéantis définitivement.* »

« *Ils* » ? Toutes les victimes du nazisme, broyées par un système qui mit l'Europe en feu, désignées et pourchassées au nom d'une idéologie, l'*hitlérisme*, qui niait assez la condition humaine et cultivait une vision si pathogène de la vie sociale qu'elle s'abîma, dit François Bédarida, dans « *l'absolu du mal* » et « *l'infini de la mort* » : « *le génocide méthodique et industrialisé* ».

La vingtaine d'historiens venus de sept pays et rassemblés dans le livre font, d'abord et pour la première fois, la comptabilité précise et l'analyse la plus large sur les trois terribles cercles concentriques de l'extermination « *au nom de la race* » : celle, la plus massive, où le « prophète » Hitler joua, note Philippe Burrin, « *un rôle direct et irremplaçable* », des malades mentaux (cent mille environ), de l'intelligentsia polonaise, des commissaires soviétiques et surtout des juifs (pour ces derniers, *tous les intervenants disent la fiabilité* des calculs de Raul Hilberg : cinq millions cent mille au total ont été tués, 15 % dans les ghettos, 25 % massacrés par les *Einsatzgruppen*, 60 % dans les camps d'extermination, essentiellement dans les chambres à gaz) ; celle aussi, où tourna à plein rendement l'automatisme de la machine de mort des SS fanatisés par Himmler, des Tziganes (deux cent vingt à deux cent cinquante mille, soit un sur quatre), des malades et des infirmes dans les camps de concentration, des droits communs « asociaux » ; celle enfin où le mépris, la négligence et l'*impéritie* de la Wehrmacht sur le front de l'Est furent déterminants, de trois millions trois cent mille prisonniers de guerre soviétiques victimes de la faim, des épidémies, des mauvais traitements, de l'épuisement physique et des exécutions massives. Voilà pour la brutalité des chiffres attestés.

Contre Elie Wiesel

Mais le livre va beaucoup plus loin en exposant rigoureusement quelle latitude est aujourd'hui donnée par la communauté scientifique internationale à l'interprétation de ces faits établis. Il détaille l'historiographie, il pèse les mots et raisonne les hypothèses. Car il y eut bien conquête patiente par les historiens de leur objet d'étude contre ceux qui, comme Elie Wiesel, crient qu'on ne peut penser Auschwitz « *parce que l'Holocauste transcende l'histoire* », contre Hannah Arendt s'interrogeant, dès 1950, sur la validité des méthodes des sciences sociales appliquées à l'univers concentrationnaire, contre un Karl Barth écrivant déjà, en 1939, qu'« *expliquer le mal, c'est, au fond, le nier* ». En France, et en Grande-Bretagne d'abord, au lendemain des procès de Nuremberg, puis aux Etats-Unis, en Israël et en RFA surtout, depuis vingt-cinq ans, leur travail acharné (15 000 références bibliographiques aux Etats-Unis pour les seules années 1985 et 1986, par exemple !) a débouché sur « *une prise de conscience du caractère à part, à la fois irréductible et central, du génocide hitlérien* ». « *Ainsi celui-ci acquiert un statut nouveau. Il devient une clé essentielle pour comprendre le national-socialisme comme phénomène du XXe siècle et pour donner un sens à la seconde guerre mondiale.* »

On a bien lu « *génocide* ». Car ce livre étale aussi le dossier de la désignation en exposant l'usage, tour à tour, de « génocide », forgé par Raphaël Lemkin dès 1944, de « catastrophe » dans les premières recherches anglo-saxonnes et israéliennes, de « shoah » plus récemment en France, d'« holocauste » aux Etats-Unis, de « solution finale » ou de « destruction » en Allemagne. Pour admettre que « génocide », mot le plus courant en France mais qui fut, hélas ! indûment démultiplié, serait le mieux adapté pour rendre compte des trois conditions d'exception que réunirent les crimes nazis : « *Un programme calculé d'extermination systématique d'une ethnie ; la puissance technique d'organisation, de rationalisation et de contrôle de l'Etat bureaucratique moderne ; la capacité de secret et de camouflage dans l'exécution.* »

C'est au total une vision du national-socialisme singulièrement revisitée dont ce recueil fait foi.

On ne voit guère comment pourraient faire l'économie de sa fréquentation tous ceux qui ne veulent ni mêler ni abandonner analyse critique et fidélité.

J.-P. R.

P.S. – Trois initiatives sont à signaler. Celle des intellectuels juifs qui tentent de renouer tous les fils pour « Penser Auschwitz » dans un numéro spécial de *Pardès* (9 octobre 1989, Le Cerf, 289 p., 150 F), sous la direction de Shmuel Trigano. Celle des enseignants et des élèves du collège d'Avon qui ont remarquablement enquêté sur leur ville pendant l'Occupation en retraçant l'histoire de l'enfant juif déporté qui y fut abrité au collège des Carmes et dont Louis Malle a fait un des héros d'*Au revoir les enfants* (Maryvonne Braunschweig et Bernard Gidel, *les Déportés d'Avon*, La Découverte, 174 p., 98 F). Celle des éditions Nathan qui diffusent actuellement auprès de trente-cinq mille enseignants une précieuse brochure de F. Bédarida sur *le Nazisme et le Génocide. Histoire et en jeux* (DPE, 69, rue Barrault, 75013 Paris).

L'horreur partagée

LE CRIME ET LA MÉMOIRE
d'Alfred Grosser.
Flammarion, 268 p., 99 F.

« *J'ai accédé très tôt à la conviction que la haine n'était pas la bonne réponse à la haine.* » Alfred Grosser est tout entier dans ce mot, le petit juif de Francfort devenu Français passionné, l'incroyant si proche des chrétiens, l'universitaire franc du collier, l'inlassable passeur de cultures entre les deux rives du Rhin, l'ironiste fou de morale, l'homme pressé qui fait son clin d'œil à la mort. Son livre, lancé à la diable comme une discussion d'amphi rue Saint-Guillaume ou un « papier » de *la Croix* ou du *Monde*, irrite et passionne, car il se refuse à caresser dans le sens du poil.

Sa thèse ? C'est que nos mémoires boursouflées, véhémentes, vengeresses parfois, brassées dans le sillage des crimes de notre siècle, filles du malheur de tous les temps, sont pourtant vouées au partage. Car la mémoire authentique, celle qui s'identifie aux cris des martyrs, ne prend son sens qu'en une compréhension des souffrances que d'autres groupes ont subies. Le vrai souvenir, pour Grosser, n'est pas une déploration stérile.

Cette morale du refus des exclusives vaut, selon lui, pour tous les crimes qu'il détaille avec force précisions historiques dans son livre, ceux des Allemands et des Français, des Soviétiques comme des Américains ; pour chaque traînée sanglante qui cadenasse les consciences et nourrit leurs cauchemars, de la Vendée à Ouvéa, d'Algérie en Ukraine, d'Irlande en Argentine, du Cambodge à l'Arménie, de Katyn à Auschwitz.

Oui, Auschwitz. Grosser tonne contre l'Elie Wiesel du discours d'Oslo, en décembre 1986, qui a « *imaginé que l'horreur de la Shoah favoriserait l'horreur du crime* ». Il n'entend certes pas banaliser ce qu'accomplit là-bas un système, le nazisme, qu'un jeune député social-démocrate, Kurt Schumacher, avait qualifié, rappelle-t-il, d'« *appel au salaud qui dort dans chaque homme* ». Mais Auschwitz, à ses yeux, n'est pas l'incomparable, l'archétype, le point aveugle, l'indicible ou l'impensable, car une singularité ne se décrète pas. Auschwitz ne prend son vrai sens, dit-il en historien, que par comparaison, par fidélité créative à une mémoire qui refusera « *l'intolérance de l'exclusive* ».

Cette position pourra choquer. Et d'autant plus que sa formulation plutôt rude s'accompagne d'un plaidoyer, nourri d'une intime connaissance de la « querelle » actuelle des historiens et des enjeux de mémoire en Allemagne, pour une historisation de la Shoah, pour une méditation nourrie de la vérité serrée au plus près sur l'horreur elle-même. Grosser a pris le risque et il l'assume, détaillant la honte des nations oublieuses des atrocités dont elles sont responsables.

Grosser est en route, convaincu qu'il y a mieux à faire que se souvenir dans le deuil. Me voici, nous dit-il, bien « *solitaire pour penser* », mais toujours aussi solidaire, du mieux qu'il peut, pour lutter contre tous les crimes, passés, présents et à venir.

J.-P. R.

(1) *Le Débat*, numéro 57, novembre-décembre 1989. Dossier consacré à « 89 : la commémoration ».

(2) En cours de publication aux éditions Gallimard.

(3) Thème évoqué par Mona Ozouf dans le numéro 57 du *Débat*.

▶ « Le Monde Livres-Idées » consacrera une double page, dans deux semaines, à un bilan du bicentenaire.

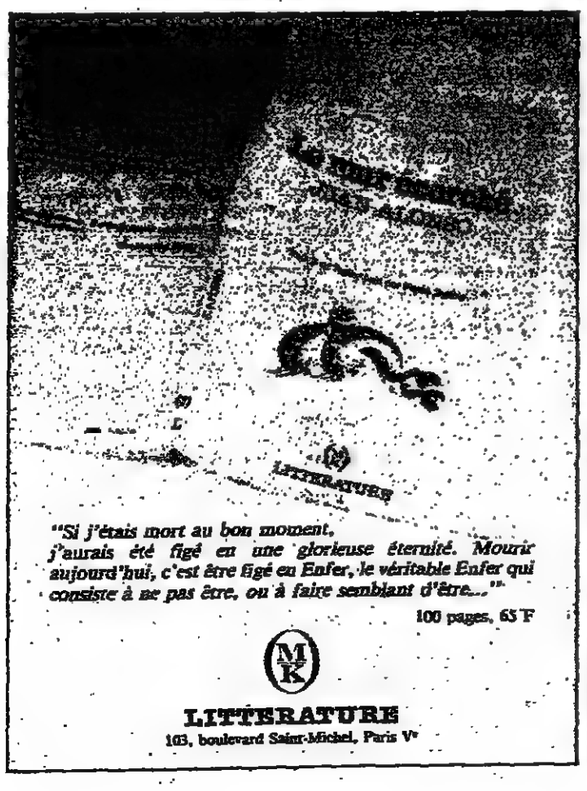

"Si j'étais mort au bon moment, j'aurais été figé en une glorieuse éternité. Mourir aujourd'hui, c'est être figé en Enfer, le véritable Enfer qui consiste à ne pas être, ou à faire semblant d'être..."
100 pages, 65 F
LITTÉRATURE
103, boulevard Saint-Michel, Paris Ve

VIENT DE PARAÎTRE
Jules David Prown & Barbara Rose
La Peinture Américaine
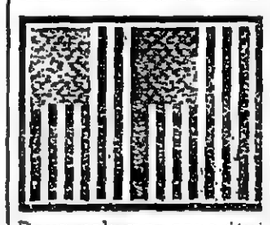
Deux volumes sous étui
320 pages, 170 illust. 280 FF

Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française.
Traversées.
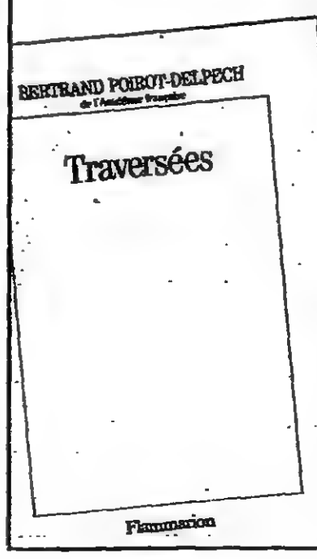

En six mois, j'ai passé la moitié de mon temps entre ciel et mer, j'ai parcouru des milliers de milles nautiques.
Ce n'étaient pas des exploits, seulement d'humbles défis personnels : décrire ce qui se passe lorsque disparaissent les repères familiers avec le temps et l'espace, lorsqu'une somnolence inquiète et gaie remplace toute mémoire, toute tendresse...
B. P.-D.
238 pages, 89 F.
Flammarion

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SOUVENIRS

Guy Dupré en crocodile

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE
de Guy Dupré.
Coll. « Les cahiers bleus », Orban, 214 p., 92 F.

« Je n'ai jamais aimé les hommes hommes. C'est pourquoi je recherchai une forme de fraternité élective auprès d'expatriés de leur propre sexe ou de leur propre naissance (...) » : c'est ainsi qu'avec quelques dames de sa vie privée, avec des hommes de l'Histoire et de la littérature qu'il a connus, Guy Dupré s'est livré à un exercice d'autobiographie maîtrisée et fragmentaire, constitué d'une succession de portraits écrits dans une langue et un esprit très particuliers.

L'auteur, né en 1928, a publié son premier roman, *Les fiancées sont froides*, chez Plon en 1955. Peu après, il devenait le collaborateur du directeur littéraire, Charles Orengo ; mais, devant sa *« mauvaise volonté à recruter de jeunes romanciers et* [sa] *tendance à les dissuader d'écrire »*, on le prépose aux travaux de réhabilitation de l'œuvre de Maurice Barrès... Il fit alors la connaissance de Philippe Barrès, qui évoqua, *« toujours sur le mode anecdotique et concret »*, les relations de son père et de son cousin, Charles Demange, avec la « comtesse sanglante », Anna de Noailles ; il rencontra aussi Cécile Sorel, l'actrice qui fit goûter à Barrès, selon ses dires, *« les magnificences de la passion tendre et décorative »*, et qui endossa, pour le dernier rôle de ses vieux jours, la bure du tiers ordre franciscain.

En cette période riche de promesses, une femme issue de la noblesse provinciale envoyait à Guy Dupré des lettres gonflées de certitudes : Sunsiare de Larcône allait cependant mourir dans l'Aston-Martin marron bronzé de Roger Nimier, un jour de septembre 1962. Cette même année, rappelle Guy Dupré avec un goût parfois violent pour la juxtaposition des réminiscences, la mode était aux ballerines, l'attention était tournée vers François Mitterrand et Jean-Marie Le Pen, tous deux témoins au procès Salan, et il était allé à Nancy avec une certaine Mélanie, à bord d'une Frégate.

La dent assassine

Jeune homme, Guy Dupré avait d'abord aimé Marie, une femme bien plus âgée que lui, qui se suicida ; cette blessure, cette différence dans sa vie amoureuse, reviennent sans cesse dans cette manière d'autobiographie, et à chaque maîtresse. Car il évoque aussi un amour de guerre, cette Louise de Prusse qui était allemande et infirmière à l'hôpital de Bad-Kreuznach, dans la Sarre : *« Ses beautés, ses bontés, m'avaient semblé dues — dont j'avais accoutumé de jouir comme on perçoit une rente de situation payable par trimestre, — en les assimilant aux « réparations » auxquelles nous donnait droit, nous, jeunes Français qui ne pourrions désormais être vainqueurs que de nous-mêmes, l'écrasement de l'Allemagne. »* De Mme Simone, cousine de Julien Benda, épouse du comédien Le Bargy, du politicien Casimir-Périer, du poète Porché, amante d'Alain-Fournier et de quelques autres, Guy Dupré, qui l'a fréquentée à la toute fin de sa longue vie, écrit : *« Sur son âme impériale, l'extrême longévité n'avait posé qu'une fine pellicule; née très ancienne, elle mourrait inchangée. »*

Mais il y a, dans *les Manœuvres d'automne*, d'abord d'étonnants et successifs portraits-charges de ces hommes que Guy Dupré considère comme *« expatriés de leur propre sexe ou de leur propre naissance »* : de Weygand, *« bâtard subalterne »*, de Lyautey, *« général de personne »*, de Maurice Rostand, *« rejeton paradoxal de l'auteur de* Cyrano *»*, ou de Cocteau, qui *« porte ou va porter le bicorne et l'épée académiques »* et *« se voit toujours en poète maudit »*...

Au beau milieu de ses souvenirs sur le vieil Ernst Jünger — à qui il rappela le comportement de ses compatriotes envers les prisonniers de guerre russes, — au beau milieu de ses réflexions sur Pétain, sur Giscard d'Estaing — dont le faciès *« asien »* lui rappelle celui de Barrès, — ou sur de Gaulle, on lit ceci : *« François Mitterrand nous touche parce qu'il est le dernier président qui appartienne à la génération précédant la nôtre — la génération de « nos chers prisonniers » dont il fut le porte-parapluie. Nous le regardons vieillir avec une curiosité de moins vieux crocodiles. »* Assurément, Guy Dupré a tout du crocodile : l'immobilité patiente, le regard redoutable sur ses congénères ou sur ses proies, la vitesse d'exécution et la dent assassine.

Claire Paulhan

▶ **Guy Dupré a reçu pour cet ouvrage le premier prix Novembre (*Le Monde* du 21 novembre).**

HISTOIRE

La guerre d'Algérie sans voile

Suite de la page 25

Marginalisée, privée d'accès à la radio et à la télévision d'Etat, elle pesa peu sur le cours des choses, au temps du *« national-molletisme »* comme sous de Gaulle. Son combat fut parfois *« douteux »* et sa victoire *« prodigieusement amère »* : après tout, les assassins de Maurice Audin, le jeune assistant d'Alger tombé aux mains des paras, n'ont pas été châtiés ; la torture a fleuri jusqu'au bout du conflit, malgré la vigilance d'un de Gaulle et d'un Michelet ; le déni de justice n'a pas disparu dans la France de 1989. Mais Vidal-Naquet est toujours un de ces *« exhibitionnistes du cœur et de l'intelligence »* que méprisait tant le jovial trio socialiste formé par MM. Mollet, Lacoste et Lejeune.

MARC RIBOUD

Le FLN algérien : entre messianisme et bureaucratie.

Après consultation des archives de la place Vendôme, il a repris en historien tête tout le dossier Audin, qu'il avait publié le... 13 mai 1958 avec l'aide incomparable de son ami Jérôme Lindon ; il bourre de notes et de précisions ses articles de presse et ses mises au point ; il engrange et précise sans vitupérer. Pour l'Histoire ? Sans doute, mais aussi pour tenir au chaud cette part de chacun de nous qui feint d'ignorer qu'elle peut avoir un jour à connaître de la raison d'Etat.

En 1962, « Vidal », membre point trop actif du PSU, était assez proche de *Socialisme ou Barbarie*, cette petite phalange de trotskistes dissidents qui ne consentait pas à laisser vieillir son internationalisme en cultivant l'aveuglement doctrinal sur le monde environnant. Car il avait senti lui aussi combien, au feu de l'action, « dreyfusards », « bolchéviques » et « tiers-mondistes » — les trois familles qui, selon lui, rassemblaient les intellectuels hostiles à la guerre — avaient cultivé une vision bien trop optimiste, pour ne pas dire angélique, de la nature du mouvement algérien.

Un cri dans le désert

Cet angélisme, Lyotard l'avait dénoncé pourtant précocement, dans les articles, flamboyants sous la langue de bois, qu'il donna à la revue du groupe de 1956 à 1963. En bon lecteur du « Vieux », le jeune philosophe avait perçu la main-mise de la bureaucratie du FLN sur le messianisme révolutionnaire des Algériens, soupçonné l'ampleur de l'affrontement entre Arabes et Berbères, subodoré quelque incompatibilité entre les Lumières laïques et l'islam chez les combattants, avec toutes les conséquences que l'on sait pour l'avenir du « socialisme » là-bas. Il avait compris au passage — un beau texte de 1960 en fait foi — que la lutte contre la guerre coloniale n'allait pas nécessairement éclairer les intellectuels français sur les enjeux hexagonaux et bouscolerait trop peu leur vision du politique.

Ce cri dans le désert, modulé avec tout le pathos qui convenait à « l'organe théorique » d'un brillant groupuscule, sonne clair et haut. Car, confesse Lyotard l'écartelé, qui soutenait publiquement les militants du FLN tout en formulant de si sévères critiques sur leur organisation fossoyeuse d'une révolution, *« ce différend intime devait rester irrésolu »*. C'est cette irrésolution-là qui nous touche encore. Car pour lui comme pour Vidal-Naquet, le Droit est incarné et l'approche tremblante de la Vérité n'est pas mis invite à l'errance.

Jean-Pierre Rioux

— Signalons aussi *La Guerre d'Algérie*, de Peter Batty (éd. Bernard Barrault, 175 p., 178 F), un livre réalisé à partir d'une série télévisée britannique non encore diffusée en France.

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
32 35 55 CS
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

PEUT-ON ENCORE ETRE CHRETIEN?

J'aime Jean-Marie Paupert depuis que je le lis, le Paupert retourné qui déclenche un typhon. Ce diable d'homme vous prendra toujours à contre-pied. Au-delà de l'excessif, discernez la puissance des vérités assénées. Comment, neuf fois au moins sur dix, ne pas donner raison au critique acerbe ? Rien d'aussi pénétrant n'est facilement accessible.
Pierre Chaunu, de l'Institut - Le Figaro

Cette description incisive et tourmentée des conflits internes qui font osciller cette transséculaire Institution entre l'intégrisme de la restauration et le progressisme de l'opportunisme sans vergogne appelle de ma part un point d'accord et un de désaccord.
Accord, au moins partiel, sur cette image extérieure d'une Eglise institutionnelle qui a pris du retard et qui désormais s'adonne à la surenchère sur toutes les idéologies. Mais qui, en même temps, doit saborder des grands pans de sa tradition et de sa mémoire spécifique : la messe en latin, l'exclusivisme des dogmes, le monopole du salut. Je comprends également la désapprobation de JMP quant à cette tendance judaïsante, mi-conversive, mi-subversive, qui se présente comme un recouvrement de la mémoire biblique de l'Eglise et qui sème la confusion tant du côté chrétien que du côté juif... Mon désaccord porte sur le mythe du "retour à ses origines" de l'Eglise des chrétiens déchirés... comme si l'Eglise avait une origine en soi qui ne serait pas raccordée au peuple juif...
Raphaël Drai - Information juive

Une œuvre riche, profonde, humaine... l'agrément que sa lecture procure, malgré le tragique qui la sous-entend.
A. Brotant - La République des Pyrénées

JMP est un catholique costaud : pas un "facho" ni un rustaud, tout bonnement un solide, équilibré, cultivé... Le retour préconisé à la grandeur de la foi romaine, magnifiquement défendue ici, n'intéresse pas que la communauté des fidèles, mais tous ceux qu'inquiète la dérive des valeurs. Paupert, à lire et à méditer.
Jacques Lecucq - Sud-Ouest

En matière littéraire, la vraie nature de JMP c'est l'essai. Son dernier-né traite des causes profondes de l'affaire Lefebvre. Jetant sur elle les regards croisés de l'historien agnostique et du théologien, il décortique les faits au scalpel avec des précisions d'entomologiste... Frondeur, iconoclaste, corrosif, provocateur sans doute mais sachant, au surplus, en bon théologien de quoi (et de qui) il cause, n'épargnant rien ni personne à commencer, charité bien ordonnée, par lui-même.
Jean-Marie Trimbour - Le Républicain Lorrain

Ce rude polémiste, cet écrivain de race... est aussi un homme de caractère qui a vécu en profondeur son retour aux "valeurs traditionnelles" même si en lui cohabitent étrangement "l'agnostique sommeillant" et le "croyant désespéré"
Michel Toda - Le choc du Mois

Il y a quelque chose de rabelaisien chez cet impétueux chrétien de Champagne, il met les tripes de sa sainte mère l'Eglise sur la table, et les siennes avec.
Martin Peltier - Le Quotidien de Paris.

Même si l'on ne partage pas toutes les options de Jean-Marie Paupert (c'est mon cas), même si l'on n'épouse pas toutes ses colères et même si certaines d'entre elles peuvent paraître outrées, il faut reconnaître que Les Chrétiens de la déchirure est un livre intelligent, le plus souvent impartial (quoique très passionnel par endroits), un livre solidement étayé sur une vaste culture et une information à laquelle n'a pas accès le tout-venant; un livre ferme et loyal.
François de Saint-Chéron - La France Catholique

Bien que ne partageant aucune de ses croyances, j'ai été vivement intéressé par Les Chrétiens de la déchirure de JMP. Paupert est véritablement déchiré, proche du désespoir... Les dernières pages du livres sont pathétiques...
Jean-José Marchand - La Quinzaine littéraire

C'est un bretteur qui ne craint pas de s'attaquer aux hommes, fussent-ils évêques, voire cardinaux. Du moins a-t-il le grand mérite de cerner le vrai débat. Celui de la culture. Paupert en conclut : culture occidentale et catholicisme, même combat. Il nous faut donc regagner la bataille de la culture. Une thèse séduisante, mais discutable.
Jacques Duquesne - Le Point

Un ouvrage passionnant, dont on ne partagera pas forcément tous les points de vue ni n'approuvera toutes les thèses, mais qu'on ne peut ignorer.
R. Fontaine - Présent

C'est un homme intelligent, mais qui se trouve dans une espèce d'impasse à laquelle il ne trouve pas d'issue. C'est effrayant... Quand on arrive à la conclusion de son ouvrage, ce qu'il écrit est à faire trembler : "Je ne sais plus ce que je suis" !
Mgr Lefebvre - Fideliter

Le regard - et sa profondeur de vue - d'un théologien pamphlétaire sur la crise de l'Eglise c'est celui de J.M.P., historien, lettré, pamphlétaire. Sa verdeur de tempérament n'épargne aucun des acteurs de la crise. Le mérite de son livre tient à ce qu'il traite de l'essentiel : plus qu'un drame ou un malentendu, un symptôme, celui d'une mutation substantielle de l'Eglise.
Michel de Jaeghere - Valeurs actuelles

Un livre alerte, vivant, animé par une verve et un souffle pamphlétaire, qui pourtant se termine sur une note assez désespérée.
Bruno Tellene - Le Quotidien du Maire

D'une importance capitale, ce livre est le plus fort, le plus lucide qui ait été consacré depuis longtemps à la crise de l'Eglise.
Pierre Debray - Courrier hebdomadaire

Avec ce volume brûlant, Paupert vient d'écrire pour l'Eglise postconciliaire ce que furent les Décombres après la défaite de 40. C'est le cri d'un amour déçu pour l'Eglise comme le livre de Rebatet fut le cri d'un amour déçu pour la France.
Rivarol

C'est le livre à la fois le plus clair et le plus profond paru ces dernières années sur l'affaire Lefebvre... Ouvrage d'un homme déchiré par la déchirure de l'Eglise... Un livre de foi, de bonne foi.
Minute

L'homme est visiblement courageux, d'esprit libre et il n'esquive pas les problèmes. Il pourfend les idées reçues, démontrant que, le plus souvent, elles ne sont que des lâchetés... Il engueule fort, un peu comme d'Aubigné, qui était du camp opposé. Il emploie un langage dru, simple et même branché, tant il est soucieux de se faire de tous bien entendre, mais il n'abdique de rien.
Marcel Jullian - Le Parisien

Soulignons le très grand intérêt de ce livre brûlant et très particulièrement ce qu'il dit, à juste titre, des rapports entre Juifs et Chrétiens. Il serait souhaitable que du côté des Eglises chrétiennes on en tienne compte.
P.G. Dreyfus - La Presse Française

Je suis fier d'avoir édité, avec et chez Robert Laffont, ce livre dont je maintiens, en dépit des esprits chagrins et des moutons de tous les Panurges du prêt-à-penser, qu'il est sans doute actuellement le plus pénétrant sur la crise, le déclin, l'état de l'Eglise et de la société contemporaine. Une sorte de "discours sur l'état de la désunion." Et sur les pièges du pouvoir culturel, de ses prédateurs et de ses grandes surfaces. Aussi est-ce pour moi un plaisir que de reconnaître ici ceux qui, d'accord ou pas d'accord (et souvent, comme moi, pas vraiment d'accord) ont salué et signalé l'importance et la verve de Paupert.

Aux extraits de presse écrite, je tiens à ajouter les noms des journalistes ou producteurs de radio et de T.V. qui ont eu le même flair de l'événement et la même audace de liberté : Michel Caloni à RTL, Bydlovski au Panorama de France-Culture, Marcel Jullian à France-Inter, Victor Malka à "Ecoute Israël", Pierre Chaunu et Chantal Dupont à Radio-Courtoisie, Michel Polac, enfin, à son célèbre "libre et change" de M6, juste avant de le quitter. "Les Chrétiens de la déchirure", fait partie de ces livres - rares - frappés au sceau de l'originalité, de la liberté et de la culture. Originalité, Liberté, Culture : les trois seules valeurs que j'ai en commun avec Paupert.
André Bercoff

BIOGRAPHIE

Grasset l'explosif

La biographie consacrée au célèbre éditeur par Jean Bothorel est à la fois le récit d'une folie personnelle et celui d'un tournant dans l'histoire de l'édition

BERNARD GRASSET. VIE ET PASSIONS D'UN ÉDITEUR, *de Jean Bothorel*
Grasset, 500 p., 145 F.

L'obsession de la signature est une passion moderne ; elle se répand comme une épidémie. Elle a d'abord touché les créateurs dont elle a authentifié les œuvres, avant de devenir la marque orgueilleuse du lien qui unissait leur ego à leur production picturale ou littéraire. Puis, elle a gagné les corps intermédiaires de l'activité artistique. Les médiateurs entre l'œuvre et le public sont venus à leur tour déposer leur petite griffe dans un coin. Libraires, imprimeurs, éditeurs, critiques, producteurs, marchands de tableaux, plutôt que de se maintenir dans l'ombre de la création qu'ils avaient professionnellement en charge de « communiquer » aux consommateurs, ont tenu à participer à la gloire de l'œuvre en déposant leur nom sur elle et en affirmant ainsi, tels les grognards d'Austerlitz : *« J'y étais. »* Aujourd'hui, dans la surenchère du « moi », la signature ne suffit plus et n'importe quel épicier, garagiste ou notaire se doit d'avoir une « image de marque ».

Bernard Grasset n'a certes pas été le premier éditeur à signer les livres qu'il publiait, mais il a été suffisamment mégalomane pour transformer cette simple marque commerciale en affirmation d'une propriété créatrice. En cela, il a été l'initiateur de l'édition moderne ; pour le meilleur et pour le pire. Quand Gaston Gallimard, l'autre monstre sacré de l'édition de l'entre-deux-guerres, continuait à masquer son empire derrière le paravent du sigle NRF, Grasset ramenait, jusqu'à la provocation, tout à sa personne. Il possédait « sa » maison, « ses » auteurs, « ses » livres plus intimement qu'il ne possédait ses richesses, ses domestiques et ses maîtresses.

Mauriac comme un savon

Il fallait sans doute être un peu fou pour étaler, alors, une telle présomption. Grasset ne l'était pas qu'un peu. Jean Bothorel, son biographe, ne s'y est pas trompé : c'est l'histoire d'une folie qu'il nous raconte, beaucoup plus que celle, traditionnelle, d'une réussite exceptionnelle. Plus exactement, les deux faces de la vie de Grasset, celle d'une carrière éditoriale éblouissante et celle d'une vie personnelle rongée par l'angoisse et par la déraison fusionnent si totalement que la réussite y apparaît comme une récompense de l'activité paranoïaque. Gallimard, comme l'a bien montré Pierre Assouline, se contentait de pratiquer un égoïsme absolu. Grasset est un égoïste frénétique qui est prêt à tout entreprendre, y compris son propre malheur, y compris sa propre destruction psychologique pour la réalisation de son idée fixe : la gloire de sa maison, identifiée à son être même.

Dès lors, ce n'est pas seulement la vie de Bernard Grasset qui apparaît comme un sombre drame, une dérive démente, mais celle de l'édition française la plus prestigieuse qu'un génie déséquilibré veut faire entrer de force dans l'univers commercial moderne. *La vraie folie est peut-être là, rentable, efficace, inévitable probablement. Une œuvre n'est rien, pense Grasset, si elle ne parvient pas à toucher l'ensemble de son public.* Par syllogisme, l'éditeur est tout lorsqu'il réussit à faire connaître et à faire acheter un livre à une clientèle à qui il n'était pas *a priori* destiné. Avec lucidité, certains diront avec cynisme, Grasset assume les conséquences de ce choix. Tous les moyens sont bons pour le service du faire-connaître et du faire-valoir ; et tout doit se plier à ces moyens. Il utilise le scandale, la polémique gratuite, les campagnes de publicité ouvertes ou déguisées. Il vend *Mauriac comme un savon*, Giono comme un élixir et Montherlant comme une commode. Peu lui importe puisqu'il affiche à son catalogue, outre les quatre « M » — Mauriac, Montherlant, Maurois, Morand, — Giraudoux, Chateaubriand, Chardonne, Cocteau, Yourcenar, Colette, Bernanos, Giono, Malraux — un moment, — Radiguet. C'est la demande qui crée le succès, pas l'offre ; et la demande, c'est lui qui la crée.

A tous ses détracteurs, à tous ceux qui lui reprochent de ne faire que des « coups », de moins se préoccuper des livres que de leur succès, de mentir sur les tirages pour gonfler l'impact publicitaire, Grasset répond que son travail est de *« faire de la vente »* et qu'aucun de ses auteurs ne se plaint de ses méthodes. Son talent, c'est de savoir *« déceler dans un authentique chef-d'œuvre, ce* allant à tous, *ce vulgaire qu'il lui faut pour appuyer son effort »*. Au besoin, il aidera les auteurs à installer dans leur texte ce vulgaire qu'ils avaient négligé d'y mettre.

Et il est vrai que de nombreux écrivains, heureux de toucher enfin un large public, d'être célèbres, reconnus et — pourquoi pas — riches se sont laissé faire une douce violence, sans savoir (ou sans vouloir) mesurer l'enjeu intellectuel et social de cette bataille dans laquelle Grasset les engageait. Si Proust a préféré, malgré le refus initial de Gide, être édité par ses pairs au sein de la NRF, si Mauriac a traîné les pieds, si Malraux a jugé qu'il était lui-même son meilleur faire-valoir, la plupart n'ont pas renâclé ou, comme Chardonne, ont pris tardivement conscience de la dérive : *« Il a cru que l'éditeur était le maître du marché, qu'il pouvait créer des renommées, choisi l'excellent, distribuer des pensions, mobiliser le public. Il en fit la démonstration pendant trente ans, amenant une foule de lecteurs qui se trompaient d'adresse à des auteurs destinés au public plus restreint ; excitant la fatuité des écrivains sans les rassasier. Après lui, dans cette voie, de moindres sires, remplaçant le choix par le pullulement, ont achevé la ruine de l'édition littéraire qui n'est plus que cendres. »*

La monomanie, par définition, méprise ce qui ne concourt pas à son accomplissement. Pour Grasset n'existe, hors de sa maison, que le désert. Ni ses conquêtes féminines innombrables et frénétiquement draguées, ni ses amis, abandonnés dans l'indifférence au moindre détour, ni l'argent qu'il ne compte qu'aux autres, ni la création, ni les problèmes moraux dont il se fait pourtant l'écrivain attentif et un tantinet pontifiant, ne résistent un instant à ce culte exclusif de soi et de sa boutique.

Malade, geignant sur son sort, ayant quitté depuis plusieurs années son bureau de la rue des Saints-Pères pour enfouir dans un palace de Montreux son inaptitude furieuse au bonheur, Grasset n'en continue pas moins à bombarder ses collaborateurs de notes comminatoires — et, elles, rarement délirantes — sur la manière dont il convient de lancer un livre, de rédiger une « quatrième de couverture » ou de profiter d'un fait divers pour rééditer une collection. Si « le fou » réussit, c'est peut-être l'édition, c'est peut-être le monde entier qui est fou.

Logique délirante

Il faudrait alors — et le travail minutieux et honnête de Jean Bothorel y invite — interpréter selon la même logique délirante les offres de services faites par Grasset aux nazis dès les premiers mois de l'Occupation. Une fois encore, Grasset l'explosif fait avec ostentation, sur le devant de la scène, ce que d'autres — Assouline l'a montré pour Gallimard — effectuent dans la coulisse avec prudence, discrétion et doigté : ce qui est bon pour ma maison d'édition est bon pour la France.

Certes Grasset est un homme de la droite viscérale. Mais cela n'explique ni son empressement à se mettre au service des nouveaux maîtres de la France, ni ses proclamations antisémites, ni son approbation de l'ordre national-socialiste : *« En somme, tout ce que condamne l'Allemagne, je le condamnais depuis longtemps. »* Ce que veut Grasset, c'est rouvrir sa maison à tout prix et, puisqu'il ne doute pas être le meilleur des éditeurs, devenir le patron de l'édition française et l'interlocuteur privilégié des occupants. Il n'y parviendra pas, ses concurrents jaloux sauront se coucher avant qu'un chef ne leur ordonne de le faire. Et Grasset presque seul paiera à la Libération pour la lâcheté de presque tous. Il s'était mis au premier rang, le seul que sa vanité conçoive.

Histoire d'une folie personnelle étroitement tissée avec un virage — une dérive ? — historique de l'édition, la biographie de Jean Bothorel suit avec précision les lignes de faille d'un homme, d'une époque et d'un milieu, celui de la littérature. Grasset était, comme on dit, *« un caractère »*, plutôt monstrueux, désagréable et antipathique. Bothorel a su se montrer indulgent sans cacher l'insupportable, l'odieux. Parfois même, Grasset, si peu touchant, nous émeut ; comme lorsque Bothorel nous raconte les dernières semaines de l'éditeur, en octobre 1955, seul, reclus dans une chambre de l'hôtel Montalembert. Pour couvrir ses râles, la direction de l'hôtel avait *« demandé aux femmes de ménage de passer l'aspirateur dans les couloirs du cinquième étage »*.

« Il est mort en sauvage, je n'aime pas ça », commentera Chardonne. Le plus chaleureux sera son vieil adversaire, Gaston Gallimard : *« J'aimais Bernard Grasset pour ses défauts mêmes. Car ils venaient de la passion. Sa concurrence était stimulante. Ce fut le plus grand éditeur après Alfred Vallette. »* Signe d'une époque que Grasset avait inaugurée, « sa » maison, son « unique maîtresse », avait été vendue l'année précédente à Hachette.

Pierre Lepape

Bernard Grasset signe avec Raymond Radiguet le contrat du *Diable au corps*.

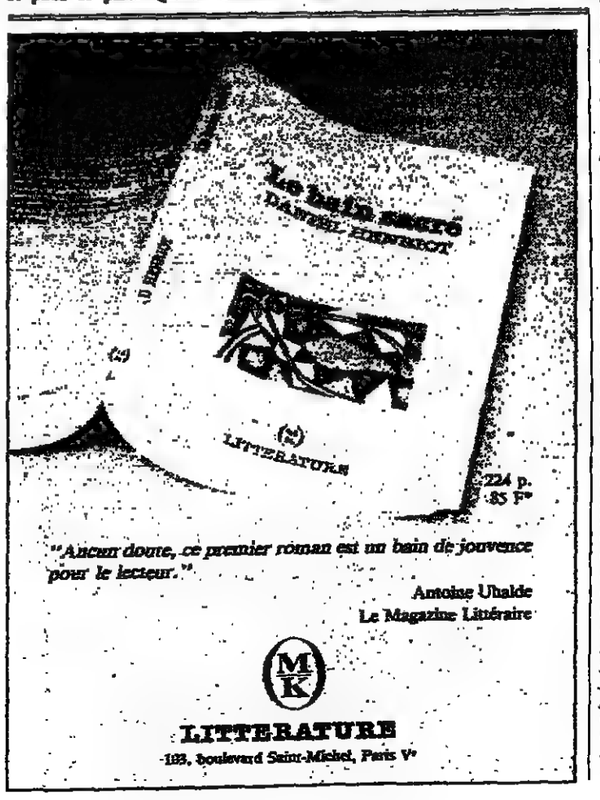

224 p. 85 F*

"Aucun doute, ce premier roman est un bain de jouvence pour le lecteur."
Antoine Uhalde
Le Magazine Littéraire

LITTERATURE
133, boulevard Saint-Michel, Paris V^e^

SCIASCIA

Viennent de paraître :

120 p. 69 F

Cette longue nouvelle est un chef-d'œuvre de construction et de style. Toute en ellipse et en sobriété, sèche et dure, d'une économie de moyens qui est la marque des artistes à leur sommet.
Michel Braudeau, *Le Monde*

144 p. 72 F

Sciascia possède surtout une nature d'enquêteur, et, à l'instar de Borges, qu'il cite souvent, il a donné, lui aussi, une noblesse littéraire à l'art de l'enquête.
Hector Bianciotti, *Le Monde*

Du même auteur chez Fayard

Mots croisés, trad. de l'italien par Michel Orcel, Mario Fusco et Jean-Noël Schifano ; *Petites chroniques*, trad. Jean-Noël Schifano et Bertrand Visage ; *Œil de chèvre*, trad. Maurice Darmon ; *Monsieur le député*, suivi de *Les Maffieux*, trad. Maurice Darmon ; *La Sorcière et le Capitaine*, trad. Jean-Marie Laclavetine ; *1912 + 1*, trad. Claude Ambroise.

FAYARD

هكذا من الاصل

SOCIETES

par Georges Balandier

L'anthropologie comme passion

REGARD SUR MES PARENTS
Une évocation de Margaret Mead et de Gregory Bateson
de Mary Catherine Bateson.
Traduit de l'anglais par J.-P. Simon et Y. Coleman
Seuil, 303 p., 130 F.

LA PEUR DES ANGES
de Gregory Bateson et Mary Catherine Bateson.
Traduit de l'anglais par C. Cler et J.-L. Giribone.
Seuil, 297 p., 130 F.

ON savait que la découverte des autres, dans la diversité de leurs cultures, de leurs façons d'être, de penser et de croire, conduit inévitablement à la découverte de soi ; la connaissance des autres ne peut pas s'effectuer seulement à distance en prenant la posture de l'observateur ou du spectateur absolu. On savait moins bien comment se forme entre soi, par le jeu des parentés et des amitiés, des affinités et des oppositions, des attachements et des déchirures, un espace intellectuel à la configuration mouvante. En ce sens, l'ouvrage de Mary Catherine Bateson, elle-même anthropologue et fille de deux anthropologues américains célèbres, Margaret Mead et Gregory Bateson, est original, exemplaire et précieux. Elle porte son « regard » sur ses parents et leur entourage ; elle choisit avec raison de ne pas proposer un livre objectif, mais de restituer son expérience et de faire ainsi apparaître des vies hors de l'ordinaire sinon des turbulences, des carrières et des aventures scientifiques, des aspects d'une anthropologie ambitieuse, exigeante et novatrice.

Dans un univers où les amours sont mobiles – le mariage de Margaret et Gregory fut bref et orageux, ils ne se retrouvent vraiment qu'au moment ultime, lorsque le cancer les atteint tous deux, – où les familles s'imbriquent, où les personnages circulent constamment et coalisent leurs différences, où les jeux intellectuels sont un plaisir, tout devient objet de curiosité, recherche, mouvement par lequel la connaissance, l'art et l'affectivité se trouvent intimement liés. C'est un monde ouvert aux cultures les plus contrastées, aux idées les plus nouvelles comme aux idées les plus anciennes, et aux rencontres fécondes. Les figures fondatrices occupent une place importante dans l'ouvrage de Mary C. Bateson, sur fond de scènes familiales : Franz Boas, père de l'anthropologie américaine, Ruth Benedict, interprète de la culture en tant que « configuration », Norbert Wiener, inventeur de la cybernétique, Erik Erikson, rénovateur de la psychologie, et bien d'autres, naturalistes, systémistes et logiciens qui accompagnent Bateson dans son parcours au-delà de l'anthropologie établie. Le regard porté sur Margaret, Gregory et les autres donne une rare occasion de saisir dans l'intimité, la quotidienneté souvent, la formation d'une double pensée anthropologique. Deux formes de l'anthropologie à partir d'une même intention première, et de surcroît une remarquable préparation à la réflexion sur la nature de l'entreprise anthropologique.

Mary C. Bateson marque nettement les différences dans ses relations au couple parental. Avec Margaret, l'entretien d'une proximité et d'une complicité nourries par l'émerveillement que provoque la célébrité, défendue avec vigueur lorsque l'anthropologue australien Derek Freeman conduit une attaque tardive contre une œuvre scientifique ravalée au rang de « mythe ». Avec Gregory, des rapports plus distants, plus distendus, mais une connivence intellectuelle qui se forme dès l'enfance lors des explorations naturalistes du père et de la fille, qui se transforme en collaboration, cependant que la mort accomplit déjà son lent travail, lors de la rédaction des deux derniers livres, *la Nature et la Pensée* et *la Peur des anges.*

AU cours des pages, les portraits contrastés des deux figures se précisent. Margaret est américaine jusque dans sa vitalité dévorante ; elle l'est par son enracinement, son pragmatisme expérimental (appliqué à l'éducation de sa propre fille) et sa volonté d'organisation, son adhésion nécessaire à une religion et sa croyance à la possibilité de « trouver des solutions » aux problèmes individuels et collectifs. La mobilité, la grande curiosité d'esprit, l'empathie, la participation constante définissent sa manière d'être. Gregory appartient d'abord à la bourgeoisie intellectuelle anglaise, c'est à Cambridge qu'il reçoit sa première formation : il étudie la zoologie avant de se consacrer à l'anthropologie et de s'orienter vers un premier « terrain », la Nouvelle-Guinée. Il devient américain, mais il manifeste une sorte d'aversion pour la culture de son pays d'adoption et, surtout, pour « le rôle de la femme dans le foyer américain » ; un rejet qu'il faut mettre en rapport avec ses recherches des années 50 consacrées aux « familles schizophrénogènes ». Gregory, athée, sceptique, désengagé avec humour jusqu'à un certain degré de misanthropie, voulait introduire du « débraillé » dans la vie américaine. Il finit sa vie à Esalen, haut lieu de la contre-culture californienne, *« dans la peau du gourou et du sceptique de service »*. Alors que Margaret meurt à l'hôpital, avec la seule exigence d'obtenir d'une guérisseuse l'illusion de ne pas être au terme.

En fait, ce sont, au-delà des différences tenant au tempérament, à l'histoire personnelle, à l'itinéraire intellectuel initial, deux réalisations de l'anthropologie qui s'opposent, puis divergent ; l'une résulte du « désir de proximité », l'autre du « désir de distance ». Margaret Mead, après les séjours à Samoa, en Nouvelle-Guinée et à Bali, qui lui assurent la célébrité, maintient l'exigence du « terrain », du concret, des rencontres lui révélant des « modes d'humanité différents », de l'action qui a prise sur les choses. Elle reste constamment en position d'observation ou d'intervention, soucieuse de multiplier les détails plus que de simplifier pour abstraire ; toute conversation lui apporte une information à « recycler », et ses carnets s'enrichissent sans fin des notations que lui livrent le hasard et l'événement. Margaret Mead a contribué au développement des domaines anthropologiques alors les moins soumis au travail des spécialistes, notamment lorsqu'elle traite de la sexualité et des structures de la personnalité associées aux rôles sexuels. Elle considère très tôt, en accord avec Ruth Benedict, ce qui donne une cohésion et confère une identité aux cultures de la tradition. Et, afin d'appliquer ses connaissances, elle recherche les conditions du maintien de cette identité par *« adaptation à l'impact du monde extérieur »*. Elle rejette l'anthropologie qui se conforme *« aux modèles de laboratoire et vérifie des hypothèses d'école »*. Elle s'efforce de travailler *« sur des projets utiles »*, ce qui ne l'empêche pas de considérer des questions plus théoriques, ainsi celles qui portent sur la « nature du discours », permettant aux idées et à l'héritage culturel commun d'évoluer. Mais le problème de l'utilité signale un point de divergence de ses propres recherches et de celles conduites par Bateson : *« parler de ce qui est utile »* en évoquant Margaret, c'est le dernier mot du dernier livre que Gregory laisse inachevé.

LA collaboration du père et de la fille s'organise d'abord sur un rapport inégal ; dans *la Nature et la Pensée*, l'apport de Mary Catherine est absorbé, indifférencié ; dans l'ouvrage posthume, à l'inverse, la part de celle-ci est nettement signalée par des insertions repérées et par un échange intellectuel reconstruit en une suite de « métalogues ». C'est alors que se précise la figure de celui qui se voulut en marge des institutions, en rupture avec les disciplines scientifiques trop bien établies, en recherche constante de ce qui pourrait donner une unité à sa propre pensée. Celle-ci, comme son style, le porte toujours vers l'abstraction, vers le niveau de généralisation le plus élevé et la manifestation de similitudes formelles. Il accorde la priorité à la recherche pure qui reconnaît derrière les phénomènes les configurations selon lesquelles ceux-ci s'organisent. Il explore à cette fin plusieurs domaines de la connaissance, confronte les épistémologies à l'Epistémologie, tente de saisir ce qui lie (la *« structure qui relie »* est sa formule) les différents savoirs. Son nomadisme intellectuel, si contesté par certains, n'est qu'une apparence. Bateson pousse toujours au-delà, en laissant après chaque exploration un apport marquant : du « terrain » ethnologique, la considération du social en termes d'échanges, d'interactions et de risques de cassure du système ; de la découverte de la cybernétique, une autre manière de penser la communication et le phénomène humain ; de l'étude du comportement et de la psychiatrie, la manifestation de la « double contrainte », de la contradiction entre types logiques, provocatrices du désordre spécifique de la schizophrénie.

MAIS les deux derniers livres révèlent l'intention profonde : Bateson fait de son travail une *« manière de penser »* ; un objectif soutenu par son intérêt constant de savoir comment la connaissance est *fabriquée*. Sa distance est prise à l'égard de ses collègues scientifiques, et il évoque, impitoyable, leur *« profonde panique épistémologique »*. L'attaque les dépasse, elle remonte jusqu'à Descartes, considéré comme *« l'aboutissement d'une longue décadence »* et non un commencement, alors que saint Augustin (les vérités éternelles), Jung (les archétypes, la définition du monde vivant ou « Creatura ») et les gnostiques sont des inspirateurs. Selon Bateson, *« le dualisme cartésien fut une formidable barrière »* : il reste la référence de toute pensée dissociative, alors que *« l'esprit et la nature forment une unité nécessaire »*, alors qu'il faut apprendre à *« porter un regard neuf sur le monde envisagé comme un ensemble intégré »*. C'est à cette fin que la cybernétique est estimée *« la seule tentative sérieuse de penser les ensembles en termes formels »*, que la théorie des systèmes est retenue avec l'idée d'*une structure capable d'informer* et *de lier*. Il faut parvenir à une *« histoire naturelle plus abstraite »* qui unirait *« les domaines de la génétique, de la morphogenèse et de l'apprentissage »* ; tous les domaines.

Sa passion unifiante emporte Gregory Bateson. Elle nourrit son *« espoir d'un remaniement profond de la culture occidentale »*. Elle le conduit, lui, athée de tradition, intellectuel sceptique, à aborder les territoires du sacré et de la religion ; il appelle à *« croire »* au sacré – ce *« tissu intégré du processus mental qui enveloppe toutes nos vies »*. Le système devient la figure du dieu caché.

La société spectrale

L'anonymat du monde moderne permet, selon Marc Guillaume, d'articuler l'intime et le collectif

LA CONTAGION DES PASSIONS
de Marc Guillaume.
Plon, 222 p., 95 F.

LES HASARDS D'UNE VIE
de Jean Cazeneuve.
Buchet-Chastel, 254 p., 120 F.

Marc Guillaume n'est pas un auteur facile, mais si le lecteur passe les rites d'initiation langagière sans trop d'encombres, il pourra découvrir quelques pépites nouvelles sur ce terrain pourtant bien balayé de la modernité. La sociologie de la communication est ici le champ d'élection de notre auteur. A partir de là, dans un brouillard de notions subtiles, il va exercer une sorte de fonction poétique, faisant saisir par capillarité, ou, mieux, par « percolation », des idées très riches, habillées métaphoriquement, et qui font sens grâce à des associations de concepts, d'images ou simplement de mots.

Point de départ : la société spectrale, *« où le temps du nombre succède à celui des noms »*, où, dans la foule, la ville, les transports, se croisent des fantômes qui ne se reverront pas. D'autres signes apparaissent, dans les pratiques de la consommation de masse où *« nous avons appris à paraître ce que nous ne sommes pas »*, et surtout dans la communication médiatisée qui repose sur la séparation des êtres. L'anonymat, *« qui ouvre une certaine forme d'anomie »*, permet beaucoup mieux l'articulation entre le monde social *« grandiose et funeste »* et le monde intime, *« passionnel et humain, dérisoire mais essentiel »*. L'ordre des intérêts et celui des passions, jadis sans commune mesure, arrivent aujourd'hui à mieux communiquer.

Marc Guillaume disserte ensuite sur l'interactivité, les masques de la solitude, adorant affûter ici et là les pointes du paradoxe (le téléphone *« délivre de l'écran du corps »* et permet de s'approcher au plus près du signifiant de l'Autre – ici *« la voix »*). Elargissant son propos, il estime que les moyens de communication ont peut-être fait de la terre un *« village global »*, mais, pour chaque habitant, l'Autre est devenu plus ou moins une fiction. L'homme des sociétés dites développées recherche *« l'exotisme intérieur »* (c'est même le sous-titre de son essai), c'est-à-dire une culture des choses invisibles aux autres.

A la frontière de ces analyses, notre auteur s'attarde un peu sur le mythe de *« l'intelligence artificielle »* qui voudrait au fond débarrasser l'humanité de la mortalité ; sur la *« surexposition sécuritaire »* contre tout ce qui menace d'irradier le corps individuel et social, réduisant ainsi ses défenses propres (métaphore du sida) ; sur le savoir, qui se dissocie de la formation de l'esprit ; sur la télématique et la fonction de *commutation*, qui permet en amont de la communication la numération et le mélange de tous les signaux (écriture, son, image).

Le destin fatal de l'humanité ?

La marchandisation totale du social que prévoyait Marx se réalise et, dans un premier temps (p. 194), Marc Guillaume estime que rien ne pourra l'arrêter, même si l'on reste critique à l'égard de cette extension. Quelques pages plus loin (p. 208), il semble se contredire et pense, cette fois, qu'un renversement de perception est devenu possible. Il est vrai qu'il ajoute que, si *« ce renversement ne produit qu'une oscillation de la conscience, il n'entraîne pas le retour à une culture non utilitariste »*. Dans la dernière page du livre, il se reprend encore, citant Kojève dont il se sent très proche, reconnaissant que l'*american way of life*, qui matérialise pour lui la fin de l'Histoire (1) et le triomphe de la vision utilitariste, n'est peut-être pas le destin fatal de l'humanité.

Marc Guillaume n'est donc pas très à l'aise dans le parti qu'il faut prendre face aux assauts de la modernité. C'est sans doute parce qu'il subit tellement la *« contagion »* de ces *« passions »* pour l'artefact qu'il n'a pas proposé un chapitre sur les risques d'assèchement culturel et humain de ces nouvelles machines, du *« stress de l'interactivité »* et des exclus des technologies d'avant-garde (2).

Avec le livre de Jean Cazeneuve, nous basculons sur un versant beaucoup plus classique d'expression. Style détendu, d'autant plus nécessaire ici qu'il s'agit de l'évocation de souvenirs. Le personnage a été lié à une partie de ce monde dont nous sortons avec Marc Guillaume. Jean Cazeneuve a écrit en effet sur *« les pouvoirs de la télévision »* (3), puis dirigé la première chaîne – qui devint TF 1 le 1er janvier 1975 – de 1974 jusqu'en 1977. Notre homme « chargé de chaîne », ne reprend pas ici ses analyses plus savantes. Il nous raconte plutôt les anecdotes qu'il a vécues avec « Le petit rapporteur », « Soixante minutes pour convaincre » (l'ancêtre de « L'heure de vérité »), etc. Jean Cazeneuve tient également à donner son avis sur l'Audimat, estimant que ce sondage est un moyen de contrôle irremplaçable, car la mission culturelle n'est pas accomplie si l'on prêche dans le désert.

Ces aperçus sur la société spectrale vue à travers la télévision ne sont qu'une petite partie d'un livre qui épouse les « riches heures » très contrastées de ce normalien qui fut chercheur au CNRS, ethnologue (de très bonnes pages sur les rites des Indiens Zunis), professeur de sociologie à la Sorbonne, ambassadeur, président du Haut Comité de la langue française. Carrière chatoyante d'un homme doué pour le bonheur.

Pierre Drouin

(1) Thème remis à la mode aujourd'hui, on le sait, après Hegel, par l'Américain Fukuyama.

(2) Lire l'article d'Yves Lasfargue dans le numéro d'octobre 1989 de la revue *Futuribles*.

(3) Gallimard, 1970.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à La Pensée Universelle Service L M 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél 48 87 08 21
ÉDITEURS
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

2,20 Fr pour expédier le Goncourt à votre Grand-mère du Périgord c'est possible avec le
CHEQUE-LIRE
CHEQUE LIRE

ROMANS POLICIERS

Daeninckx à Montreuil, des mafiosi à Varsovie...

QUARTIER DU GLOBE
de Didier Daeninckx. Postface de François Bon, illustrations de Götting, éditions Folies d'encre Dist. Distique, 62 p., 59 F.

GANGSTERSKI
de Tomasz Matkowski. Denoël, 184 p., 75 F.

DASHIELL HAMMETT : UNE VIE
de Diane Johnson. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin, Payot, 515 p., 195 F.

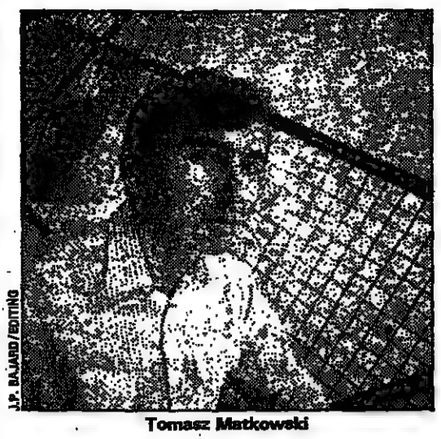

J.P. BAJARD/EDITING

Tomasz Matkowski

Trois nouvelles, trois histoires de lieux et plusieurs vies qui y sont attachées, dont la première, *Quartier du globe*, qui donne son titre au recueil, fonctionne comme un inventaire à la Prévert où la nostalgie du narrateur se confond, évidemment, avec celle de l'auteur Didier Daeninckx.

Quartier du globe offre également le récit d'une aventure, d'une rencontre entre deux écrivains, l'auteur des nouvelles, et François Bon, qui en signe la postface. L'auteur de *Sortie d'usine*, qui pour l'occasion s'est installé dans la chambre où travaille le romancier à Aubervilliers, parvient en une douzaine de pages à repérer ce qui anime et donne leur force aux romans de Didier Daeninckx, à savoir *« cet art d'aller chercher dans le réel l'embrouille, mais là où elle-même, dans sa réalité, se présente comme un symbole »*.

François Bon avance également qu'avec ces textes et le dernier roman, *La mort n'oublie personne*, *« un premier cercle est bouclé »* dans l'œuvre de Didier Daeninckx.

Quartier du globe, c'est en fait une heureuse alchimie provoquée par un jeune libraire de quartier à Montreuil, Jean-Marie Ozanne, qui a proposé aux deux auteurs cette collaboration. Le produit s'avère dans sa qualité d'édition (typographie, impression et façonnage) à la hauteur des talents sollicités. Les sobres illustrations de Götting se contentent d'apporter à ce joli livre une touche de splendeur.

∴

De la plaine d'Aubervilliers aux langoureux méandres de la Vistule, on franchit, grâce à la verve du Polonais Tomasz Matkowski, les frontières du réel (occidental) avec *Gangsterski*. Pendant cent quatre-vingt-quatre pages d'un rififi à Varsovie, deux tueurs de la Mafia, superbement entraînés et équipés, pistent un certain Johny Klewer et s'échouent piteusement sur les rivages du communisme polonais. Ce n'est qu'après une liste de mésaventures typiquement communistes, et après avoir connu la peur pour la première fois de leur carrière de professionnels, qu'ils comprendront que dans ce pays *« chacun fait son possible pour nuire à autrui »* et que l'on ne leur en veut pas personnellement. Perdus dans une jungle hostile, Lucky et Lucciano découvrent que, faute de backchich et de roublardise, tout est pour le pire dans le pire des mondes possibles.

Tomasz Matkowski, invité du dernier Festival du roman et du film noirs de Grenoble, explique avoir choisi d'utiliser une parodie de *thriller* parce qu'il souhaitait *« donner un caractère alléchant à ce voyage en Pologne »* et qu'il n'avait *« rien inventé parmi toutes les avaries recensées dans* Gangsterski *»*. Etudiant en philologie romane et en journalisme avant de suivre les enseignements de cinéma à l'école de Lodz, ce faux tendre aux airs d'adolescents, adepte de Jerzy Kosinsky et de Bruno Schulz, a écrit directement en français ce livre et assure qu'*« il y a continuité avec le Dévisagé, publié il y a quatre ans. Même si la forme est radicalement différente, la façon de voir le monde est identique et se situe dans la même lignée »*.

Dans cette bouffonnerie anticommuniste assortie de digressions, telle la nature polonaise comparée à celle des Tchèques, la seule circonstance atténuante accordée au système tient à ce qu'il ne saurait tout expliquer à lui seul. Au final, on s'étonne qu'un livre écrit à la hache et au lance-flammes puisse atteindre un tel degré de lisibilité.

∴

Hommage à celui qui, selon la légendaire formule de Raymond Chandler, *« a sorti le crime du vase vénitien et l'a laissé tomber dans la rue »*. Le livre de Diane Johnson, *Dashiell Hammett : une vie*, fournit à l'amateur de roman noir une somme considérable de données concernant l'auteur de *la Moisson rouge*. Comparé à Balzac par André Gide, le père de Sam Spade demeure une énigme pour la littérature, si l'on se souvient qu'il n'a publié que cinq romans et qu'entre *l'Introuvable*, son dernier en 1934, et sa mort en janvier 1961 s'écoulent près de trois décennies au cours desquelles il s'abstiendra de toute nouvelle création romanesque.

Si l'alcool, la maladie, les ennuis liés au maccarthysme, suffisent à expliquer la stérilité de l'ex-détective de l'agence Pinkerton, le livre de Diane Johnson n'ajoute sur ce point rien de plus que le *Dash, la vie de Dashiell Hammet* de Richard Layman, publié en 1981 aux éditions Fayard.

Alain Abellard.

ACTUALITÉS

Bordeaux fête La Machine à lire

A Bordeaux, le 24 novembre doit être un jour de réjouissances pour tous ceux que l'amour de la littérature et des vraies librairies pousse à franchir le seuil de La Machine à lire (1). Henri Martin et son équipe – en collaboration avec Sylviane Sambor, d'Alpha Service, et de Georges Monti, des éditions Le Temps qu'il fait (2) – fêtent les dix ans de leur librairie.

Membre du groupement L'Œil de la lettre, La Machine à lire se distingue par un fonds de grande qualité. Ajouté à une gestion rigoureuse (totalement informatisée), cela permet à Henri Martin de proposer le plus longtemps possible les titres de faible vente, généralement voués à l'oubli au-delà de deux mois d'existence.

Les festivités de cet anniversaire s'inscrivent dans un ensemble de manifestations qui répondent au vœu du ministre de la culture, M. Jack Lang, lors de la présentation, le 24 mai, de trente *mesures en faveur du livre, que « 1989 soit une année de priorité de la librairie »*. Tandis que le journal *Sud-Ouest* a publié toute cette semaine une enquête sur le thème « Visages et réalités de la librairie girondine », la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et le CRL (centre régional des lettres) d'Aquitaine se sont mobilisés pour une opération visant à sensibiliser l'opinion publique et l'ensemble des professionnels de la région aux problèmes de la librairie.

Dans un premier temps, ces deux organismes ont réalisé une enquête sur les points de vente du livre en Aquitaine. Ce document de travail a donné lieu à la constitution de groupes interprofessionnels chargés de réfléchir à l'établissement d'une charte commune et de préparer les deux journées de rencontre – consacrées aux libraires et à l'interprofession (éditeurs, distributeurs, diffuseurs, bibliothécaires) – prévues courant 1990. Un esprit de solidarité et une série d'initiatives qui prennent valeur d'exemple dans la perspective européenne du marché du livre.

Valérie Cadet.

(1) 18, rue du Parlement-Saint-Pierre et 13, rue de la Devise.
(2) Editeur de l'ouvrage hors commerce *A chacun sa librairie*, distribué aux clients de La Machine à lire ; recueil de textes de Pierre Veilletet, François Bon, Pierre Mertens, Jacques Abeille et Jean Guerreschi.

La nouvelle Librairie de Paris

M. Antoine Gallimard, PDG des éditions Gallimard, vient d'*acheter et de rénover* la Librairie de Paris, 9, place Clichy, qu'il devait inaugurer jeudi 23 novembre en compagnie du maire de Paris, M. Jacques Chirac. *Cet espace de 450 m²*, sur deux niveaux, propose au lecteur quelque quarante mille titres, dont un très important rayon d'éditions de poche. L'agencement, moderne et fonctionnel, permettant une circulation aisée, en est très plaisant.

M. Gallimard, qui entend poursuivre sa *« politique de création de librairies de qualité »*, ouvre aussi un nouveau magasin au Canada, à Montréal (il possède déjà sur le continent américain deux librairies, une à Ottawa et une à Cambridge (Massachusetts) face à l'Université Harvard). La librairie de Montréal doit être inaugurée mardi 28 novembre par M. Jean d'Ormesson, académicien français, et M. Antoine Gallimard.

Hector Bianciotti quitte Gallimard

Notre collaborateur Hector Bianciotti abandonne ses fonctions d'attaché à la direction littéraire des éditions Gallimard. « Il était temps pour moi de cesser d'être éditeur, nous a-t-il déclaré. J'étais lié à Gallimard depuis 1962. Désormais, j'ai envie d'avoir du temps à moi, celui de lire de nouveau pour mon seul plaisir et celui d'écrire sans contraintes. »

Hector Bianciotti, qui, outre ses liens professionnels avec Gallimard, publiait aussi ses ouvrages dans cette maison (il a notamment obtenu le prix Fémina en 1985 pour Sans la miséricorde du Christ), a signé un contrat avec les éditions Grasset.

« Apprenant que j'étais las de l'édition, nous a-t-il précisé, Grasset, en la personne de Jean-Claude Fasquelle, m'a fait signe. Jean-Claude Fasquelle m'a proposé un contrat jusqu'au 1er janvier de l'an 2000, simplement pour écrire des livres et donner quelques avis. »

EN BREF

□ **Foires et salons du livre.** – Plusieurs foires et salons se tiendront dans les jours et les semaines à venir : du 24 au 26 novembre aura lieu, outre les huitièmes Rencontres littéraires de Toulon, le Salon du livre d'histoire de Pontoise (à la salle des fêtes) ; les 1er, 2 et 3 décembre se tiendront le Salon du livre de Rueil-Malmaison et les Rencontres du livre de Saint-Brieuc ; quant à la Fête du livre de Palaiseau et au Forum du livre de Trappes, ils se dérouleront les 2 et 3 décembre ; enfin, l'Espace Chevreul de Nanterre sera le cadre du deuxième Festival des livres.

□ **Colloque d'Histoire au présent.** – Le cinquième colloque de l'association Histoire au présent est consacré à la notion de période en histoire. Il se déroulera les 1er et 2 décembre à la Maison des sciences de l'homme et à la Sorbonne. Pour tous renseignements, écrire à Histoire au présent, Colloque Périodes, 24, rue des Ecoles, 75005 Paris.

□ **Prix d'automne.** – Grand prix d'histoire de La Vallée-aux-Loups à Jean-Claude Berchet pour son édition des *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand (Bordas - classiques Garnier), et à Michel Beurdeley pour l'*Exode des objets d'art sous la Révolution* (Taillandier) ; grand prix de littérature de la ville de Bordeaux à Albert Reche, auteur notamment de *Plaisirs et amours du Bordeaux romantique* (Ed. L'Horizon chimérique) ; grands prix de l'humour noir, à Hugo Clans (prix Xavier-Forneret), à Laville et Willem (prix Grandville) et à Claude Piepiu (prix spécial) ; prix Manuel-Canovas, à Charlotte Gere pour *l'Epoque et son style* (Flammarion) ; prix européen du livre des affaires, à Serge Moyet pour *les Commandeurs* (Stock) ; prix du Boulevard, à Jean des Cars pour *la Princesse Mathilde* (Perrin), ouvrage qui vient également d'obtenir le prix Napoléon-III de la ville de Biarritz ; prix « pays protestants » à Laurent Gagnebin pour *Christianisme spirituel et christianisme social. La prédication de Wilfred Monod (1894-1940)* (Labor et Fides) ; enfin, le premier grand prix Montblanc de la Bibliothèque nationale a récompensé l'historien François Furet.

□ **Une précision des éditions Gallimard.** – A propos d'un article signé Cioran, dans la première page de l'*Idiot international* du 15 novembre, les éditions Gallimard font savoir qu'il ne s'agit nullement d'une collaboration apportée par l'écrivain à ce journal. Le texte, reproduit sans aucune autorisation de l'auteur et de son éditeur, est un extrait de *la Tentation d'exister*, ouvrage de E.-M. Cioran, publié en 1956 dans la collection « Les Essais ».

VASSILIS ALEXAKIS

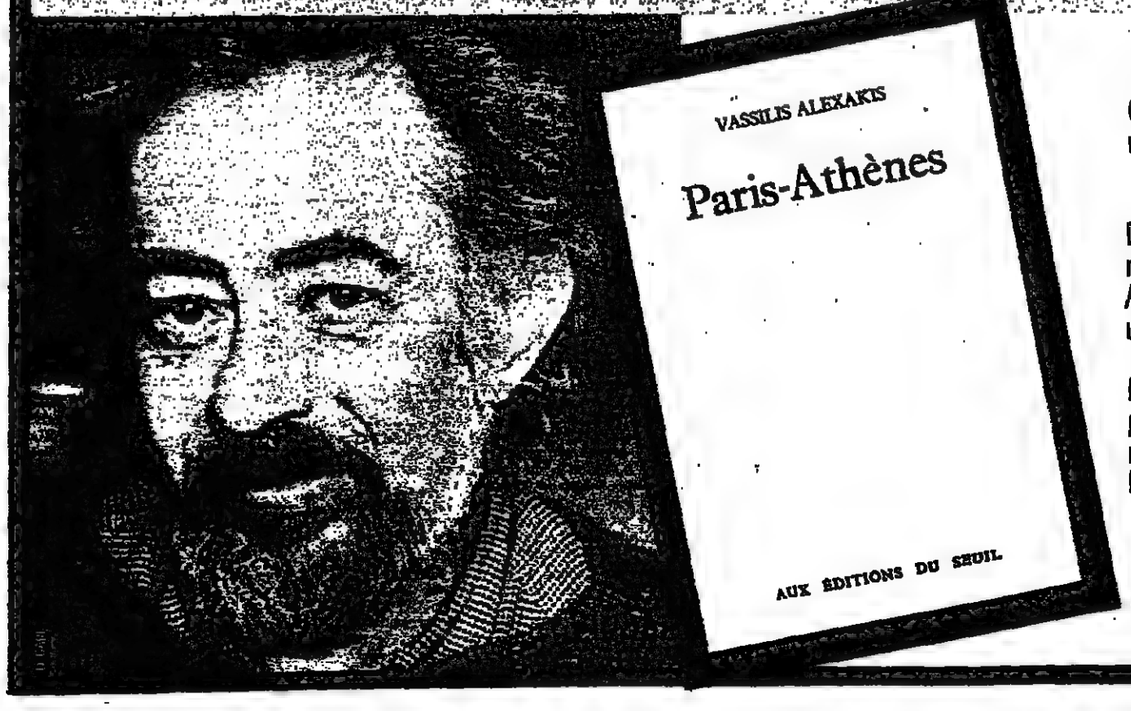

Ce Grec qui doute et écrit en français est en fait un grand écrivain.
Tahar Ben Jelloun / Le Monde

Dit-on de Beckett ou Ionesco que curieusement ils écrivent directement en français ? *Paris-Athènes* est un grand match, ce n'est pas une revanche. **Jean Palestel / Libération**

Pourquoi écrit-il ? A la question piège, il répond par une boutade : "Pour avoir de mes nouvelles." N'en doutons pas : elles sont excellentes. **Noëlle Loriot / L'Express**

85F

Editions du Seuil

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

L'OBSCUR
de John McGahern.
Traduit de l'anglais
par Alain Delahaye.
Presses de la Renaissance,
244 p., 120 F.
LE SANCTUAIRE DES FOUS
de Jennifer Johnston.
Traduit de l'anglais par Sophie Foltz.
Ed. Bernard Coutaz,
distribution Harmonia Mundi.
156 p., 89 F.
LES SPLENDEURS DE L'ALEXANDRA
de William Trevor.
Traduit de l'anglais
par Angélique Lévi.
Alinéa, coll. « Novella », 104 p., 62 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Pécheurs d'Irlande

A l'aéroport de Dublin, *Finnegans Wake, Ulysse, Seamus Heaney* (le poète nobelisable), *Godot, l'Innommable, le Baladin du monde occidental et Nora* (la biographie de la femme de James Joyce) côtoient, sur les rayonnages du kiosque de la presse, Barbara Cartland et John Le Carré, non pour prouver que les passagers d'Aer Lingus sont plus cultivés et ont meilleur goût qu'ailleurs, mais comme une affirmation, aux portes mêmes de la capitale irlandaise, que l'Irlande se prévaut de ses génies. Même quand ils ont dû la fuir et s'expatrier... Pourtant, on a de la rancune à l'égard de ceux qui, comme J.-P. Donleavy, pourraient échapper à l'Irlande, *« avec tous ses péchés et certaines de ses grâces »* (1) plutôt que de subir les contradictions du pays. Ce qu'expliait bien le professeur Patrick Rafroidi dans sa remarquable présentation des littératures irlandaises : *« Dialectique d'amour et de haine simultanée parfois, successive autrement, qui fait passer le lecteur ébahi du pays de cocagne de l'homme tranquille en une campagne idéalisée où triomphent toutes les vertus primitives, à la description sordide des taudis urbains et à la dénonciation sauvage du commerce des* gombeenmen, *de la mainmise des prêtres, de la corruption des politiciens, de l'immobilisme rétrograde. »*

Une île de génies qui, avec ses trois millions et demi d'habitants, a engendré tant de poètes, de fous et de rêveurs qu'à chaque génération se renouvelle le miracle (2). Miracle que vont nous rappeler pendant une semaine les invités des « Belles étrangères » dont, pour faire mentir la tradition, aucun ne s'appelle Patrick. A cette occasion, les Presses de la Renaissance, qui poursuivent la publication des œuvres de John McGahern, un grand narrateur, rééditent heureusement son second roman, *l'Obscur (The Dark)*, – paru en 1980 aux éditions de la Sphère, – qui avait valu à son auteur, en 1965, d'être chassé de l'enseignement et au livre d'être interdit par le comité de censure.

QUAND on pense à ce que devait être la « chasse au vice » dans ces campagnes où les gens faisaient la queue près des confessionnaux, et l'hypocrisie sexuelle qui devait régner dans un séminaire d'Irlande il y a encore quelques années, on peut imaginer le scandale que provoqua là-bas ce beau et fort roman qui évoque sans fard et avec réalisme les émois et les ambiguïtés de l'adolescence chez un jeune garçon qu'on destine, bien évidemment, à la prêtrise. *« Je ne serais jamais prêtre. Autant admettre la vérité. Je ne serais jamais rien du tout. Il n'y avait pas grand-chose à faire, à part rester assis devant le feu et contempler le néant de ma vie à seize ans »*, se promet le garçon. John McGahern détaille avec beaucoup de finesse et sans pathos la relation entre le jeune John et Mahoney, le père violent et primitif, qui a élevé son fils et ses deux filles avec une brutalité non dépourvue de tendresse. *« Tu aimerais bien une petite excursion, pas vrai ? Nous pourrions aller en ville tous les deux. Nous prendrions le thé au Royal Hotel. Ça nous changerait un peu. Ça te plairait d'aller à la ville, hein ? »*, propose le père, qui, cependant, estime que toutes les filles qui vont travailler à Dublin ne peuvent être que des putains... *« Nul mieux que McGahern n'a su exprimer la désespérance de l'Irlande contemporaine »*, écrit Anthony Burgess pour qualifier cet écrivain qui, sans être sombre, sans se lamenter, plonge au cœur d'une société qui fut celle de son enfance, évoquant avec une ironie crue ces écoles chrétiennes confites en dévotion, où un des Frères vient, la nuit, pratiquer la « confession » dans le lit étroit du pensionnaire pris entre la crainte et la révolte. Surtout, il s'est attaché à faire comprendre le climat de haine, d'incompréhension et d'amour à la fois entre le père et le fils. La tendresse surtout à vous tirer des larmes, finit par surnager quand John part pour Dublin au séminaire pour échapper à ces vies sans espoir : *« Nous ne vivrons plus ensemble, désormais »*, dit le père, le dernier soir, après qu'ils eurent récité ensemble le chapelet. *« Pour rien au monde, je n'aurais voulu être élevé autrement, ni par un autre père que toi »*, répond le jeune homme, qui, pourtant, n'a rien oublié et qui, comme l'instituteur de *Journée d'adieu*, le beau roman de McGahern paru neuf ans plus tard, n'a pas encore choisi de se mettre hors la loi.

C'EST aussi la relation entre un vieil homme et un enfant, mais avec une terrible violence sous-jacente, qui était au centre de *Princes et Capitaines*, le premier roman de Jennifer Johnston, un écrivain rare et à l'écriture raffinée qui habite au Nord, à Derry, et qui, mérite, à coup sûr, d'être plus connue. Dans la plupart de ses écrits, elle semble poursuivre la rêverie, dans de sombres manoirs romantiques remplis des fantômes des ancêtres, d'une jeune fille qui aurait l'âge de sa mère et qui revit, de livre en livre, l'Irlande de l'année 1920, sa violence et l'affrontement de valeurs antagonistes : comme dans *Princes et capitaines*, dans *Une histoire irlandaise*, dans *Si loin de Babylone* ou dans ce *Sanctuaire des fous* qui vient de paraître chez Bernard Coutaz. Dans *« Un Noël blanc »*, au contraire, la jeune fille, qui s'était arrachée à l'étau familial pour aller connaître l'Europe, devenir écrivain, revenait avec une leucémie incurable pour son dernier Noël.

Récit fait entièrement de dialogues qui ne bavardent jamais, mais qui évoquent, en touches précises, le moment précis de 1920, quand s'est brisée la vie de l'héroïne. *Sanctuaire des fous* est une sorte de théâtre dont Miranda ne cesse, depuis des décennies, d'appeler les personnages d'une pièce qui se joue indéfiniment dans sa tête. *« Je n'ai pas la nostalgie du passé,* explique Miranda au moment de sa mort. *Le Paradis n'exerce sur moi aucun charme. »* Dans cette propriété qui va tomber en ruines et qui fait penser à *la Cerisaie*, elle fait ses comptes avant de partir. *« Peut-être aurai-je dû me marier, en fin de compte ; élever une nombreuse progéniture, ne fût-ce que pour garder cette maison vivante et animée, la sauver des promoteurs ; ou des religieuses... ou encore de la clique des vacanciers. Mais je ne me suis pas permis cette liberté-là. »*

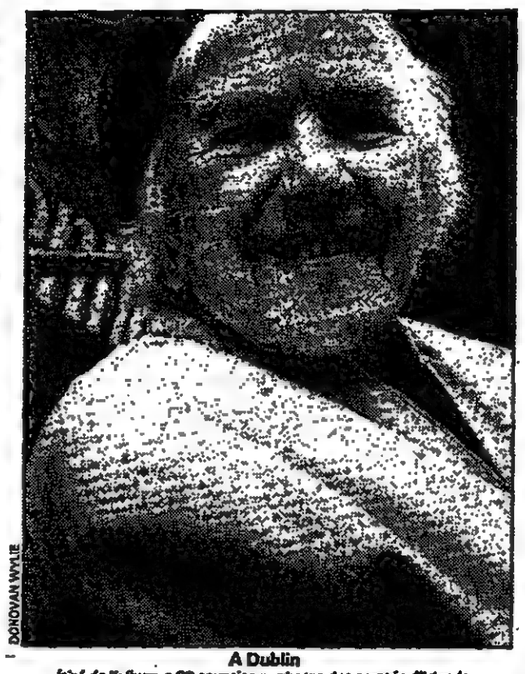

DONOVAN WYLIE

A Dublin

(tiré de l'album « 32 counties », photos des comtés d'Irlande, commentées par trente-deux écrivains. Secker and Warburg, 1989.)

Sur une musique tchékhovienne, toujours un peu la même, c'est à sa recherche du temps perdu que se livre, avec une grâce et un charme douloureux, une grande discrétion aussi, Jennifer Johnston, dont Patrick Refroidi admirait l'aptitude à *« faire ressurgir le passé avec la merveilleuse facilité apparente qui la caractérise, en mélangeant les temps, en faisant alterner le sérieux biblique et l'humour, l'émotion et le détachement, le récit, le dialogue, le courant de la conscience »*.

Autre plongée dans le passé avec *les Splendeurs de l'Alexandra*, de William Trevor (qui, lui, ne sera pas à Paris), dans la nouvelle collection des éditions Alinéa, « Novella ». De petits livres qui, selon une mode qui se répand dans l'édition, sont de petits romans qui se lisent en une heure. *« Je suis un provincial de cinquante-huit ans. Je n'ai pas d'enfants. Je ne me suis jamais marié. (...) J'appartenais à une famille protestante de la classe des domestiques qui s'était élevée dans l'échelle sociale, mon père était devenu le patron de la scierie où il était autrefois employé. »* Un homme, Harry, se souvient du garçon de quinze ans qu'il était quand il a rencontré ce qui fut la grande aventure de sa vie : M. et Mme Messinger... le couple venu d'ailleurs, elle anglaise, lui allemand, chassés par la guerre vers un lieu où ils puissent vivre ensemble, la femme beaucoup plus jeune que son mari. Comme ils ne fréquentent pas l'église, on raconte qu'ils sont juifs. Le jeune garçon va aider, porter des paquets, visiter régulièrement le manoir, fasciné par la dame qui le reçoit lovée sur son canapé, qui lui offre sa première épingle de cravate. *« Une femme qui n'est pas de la famille n'offre pas de présent à un jeune garçon. J'ai honte que tu l'aies accepté »*, reproche sa mère en fureur.

Pour ne pas être que des oiseaux de passage, les Messinger vont doter la petite bourgade isolée d'un cinéma, l'Alexandra. Avec des marches de marbre et une enseigne de néon. Le premier film sera *Rebecca*. Quand ils partiront, ils laisseront le cinéma à Harry, qui, devant ses parents scandalisés, désertera la scierie paternelle. Un petit *Cinéma Paradiso* empreint d'une nostalgie où la mort triomphe toujours, plus forte que les images. (Dommage quand même que l'éditeur n'ait pas relu le texte qui vante le *Connerama* (Cinérama ?...) et *Fred Aster* !)

DIX auteurs, nés entre 1902 et 1955, arrivent donc en France, gaéliques ou anglicisants, poètes ou prosateurs, protestants ou catholiques, pour nous faire mieux connaître la littérature qui se fait chez eux, hors des écoles et des chapelles, multiforme, vivante, et qui a su garder foi en elle-même. A leur tête, leur doyen, Francis Stuart – à peu près inconnu, bien que sept titres aient été traduits en France jusqu'en 1960 ; un « marginal », né en Australie, élevé en Angleterre, marié en premières noces à Iseult Gonne, la fille de Maud – la bien-aimée de Yeats qui épousa ensuite Sean McBride, – emprisonné dans son pays comme républicain puis, vingt-cinq ans plus tard, arrêté par les Français pour avoir passé le temps de la guerre à Berlin, dix ans silencieux, oublié presque dans son pays qu'il regagna en 1958. Toujours marginal, pestant dans son dernier livre, *Faillandia*, contre ce pays imaginaire *« une province ou une dépendance de la réaction européenne, un mélange de corruption politique et de puritanisme spirituel. Ni royaume de Dieu sur la terre, ni communauté socialiste »*.

Rêveurs, buveurs, rimeurs, portant leurs péchés sans complexes au mépris de toute psychanalyse. Tous pécheurs... Insolites Irlandais auxquels nous reviendrons puisque Dublin sera en 1991 « capitale de l'Europe ».

(1) J.-P. Donleavy : *Mon Irlande* (Denoël, 1987).

(2) *Une île de Surdoués*, par Bernard Genès dans *le Monde des livres* du 9 novembre 1984.

(3) Voir les critiques de Michel Brandeau à propos de *la Caserne* (3 octobre 1986) et de *Haute-Terre* (2 octobre 1987).

PROGRAMME

Du 27 novembre au 7 décembre : signature avec Jennifer Johnston, Derek Mahon, John McGahern (librairie Village Voice, lundi 27 à 17 h), John McGahern (librairie Millepages, à Vincennes, vendredi 1er décembre à 20 h 30), lectures à la Maison de la poésie (lundi 27 à 20 h 30), à la Maison des cultures du monde (lundi 27 à 20 h 30), au Centre Georges-Pompidou (mercredi 29 à 18 h 30 et 21 h). Présentation de l'ensemble des écrivains à la Sorbonne, salle Liard, par Maurice Goldring (mardi 28 à 18 h). Débats : « Ecrire et vivre en Irlande » (Centre Pompidou, 18 h 30) ; « L'identité irlandaise aujourd'hui » (FNAC Forum, vendredi 1er décembre, 17 h 30).

Les « Belles étrangères » se poursuivront ensuite à Saint-Nazaire, Rennes, Brest, Strasbourg, Grenoble, Lyon, Aix-en-Provence et Montpellier. Renseignements à l'ADEC. Tél. : 40.20.93.38.

« Beaux étrangers » invités

● JOHN BANVILLE (né en 1945). Directeur des pages littéraires de *l'Irish Times*. Fondateur de la Dublin International Writers Conference. Un des tenants du nouveau roman irlandais. Son dernier livre, *A Book of Evidence*, sélectionné pour le Booker Price, paraîtra chez Flammarion en 1990.

● SEBASTIAN BARRY (né en 1955). Eduqué en Suisse et à Paris, à la fois romancier, poète, auteur dramatique, auteur de livres pour enfants, il alterne la tradition et l'expérimentation dans des œuvres nombreuses essentiellement publiées en Irlande.

● JENNIFER JOHNSTON (née en 1930). Née à Dublin, elle habite en Irlande du Nord, à Derry. Révélée en France par Maurice Nadeau dans sa collection des Lettres nouvelles, très appréciée en Angleterre, elle avait été, jusque-là, régulièrement publiée chez Denoël : *Princes et Capitaines* (1977), *Si loin de Babylone* (1979), *les Ombres sur la peau* (1979), *Une histoire irlandaise* (1983), *Un Noël blanc* (1985).

● THOMAS KILROY (né en 1934). Professeur de littérature anglaise à l'université de Galway, auteur d'un roman, *The Big Chapel* (1971), chronique d'un scandale ecclésiastique qui déchira son comté natal. Il est surtout un auteur de théâtre. Son œuvre sera présentée à la Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail (le lundi 27 à 20 h 30).

● JOHN MC GAHERN (né en 1935). Considéré comme un des grands écrivains contemporains, il vit au Nord-Ouest, dans le comté de Leitrim, enraciné dans son village, mais édité à Londres par Faber and Faber. Après ses premières nouvelles découvertes en 1971 par le Mercure de France, *Lignes de fond*, après la publication de *l'Obscur* aux éditions de la Sphère en 1980, ses œuvres sont régulièrement publiées par les Presses de la Renaissance : *le Pornographe* (1981), *Journée d'adieu* (1983), *la Caserne* (1986), *Haute-Terre*, nouvelles (1987).

● DEREK MAHON (né en 1941). Né à Belfast, protestante. Ce poète, qui a longuement vécu à Londres et n'est pas plus chez lui dans la culture anglaise que dans la culture irlandaise, refuse d'être un écrivain engagé. Il a traduit des poèmes de Philippe Jaccottet et des pièces de Molière.

● JOHN MONTAGUE (né en 1929). Le plus connu des poètes irlandais avec Seamus Heaney et Thomas Kinsella. Né à Brooklyn, puis venu en Ulster, son œuvre est fondée sur une autobiographie géographique et historique d'un pays où la poésie survit malgré la guerre et les ruines du temps. Il écrit, selon Jacques Darras, *« une poésie qui résiste »*. Ont paru en édition bilingue : *Amours, Marées* (éd. William Blake & Co, 1988) et le remarquable volume intitulé *la Langue greffée* qui réunit des œuvres de 1981 à 1988 : *« Muette/décapitée sanguinolente/là tête s'étrangle pour/parler une autre langue »* – (Belin, coll. « L'extrême contemporain », dirigée par Michel Deguy, 1988).

● NUALA NI DHOMHNAILL (née en 1952). Un des principaux poètes de langue gaélique de sa génération. Elle a fait ses études à Cork, à une époque où plusieurs professeurs enseignaient le gaélique, et elle vit à Dublin. L'édition bilingue de ses œuvres lui permet de toucher simultanément le public anglophone.

● BRENDAN O'HEITHIR (né en 1930). Né dans les îles d'Aran, considéré comme l'un des romanciers les plus importants en gaélique, il écrit aussi en anglais et partage actuellement son temps entre Paris et Dublin.

● FRANCIS STUART (né en 1902). Né en Irlande, il vit à Dublin. Il est le doyen des lettres irlandaises, à la personnalité attachante et anticonformiste. Il a écrit une vaste œuvre fondée, en partie, sur sa biographie et ses démêlés avec son pays, notamment *Black List, Section H* (Martin Brian & O'Keefe et Southern Illinois University Press, 1971). Il est à peu près inconnu chez nous, bien que plusieurs de ses œuvres aient paru en France : *la Colonne de feu* et *le Baptême de la nuit* (éd. du Temps présent, 1949 et 1951), *Rédemption* (Gallimard, 1951), *la Fille du vendredi saint* (Seuil, 1953), *le Pigeon irlandais* (Gallimard, 1954), *la Porte de l'espérance* (Seuil, 1956), *Vainqueurs et Vaincus* (Gallimard, 1960).

Patrick Rafroidi (1930-1989)

Décidément, le sort n'est pas tendre pour les grands amoureux de l'Irlande, et le cancer aura eu raison, si vite, trop tôt, de celui qui avait été le maître d'œuvre, infatigable jusqu'au bout, de ces rencontres des « Belles étrangères » qui lui doivent presque tout. Patrick Rafroidi est mort la semaine dernière, et sa petite Livia, âgée de seize mois, n'aura pas pu connaître assez cet homme courtois et savant, admiré et respecté de tous.

Né à Arpajon le 15 juin 1930, docteur ès lettres, agrégé d'anglais, il avait partagé sa carrière universitaire entre Lille et Strasbourg, avant d'être élu président de l'université Lille-III, puis attaché culturel à Londres de 1981 à 1984.

Fondateur et directeur du Centre d'études et de recherches irlandaises de l'université Lille-III, il avait fondé la revue biannuelle *Etudes irlandaises* (BP 15, 59274 Marquillies) ; traducteur, critique, il était aussi l'auteur d'ouvrages de traduction et d'enseignement de l'anglais (*Manuel de l'anglicisle*, 1966 ; *Précis de stylistique anglaise*, 1978). Ses obsèques ont eu lieu mardi dernier à Saint-Etienne-du-Mont.

MOSCOU
Privée de centre, tentaculaire, refuge ou lieu de passage d'une population hétéroclite, Moscou agresse, fatigue, fascine.
Un portrait composite, le premier du genre, dirigé par Anne Coldefy-Faucard et Luba Jurgenson.
Revue H.S. 40 – Série Monde. 264 pages, 89 F. EN LIBRAIRIE.
autrement

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

39 La privatisation de l'eau en Grande-Bretagne
41 Les entreprises suisses et l'Europe
44 Le démantèlement de NTT
45 Vins : les records en Bourgogne
46 Marchés financiers
47 Bourse de Paris

BILLET

Transparence

Le « marché », ce mot fétiche qui fleure bon Wall Street et la haute finance internationale, serait-il brandi à Paris pour mieux camoufler le caractère « à la française » de certaines pratiques financières ? A ce sujet, les transactions qui ont lieu quotidiennement autour du capital de la Mixte — objet d'une OPA de Paribas — suscitent bien des questions dans les milieux financiers.

Vendredi 17 novembre, Bouygues rachetait d'un seul coup sur le « marché » 3,3 % du capital de la Mixte à Victoire. Pourquoi ? Sans doute parce que le numéro un du bâtiment était intéressé par le rachat de 10 % des Grands Moulins de Paris qui sont dans le patrimoine de la Mixte. Comment s'est effectuée la transaction ? Le plus normalement du monde : à un moment donné, une offre de 330 000 actions est venue s'afficher sur les écrans des opérateurs. Simultanément, une demande équivalente est apparue. Pendant quelques secondes, il s'est produit un semblant de négociation sur le prix, et l'affaire s'est nouée en un clin d'œil.

Pour le Conseil des Bourses de valeurs (le CBV) qui, plus que la Commission des opérations de Bourse (la COB), semble être aujourd'hui le garant de l'intégrité du marché, cette transaction est légale. Le CBV, qui est déjà intervenu le 13 novembre pour expliquer que le renforcement des actionnaires de la Mixte par des achats sur le marché n'impliquait aucunement une « action de concert », sévèrement prohibée en période d'OPA, explique, par un autre communiqué daté du 22 novembre, qu'il n'y a pas « application ». Ce terme ne s'applique qu'aux transactions réalisées hors Bourse, explique le CBV. L'hypothèse d'une transaction convenue sur un paquet de titres à un prix et une heure déterminés à l'avance a-t-elle été envisagée par le CBV ? L'important est que des transactions aient lieu (qui permettent de grasses commissions pour les sociétés de Bourse) et qu'elles se produisent au vu et au su de tout le monde. Le reste semble importer peu. N'est-ce pas oublier que le « marché » a pour condition la transparence, laquelle n'existe que par une réelle surveillance.

Y. M.

ORKEM coupé en deux, EMC chez ERAP

La restructuration de la chimie française donne lieu à d'âpres négociations

La deuxième restructuration de la chimie française depuis 1983 est comme une jeune mariée d'antan : elle se fait attendre. Ses grandes lignes sont maintenant définies : chimie lourde d'ORKEM chez Elf, « spécialités » chez Total, EMC chez ERAP. En revanche, les détails de l'opération, qui devaient être révélés, jeudi 23 novembre, par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, ne seront pas rendus publics avant au moins la fin du mois. Les pouvoirs publics estiment avoir fait leur devoir. Il appartient désormais aux chefs d'entreprises de se mettre d'accord sur le découpage délicat des diverses filiales. Au centre du débat, ORKEM (ex-CdF-Chimie), entreprise promise à être écartelée entre les compagnies pétrolières Elf et Total. Le sort de l'Entreprise minière et chimique (EMC), destinée à rejoindre l'ERAP, paraît quant à lui scellé.

Depuis la mi-octobre presque plus personne en haut lieu ne faisait plus mystère de la façon dont la chimie française allait être remodelée. L'idée du « tout ORKEM » chez Total avait d'abord prévalu. Séduisante après la désignation par le gouvernement de M. Serge Tchuruk, PDG d'ORKEM, pour remplacer M. François-Xavier Ortoli à la tête du groupe Total, cette solution avait pour elle le mérite de la simplicité. Parfaitement viable sur un plan industriel, elle respectait en outre le facteur humain et avait plus ou moins reçu l'aval du ministère de l'industrie.

Mais c'était compter sans l'obstination de M. Loïk Le Floch-Prigent, devenu l'été dernier président du groupe Elf Aquitaine, de constituer en France, suivant la stratégie des grandes filières, un groupe chimique de très grande dimension, capable de rivaliser à armes égales avec les géants allemands (Bayer, Hoechst, BASF), américains (Du Pont de Nemours, Dow Chemical, Procter and Gamble), britannique (ICI) et néerlandais (Unilever). Ce rêve le poursuivait depuis son arrivée à la tête de Rhône-Poulenc au cours de l'été 1982. Il en avait fait le leitmotiv du rapport sur l'industrie chimique commandé par M. Fauroux, remis au printemps dernier, et dont le contenu devait rester confidentiel.

Juge et partie

S'il ne pouvait être juge et partie, M. Le Floch n'en a pas moins refusé tout net l'idée d'un rapprochement Total-ORKEM. Et l'Elysée a pesé de tout son poids en sa faveur. Une seconde solution fut alors échafaudée, capable de donner satisfaction à la fois au bouillant président d'Elf et au tenace patron d'ORKEM, bien décidé à emmener dans ses bagages chez Total le groupe ORKEM redressé en trois ans par ses soins.

Pour essayer de contenter les parties en présence, du moins l'espéraient-ils, les pouvoirs publics ont donc suivi une voie médiane en s'appuyant sur trois idées-forces :

1) Fournir à Elf la possibilité de rejoindre dans la chimie le peloton de tête des dix premiers producteurs mondiaux « *en intensifiant son portefeuille* » et en lui donnant des moyens de connexions susceptibles de conduire ultérieurement à des alliances profitables.

2) Apporter au groupe CFP-Total assez d'actifs pour lui permettre d'opérer une diversification significative dans la chimie des spécialités « *construite autour du concept de revêtement* ».

3) « *Inscrire l'Entreprise minière et chimique (EMC) dans un concept industriel plus vaste pour garantir ses activités spécifiques* », à savoir, notamment, dans l'approvisionnement de l'agriculture française en potasse.

En bref, ce plan revient à découper savamment ORKEM pour transférer toute la partie hard (pétrochimie, plastiques de grande diffusion, engrais) chez Elf et toute la partie soft, ou spécialités (encres, peintures, matières) chez Total ; à adosser momentanément l'EMC sur l'ERAP (holding du groupe Elf), avant son intégration à ATOCHEM, le temps de trouver une solution au règlement du service de la retraite des mineurs des mines de potasse, dont M. Le FLoch refuse de prendre la charge.

Où faire passer le scalpel ?

Si le point 3 du plan de restructuration ne pose pas véritablement de problème, en revanche, les points 1 et 2 sont autrement épineux. Le hard et le soft sont, en effet, très étroitement imbriqués sur les plates-formes d'ORKEM. Où faire passer le scalpel ? M. Tchuruk doit, dans les discussions serrées qui l'opposent à M. Le FLoch, chercher à remplir au maximum la corbeille d'actifs qui lui sont dévolus (groupe Coates, Ripolin, Bostik...). M. Le Floch s'efforçant de son côté à valoriser autant que faire se peut les filières qui lui reviennent (polyéthylène, polystyrène, PVC), notamment dans la filiale pétrochimique NORSOLOR.

A qui céder la chaîne acrylique ? Comment redessiner le site de Carling ? Pour tout dire, où faut-il tracer les nouvelles frontières du « lourd » et des « spécialités » si tant est qu'il soit possible de dire où finit l'un et où commencent les autres. Sans parler du problème financier soulevé par NORSOLOR, dont 23 % du capital sont aux mains d'intérêts privés (institutionnels français et britanniques pour 7 %) et sa filiale COPENOR (vapocraqueur de Dunkerque) dont la Qatari General Petroleum Company (QGPC) détient 40 % du capital.

On peut évaluer à 13 milliards ou 14 milliards de francs, la part de chiffre d'affaires qui devrait revenir à Elf, et à une dizaine de milliards celle dévolue à Total. Autrement dit ATOCHEM (filiale chimique du groupe Elf) pourrait arriver à dégager un chiffre d'affaires voisin de 50 milliards de francs (Pennwalt incluse) voire de 60 milliards en lui rattachant les autres firmes américaines affiliées (M & T, Texas Gulf Chemicals). Cela ne suffirait pas encore et de loin pour faire de ce groupe un géant puisque son chiffre d'affaires serait encore inférieur à 10 milliards de dollars.

Réunis en conclave quasi permanent, avec les présidents d'EMC, M. Rodolphe Greif et de l'ERAP, M. Pierre Boisson, MM. Tchuruk et Le Floch vont donc, ces prochains jours, s'efforcer de se convaincre réciproquement de mettre de l'eau dans leur vin. Les pouvoirs publics assurent n'avoir pas le culte de la date mais « *l'obligation du résultat* ». Au pire une solution devrait être trouvée avant l'accession en février 1990 de M. Tchuruk à la présidence de Total.

Mais si les jeux sont faits dans les grandes lignes, la charge revenant au Quai de Bercy de régler les problèmes financiers liés à la rémunération des apports, cette pénible restructuration appelle déjà plusieurs questions.

Tentation de gigantisme

N'est-il pas dangereux, pour céder à la tentative d'un gigantisme encore inaccessible même en opérant par temps clair, de tailler prématurément dans des tissus industriels à peine cicatrisés après la grande crise de la fin des années 70 et du début des années 80 ? Les pouvoirs publics se disent déjà assez satisfaits d'avoir trouvé le bon équilibre. Mais quid du facteur humain ? Personne n'en souffle mot. Or, avec le découpage envisagé, au moins sept mille personnes vont devoir changer de camp au moment où M. S. Tchuruk avait réussi à redonner un véritable esprit de groupe à ORKEM. Une démobilisation du personnel serait sans doute préjudiciable à ce grand œuvre.

Par ailleurs, si la dimension a des avantages indiscutables (économies d'échelle, négociation de contrats...), elle a aussi des inconvénients. Le Dr Hans Albers, président du directoire de la BASF, reconnaît en aparté que les grands monstres industriels deviennent de plus en plus difficiles à manier. S'agissant d'ATOCHEM, la part du hard, à présent de 40 %, repassera à près de 57 % avec les apports d'ORKEM. Si d'aventure, la conjoncture venait à se retourner, le handicap vis-à-vis de la concurrence ne serait sans doute pas négligeable. N'aurait-il pas été en définitive plus simple de laisser aux sociétés impliquées le soin de poursuivre leur destin ? Remise sur pied, ORKEM en a les moyens. En voulant trop bien faire, M. Fauroux ne s'est-il pas laissé prendre à son propre piège ? De toute façon, le processus est en route et rien ne saurait maintenant l'arrêter.

ANDRÉ DESSOT

Les Allemands en tête

Le chiffre d'affaires « chimie » des quatorze premiers mondiaux en milliards de dollars pour 1988 :

1. Bayer (RFA)	22,7
2. Hoechst (RFA)	21,9
3. BASF (RFA)	21,5
4. ICI (GB)	21,1
5. Du Pont de N. (EU)	19,6
6. Dow Chem. (EU)	18,7
7. Unilever (GB-PB)	12,3
8. R. D.-Shell (GB-PB)	11,8
9. Ciba-Geigy (Suisse)	11,1
10. Procter & Gam. (EU)	11
11. Rhône-Poul. (Fr.) (1)	10,8
12. Exxon (EU)	9,9
13. Union Carbide (EU)	8,3
14. Elf Aquit. (Fr.) (2)	8,2

(1) Avec ses récentes acquisitions (Chemicals et GAF), Rhône-Poulenc passe à la 8e place, avec 11,9 milliards de dollars.

(2) Toute la division chimique d'Elf en ordre dispersé, à savoir Atochem, Sanofi, Pennwalt, M & T, Texas Gulf Chemicals. (Source : « Chimie Actualités ».)

Un entretien avec un conseiller économique de M. Gorbatchev

« Nous n'avons pas besoin de crédits occidentaux » nous déclare M. Oleg Bogomolov, directeur de l'Institut d'économie mondiale de Moscou

Reconnaissant la forte « détérioration » de la situation économique en Union soviétique, M. Oleg Bogomolov, l'un des conseillers économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev, estime que la situation est désormais « *dangereuse mais pas sans espoir* ». Malgré cela, il estime que l'URSS « *ne veut pas de crédits occidentaux* ». M. Bogomolov a participé au début de cette semaine avec d'autres économistes soviétiques, à Bruxelles, à un colloque sur les relations entre l'URSS et la CEE, organisé par la Commission de Bruxelles.

« Face à une situation économique difficile, le Soviet suprême vient d'adopter un programme d'urgence. Qu'en pensez-vous ?

– Les députés viennent effectivement de décider un plan d'urgence qui s'inspire davantage des anciennes méthodes administratives que des mécanismes de marché, dont nous souhaitons le développement. Ces mesures visent à limiter les hausses de salaires et de prix, et à accroître l'offre de biens de consommation à travers des commandes d'Etat.

» C'est que la situation sur le marché des biens de consommation s'est détériorée régulièrement, et le niveau de la consommation de la population tout entière à baissé. La prochaine session du Congrès, le 12 décembre, devra prendre d'autres mesures. Il est certain que le crédit de M. Gorbatchev dans la population a été largement entamé. Mais si l'on arrive à laisser entrevoir une amélioration, le peuple sera patient.

– Certains invoquent des actions de sabotage pour expliquer l'actuelle détérioration de la situation économique...

– Du sabotage, pas seulement ! Il existe une résistance très forte au sein des structures bureaucratiques. Il y a eu également beaucoup d'erreurs commises dans la mise en œuvre de la perestroïka. Le gouvernement préfère dessiner l'avenir plutôt que d'analyser le passé pour comprendre les erreurs. Je suis très inquiet de notre incapacité à prédire l'avenir à l'horizon d'un an ou deux.

– Quelles ont été les principales erreurs ?

– Nous avons commencé à introduire des mécanismes de marché de manière inopportune dans l'industrie, ce qui a provoqué l'inflation. Aujourd'hui, les prix des biens augmentent les uns à la suite des autres, et les pénuries se multiplient. On ne peut plus rien acheter dans les magasins. Les étagères sont vides. Il aurait fallu introduire des réformes d'abord dans l'agriculture. Les résultats auraient été rapides, car les agriculteurs sont intéressés par la location des terres. Malheureusement, dans le secteur agricole, la bureaucratie locale est très puissante et très conservatrice.

» La loi sur les entreprises était une erreur. Car celles-ci ont préféré ne pas diminuer leurs coûts et augmenter leurs prix. Nous aurions dû nous concentrer sur l'agriculture, les industries légères et agro-alimentaires, car elles servent directement le marché de détail et non celui de gros. L'inflation est l'obstacle principal aux réformes.

– Quels sont les projets à l'étude ?

– J'ai défendu un projet de loi sur la terre à la commission du Soviet suprême il y a quelques jours. L'idée est de louer les terres aux paysans pour une durée de cent ans. Il est important que le projet soit adopté avant le début de la nouvelle saison agricole, en février ou mars.

Le mark est-allemand convertible dans un an

» La réforme des prix est également au programme. Ainsi que la loi sur la propriété. Seules doivent rester étatiques les entreprises de certains secteurs, comme la poste, les chemins de fer, l'électricité, le nucléaire. Toutes les autres entreprises devraient être louées aux travailleurs ou transformées en sociétés par actions. Le projet de loi sur la propriété est déjà rédigé. Il devrait être adopté rapidement.

» Je propose également l'introduction d'une monnaie parallèle au rouble. Lors du dernier Conseil, M. Ryjkov, le premier ministre, s'est déclaré intéressé par l'idée.

– Qu'attendez-vous des pays occidentaux ?

– Les pays occidentaux doivent nous soutenir politiquement, par exemple en poursuivant le processus de désarmement. Mais nous n'avons pas besoin de leurs crédits : ils coûtent très cher, et nous ne savons pas les utiliser correctement. Au début des années 80, la hausse des prix pétroliers a apporté à l'URSS environ 170 milliards de dollars de devises supplémentaires, mais nous avons dépensé tout cet argent sans effet sur l'économie.

– Que pensez-vous de l'évolution actuelle en RDA ?

– L'intégration de la RDA dans un système économique européen, au sens large, devrait pouvoir être réalisée rapidement. Selon moi, le mark est-allemand pourrait devenir convertible dans un an. Mais la réunification politique des deux Etats allemands sera un processus très long.

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ
et FRANÇOISE LAZARE

▶ **Oleg Bogomolov vient de publier** *Socialisme et compétitivité. Les pays de l'Est dans l'économie mondiale*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, 284 pages, 160 F.

INSOLITE

Trente ans de réflexion

Les Japonais, dont la rapidité de réaction est si fréquemment vantée, ont mis... trente ans pour accorder à Texas Instrument, le plus gros fabricant américain de semi-conducteurs, un brevet lui reconnaissant la paternité de l'invention des circuits intégrés. Cette découverte, à la base de la miniaturisation, fut faite en 1958 par un ingénieur de Texas Instrument, M. Jack Kilby, et joua un rôle décisif dans l'apparition de l'ère informatique.

Bien évidemment, cette mauvaise volonté permit aux Japonais de développer leur propre industrie électronique sans avoir à payer de royalties à Texas Instrument. En effet, les enjeux financiers sont considérables : on estime que la reconnaissance du brevet permettra à la firme américaine d'empocher 500 millions de dollars (plus de 3 milliards de francs) par an de royalties...

On comprend pourquoi les firmes nippones ont multiplié les procès pour tenter de s'opposer à cette mesure. Toutefois, ils ont gagné trente ans, puisque la décision n'est pas rétroactive, et atteint leur objectif : les Japonais dominent de leur puissance toute la micro-électronique mondiale.

Eurostaf Dafsa
Europe Stratégie Analyse Financière

EUROSTAF s'agrandit et a le plaisir de vous annoncer sa nouvelle adresse à compter du 27 novembre 1989 :

23, boulevard des Italiens
75002 Paris

Tél. : 49 24 90 50
Télex : 282 632
Télécopie : 49 24 07 03

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Avenircic

La Sicav des plans retraite

Sicav PER (Plan d'Epargne Retraite)

Comptes de l'exercice 1988-1989, clos le 29.09.1989 approuvés par le Conseil d'Administration du 14 novembre 1989, présidé par M. Jean Huet.

Actif net au 29.09.1989 : F 124.396.938

Performance entre le 06.09.1988 (date de création) et le 29.09.1989 : + 12,29 %

Valeur liquidative au 29.09.1989 : F 112,29

Dividende proposé : F 7,33 + F 0,49 d'avoir fiscal pour mise en paiement le 10 janvier 1990.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

CREEKS

LE STYLE DES 15 / 25 ANS

AUGMENTATION DE 29 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30/09/89

Le Groupe CREEKS annonce un chiffre d'affaires consolidé HT de 478,8 MF pour les neuf premiers mois de l'année 1989, en augmentation de + 29 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

A périmètre constant, c'est-à-dire sans tenir compte de l'activité de la société SVL acquise en novembre 1988 et qui exploite 11 magasins de détail, la progression du chiffre d'affaires HT a été de + 26 %.

Ces premiers chiffres permettent de confirmer les estimations faites au cours de l'Assemblée Générale annuelle ; sur l'ensemble de l'exercice, la progression du chiffre d'affaires et du résultat devrait être conforme aux prévisions.

LA BOURSE Le 7 AUX STAGES

ÉTUDIANTS*

GAGNEZ PLUS DE 100 STAGES DANS LE MONDE ENTIER

Participez à la Bourse aux Stages dans Le Monde du 20 au 29 nov. 1989 (numéros daté du 21 au 30-11-1989.)

* Bac + 3 minimum obtenu courant 1990.

RETROUVEZ

LAQUELLE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES SE CACHE DERRIÈRE LES ÉNIGMES SUIVANTES : (voir logos en page emploi)

10 *Société d'ingénierie ayant la maîtrise du « process » et des réalisations industrielles au cœur de l'Europe.*

11 *Le plus électricien des constructeurs du tunnel sous la Manche et surtout un des grands du BTP en France.*

12 *Société de distribution, de négoce et de fabrication de matériel technique dans le domaine de la transmission des fluides, elle occupe le rang de deuxième exportateur régional pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

POUR VOUS AIDER

SUR EUROPE 1 UN INDICE SERA DIFFUSÉ CHAQUE JOUR AU JOURNAL DE 20 HEURES PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA BOURSE.

RETROUVEZ CES INDICES SUR MINITEL 36 15 LM

Le Monde CAMPUS avec Europe 1

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le programme de privatisation en Grande-Bretagne

Les actions des sociétés d'eaux sont vendues moins cher que prévu

Afin d'allécher le grand public et les investisseurs, le gouvernement britannique a fixé un prix des actions des sociétés d'eaux jugé faible par les analystes et dénoncé par les travaillistes.

LONDRES

de notre correspondant

La privatisation de l'eau, une des plus controversées de l'ère Thatcher, a été solennellement lancée mercredi 22 novembre sous les plafonds à caissons de Lancaster House, un ancien hôtel particulier qui sert de résidence aux hôtes officiels du gouvernement. Le contraste était d'ailleurs un peu surréaliste entre ces ors et ces moulures et l'espèce d'aquarium à bulles « *high tech* » sur lequel s'est inscrit presque exactement à l'heure prévue le prix proposé de 2,40 livres (24 F) pour chacune des 2183 millions d'actions mises en vente. Toute la production et la distribution de l'eau en Angleterre et au Pays de Galles (l'Ecosse est un cas à part) va être dénationalisée et introduite en Bourse.

Il s'agit d'un prix étonnamment bas, comme l'ont immédiatement remarqué à la fois les travaillistes qui crient au bradage du patrimoine (et affirment qu'ils renationaliseront l'eau s'ils retournent au pouvoir) et les investisseurs alléchés par cette offre très avantageuse.

A 24 francs l'action, la capitalisation des dix compagnies de distribution d'eau d'Angleterre et du Pays de Galles atteint un peu plus de 52 milliards de francs. Les travaillistes ont immédiatement fait remarquer mercredi après-midi aux Communes que le gouvernement avait dû débourser environ 50 milliards de francs pour éponger les dettes de ces dix sociétés auxquels il faut ajouter une dotation en capital de l'ordre de 15 milliards, soit un total de 65 milliards. Cette privatisation, estiment-ils, loin de rapporter de l'argent à l'Etat va lui en coûter et c'est le contribuable qui paiera cette différence de 13 milliards de francs.

Mme Thatcher prend des risques

Le gouvernement conteste évidemment ces chiffres, mais ceux-ci sont généralement acceptés dans la City. Les modalités de la privatisation elle-même sont tout aussi généreuses. La banque d'affaires Schroders, chargée de l'opération, les a révélées mercredi. L'investissement minimum est fixé à cent actions (environ 2 400 F) et aucun maximum n'est établi, à condition bien sûr de ne pas dépasser 15 % du total de la capitalisation ... Le paiement s'effectue en trois versements étalés sur près de deux ans (une livre à l'émission, le reste par moitiés en juillet 1990 et juillet 1991), la période la plus longue jamais accordée pour une privatisation. Les dividendes seront versés entiers sur des actions qui n'auront pas encore été intégralement payées.

Mme Thatcher prend des risques avec cette affaire. L'opinion britannique, tous les sondages l'attestent, était et reste majoritairement hostile à la sortie du secteur public de ce domaine d'activité. L'eau est un symbole universel, mais peut-être plus encore dans un pays qui en est entièrement entouré et qui idolâtre en outre ses rivières, ses étangs et jusqu'à la moindre de ses mares. Il va falloir justifier pourquoi l'Etat, au nom des collectivités locales anglaises et galloises, vend tout cela aussi peu cher.

M. Michael Howard, ministre de l'eau, est responsable du dossier. Le secrétaire d'Etat chargé du Pays de Galles, M. Peter Walker était également présent mercredi à Lancaster House mais n'a pas ouvert la bouche. Il est de toute façon à couteaux tirés avec Mme Thatcher qu'il accuse parfois, en termes obliques, de laisser dépérir économiquement sa région et il n'est probablement pas lui-même entièrement convaincu du bien-fondé de cette opération.

La grande inconnue reste l'attitude du public. 23,5 % des actions lui sont réservées à côté des 55 % attribuées aux investisseurs institutionnels britanniques, ce qui laisse 18,3 % aux acheteurs étrangers, 3 % étant destinés au personnel des sociétés privatisées. Mais tout un processus est mis en place pour que sa part puisse augmenter au détriment des institutions et plus encore de l'étranger. Cette dernière pourrait être ramenée « *en cas de succès autochtone* » à 13 %. Paribas est responsable, en France, de la souscription mais les filiales britanniques des trois groupes français intéressés (la Générale des eaux, la Lyonnaise, et Bouygues) peuvent acheter directement à Londres en petites quantités.

DOMINIQUE DHOMBRES

SOCIAL

Conséquence de la réforme de la nomenclature

Le chiffre d'affaires des biologistes va chuter de 1,2 milliard de francs en 1990

En 1990, les Français paieront moins cher leurs analyses dans les laboratoires de biologie. La réforme de la nomenclature des actes de biologie engagée par M. Claude Evin, ministre de la solidarité et de la santé, est désormais bouclée. Elle aboutira à réduire de 1,2 milliard à 1,3 milliard de francs en année pleine le volume d'activité de la profession, ce qui permettra de limiter d'autant les remboursements effectués par l'assurance-maladie.

Cette modification, rendue nécessaire par l'évolution technique (de plus en plus « d'automates » sont capables de fournir simultanément les résultats de plusieurs analyses), a été menée malgré l'opposition des syndicats de biologistes qui ont accusé le gouvernement de chercher à « *détruire une discipline médicale* », mais aussi de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) qui a émis un avis négatif.

Inquiétude des syndicats

S'il a atténué certaines dispositions de son projet initial – qui aboutissait (*le Monde* du 4 novembre) à réduire de 1,5 milliard le chiffre d'affaires de la profession, – M. Evin n'en a pas modifié les lignes directrices. Au ministère de la solidarité, on rappelle que l'activité des biologistes a progressé de 27 % depuis 1986 et de 15 % en 1988.

On souligne également que l'écart important entre les prix pratiqués en France et ceux en vigueur en RFA par exemple pourrait, s'il se maintenait, inciter quelques laboratoires à sous-traiter à l'étranger certaines analyses (les moins urgentes) et se contenter d'empocher la différence. Ainsi, alors que, en RFA, une analyse de triglycérides est facturée 13,60 F, une telle prestation est actuellement remboursée par le régime général de la Sécurité sociale 39,96 F. Avec la nouvelle nomenclature, la recherche de triglycérides (troisième analyse la plus pratiquée) sera remboursée 17,60 F.

Dorénavant, une ordonnance-type (triglycérides, transaminase, potassium-sodium-chlore, glycérides, cholestérol, urée, créatinine) ne sera plus facturée 184,60 F mais 98,46 F. En revanche, l'énumération de la formule sanguine, l'analyse la plus pratiquée, ne subira aucune modification tarifaire et sera toujours remboursée sur la base de 52,80 F.

Les syndicats professionnels, qui s'inquiètent de l'impact d'une telle réforme sur les revenus (ils estiment que les trois quarts des recettes sont absorbés par les frais de fonctionnement, hors rémunération du biologiste) et, donc, sur la survie de certains laboratoires, ont particulièrement insisté sur les difficultés que rencontreront les jeunes praticiens récemment installés et fortement endettés. Sur ce point, le ministère de la solidarité affirme attendre les propositions de la profession et se dit prêt à envisager des mesures spécifiques. L'an passé, une enveloppe de 100 millions de francs avait été dégagée pour aider les jeunes pharmaciens à la suite de la décision de M. Evin de réduire le taux de marge des officines.

JEAN-MICHEL NORMAND

TRANSPORT

La Commission de Bruxelles veut libéraliser les chemins de fer

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission de Bruxelles qui a tenu sa réunion hebdomadaire en marge de la session du Parlement européen, a transmis, mercredi 22 novembre, aux gouvernements membres de la CEE, un plan ambitieux de développement et de libéralisation des chemins de fer des Douze. Pour les autorités de Bruxelles, l'objectif est d'intégrer les différents réseaux nationaux et d'assouplir les monopoles. Le texte communautaire souligne que « *pour des raisons historiques, l'organisation centralisée des chemins de fer européens favorise l'intervention des pouvoirs publics et se traduit par beaucoup de rigidités* ». C'est celle sur l'accès aux infrastructures que Bruxelles souhaite sensiblement assouplir, en séparant leur gestion de l'exploitation des services ferroviaires.

La construction de TGV au nord de la CEE, dont le noyau central sera Paris, suppose la réalisation des « *maillons manquants* », des voies à grande vitesse que le document de la Commission définit comme « *les éléments à créer pour relier entre eux les réseaux nationaux* ». Afin d'assurer leur financement, Bruxelles demande aux Douze d'arrêter rapidement le schéma directeur des futurs TGV européens.

L'exécutif de la CEE met aussi en exergue l'importance des transports combinés rail-route, respectueux de l'environnement, qui ont enregistré une croissance de 400 % aux cours de dix dernières années. Les autorités communautaires demandent aux gouvernements membres de baisser la fiscalité sur les camions acceptant d'être acheminés par voie ferrée.

MARCEL SCOTTO

La Compagnie générale maritime prévoit 5 milliards de francs d'investissement

Le groupe public Compagnie générale maritime (CGM) a présenté, le mercredi 22 novembre, au comité central d'entreprise un « projet d'entreprise » qui couvre la période 1989-1993. La Compagnie, que préside M. Claude Abraham, a décidé de se spécialiser de plus en plus sur les liaisons intercontinentales par grands navires porte-conteneurs. La CGM se fixe un objectif de croissance commerciale de 5 % par an d'ici à 1993. Selon un communiqué de la Compagnie, « *la flotte armée sous le pavillon de la CGM, c'est-à-dire non compris les navires affrétés ou ceux des filiales étrangères, devrait se stabiliser, pendant les quatre ans à venir, à 23 navires contre 24 aujourd'hui* ». « *Si, actuellement, il est mis en ligne un certain nombre de petits navires, la flotte de la CGM ne comportera plus que des unités importantes, performantes et adaptées à son fonds de commerce.* »

Ce plan implique un important renouvellement de la flotte de la Compagnie. Le montant total des investissements sur cinq ans devrait atteindre 5 milliards de francs dont deux-tiers en navires (11 bateaux neufs) et le tiers environ en conteneurs. Toute la question est de savoir si l'Etat actionnaire mettra à la disposition de la CGM les moyens financiers pour mener à bien son plan de modernisation.

M. Jacques Roudier, directeur de la flotte de commerce

M. Jacques Roudier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a été nommé au conseil des ministres du mercredi 22 novembre, sur proposition de M. Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la mer, directeur de la flotte de commerce. Il remplace à ce poste M. Bernard Dujardin.

[Né le 30 mai 1947, à Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Jacques Roudier est ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a travaillé successivement à l'Institut de recherches des transports, à la direction des ports maritimes (1977-1981), et au port autonome du Havre (1981-1983). De 1983 à 1986, il est directeur adjoint, puis directeur du cabinet de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer. Après avoir dirigé pendant un an le port de Nantes-Saint-Nazaire, il était, depuis avril 1987, administrateur général du groupement d'intérêt économique (GIE) Dragages-Ports. M. Roudier avait activement contribué à la rédaction du rapport de M. Le Drain, maire socialiste de Lorient, sur la marine marchande, demandé par M. Rocard et rendu public en juin dernier.]

M. Lévy : « Billancourt ne sera jamais une usine japonaise »

Les quatre mille salariés de l'usine de Billancourt « *ne seront pas des laissés pour compte. J'y veillerai personnellement* », a assuré M. Raymond Lévy, PDG de la régie Renault, dans un message enregistré diffusé mercredi 22 novembre à l'intention du personnel de l'établissement. « *Mon intention est de négocier d'abord avec vous, organisations représentatives, un plan social fondé sur l'idée que ceux qui travaillent aujourd'hui et ont réalisé des performances remarquables (...) ne doivent pas être laissés pour compte* », a affirmé le président de la régie. « *Billancourt ne sera jamais une usine japonaise* », a lancé M. Lévy.

Les effectifs salariés ont augmenté de 0,3 % au troisième trimestre

Les effectifs salariés ont augmenté de 0,3 % au troisième trimestre, selon les résultats provisoires de l'enquête réalisée par le service des études et de la statistique du ministère du travail. Cette augmentation de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles fait suite aux hausses de 0,5 % du premier trimestre 1989 et de 0,2 % du deuxième. De 1,6 % sur les douze derniers mois, la progression est de 1 % depuis le début de l'année et correspond à 100 000 emplois nouveaux. Ces résultats ne coïncident pas avec ceux de l'UNEDIC, plus optimiste. Cela a amené le ministère du travail, l'UNEDIC et l'INSEE à confier une mission d'expertise à l'inspection générale de l'INSEE pour s'efforcer, précise un communiqué, de « *mieux harmoniser ces deux sources et d'en réduire les écarts* ».

□ **Fin de la grève des pilotes d'Eastern.** – En grève depuis presque huit mois, les trois mille deux cents pilotes de la compagnie américaine Eastern Airlines ont décidé, le mercredi 22 novembre, de reprendre le travail. La compagnie avait engagé des centaines de pilotes en remplacement des grévistes qui entendaient s'opposer au démantèlement de la compagnie par son président, M. Franck Lorenzo.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFICOMI

Les comptes arrêtés au 30 septembre 1989 font apparaître une progression significative du chiffre d'affaires qui s'établit à 233,6 MF contre 206,44 MF au 30 septembre 1988 (+ 13,16 %).

Le bénéfice hors plus value de cession (22,8 MF) s'établit à 94,3 MF contre 87,6 MF au 30 septembre 1988, soit une progression de 7,65 %.

Les engagements nouveaux souscrits depuis le début de l'exercice s'élèvent à 350 MF dont 120 en location simple.

Les prévisions de résultats de l'exercice en cours permettent d'envisager une progression du dividende (hors avoir fiscal) sensiblement égale à celui de l'exercice précédent.

ÉCONOMIE

Le rapport du CERC sur les revenus des Français

La diffusion des valeurs boursières dans le public n'a pas empêché le patrimoine mobilier de se concentrer en France

Les inégalités de salaires avaient eu tendance à se réduire depuis la fin des années 60. Un rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) analysé dans nos colonnes (*le Monde* du 23 novembre) montre que depuis 1985 l'éventail des salaires a recommencé de s'élargir. Nous terminons aujourd'hui l'analyse du rapport du CERC, qui montre que se développent en France bien d'autres inégalités.

Les revenus des travailleurs indépendants ont été marqués très différemment par la crise née en 1974 du premier choc pétrolier, crise relancée en 1979 par une deuxième hausse massive du prix du brut, plongeant les pays industrialisés dans une profonde récession.

Le revenu agricole avait chuté en francs constants de 1973 à 1978, pour se stabiliser par la suite à un niveau médiocre, la hausse d'une année compensant la baisse de l'année suivante. Sur l'ensemble de la période 1973-1986, le revenu moyen de l'agriculteur a baissé de 30 %, soit environ 3 % par an. Encore ce résultat est-il obtenu au prix d'une baisse de 20 % du nombre des agriculteurs en dix ans.

Les mal-traités de la crise

Pour les autres professions, le CERC met en évidence deux types d'évolutions. Dans le premier figurent les professions dont le revenu en francs constants (1), après avoir augmenté au cours des années 70, n'avait chuté qu'au début des années 80, pour recommencer à augmenter à partir de 1982, 1983, 1984 : boulangers (+ 50 % entre 1973 et 1986), avocats (+ 30 %), experts-comptables (+ 30 %), coiffeurs (+ 30 %), cafés (+ 25 %). Les revenus des restaurants restent totalement stables sur la période. Pour certains, comme les garagistes, la « remontée » ne se produit qu'à partir de 1986, date à laquelle les revenus de la profession avaient baissé de 10 % par rapport à 1973.

D'autres métiers ont eu la vie difficile parce que leurs revenus, après avoir complètement stagné ou même diminué entre 1973 et 1979, ont carrément baissé jusqu'en 1984-1985, pour ne se redresser que très récemment, sans qu'on puisse dire encore si ces deux ou trois dernières années auront compensé les pertes antérieures. Ces mal-traités de la crise sont les artisans du bâtiment, qui perdent 10 % de leurs revenus en neuf ans (2), les notaires (– 20 % en treize ans), les architectes surtout, dont les revenus baissent de 40 %, ce qui correspond à une perte annuelle moyenne de 4 %.

Quelques professions ont évolué de façon moins heurtée, pour leur bonheur ou pour leur malheur. Les bouchers, par exemple, après avoir vu leurs revenus augmenter rapidement de 1973 à 1979 (+ 4 % l'an), ont par la suite stagné, ce qui n'a pas empêché leur bilan d'être nettement positif sur la période 1973-1986 (+ 15 %). Les kinésithérapeutes ont eu un sort encore meilleur sur la période : + 35 %, soit 2 % par an. Les revenus des pharmaciens ont complètement stagné jusqu'en 1986, avant de recommencer à nettement augmenter. Les médecins généralistes ne semblent pas, eux, avoir bénéficié de ce rattrapage, alors que leurs revenus ont complètement stagné entre 1973 et 1986.

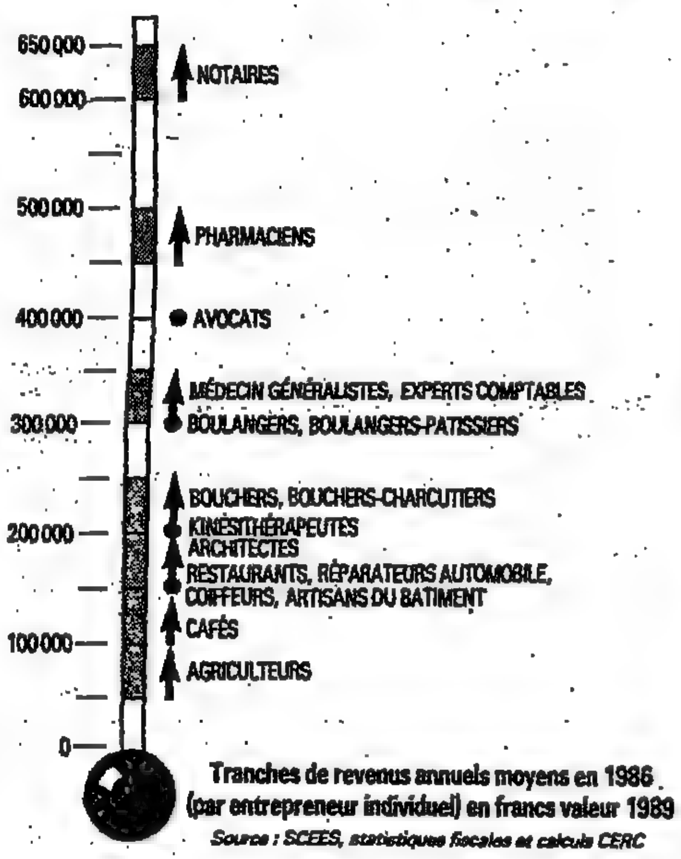

Tranches de revenus annuels moyens en 1986 (par entrepreneur individuel) en francs valeur 1989

Source : SCEES, statistiques fiscales et calculs CERC

Les revenus des travailleurs indépendants sont les soldes entre leurs recettes et leurs charges : salaires, cotisations sociales, matières premières, intérêts versés, amortissement des capitaux nécessaires à l'activité. Les revenus ne correspondent pas nécessairement aux ressources puisqu'il faut investir.

Il y avait en France en 1988 trois millions d'entreprises individuelles. Pour les professions commerciales, artisanales et pour l'agriculture, le revenu moyen est le revenu par entreprise ; pour les professions libérales le revenu moyen est par professionnel.

Le CERC souligne les changements qu'ont entraînés ces évolutions au sein des professions : réduction des effectifs (agriculteurs, bouchers, cafetiers...) ou précarisation d'activités qui dans certains cas ne trouvent de salut que dans la sous-traitance (garagistes, artisans du bâtiment).

Les professions qui s'en tirent le mieux sont celles qui parviennent d'une façon ou d'une autre à limiter la croissance de leurs effectifs. Les architectes encaissent durement, car leur nombre s'accroît. Il en va un peu de même pour les médecins. Les kinésithérapeutes sont eux aussi de plus en plus nombreux, mais tirent très bien leur épingle du jeu sur un « marché » des soins en pleine expansion. Les notaires et les pharmaciens sont relativement protégés par des réglementations qui limitent leur nombre ou celui de leurs offices.

D'une façon générale, les revenus se sont concentrés au sein des professions, certains s'appauvrissant alors que d'autres s'enrichissaient. Si l'on considère le pourcentage des revenus totaux perçus dans une profession par les 25 % de ceux qui bénéficient des revenus les plus élevés, on voit que de 1970 à 1985, sur treize professions étudiées par le CERC, seuls les infirmières, les kinésithérapeutes et les conseillers fiscaux ont échappé à ce mouvement de concentration, qui a touché les médecins, les chirurgiens, les radiologistes, les chirurgiens-dentistes, les experts-comptables, les architectes, les avocats...

La percée des actions et des obligations

Les années 80 auront été marquées par la progression rapide des revenus de la propriété mobilière et immobilière, au moment même où les revenus d'activités – salariales notamment – marquaient le pas.

La conséquence en a été le poids grandissant pris par les revenus passifs dans le total du revenu imposable : *4,5 % en 1979, 5,9 %* en 1984. Cette part a continué de *grandir. Elle représentait 10,2 %* en 1987 pour les 10 % de foyers dont les revenus sont les plus élevés, contre 8,9 % trois ans plus tôt.

L'attrait exercé par les valeurs boursières aura profondément modifié les comportements. Pendant les années 70, les patrimoines étaient bâtis sur une part importante et croissante d'épargne liquide. Pendant les années 80, c'est le contraire qui s'est produit : le poids des valeurs mobilières dans les patrimoines est passé de 18 % en 1977 à 34 % en 1988.

La diffusion des actions et des obligations dans le public est confirmée par toutes les enquêtes. En 1984, 28 % des ménages interrogés possédaient des valeurs mobilières contre 20 % en 1979. Cette diffusion a ceci de remarquable qu'elle s'est faite pratiquement dans *toutes* les catégories socioprofessionnelles, y compris parmi les ouvriers. Du coup, la part des salariés est passée de 17,1 % à 19,6 % entre 1979 et 1984, au détriment de la clientèle plus traditionnelle des non-salariés dans le total des ménages percevant des revenus mobiliers.

Cette démocratisation de la Bourse a-t-elle pour autant réduit les inégalités de revenus et de patrimoines ? La réponse apportée par le CERC est négative : « *La diffusion des actions et valeurs cotées en Bourse s'est accrue particulièrement vite parmi les industriels, les gros commerçants et les cadres. (...) D'une façon générale, l'accroissement du taux de diffusion est d'autant plus grand que l'on a affaire à une catégorie de ménages dont les revenus sont plus élevés.* »

Chiffres à l'appui, le CERC estime que, si la diffusion des valeurs mobilières a permis à de nouvelles couches de la population de bénéficier de plus-values parfois importantes, les inégalités de revenus et de patrimoines ont continué de s'accroître, les détenteurs traditionnels d'actions et d'obligations étant les premiers bénéficiaires d'un marché boursier en pleine expansion.

La pauvreté s'est accrue

Le phénomène inégalitaire qui marque les années 80, alors même que le pays modifie ses habitudes et se transforme, est-il un phénomène passager, comme le tribut à payer provisoirement à la modernisation ? Ou bien annonce-t-il une société plus dure, dans laquelle la compétition sera vive entre les individus, l'Etat intervenant de moins en moins pour redistribuer une partie de ce que le hasard ou la naissance donnent abondamment à certains ?

Une chose est sûre : durant la période d'austérité que la France a vécue de 1979 à 1984, la pauvreté s'est accrue. Le nombre de ménages dont le revenu disponible est inférieur à 40 % du revenu moyen (environ 2 000 francs par mois) a augmenté de 15 %, alors que dans le même temps le nombre des ménages augmentait deux fois moins vite. De même la part du revenu total des Français détenue par les 10 % de ménages les plus pauvres a-t-elle diminué, passant de 3,2 % en 1979 à 2,7 % en 1984.

Elément de consolation : la présence des familles nombreuses et des personnes âgées parmi les pauvres s'est réduite. Dans le tableau assez inquiétant dressé par le CERC, quelques motifs de satisfaction apparaissent tout de même. Ils concernent surtout les personnes âgées, dont la situation s'est améliorée au cours de ces vingt dernières années. On associait autrefois l'idée de vieillesse à celle de pauvreté. « *Il convient*, écrit le CERC, *d'abandonner cette association.* »

Entre 1979 et 1984, le pouvoir d'achat du revenu moyen des ménages retraités a progressé de 9 % contre 2 % pour l'ensemble de la population. La dernière enquête effectuée par l'INSEE sur les revenus remonte à 1984 : elle montre qu'à cette date le revenu par ménage de retraité était supérieur de 5 % au revenu moyen des Français.

Ces chiffres, qui s'expliquent surtout par l'amélioration des retraites depuis quinze ans, susciteront bien des interrogations. Celles-ci seront souvent fondées, car il existe de fortes inégalités de revenus parmi les personnes âgées : « *Les plus anciens disposent de pensions plus faibles que les retraités récents, cela valant en particulier pour les femmes* », écrit le CERC. « *Les retraites des cadres et de fonctionnaires sont notablement plus élevées que celles des anciens salariés non cadres ou des anciens agriculteurs.* »

Autre facteur aggravant les inégalités entre personnes âgées : le pouvoir d'achat des anciens retraités n'a pratiquement pas augmenté depuis 1980. Il en va de même pour les titulaires du minimum vieillesse (1,3 million de personnes), dont le niveau de vie a même un peu baissé depuis 1982.

A l'autre bout de la vie, les jeunes apparaissent souvent en position difficile, malgré une amélioration de leur qualification. La baisse du chômage qui les touche a été obtenue, souligne le CERC, « *au prix d'une précarisation croissante des emplois* » (3). Leurs rémunérations se sont dépréciées par rapport à celles de leurs aînés, ne représentant plus, par exemple, pour les ouvriers de moins de vingt-six ans que 77 % du salaire des ouvriers plus âgés, alors que ce rapport était encore de 81 % en 1978.

Dans ce contexte général difficile mêlant changements rapides et inégalités croissantes, il n'est pas indifférent de savoir que le taux global des prélèvements directs sociaux et fiscaux s'est alourdi plus pour les Français situés au bas de l'échelle des revenus que pour les ménages aisés.

ALAIN VERNHOLES

(1) Le revenu d'un indépendant est le solde entre ses recettes et ses charges.

(2) Ces chiffres, qui couvrent la période 1973-1986, ne sont pas fournis directement par l'étude du CERC. Mais on peut les reconstituer. Pour les artisans du bâtiment, la période couverte va de 1977 à 1986.

(3) La part des emplois précaires occupés par les jeunes salariés (intérim, contrats à durée déterminée, stages en entreprise...) est passée de moins de 10 % au début des années 80 à plus de 20 % en 1988.

L.O.A. "FORMULE" ROVER
DES AVANTAGES RENOUVELÉS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 89 FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
SUR TOUS LES MODÈLES ROVER SÉRIE 800
(Prolongation de l'offre du 16 Octobre au 11 Novembre 1989)

AVANTAGE n° 1
0 F LA PREMIÈRE ANNÉE
Jusqu'au 31 Décembre 1989, ROVER reprend votre voiture aux conditions générales ARGUS. Si sa valeur couvre le 1er versement de votre location avec Option d'Achat, vous partirez au volant de la ROVER 800 de votre choix sans rien payer de plus pendant 1 an.
Location avec Option d'Achat sur 60 mois :
1er versement : 50 %(*) du prix TTC de votre ROVER 800 (Dépôt de Garantie 15 % + 1er loyer 35 %) pouvant être représenté en totalité ou en partie par la reprise de votre voiture, ensuite 0 F pendant 1 an, puis 47 loyers de 1,83 % du prix TTC de votre ROVER 800 (hors assurances).

AVANTAGE n° 2
COÛT TOTAL EN CAS D'ACQUISITION SUR 5 ANS SEULEMENT 12,51 % DE PLUS QUE LE PRIX COMPTANT
Au bout des 60 Mois, vous pourrez devenir propriétaire de votre ROVER 800 sans rien débourser. L'option d'achat étant couverte par le dépôt de garantie déjà versé.
Votre ROVER 800 ne vous aura coûté que 112,51 % du prix comptant TTC (hors assurances).

AVANTAGE n° 3
OPTION D'ACHAT EXCEPTIONNELLE A LA FIN DU 13e MOIS
Si vous ne résistez pas à l'envie de devenir propriétaire plus tôt de votre ROVER 800, achetez-la au bout du 13e mois. L'option d'achat à verser, déduction faite du dépôt de garantie initial ne sera alors que de 50 % du prix comptant TTC de votre ROVER 800.
1er versement de 50 % à la livraison + 0 F la 1re année + option d'achat de 50 % à la fin du 13e mois : vous ne paierez que 100 % du prix comptant de votre ROVER 800 malgré les 13 mois écoulés.

Cette offre est valable jusqu'au 31 Décembre 89, chez les concessionnaires ROVER affichant l'opération, sur tous les modèles neufs ROVER Série 800 et sous réserve d'acceptation de votre dossier par ROVER FINANCEMENT, département de LOCUNIVERS, 61 Bd des Dames, 13002 Marseille, SA au capital de 22.000.000 F RCS Marseille B 071 190 130.

(*) D'autres propositions de LOA avec apport initial de 20 % ou 40 % peuvent aussi vous être proposées.
ROVER Série 800, une gamme de 8 modèles Berlines et Fastback à partir de 117.000 F TTC Tarif Clé en main au 8/09/89 (Modèles 90).

ROVER SERIE 800
VERS UNE AUTRE CONDUITE

Pour connaître votre concessionnaire, téléphonez au 05 102 102 (appel gratuit) ou composez sur votre minitel le 36-15 ROVER.

RCS Nanterre 323 085 574

هكذا من الاصل

ILS ONT FAIT SUP DE CO EN PROVINCE

ESC AMIENS
18 Place Saint Michel
80038 AMIENS CEDEX
Tél : 22 91 57 02

ESC MARSEILLE
Domaine de Luminy Case 911
13288 MARSEILLE CEDEX
Tél : 91 26 98 00

ESC BORDEAUX
Domaine de Raba 680 Cours de la Libération
33405 TALENCE CEDEX
Tél : 56 80 70 50

ESC MONTPELLIER
2300 Avenue des Moulins BP 3139
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél : 67 40 42 43

ESC BREST
2 Avenue de Provence BP 214
29272 BREST CEDEX
Tél : 98 03 25 01

ESC NANTES
8 Rue de la Jonelière BP 72
44003 NANTES CEDEX 01
Tél : 40 37 34 34

ESC CLERMONT FERRAND
4 Boulevard Trudaine
63037 CLERMONT FERRAND
Tél : 73 92 39 71

ESC NICE / SOPHIA ANTIPOLIS
CERAM BP 120
06561 VALBONNE CEDEX
Tél : 93 95 45 45

ESC DIJON
29 Rue Sambin
21000 DIJON
Tél : 80 72 12 40

ESC PAU
3 Rue Jules Ferry
64000 PAU
Tél : 59 92 64 64

ESC GRENOBLE
7 Rue Hoche
38000 GRENOBLE
Tél : 76 43 02 12

ESC POITIERS
11 Rue de l'Ancienne Comédie BP 5
86001 POITIERS CEDEX
Tél : 49 88 25 75

ESC LE HAVRE / CAEN
9 Rue Emile Zola
76087 LE HAVRE CEDEX
Tél : 35 21 12 18

ESC TOULOUSE
20 Boulevard Lascrosses
31000 TOULOUSE
Tél : 61 29 49 49

ESC LILLE
Avenue Gaston Berger
59045 LILLE CEDEX
Tél : 20 52 62 59

ESC TOURS
1 Rue Léo Delibes BP 0535
37005 TOURS CEDEX
Tél : 47 27 42 43

RÉALISATION AGENCE A. ROSQUIN

Le Monde
AFFAIRES

LES ENTREPRISES SUISSES
FACE AU DÉFI EUROPÉEN

Roche : un Bâlois au cœur de l'Europe

Les pharmaciens suisses s'achètent une conduite communautaire et maîtrisent parfaitement le lobbying bruxellois. Hoffmann-Laroche en est l'exemple parfait.

BALE
de notre envoyé spécial

« *NOUS sommes une entreprise communautaire, nous voyons plus d'avantages que d'inconvénients dans le programme de marché unique.* » A Bâle, au siège de Hoffmann-La Roche, l'un des plus grands de la pharmacie mondiale, cette profession de foi est proclamée tel un slogan. Une adhésion bien réfléchie, qui semble singulière même si ceux qui l'expriment se gardent de préciser qu'il s'agit là d'un phénomène récent. Car, il y a moins de dix ans, Roche (comme on l'appelle) de même que les deux autres grands groupes bâlois (Sandoz, Ciba-Geigy) boycottaient sans mauvaise conscience les directives communautaires.

Au reste, ce n'est pas l'unique domaine où l'entreprise helvétique se soit acheté une conduite. Symbole durant les années 70 de la multinationale au comportement cynique et dangereux (Seveso), elle se donne aujourd'hui l'image d'une société dynamique, innovatrice, soucieuse d'environnement, de formation, d'éthique... Les prix Nobel et autres distinctions qui témoignent de la qualité de sa recherche ont permis de faire oublier les démêlés avec la justice et les administrations de la santé publique. S'assagir n'interdit cependant pas le profit : en 1988, le bénéfice total du groupe s'est élevé à 641 millions de francs suisses, soit un accroissement de 33 % par rapport à 1987. Au cours des neuf premiers mois de 1989, les ventes, toutes demandes confondues, ont progressé de 22 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Roche se décrit comme une firme européenne à vocation mondiale. Née à Bâle en 1896, la société demeure très liée à cette région dite « des trois frontières » (Suisse, France, RFA) où elle possède, outre son siège social, plusieurs unités de production et de recherche. Le groupe compte une trentaine de sociétés dans la Communauté européenne, où il réalise 36,2 % de ses ventes contre 8,7 % dans le reste de l'Europe, 32,6 % en Amérique du Nord et 22,6 % en Amérique latine, Asie, Afrique, Océanie. Plus du quart du personnel de Roche travaille dans la Communauté où se trouvent implantées, la même proportion d'installations. Parmi les quatre plus importants centres de recherche du groupe, l'un est à Bâle et l'autre à Welwyn-Garden-City, au Royaume-Uni.

« *Nous sommes très internationaux, même à Bâle où 30 % des employés de la maison mère sont des étrangers, dont 10 % de Français, et cela à tous les niveaux de recrutement* », indique le directeur de la *task force* chargé de suivre les affaires communautaires. Seuls les plus hauts dirigeants sont suisses et l'on nous assure que lors de négociations difficiles ces universitaires polyglottes retrouvent pour communiquer discrètement entre eux l'usage du dialecte bâlois !

Cette base européenne, cette connaissance approfondie d'un marché où l'industrie pharmaceutique a fait ses preuves, permettent à Roche de considérer le processus d'intégration avec confiance : « *Le marché unique est une opération complexe, encore incertaine puisque nous sommes aujourd'hui dans une phase de développement, mais, politiquement, la ligne est bien marquée. Nous nous rendons compte qu'il y aura des conséquences pour nos activités, un renforcement du potentiel industriel de la recherche, la création d'un troisième grand pôle économique. Nous considérons ce processus d'unification comme positif* » commente notre interlocuteur.

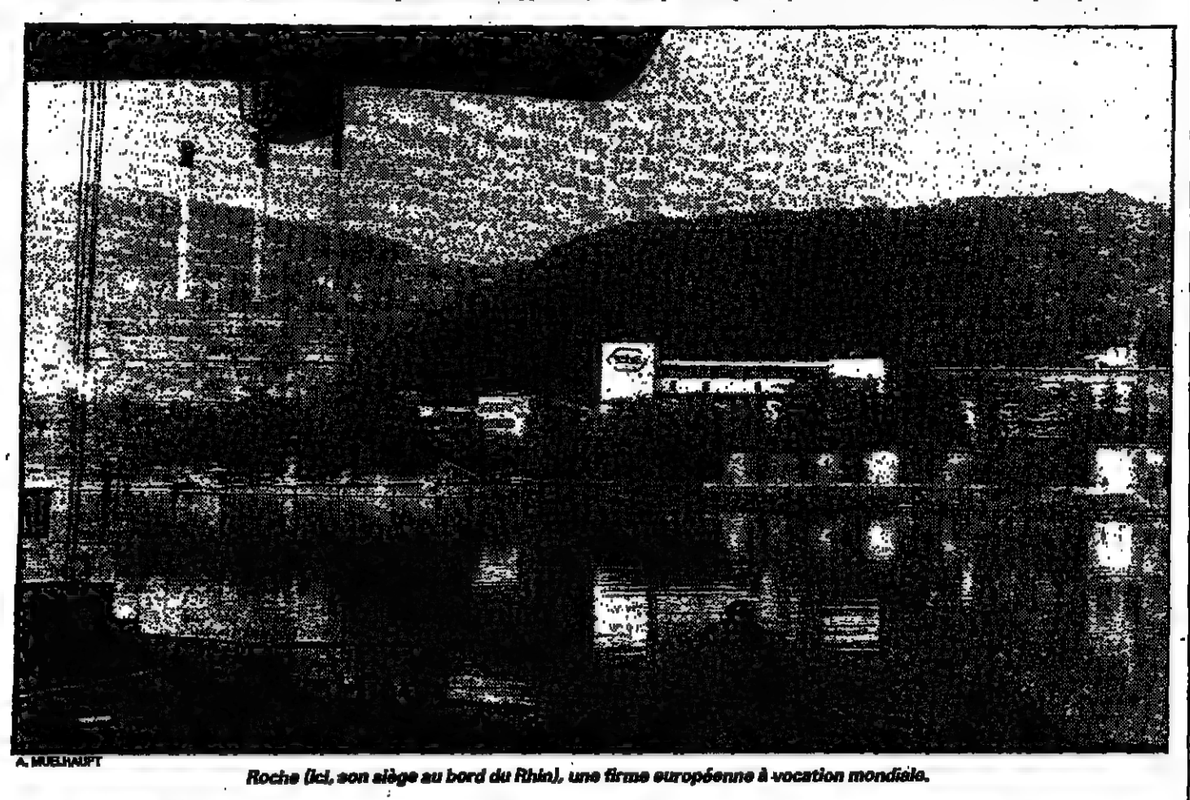

A. MUELHAUPT

Roche (ici, son siège au bord du Rhin), une firme européenne à vocation mondiale.

Trois dossiers en cours

La nationalité helvétique de la maison mère pose certes quelques problèmes particuliers, mais, grâce à l'accord commercial CEE-Suisse, ils paraissent tout à fait gérables. L'état-major bâlois suit de près le développement des relations entre la Communauté et l'Association européenne de libre échange (AELE). Il souhaite qu'elle soit aussi intime que possible, sans pour autant appeler de ses vœux une adhésion à la CEE. La position très réservée du gouvernement de Berne est de la sorte respectée.

Cependant, sur ce terrain européen, la principale préoccupation de Roche comme de ses concurrents-complices bâlois demeure de suivre et d'influencer la réglementation communautaire en cours d'élaboration. Au début des années 80, les dirigeants de l'industrie pharmaceutique — auparavant très réticents — ont pris le chemin de Bruxelles. La coopération avec la Commission européenne a commencé à l'occasion d'accidents, d'effets secondaires sérieux survenus lors de l'administration de certains médicaments. On s'est aperçu que la politique d'information menée par les filiales des groupes suisses variait d'un Etat membre à l'autre, suscitant désordre et perplexité. Les maisons mères ont repris les choses en main. C'est ainsi, raconte-t-on à Bruxelles, que Roche en est arrivé à collaborer avec la Commission européenne pour harmoniser au niveau des Douze l'information concernant un médicament efficace pour soigner l'acné grave, mais comportant des risques pour les fœtus.

Le tournant ainsi pris de la coopération s'est élargi. Trois dossiers intéressent particulièrement les groupes suisses, qui ont créé une représentation unique à Bruxelles : la restauration d'une meilleure protection des brevets ; l'uniformisation et l'assainissement des procédures d'enregistrement et de mise sur le marché ; la transparence des prix des médicaments et leur rapprochement. Sur les deux premiers, Roche est demandeur. Il s'agit de rendre plus facile, moins coûteuse, la commercialisation des produits sur l'ensemble du territoire communautaire, voire de l'espace économique européen (EEE = la CEE + l'AELE), et surtout de prolonger de sept ou huit années la durée de protection des brevets. Celle-ci, du fait notamment des exigences en matière d'essais cliniques, a été ramenée à moins de dix ans après le début de la commercialisation. L'idée de la Communauté, chaudement appuyée par une firme comme Roche, est de la prolonger à quinze ou seize ans. Les Etats-Unis et le Japon ont déjà légiféré dans ce sens.

Aujourd'hui, un médicament identique est vendu à des prix différents dans chacun des Etats membres de la CEE. L'écart atteint souvent de 50 % à 60 %. Il est moins cher en France et dans les pays du sud de la CEE qu'en Allemagne ou en Europe du Nord. La politique de prix bas pratiquée en France s'est révélée décevante : elle défavorise la recherche, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'encourage pas l'exportation (les intermédiaires préfèrent des prix élevés qui impliquent des marges plus importantes) et surtout provoque une surconsommation. La Commission s'efforce de susciter un rapprochement des prix. « *Les firmes suisses devront revoir leurs prix*, nous dit-on à Bruxelles. *Si jadis elles ont lutté contre l'instauration du marché unique, c'est qu'elles auraient préféré continuer à différencier d'un Etat membre à l'autre des produits pourtant identiques afin de pouvoir pratiquer dans une partie de la CEE des prix élevés. On ne peut prétendre aux bénéfices de l'intégration sans subir une certaine restructuration. C'est vrai que les Suisses croient maintenant à l'intégration. Mais cela ne les empêchera pas d'essayer de retarder les échéances qui les gênent.* » M. Andres Leuenberger, l'administrateur délégué de Roche, ne semble pourtant pas avoir en tête de tels combats d'arrière-garde : « *Il ne faut pas se faire d'illusions, l'harmonisation se traduira par des baisses de prix de 10 % à 15 %. Il faut s'y préparer, rationaliser. On pourra tenir si on continue à innover. Seuls survivront les gens qui ont un ancrage fort en Europe. Je suis confiant, nous maîtriserons les problèmes et nous mettrons à profit les opportunités.* »

Une croissance prudente

La stratégie de croissance de Roche n'est nullement limitée à l'Europe. M. Leuenberger est particulièrement attentif au développement de l'activité de sa firme en Asie. « *Nous serions intéressés par l'acquisition de sociétés japonaises, mais c'est difficile. Nous ne sommes pas les seuls, et surtout c'est contraire à la culture japonaise. Au Japon, où nous possédons un de nos principaux centres de recherche à Kamakura, nous progressons principalement en mettant de nouveaux produits sur le marché. C'est ce que veulent les autorités de Tokyo.* »

Roche, dont la taille est suffisante et la capacité autonome de croissance importante, ne recherche pas systématiquement les acquisitions extérieures. Dans ses différents départements (pharmacie, chimie-vitamines, produits de diagnostic, arômes et parfums), le groupe est doté d'une gamme de produits cohérents actuelle, adaptée au marché. Quelques-uns des nouveaux médicaments de Roche tels que la Rocephine, un antibiotique, ou l'Anexate, premier antagoniste des benzodiazepines (son administration en général annule de manière quasi instantanée les effets d'une anesthésie) connaissent un succès exceptionnel, notamment en raison de la simplification des traitements qu'ils permettent et de la diminution de coût en résultant pour les hôpitaux. Dans ces conditions, le groupe limite ses achats aux entreprises complémentaires susceptibles de s'intégrer harmonieusement dans sa gamme de production et de surcroît... pas trop chères. Ainsi en 1988 Roche a lancé une OPA sur la firme américaine Sterling Drug mais s'est retiré lorsque Kodak a surenchéri. « *En bons Suisses, nous nous étions fixé une limite et nous ne sommes pas allés au-delà* », nous raconte-t-on. Il existe d'autres moyens de prospérer. Ainsi en est-il du co-marketing. L'exemple le plus fameux est sans doute l'accord passé par Roche avec le britannique Glaxo Ltd pour commercialiser aux Etats-Unis le Zantac, un médicament-miracle contre les ulcères de l'estomac, conçu par le second. « *Quels sont vos concurrents les plus redoutables ?* » avons-nous demandé. « *L'américain MSD (Merk Sharp and Dohme) et le britannique Glaxo* », a répondu M. Leuenberger sans hésiter.

PHILIPPE LEMAITRE

Naissance d'un géant helvète de l'intérim

Annoncé pour la fin du mois de novembre, le manage d'Adia et d'Inspectorate, deux sociétés spécialisées dans les services aux entreprises, va déboucher sur un groupe mondial, numéro deux dans le travail temporaire.

LAUSANNE
de notre correspondant

LE chocolat, l'horlogerie, la chimie, la banque : l'économie helvète est plus diversifiée qu'on ne le croit. A ces activités traditionnelles s'en ajoutent d'autres dans lesquelles la Suisse dispose déjà de fortes positions. Depuis longtemps, la Société générale de surveillance (SGS) de Genève, qui vient de connaître une spectaculaire reprise en main par les familles fondatrices, pouvait se prévaloir d'être le numéro un mondial dans l'inspection et le contrôle des transactions commerciales. Un nouveau géant est en passe de voir le jour. Deux grandes sociétés de services s'apprêtent à se marier : Adia, le numéro deux mondial du travail temporaire, et Inspectorate, une firme un peu plus diversifiée mais complémentaire. Les bans seront publiés à la fin du mois de novembre.

Baptisée Adia SA, la nouvelle société holding part sur de solides assises : 13 500 collaborateurs à travers le monde, un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de francs suisses (près de 19 milliards de francs), un bénéfice net estimé à 250 millions pour 1989, une capitalisation boursière d'environ 4 milliards et des liquidités de l'ordre de 2 milliards de francs suisses.

Trouble-fête

Une fois que les actionnaires des deux sociétés, convoqués en assemblées générales les 28 et 29 novembre, auront approuvé l'opération de fusion, le nouveau groupe Adia SA se propose de développer ses activités autour de quatre axes principaux : le travail temporaire, l'inspection, la sécurité ainsi que le conseil aux entreprises et l'ingénierie.

Cette fusion est l'aboutissement d'un rapprochement amorcé entre les deux groupes dès le début de l'année. A l'origine, la rencontre de deux hommes, M. Werner Rey, patron d'Inspectorate à Berne, et M. Yves Paternot, directeur général d'Adia à Lausanne. Si leurs sociétés ne paraissaient pas nécessairement prédisposées à s'associer, tous deux se découvraient des atomes crochus et y voyaient l'occasion de trouver le partenaire qu'ils recherchaient pour régler, chacun, les problèmes ponctuels de leur groupe.

Réputé pragmatique, mais habitué aussi à jouer les trouble-fête dans les milieux financiers helvétiques, M. Rey avait donné une nouvelle impulsion à Inspectorate, une firme d'origine allemande dont il avait pris le contrôle en 1981. Axé sur le leasing (la location-vente) d'ordinateurs et la technologie de l'information, mais également spécialisé dans l'inspection et les contrôles de qualité, le groupe déploie aujourd'hui ses activités dans quelque 90 pays. Avec, respectivement, 41 % et 20 % de ses revenus, l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne continuent de se tailler la part du lion. Mais par une série d'acquisitions parfois hâtives, comme celle d'une école de plongée, Inspectorate s'était fâcheusement endetté, si bien qu'une reprise en main, sinon une remise en ordre, s'imposait.

Cette restructuration sera confiée à M. Paternot, véritable artisan de la fusion entre les deux groupes. Connu pour son dynamisme, le jeune directeur général d'Adia trouve là une tâche à la mesure de ses ambitions. Agé aujourd'hui d'un peu plus de quarante ans, il a activement participé au développement d'Adia depuis que le fondateur du groupe, M. Henri Lavanchy, était allé personnellement l'engager à la fin de ses études aux Etats-Unis, à la Harvard Business School.

Petit-fils d'un administrateur-délégué et fils d'un directeur de Nestlé d'origine française, M. Yves Paternot, qui a pris la nationalité suisse, avait tout pour réussir dans le monde feutré des multinationales helvétiques. Alors qu'il n'a que vingt-six ans à l'époque, il fait ses premières armes aux Etats-Unis et s'emploie à implanter Adia sur le marché américain. Six ans plus tard, la firme disposera déjà de quatre-vingt-dix filiales outre-Atlantique, lui assurant un chiffre d'affaires de 45 millions de dollars.

Appelé à la direction du groupe à Lausanne en 1978, M. Paternot participe à la promotion d'Adia sur les marchés français et britannique. Il s'investit aussi personnellement pour opérer une percée sur le marché japonais. Il choisit de s'introduire seul, sans le concours d'un partenaire local. Depuis que Tokyo lui a donné le feu vert en 1985, Adia enregistre au pays du Soleil levant l'un de ses plus forts taux de croissance.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Lire la suite page 42

Une OPA sur un groupe anglais

La fusion avec Inspectorate, qui va déjà étendre largement le registre d'Adia et doubler son chiffre d'affaires, n'a pas calmé l'appétit de la firme de Lausanne. Celle-ci a annoncé, le lundi 20 novembre, le lancement d'une offre publique d'achat de 167 millions de livres (1,65 milliard de francs environ) sur le groupe britannique Hestair (intérim, placement, jouets, papeteries, vente par correspondance, ingénierie). Cette vente, au prix de 282 pence par action (27,6 francs environ), a été rejetée par Hestair.

L'offensive est d'autant plus remarquable que l'OPA est un instrument peu utilisé en Suisse. Il est vrai que celle-ci a été faite par la filiale britannique d'Adia. Hestair a atteint en 1988 un chiffre d'affaires de 315 millions de livres (environ 3,1 milliards de francs) et un bénéfice avant impôts de 20,7 millions de livres (plus de 200 millions de francs).

La corbeille des mariés

Numéro deux mondial du travail temporaire (avec 4,5 % du marché), Adia emploie (à temps plein) 6 200 personnes dans le monde. En 1988, 485 000 personnes ont accompli au moins un contrat de travail par l'intermédiaire d'Adia ; 115 millions d'heures ont été vendues à 145 000 clients. L'intérim représente 90 % du chiffre d'affaires d'Adia. Celui-ci s'est élevé en 1988 à 2,5 milliards de francs suisses (près de 10 milliards de francs français), son bénéfice atteignant alors 95 millions de francs suisses. L'activité de la firme est d'ores et déjà très internationale : 30 % du chiffre d'affaires sont réalisés aux Etats-Unis, 22 % en France, 11 % en Grande-Bretagne et en Irlande, 10 % aux Pays-Bas, 9 % en Suisse et 7,5 % en Allemagne fédérale.

En 1988, Inspectorate avait réalisé un chiffre d'affaires de 2,47 milliards de francs suisses (près de 9,5 milliards de francs français) et des bénéfices de 108 millions de francs suisses.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LES ENTREPRISES SUISSES FACE AU DÉFI EUROPÉEN

Swissair transporte les passagers des autres

La Suisse compte 6,5 millions d'habitants, mais Swissair transporte chaque année plus de 8 millions de voyageurs. M. Paul-Maximilian Müller, chargé des accords de coopération de la compagnie, explique ses plans de bataille pour conserver cette avance

SWISSAIR coulait des jours heureux. Sa soixantaine d'appareils desservaient quelque cent cinq destinations à travers le monde. Service impeccable, flotte jeune, de cinq ans d'âge, horaires respectés autant que faire se peut : la compagnie à la croix blanche générait, d'année en année, de confortables bénéfices par exemple en 1988 : plus de 300 millions de francs français pour un chiffre d'affaires de 17,2 milliards.

Le doute est venu des Etats-Unis, où les batailles de la déréglementation ont engendré des compagnies colossales et compétitives, ainsi que des rachats en série. Il est né aussi de cette Europe des Douze, qui grandit aux portes de la Confédération et qui a l'air de vouloir appliquer les règles de la concurrence aux transports aériens.

Au sein de Swissair, ces défis ont fait apparaître deux attitudes opposées. La première consiste à dire : « *Nous savons, depuis cinquante-sept ans, ce que nous voulons pour notre entreprise et cela ne nous a pas si mal réussi. Pourquoi changer et se soucier des soubresauts extérieurs ? Restons suisses.* ». Les tenants de la deuxième attitude estiment qu'à l'heure où Lufthansa pourra voler de Francfort à Paris et de Paris à Rome et Air France de Lyon à Francfort et de Francfort à Londres, ce serait trop bête d'ignorer ce marché géant de trois cent vingt millions d'habitants, qui s'apprête à supprimer ses frontières internes.

Prudente, la direction de Swissair a décidé, dans un premier temps, de constituer un groupe de réflexion autour de M. Paul-Maximilian Müller, commandant de bord sur Airbus A-310 et colonel de réserve dans l'armée de l'air. Avec sa fougue inépuisable, M. Müller a passé en revue les statistiques des concurrents, extrapolé les tendances, soupesé et esquissé des hypothèses. « *L'idéal serait que la Suisse trouve le moyen de s'associer avec la Communauté européenne*, déclare-t-il ; *malheureusement, ce sera très difficile. Nos concitoyens ne l'accepteront pas, tant qu'ils ne pâtiront pas, dans leur vie quotidienne, de se trouver en dehors de cet ensemble. Il ne nous reste plus qu'à trouver des parades à cette exclusion.*

» *Hormis ce problème européen, nous étions confrontés à deux questions. Partout dans le monde, et notamment aux Etats-Unis, se met en place un système de concentrations aériennes, les « hubs ». Notre « hub » à nous, c'est la Suisse, mais ses 6,5 millions d'habitants ne nous permettraient pas de faire vivre notre réseau actuel. Nous avons besoin d'un marché qui dépasse nos frontières et qui s'étende jusqu'à Vienne, Munich et Lyon. En outre, nous voyons filer chez nos concurrents de fidèles passagers, séduits par des vols sans escale pour Hongkong. Nous nous sommes dit : oublions notre orgueil, qui nous a fait refuser de nous occuper des vols de moins de cinquante passagers. Nous avons donc acquis, l'an dernier, 38,4 % du capital de Crossair, qui assure du transport régional. Jeune, agressive, rustique (ses pilotes coûtent trois fois moins cher que les nôtres), cette compagnie rabat nos passagers vers Zurich et Genève et nous permet de créer et de remplir, nous aussi, des vols sans escale.* »

En 1988, les dirigeants de Swissair ont abandonné toute idée de fusion avec qui que ce soit et opté pour une politique de partenariat. « *Ce serait parfait de pouvoir acheter une seule action d'une autre compagnie et de la contrôler !*, ironise M. Müller. *En termes de pure rentabilité, il est stupide d'investir, ne serait-ce que 1 franc dans un concurrent. Pourtant, nous desservons seulement six destinations aux Etats-Unis, car ce pays nous empêche de nous poser dans des dizaines de villes qui nous intéresseraient. Nous avons donc fait affaire avec l'américain Delta Airlines. Cette compagnie a les mêmes qualités que les nôtres : peu de retards et peu de réclamations. Elle avait besoin d'un renfort en cas de tentative de rachat et elle avait besoin d'un « hub » européen, où elle ne serait pas trop embêtée par Bruxelles. Nous avions besoin de ses innombrables portes d'entrée aux Etats-Unis. Nous avons décidé d'une participation croisée de 5 % dans nos capitaux respectifs. Swissair a versé à Delta 310 millions de francs suisses (1,4 milliard de francs français) et Delta, 130 millions de francs suisses (520 millions de francs français) à Swissair. L'importance de ces sommes prouve à nos deux entreprises que notre accord est sérieux.*

Fiançailles scandinaves

» *Nous essayons de trouver un partenaire comparable à l'Est. En Asie, la croissance du trafic est énorme et, si nous ne trouvons pas un associé, nous ne pourrons en profiter. Nous avons déjà du mal à digérer deux avions supplémentaires par an dans notre flotte ! Avec Japan Airlines, nous avons créé un vol transsibérien. Nous parlons avec Thai, Singapore et Cathay Pacific. Ce serait magnifique de se mettre à deux pour aller plus vite, plus sûrement et plus confortablement d'Asie en Suisse, où Swissair et Crossair permettaient aux passagers de repartir dans les quatre-vingt-dix minutes pour une autre métropole européenne.* »

Pourquoi des fiançailles avec le scandinave SAS ? Pour obtenir, malgré tout, un droit d'entrée dans la CEE ? « *Pas seulement*, répond M. Müller. *Ils sont excentrés, ils ont tout de même un pied dans la Communauté. Surtout, leur réseau est complémentaire du nôtre. Par exemple, SAS ne dessert pas l'Afrique, où nous sommes la troisième compagnie européenne. SAS et Swissair offrent la même qualité de service aux hommes d'affaires, qui ne s'apercevront pas qu'ils ont changé de compagnie. Au printemps 1990, nous prendrons mutuellement entre 5 % et 10 % de notre capital. Nous verrons plus tard si nous pouvons aller plus loin. Il n'est pas aisé de s'embrasser après s'être longtemps tapé sur la figure...* »

Sur l'avenir, M. Müller est naturellement plus discret. Il ne consent pas à dire grand-chose sur les intentions de Swissair à l'égard de la compagnie autrichienne Austrian Airlines, dont elle entretient les avions et dont elle possède 8 % du capital. Il reconnaît que sa compagnie discute avec des transporteurs de la CEE. On ne sait jamais : l'aide de SAS sera peut-être insuffisante pour ouvrir le ciel des Douze aux avions suisses. « *Nous avons, d'entrée de jeu, exclu Air France, Lufthansa ou British Airways. Nous n'aimerions pas être les faire-valoir de ces grands confrères.* » Alors, le néerlandais KLM, le belge Sabena ou un « petit britannique » ? « *Nous cherchons toujours* », répond M. Müller, qui ne se lasse pas de ces parties de poker avec le gotha aérien, parce que « *c'est du grand sport* ».

ALAIN FAUJAS

Naissance d'un géant helvète de l'intérim

Suite de la page 41

Si le travail temporaire constitue près de 90 % de son chiffre d'affaires, le groupe – le numéro deux mondial dans le secteur – souhaite aussi se développer sur le marché de la sécurité, plus stable et indépendant des fluctuations conjoncturelles. Depuis la création de Protectas SA en 1976 à Lausanne, ce service de protection des personnes, des immeubles, des entreprises et des biens s'est étendu en Allemagne, en Autriche et en France. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 108 millions de francs suisses en 1988, soit 4,3 % du total.

Malgré la croissance notable du travail temporaire depuis lors, Adia n'a pas oublié le grand frisson du krach d'octobre 1987, où le cours de ses actions avait brusquement chuté de 13 000 à moins de 6 000 francs suisses.

En 1986, le fondateur d'Adia, M. Lavanchy, avait décidé de céder à ses principaux collaborateurs, regroupés dans Adiainvest, une bonne partie de ses actions équivalant à 20 % du capital et à près de 40 % des voix. Soucieux d'assurer leurs arrières et de se procurer de nouvelles liquidités, les manageurs d'Adiainvest souhaitaient trouver un partenaire afin de diversifier et de renforcer les activités d'Adia, notamment dans les domaines de la sécurité et de l'inspection. Des contacts préliminaires avec la SGS n'ayant pas abouti, les avances de M. Rey tombaient à point nommé. Elles répondaient aussi aux aspirations de M. Paternot de construire et prendre la tête d'un géant des services.

Il ne restait plus qu'à convaincre les autres manageurs d'Adia des avantages d'une telle opération. Une fois levées leurs réticences, des négociations pouvaient s'engager avec M. Rey pour déterminer les modalités du mariage. En février, un pas décisif était accompli avec la cession du capital d'Adiainvest à Inspectorate, qui devenait du coup l'actionnaire le plus important du groupe. En échange, les responsables d'Adia recevaient un paquet d'actions d'Inspectorate et des liquidités.

Le ménage chez Inspectorate

Dans une deuxième phase, M. Yves Paternot allait préparer le terrain à la fusion proprement dite. Appelé aux commandes d'Inspectorate, il s'empresse de faire le ménage. Tour à tour, il vend des entreprises de transport, des agences de voyages et un centre de plongée en Ecosse. En août, il se sépare également de la société allemande Harpener, spécialisée dans l'approvisionnement en énergie, les transports et les immeubles. Pour quelque 800 millions de francs suisses, celle-ci sera reprise par Omni Holding, dont le patron n'est autre que M. Werner Rey. Les conditions se trouvaient donc ainsi réunies pour annoncer, début septembre, la fusion par échange d'actions d'Adia et d'Inspectorate. Si la nouvelle avait d'abord surpris les milieux financiers et boursiers, elle n'était pas sans rappeler une opération analogue intervenue il y a une vingtaine d'années dans la chimie, entre Ciba et Geigy à Bâle.

Après la ratification de la fusion, Omni Holding de M. Rey demeurera, avec 25 % des voix, le principal actionnaire, tandis que les membres de la direction disposeront d'environ 11 % du capital-actions. Le reste est réparti dans le public, et le nouveau conseil d'administration, composé en proportions égales de représentants des deux sociétés, proposera une augmentation de capital. Pour M. Yves Paternot, qui deviendra administrateur-délégué d'Adia SA, ce nouveau départ ouvre des perspectives encourageantes à un groupe figurant déjà parmi les cinq premiers mondiaux des services. Sa recette, qui a jusqu'ici fait ses preuves, repose sur la décentralisation, laissant une large autonomie à ses multiples filiales.

JEAN-CLAUDE BUHRER

L'agence Kuoni sans pertes ni reproches

Un voyagiste à la précision suisse, décentralisé et intransigeant sur la qualité. A 83 ans Kuoni lorgne le marché « en friche » du tourisme européen.

SON nom sonne japonais ou finlandais, et pourtant Kuoni, à Zurich, ne saurait être plus helvétique. Cette agence de voyages de précision s'est approprié 33 % du marché touristique national, mais elle a su attirer, en 1988, sept cent mille voyageurs du monde entier qui ont acheté ses séjours et ses circuits réputés pour leur qualité. Autant dire que l'Europe ne lui fait pas peur.

Cadet d'une famille des Grisons, Alfred Kuoni avait plutôt mal commencé un apprentissage dans une usine de soie, et ses frères lui avaient trouvé un emploi dans leur entreprise de transport. En 1902, il imagine d'utiliser les chars à bancs de ses frères pour promener les touristes autour du lac. Devant un succès qui soulève peu d'enthousiasme dans sa famille, il fonde, en 1906, le Bureau de voyages Alfred Kuoni.

Ses premiers prospectus donnent une idée de ses conceptions en matière de tourisme : « *Les voyages accompagnés permettent en particulier aux dames et aux messieurs seuls de voir le monde sous une conduite distinguée et en aimable société* », ou encore : « *Le surmenage est exclu, et nous laissons leur indépendance, dans la mesure du possible, aux participants.* (...) *Le guide reste à la disposition des participants, même le soir.* (...) *Nos prix couvrent toutes les dépenses : logis y compris boissons, beautés naturelles, arènes, cirques et la visite d'établissements distingués de plaisirs...* » Le *nec plus ultra*.

Un capital bizarre

L'intuition du fondateur ne pouvait suffire à faire de son agence le Patek Philippe du tourisme suisse. Le deuxième homme qui a fait Kuoni s'appelle Jack Bolli, aujourd'hui président du conseil d'administration. Entré en 1945 comme « *sténo-dactylographe correspondancier en langues étrangères* », il gravit tous les échelons jusqu'à la direction générale qu'il quitte, en 1988, pour laisser la place à son successeur désigné, M. Michel Crippa. M. Bolli imprime sa marque sur Kuoni, qui est dirigée, selon ses vœux, par « *une équipe de copains en quête de perfection* », comme l'explique un observateur. La stabilité de l'équipe, la permanence de son capitaine, les coups de téléphone quotidiens de M. Bolli à ses directeurs de filiales à l'autre bout du monde permettent à Kuoni de s'imposer comme première agence de voyages suisse... mais complique la succession de M. Bolli : M. Crippa, qui a dressé contre lui les autres directeurs, sera remplacé, le 4 décembre prochain, au poste de directeur général par M. Peter Oes.

Kuoni demeure une curiosité. Pas tellement pour sa vigoureuse croissance : 2 milliards de francs suisses (8 milliards de francs français) en 1988 contre 1,6 milliard en 1987 et 1,4 milliard en 1986. Ni pour ses beaux bénéfices : 10 millions de francs suisses (40 millions de francs français) contre 9,1 millions en 1987 et 8,1 millions en 1986. En fait, les spécialistes ne comprennent goutte à ses comptes, dont les chiffres demeurent peu clairs. M. Bolli n'aimant pas les comptes consolidés qui poussent trop souvent au péché d'orgueil, on est seulement sûr que le groupe se porte bien et qu'il pèche par modestie. La preuve en est que les immeubles de Kuoni figurent au bilan pour un tiers seulement de la valeur assurée !

Autre bizarrerie : le capital. Avec 10 % des actions, la fondation Kuoni-Hugentobler, qui regroupe les héritiers et le personnel de l'agence, détient 52,63 % des droits de vote. A l'inverse, la compagnie Swissair, qui s'est approprié 50,16 % des actions, n'a que 26,40 % des droits de vote, le reste du capital (39,84 % détenant 20,97 % des droits de vote) étant réparti dans le public. Pas de danger qu'un étranger pénètre dans cette maison-là.

La volonté de fabriquer des voyages de qualité ne s'est jamais démentie chez Kuoni. Et jusque dans les détails : en moyenne, le nombre des participants d'un groupe ne dépasse pas vingt-deux et, dans un minibus au Kenya, pas plus de sept pour que chacun ait droit à une fenêtre ; la pochette de voyage remise au départ comporte chaussons et masque pour rendre le vol plus agréable ; l'heure d'arrivée dans un haut lieu touristique est calculée en fonction de la lumière ou de la marée haute pour offrir les prises de vue les plus spectaculaires. M. Bolli a voulu que les brochures de Kuoni indiquent les inconvénients du voyage proposé, par exemple les périodes pluvieuses à Tahiti, les fatigues de l'altitude au Ladakh ou les problèmes économiques du Pérou. Il a tenu à ce que les plaintes fondées des clients donnent lieu à des remboursements, y compris à ceux qui n'avaient pas protesté.

Des filiales libres

Les difficultés n'arrêtent pas les hommes de Kuoni qui se chargent d'héberger et de nourrir les 3 300 personnes qui font et suivent le Tour de France en vingt-cinq étapes. Le luxe non plus : ils ont organisé plusieurs tours du monde de trois semaines en Concorde au prix de 100 000-120 000 francs, ce qui supposait d'apporter la nourriture à chaque escale et d'y prévoir des conteneurs pour remporter les souvenirs achetés par les clients. Ils affrètent un hydravion Catalina luxueusement aménagé pour survoler, pendant vingt-sept jours, l'Afrique, du Caire jusqu'aux chutes Victoria, au prix de 115 900 francs.

Le marché européen n'effraie pas M. Bolli, qui y voit « *un marché en friche de plus de 150 millions de personnes qui n'ont pas encore découvert le voyage* ». Il trouve l'attitude de son pays à l'égard de la CEE bien frileuse : « *La Communauté européenne devient toujours plus un concept et, par conséquent, un partenaire unique sur le plan touristique. Cela, à l'exclusion de pays non membres de la Communauté, tels que la Suisse, l'Autriche ou la Suède.* » Mais Kuoni, qui est implanté dans les grands pays de la CEE, « *entend participer pleinement à la libéralisation de l'Europe* ».

Car Kuoni est à Londres, Munich ou Paris, chez lui. La direction helvétique a eu l'intelligence de laisser à ses filiales le soin de concevoir les stratégies et les produits adaptés à leur marché. « *Chacun d'entre nous conserve une très grande liberté de manœuvre*, explique M. Jean-Paul Veslot, directeur général de Kuoni France. *Notre maison mère nous demande de réaliser un taux de croissance satisfaisant et de dégager des profits tout en ne galvaudant pas l'image de marque de Kuoni. Pour lancer un nouveau circuit, nous n'en référons pas à Zurich. En revanche, si nous souhaitons réinvestir notre cash-flow, évidemment, nous leur en parlons.* » Ce non-alignement sur la Suisse a valu, en 1988, à la filiale française de faire progresser son chiffre d'affaires de 34 % et de vendre 32 000 voyages à forfait à la clientèle très aisée de l'Hexagone qui apprécie, de plus en plus, le soin apporté à faire du voyage une mécanique d'horlogerie... et un plaisir.

AL F.

Les chiffres de 1988

- Chiffre d'affaires : 2 milliards de FS (8 milliards de FF).
- Bénéfice net : 10 millions de FS (40 millions de FF).
- Personnel : 2 889 salariés.
- Bureaux dans le monde : 131.
- Clients : 700 000 voyageurs dont 245 000 en Suisse.

Les pratiques des raiders

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

LA PETITE CHAISE 36, rue de Grenelle, 7e	42-22-13-35 T.l.j.	Fine cuisine dans un cadre d'époque. Menu-carte 135 F, vin et s.c. Vaste choix de spécialités. Service jusqu'à 23 h. Rapport qualité-prix excellent.
AU MOULIN VERT 34 *bis*, rue des Plantes, 14e	45-39-31-31 T.l.j.	Dans un cadre champêtre, venez déguster foie gras de canard, saumon mariné, poisson du jour ou viande, desserts. Menu 155 VSC. Salon 40 personnes.
DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton (Mauh.-Mutualité) F.fdm	43-25-25-14 F. lundi	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.
YUGARAJ 14, rue Dauphine (6e)	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » (Gault Millau.)
RESTAURANT VINH PHAT 44, av. d'Ivry, Paris (13e)	45-86-88-79	Métro Porte-d'Ivry. GRANDE CUISINE CHINOISE. Langouste sautée. Poisson à la vapeur. Ouvert tous les jours de 9 heures à minuit.

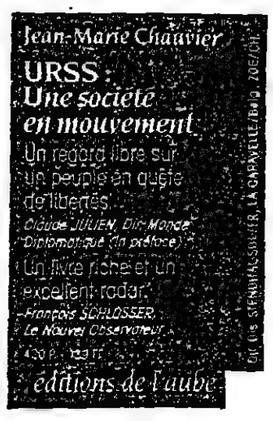

AFFAIRES

LES ENTREPRISES SUISSES FACE AU DÉFI EUROPÉEN

Une prudente modernisation boursière

Pour attirer les investisseurs étrangers et désenclaver les sept places suisses, les financiers ont entrepris la réforme de leur système boursier

« *A Zurich, vous ne devez pas rater le repas des fauves au zoo à midi et la criée à la Bourse. L'agitation et le bruit y sont identiques.* » Cette plaisanterie, les banquiers pourront encore la faire pendant quelques années car la Suisse semble ne pas avoir été saisie par le virus de modernisation qui a touché toutes ses voisines européennes successivement depuis 1986. Apparemment du moins, car les Helvètes réforment leur marché à un rythme qui leur est propre : ni trop vite ni trop lentement.

A la fin du mois d'octobre, les Suisses ont approuvé le principe de création d'une Bourse électronique suisse, système permettant de négocier les valeurs par le biais d'écrans informatiques. Tout d'abord, au cours du premier semestre 1991, seront introduites dans ce réseau les obligations. Viendront ensuite les actions, mais, pour elles, aucune date n'a encore été arrêtée.

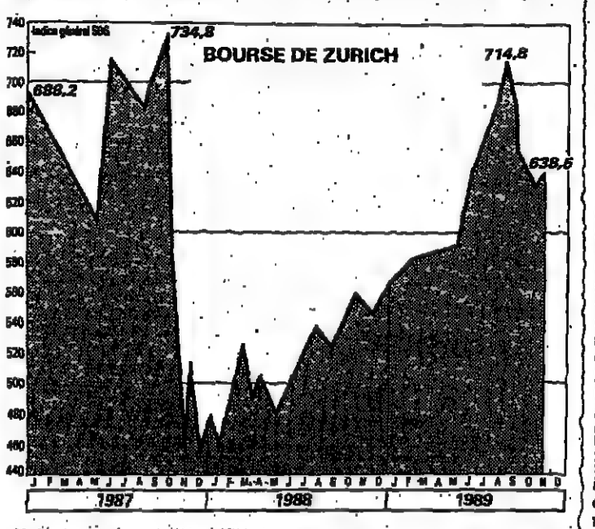

La négociation à la criée autour d'une corbeille a encore de beaux jours devant elle sur les sept Bourses implantées à Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne, Neuchâtel et Saint-Gall. Mais l'essentiel des échanges se fait entre trois places, la plus importante étant Zurich avec une capitalisation boursière de 400 milliards de francs suisses suivie par Genève, 200 milliards de francs, et Bâle, 100 milliards. Les séances débutent quotidiennement à 9 h 30 pour clôturer officiellement à 15 heures. Quelque 550 valeurs suisses et étrangères et 2 000 obligations sont ainsi traitées par les banquiers et non par des agents de change, cette profession ayant disparu depuis le début des années 40. Certaines valeurs sont négociées sur les trois Bourses, une liaison permettant de suivre simultanément leur évolution.

Souvent perçue comme une place à part, protégée par le massif alpin et par le prix très élevé de chacune de ses actions, la Suisse n'en subit pas moins que ses voisines les événements internationaux. Les secousses boursières ne l'ont pas épargnée, pas plus que la vague d'OPA même si elles sont quasiment impossibles dans ce pays.

Les pratiques des raiders

Au mois d'août dernier, les différents indices boursiers effaçaient définitivement les séquelles du krach d'octobre 1987, repartant même vers des sommets historiques. Le 16 octobre, ils chutaient en l'espace de quelques heures de 10,6 % enregistrant le recul le plus important du Vieux Continent après Francfort. Depuis, ils tentent lentement de gommer ce mauvais souvenir *(voir graphique)*. Un an plus tôt, au mois de septembre 1988, l'Association des Bourses suisses, organe regroupant l'ensemble des places, « *se disait fortement préoccupée* » par les pratiques des raiders ne respectant pas les règles les plus élémentaires d'équité dans la formulation des OPA.

Après plusieurs mois de réflexions, elles publiaient récemment un code sur ces opérations publiques d'achat fixant notamment des pourcentages de franchissements de seuils. Reste tout de même que les raids sont difficiles pour un étranger en raison de la diversité des actions qui composent le capital d'une société. On en dénombre au moins trois types : les actions au porteur, que n'importe qui peut acquérir, les actions nominatives délivrées par la firme elle-même à des actionnaires de nationalité suisse, et les bons de participation assimilables à des titres sans droit de vote.

Les titres nominatifs constituant à eux seuls près de 80 % des actions émises, les pouvoirs des non-résidents sont limités d'emblée. L'accélération des mouvements et le désir d'ouvrir la place à des investisseurs étrangers poussent les autorités à plus de transparence. Avec le lancement d'un marché d'options électronique le 19 mai 1988 baptisé SOFFEX (Swiss *options and financial futures exchange*) un premier pas a été accompli.

Chaque jour il est ainsi possible de connaître le volume de titres échangés sur chacune des treize actions servant de supports. Au cours du premier trimestre 1990 cette mesure devrait être étendue aux autres valeurs et les intervenants connaîtront ainsi le montant des transactions. Cette mesure était depuis longtemps demandée par ceux-là. Elle arrive enfin à sa vitesse : *lentement mais sûrement*.

DOMINIQUE GALLOIS

Un secret bancaire écorné mais solide

L'univers clos des comptes numérotés a connu quelques accrocs. Et la concurrence de Luxembourg devient préoccupante. Mais la discrétion helvète tient bon

EN novembre 1985, un banquier suisse, M. Jacques Darrier, qui avait été directeur de la banque de gestion privée Darrier à Genève, fut écroué à la prison de Fresnes, sous l'inculpation d'infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger, en clair pour avoir transporté des fonds au bénéfice des clients français de la banque dirigée par son fils. Il ne passa qu'une nuit en prison, ayant pu *illico* payer les 15 millions de francs de caution exigés par le juge d'instruction pour sa libération. La direction nationale des enquêtes douanières aurait souhaité poursuivre les titulaires de comptes en Suisse bénéficiant des services de M. Darrier, mais celui-ci, peu après son interpellation, avait avalé les listes qu'il portait sur lui...

Cette petite histoire illustre bien ce qu'un client étranger attend des banques helvétiques : essentiellement le secret et la discrétion, notamment à l'égard des services fiscaux de tout pays, bien plus que la rentabilité ou une gestion des capitaux, pas meilleure qu'ailleurs.

Une convention avec les Etats-Unis

Ces dernières années, néanmoins, une série d'« accrocs » a été relevée. Le 2 novembre 1989, le tribunal fédéral, instance judiciaire suprême de la Suisse, a ordonné aux établissements bancaires helvétiques de fournir les informations en leur possession sur des fonds américains pour le développement qui auraient été détournés par l'ancien président des Philippines, Ferdinand Marcos. Washington avait demandé de l'aide à Berne pour retrouver 100 millions de dollars qui auraient été détournés par Marcos et placés dans des comptes à Zurich et à Genève. En prenant cette décision, le tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par la veuve de Ferdinand Marcos, qui invoquait l'obligation du secret bancaire.

En février dernier, la justice genevoise accordait son concours à la justice française, en déclarant « *admissible* » la demande d'entraide judiciaire sollicitée par la France dans l'affaire des délits d'initiés de l'affaire Triangle-Pechiney. Cette décision constituait une novation, car il n'existe entre Paris et Berne aucun traité spécifique qui coordonne les poursuites en matière de délits financiers. Un tel traité, sous forme de convention, a été signé en 1977 entre les Etats-Unis et la Suisse, sous la pression de Washington, qui voulait absolument avoir accès aux comptes bancaires de la Mafia dans les banques helvétiques, exigence qui s'est étendue à la filière des narcodollars, l'argent de la drogue. Cette pression fut appuyée d'arguments très efficaces, comme la menace discrète d'interdire aux banques suisses d'opérer à la Bourse de New-York pour le compte de leurs clients. La convention en question avait permis aux autorités judiciaires américaines et à la Securities Exchange Commission (la SEC, l'organisme américain de contrôle des activités boursières) d'obtenir, en janvier 1989, toujours dans le cadre de l'affaire Triangle-Pechiney, le blocage de plusieurs comptes ouverts dans cinq établissements bancaires des cantons de Vaud, de Genève, de Zurich et du Tessin. Auparavant, l'Office fédéral de la police helvétique avait décidé, en avril 1989, d'accorder l'entraide judiciaire au gouvernement américain dans l'affaire de l'Irangate. Surtout, une grande première avait défrayé la chronique internationale en mars 1976, lorsque le Conseil fédéral de Berne accepta de bloquer les avoirs du même Ferdinand Marcos, ce qui n'avait jamais été fait pour le chah d'Iran, lorsque le régime de l'ayatollah Khomeiny voulut récupérer des fonds déposés en Suisse par le souverain iranien.

Le fameux secret bancaire suisse est-il devenu une véritable passoire, au contraire du Luxembourg, qui, lui, a récemment renforcé, par une loi, son secret, au plus grand bénéfice de ses banques ? « *Doucement, doucement* », répond un banquier helvétique, qui, comme tout bon compte à numéro, préfère garder l'anonymat. « *Chez nous, le secret bancaire est toujours farouchement protégé, avec des sanctions pénales, mais, depuis le début, il a été assorti de limitations légales : nos banques ne peuvent refuser de témoigner dans une procédure pénale suisse lorsque la législation helvétique est violée, et cela peut se produire non seulement dans les affaires de drogue, mais aussi dans le domaine fiscal.* »

Soustraction fiscale n'est pas fraude

Sans doute, la Suisse est l'un des seuls pays, avec le Luxembourg et l'Autriche, où le secret bancaire soit consacré, non seulement par un contrat, tacite ou écrit, entre la banque et le client, mais aussi par la loi (articles 27 et 28 du code civil). L'article 47 de la loi fédérale sur les banques punit d'une amende de 50 000 francs suisses au *maximum* (190 000 *francs*) et d'une peine de six mois de prison toute violation du secret bancaire. De plus, cela constitue, en Suisse, ce qu'on appelle un délit poursuivi d'office, qui entraîne l'ouverture systématique d'une enquête pénale sans que la partie lésée l'ait requise. Cette procédure a été employée, notamment, au début des années 80, lorsque les employés de banque helvétiques procurèrent aux douaniers français des relevés informatiques concernant les dépôts (clandestins) de clients français.

A cette occasion, il convient de préciser la portée du secret bancaire en matière d'impôts. Il convient de distinguer la soustraction fiscale, qui n'est pas un délit pénal en Suisse, de la fraude fiscale, qui en est un. Il y a soustraction lorsqu'un contribuable falsifie sa déclaration d'impôts en minorant, par exemple, le montant de ses revenus, ou s'il ne déclare pas certains revenus alors que la loi lui en fait l'obligation. En revanche, il y a fraude fiscale, délit particulièrement grave, lorsque le contribuable tente de tromper le fisc en produisant des documents falsifiés. En Suisse, donc, le secret bancaire ne couvre, pour les étrangers, que la soustraction fiscale et non la fraude pour laquelle l'entraide judiciaire internationale est accordée, cette disposition étant renforcée par la loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale (EIMP) de 1983.

« *En Suisse, nous sommes des légalistes*, réaffirme notre banquier, et, *si nous ouvrons les livres de nos banques pour la lutte contre les narcodollars, c'est que la criminalité s'internationalise.* » Ce qu'il oublie de dire, c'est que les pressions pour obtenir des informations sur cette criminalité s'internationalisent elles aussi et que, décemment, les autorités helvétiques sont obligées de collaborer, sans oublier la raison d'Etat, lorsqu'il s'agit, par exemple, de Ferdinand Marcos qui, tout de même, avait « exagéré ». Déjà, l'anonymat pur a été levé, puisque, depuis 1987, il n'est pas possible d'ouvrir un coffre en Suisse sans décliner ses nom, prénoms et adresse. Depuis le 1er juillet 1988, le délit d'initié en Bourse est devenu une infraction pénale en Suisse (article 161 du code). « *Que voulez-vous ?* s'écrie notre banquier. *Tous nos clients ne sont pas des pourvoyeurs de drogue et des initiés, et même le Luxembourg, dans une loi du 7 juillet 1989, punit pénalement les opérations sur les narcodollars. Un client étranger qui veut, chez nous, échapper aux inquisitions de son fisc national en matière de revenu et de succession, ou, simplement, bénéficier de discrétion pour ses affaires personnelles, peut être assuré que notre secret bancaire reste du béton : c'est vital pour nous !* »

FRANÇOIS RENARD

Zoug, la Suisse au carré

Dix mille holdings pour vingt mille habitants, qui dit mieux ? Zoug est une petite Suisse dans la Suisse, avec lac, démocratie locale et bienveillance financière. Grâce à une loi de 1928 qui visait à l'époque à attirer les sociétés de capitaux, le plus petit canton suisse est devenu un paradis fiscal très apprécié des multinationales.

Ce n'est pas tant une question de taux d'imposition que d'état d'esprit. A Zoug, une personne morale, même pas très morale, ne risque pas les habituelles tracasseries administrativo-judiciaires qui font de la plupart des pays un enfer pour les hommes d'affaires de talent. Prenez par exemple Marc Rich. Un véritable as de la finance, un dieu du *trading*. Aux Etats-Unis, il risque trois cents et quelques années de prison pour fraude fiscale et détournement de l'embargo américain sur le commerce avec l'Iran. Après s'être acquitté d'une amende de 172 millions de dollars, il a préféré se réfugier, avec sa société, la Marc Rich and Co., à Zoug. C'est ainsi que le charmante bourgade, enchâssée dans les montagnes entre Zurich et Lucerne, est devenue l'un des premiers centres mondiaux du commerce du pétrole, la première spécialité de Marc Rich.

Zougois et Zougoises n'ont qu'à se féliciter de l'attrait particulier de leur canton : ils ont le revenu par tête le plus élevé de Suisse, devant les Bâlois. « *Nombre d'élus, qu'ils soient députés ou magistrats, siègent dans les conseils d'administration d'une nuée de sociétés* », écrit Alain Pichard dans *la Suisse dans tous ses Etats*, si bien qu'« *à Zoug l'imbrication de l'Etat et de l'économie atteint des sommets insoupçonnés. Il arrive que le canton doive désigner un procureur extraordinaire parce que le titulaire est trop directement concerné par les enquêtes en cours...* »

Rançon du succès, les Zougois ne sont pas partageurs : ils n'accordent pas facilement l'indigénat aux travailleurs venus de Lucerne ou de Zurich, et la citoyenneté zougoise n'est l'apanage que d'un quart des habitants du canton. Début novembre, Zoug s'est fait remarquer par une histoire honteuse même selon les critères locaux : une trentaine de nervis du Front patriotique, un parti d'extrême droite, a attaqué, en plein jour, un foyer de réfugiés kurdes, cassant tout et blessant plusieurs personnes, dont un fonctionnaire fédéral. La police zougoise, prévenue, a assisté sans broncher à la scène : « *Ils sont partis au moment où nous nous disposions à intervenir* », s'est excusé le commissaire par la suite. Ce qui a permis à un représentant de l'opposition de gauche de conclure : « *A Zoug, les capitaux étrangers, même sales, sont mieux protégés que les hommes étrangers.* »

SOPHIE GHERARDI

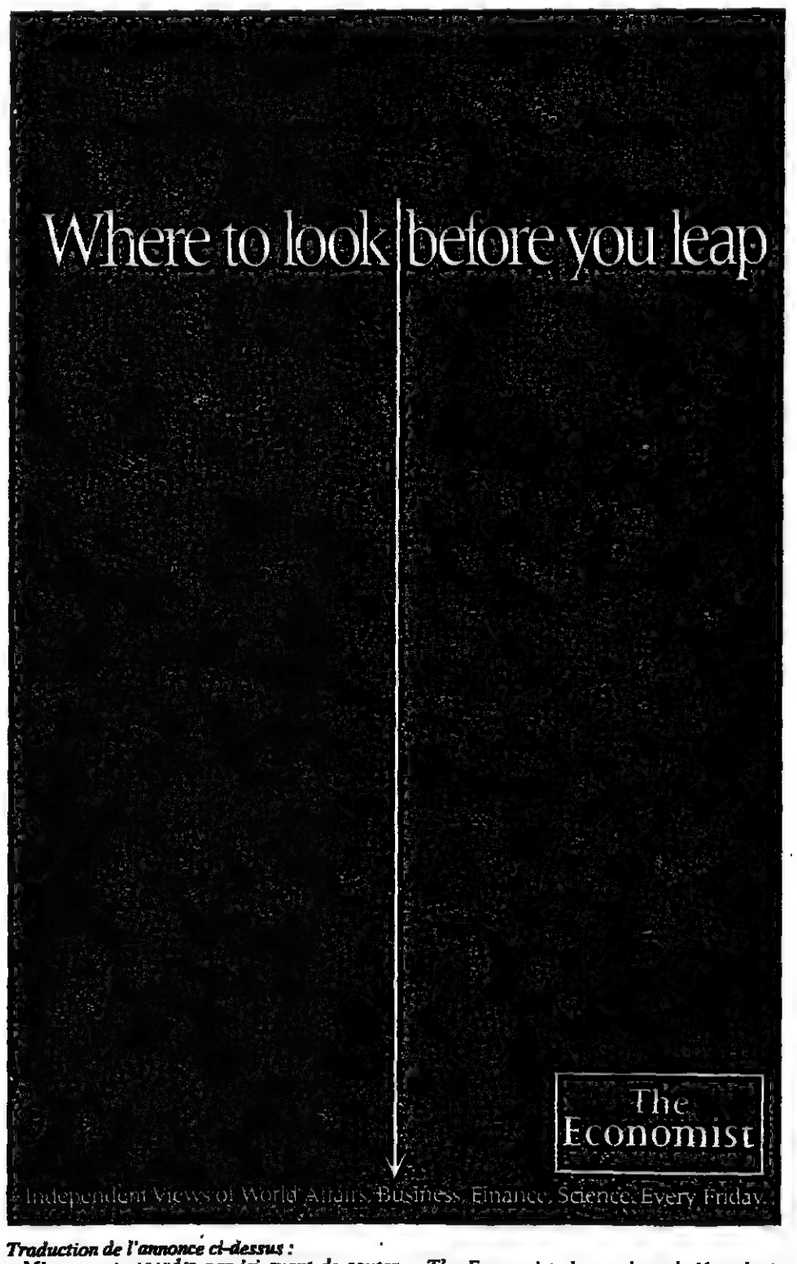

Traduction de l'annonce ci-dessus :
« *Mieux vaut regarder par ici avant de sauter* ». *The Economist*, des analyses indépendantes sur les affaires du monde, de la finance, de la science. Tous les vendredis.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

POUR LE COMPTE d'une grande société AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE recherchons

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Niveau IV ou V pour suivi de la réglementation sur la certification des aéronefs.
Veille technologique (techniques et matériaux), anglais impératif, travail en équipe.

Envoyer cand. et CV
HISTEN RILLER
73, bd du Montparnasse 75006 PARIS

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (PARIS) Recherche

1 PROFESSEUR MATH. SCIENCES

1 CONSEILLER D'ÉDUCATION

Niveau Bac + 2
Adresser CV + photo à : PUBLI-INTER n° 35152 BP 180/92305 LEVALLOIS Cedex qui transmettra.

Association tourisme recrute
DIRECTEUR DE VILLAGE DE VACANCES
● département : Aude.
● Expérience professionnelle indispensable.
● Adr. lettre manusc., C.V., + photo à Havas, 63002 Clermont-Fd Cedex, n° 95529.

DEMANDES D'EMPLOIS

24 ans. Dégagé O.M. CAP peinture carrosserie. 1 an expérience. Permis VL cherche poste stable. Etudie toutes propositions.

boxes - parking

PRÈS PLM Mᵉ GLACIÈRE PPTAIRE vend 5 PARKINGS 1ᵉʳ sous-sol accès facile 55 000 F l'unité ou 410 000 F le lot. 43-22-61-30.

formation professionnelle

ENTREPRISES, CONFIEZ VOS STAGES TRAIT. TEXTES INFORMATIQUE INFOCONSEIL 14 AGENCES EN FRANCE (1) 43-56-62-00.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris Pas Cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges
Autre magasin autre grand choix ÉTOILE, 37, avenue Victor-Hugo.

Foie gras

GARRIGOU PATRICE
Producteur de foie gras vous propose ses produits naturels.
FOIES GRAS : 510 F LE KG
Magrets frais, fumés, séchés et confits, etc.
Neuville-sur-Vanne, 10190 Estissac.
(16) 25-40-60-63.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA

3 heures de Paris par TGV
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. max) dans ferme du XVIIIe, confortablement rénovée, chbres à 2, de bains, w.-c., table d'hôtes, cuis. rustique et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tout compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski. (16) 81-38-12-51 ou écrire : La Côte-d'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples 100 £ par sem., demi-pension.
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-1-703-41-76.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6ᵉ arrdt
MAISON-LOFT
Original pour artiste ATELIER + 3 chbres. Cuisine. Jardin privé. Parking. 9 500 000 F.
Serge KAYSER 43-29-60-60.

14ᵉ arrdt
BON 14ᵉ bel imm. pierre de taille. Séjour 32 m², 3 chbres, bains, 6ᵉ étage. Balcon, exc. 85 m² Est-Ouest. 2 400 000 F Tél. : 42-22-70-83.

16ᵉ arrdt
MEXICO
Pierre de taille, 6 p., 2 bains. 5 300 000 F. ET ST-JACQUES 45-99-59-25.

94 Val-de-Marne
NOGENT RER
Face Bois. Vrai 4 p., 2 bains. Haut stand. imm. pierre de t. Prix : 1 980 000 F. Tél. : 42-83-92-44.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Prêt, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e ev. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir

locations non meublées offres

Paris
A LOUER ENTRE PARTICULIERS Nombreuses locations Paris et banl. : studios 2, 3, 4 pces, maisons, etc. HESTIA. 43-06-09-10.

locations meublées demandes

Paris
BARBARA FRELING
24, 18, 6, PLACE VENDÔME
40-20-96-00
recherche pour clientèle multinationale et internationale APPART. DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

propriétés

IMMO 106 33, RUE DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230) (16) 37-83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORÊTS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

PAU belle maison 150 m², 5 chbres, 2 bains, cheminée XVIIIe, dépend., 7 000 m² terrain, piscine
Vue imprenable sur Pyrénées. URGENT. 59-71-22-55

immeubles

ACHÈTE IMMEUBLE
Paris. Libres ou occupés
FONCIÈRE DORESSAY 46-24-93-33.

viagers

16e. Mᵉ MUETTE
Superbe 5 pces, 135 m² + serv. dans bel imm. pierre de taille. Valeur vénale : 5 500 000 F, vendu occupé homme 80 ans. 2 800 000 F + 23 000 F. H. LAPOUS, 45-54-28-66.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, rue La Boétie, Paris 8e
Garantie financière 5 000 000 F
40 ans exper. Estimation gratuite
Rente indexée. Avantage fiscal.

bureaux

Locations

DOMICILIATION depuis 50 F/mois PARIS 1er, 2e, 8e, 12e, 16e, 17e, CRÉADOM-17e, 42-67-05-88 INTERDOM-12e, 43-40-31-46.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et ts services. 43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés tous durées + ts services : Tél., Télex, Fax, Secrét. TTX, SIÈGES SOCIAUX. BOULOGNE, 46-20-22-25 VINC. ET MARNE, 60-17-18-18 MARSEILLE, 91-72-45-00 ROUEN, 35-71-60-80 PARIS-8e, 9e, 15e, 42-93-60-50 + DE 20 CENTRES EN FRANCE Infos Minitel : 3615 ASPAC

DOMICILIATION BUREX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

LA BOURSE AUX STAGES

Ces entreprises et la Commission des Communautés européennes (programme Comett) vous offrent

100 STAGES DANS LE MONDE ENTIER

CRÉDIT LYONNAIS · MUST SOFTWARE INTERNATIONAL · TECHNIP · SONORI · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE · CX · FOUGEROLLE · AGFA · ESSO · SCHNEIDER ELECTRIC · Valeo · Spie Batignolles · PHOCÉENNE DE MÉTALLURGIE · RHÔNE-POULENC · GUILLE · ORKEM · Schlumberger · BANQUE POPULAIRE · BEFS · Lafarge Coppée · SOFITAM

Le Monde CAMPUS avec EUROPE 1

AFFAIRES

Le démantèlement de NTT

Symbole des relations coupables de l'argent et de la politique, le géant nippon des télécommunications pourrait être divisé en plusieurs unités. Le débat n'est pas seulement économique.

TOKYO
de notre correspondant

PRÉSENTÉ comme le modèle le plus réussi de la privatisation, NTT, le géant nippon des télécommunications, qui est aussi la première entreprise mondiale en termes de capitalisation (quelque 169 milliards de dollars, soit plus de 1 000 milliards de francs), traverse une zone de sérieuses turbulences.

Non seulement depuis presque un an le prestige de NTT a été entamé par le scandale politico-boursier Recruit (qui a conduit à l'arrestation de son ex-président), mais encore le géant, plus vulnérable, est désormais à nouveau menacé de démantèlement en plusieurs unités, comme le recommande notamment un récent rapport du conseil consultatif du ministère des postes et télécommunications (MPT). Symptôme de l'atmosphère de malaise qui plane autour de NTT autrefois entreprise qui attirait en priorité les jeunes diplômés et dont les actions en Bourse avaient battu les records de cotation (quelque peu « soufflées », les actions de NTT cotaient 3,1 millions de yens en mai 1987), – le ministère des finances a dû renoncer en septembre dernier à procéder à la vente d'une quatrième tranche de deux millions d'actions... en raison de la chute des cours (« tombés » à 1,5 million de yens).

L'annulation de cette cession d'actions constitue un échec dans le processus de privatisation, la réduction progressive de la part publique dans le capital de NTT (65,4% aujourd'hui) devant servir de modèle de désengagement de l'Etat du secteur public. Le ministère des finances, qui comptait sur ces rentrées (2 800 milliards de yens) afin de réduire partiellement le déficit budgétaire, a jusqu'à mars 1991 pour procéder à la vente de la quatrième tranche d'actions.

Union sacrée

L'éventuel démantèlement de NTT n'est pas étranger à la décision du ministère de surseoir à son introduction en Bourse. Périodiquement agitée, la question de la fin du monopole de fait de NTT sur le second plus grand marché des télécommunications du monde divise les milieux politico-économiques et n'est pas indifférente à l'opinion publique à voir la floraison de livres qui en traitent. La direction de NTT, le puissant syndicat-maison (Zendentsu) et le million et demi d'actionnaires sont farouchement opposés au démantèlement. Cette « union sacrée » est appuyée par le ministère des finances, qui estime qu'une division ne pourrait que faire baisser davantage le cours des actions. En revanche, le ministère des postes y est favorable comme le parti gouvernemental. Quant au patronat (Keidanren), il est partisan d'un gel de la décision pendant trois ans, suivant dans cet attentisme les recommandations de la Fair Trade Commission, équivalent local de la Commission de la libre concurrence.

Dans sa contre-attaque, la direction de NTT a décidé plusieurs mesures : réduction des tarifs des communications à longue distance à l'intérieur de l'archipel (qui sont actuellement pratiquement le double de ceux pratiqués aux Etats-Unis et en Europe) et efforts de rationalisation. NTT entend réduire de 17% le nombre de ses employés (278 000) au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la productivité. Une réduction des effectifs qui devrait s'opérer pratiquement sans douleur : 9 000 employés partent chaque année à la retraite, environ 1 500 seront déplacés vers des filiales et le rythme des embauches sera réduit. En revanche, NTT compte augmenter encore ses dépenses en recherche et développement, l'un de ses atouts majeurs.

Les partisans de la division avancent des arguments économiques pour justifier leur position et notamment le principe de la libre concurrence. Bien que théoriquement dépossédée du monopole qu'elle détenait lorsqu'elle était une entreprise publique (jusqu'en 1985), et malgré l'apparition de concurrents, NTT contrôle toujours 98,5% du marché des communications et 96,8 de celui des lignes spécialisées. Les nouveaux opérateurs doivent en grande partie dépendre de ses réseaux. Surtout, NTT conserve en exclusivité les technologies mises au point du temps de la régie. En d'autres termes, la dérégulation poursuivie jusqu'à présent n'a pas touché le domaine des technologies et NTT demeure en position dominante sinon de monopole virtuel.

Le démantèlement comporte aussi des problèmes. Outre la question du dédommagement des actionnaires de NTT en cas de division, se pose celle de la rentabilité des entreprises nées de la scission. Selon des experts en télécommunications, il n'y aurait pas place sur le marché japonais pour onze entreprises locales, comme le préconise le rapport du ministère des postes et télécommunications (seulement quatre pourraient être rentables). Surtout, aucune ne disposera des capacités considérables de NTT en matière de recherche et développement, atout essentiel du point de vue de la compétition internationale.

La puissance du ministère

En outre, avancent les partisans du maintien de NTT, la concurrence se développe, même si NTT n'est pas toujours aussi coopérative qu'elle le devrait. Trois entreprises (Daini-Denden Inc., Teleway et Nihon telecom) ont commencé à faire des bénéfices après avoir été plusieurs années dans le « rouge ». Elles se battent essentiellement sur les tarifs (en moyenne de 15 % à 20 % inférieurs à ceux actuels de NTT). Sur le plan international, le marché des télécommunications, certes difficile car hyperconcurrentiel, est ouvert : en 1988, les achats à l'étranger (essentiellement aux Etats-Unis) se sont chiffrés à 366 millions de dollars. Les experts notent qu'en cas de division les firmes étrangères auraient sans doute plus de difficultés à pénétrer le marché puisqu'elles auraient à « cultiver » plusieurs acheteurs potentiels (NTT pouvant en outre être plus sensible à des pressions politiques pour procéder à des achats que des entreprises plus indépendantes des pouvoirs publics). Enfin, la division de NTT risque d'introduire une confusion dans un domaine vital pour l'ensemble de l'économie japonaise lié de surcroît aux problèmes de la sécurité nationale.

NTT en chiffres

NTT est un géant : 266 filiales, un chiffre d'affaires de 5 900 milliards de yens (quelque 256 milliards de francs) supérieur au produit national brut des Philippines, des investissements représentant 10 % du total des investissements industriels japonais, des dépenses en publicité et relations publiques qui s'élèvent à 22 milliards de yens et des bénéfices, quoique en régression, qui atteignent néanmoins 425 milliards de yens. Quant à son budget annuel en recherche et développement, il se chiffre à quelque 210 milliards de yens, ce qui fait de NTT un leader mondial en ce domaine.

Au-delà des arguments économiques, l'enjeu réel du débat sur la scission de NTT est essentiellement politique. Un premier élément tient aux ambitions de pouvoir du ministère des postes et télécommunications. Celui-ci avait vu dans la déréglementation une occasion de rehausser son prestige. Mais la politique de M. Shinto, nommé à la tête de NTT au début des années 80 par le premier ministre Nakasone pour effectuer le passage à la privatisation et qui dirigea l'entreprise jusqu'à son arrestation en décembre 1988 pour son implication dans le scandale Recruit, consista toujours à faire des concessions en matière de concurrence mais à conserver NTT intacte. M. Shimo bénéficiait dans son action de solides soutiens politiques (dont il s'avéra qu'il les entretenait grâce à de consistantes contributions) et le MPT dut baisser pavillon.

Régie puis privatisée, NTT a toujours été au centre d'un réseau de filières d'argent du Parti conservateur. Et c'est encore aujourd'hui cette dimension politique qui constitue l'arrière-plan du débat sur son démantèlement. Le MPT et NTT ont été traditionnellement la proie de puissants lobbies : du point de vue logistique, le MPT, ministère de tutelle de la radio-télévision d'Etat, n'est pas sans importance lors des élections (le « boss des télécoms » étant l'éminence grise du pouvoir, M. Shin Kamemaru, qui exerce une influence considérable au sein du Parti conservateur) ; quant à NTT, elle constituait par ses énormes commandes en équipements une source importante d'approvisionnement des « caisses noires » du parti gouvernemental. Longtemps, NTT fut le fief des clans des anciens premiers ministres Tanaka (compromis dans l'affaire Lockheed) et Ohira.

Gravitait autour de la régie NTT, un puissant lobby de politiciens et de quelques entreprises privilégiées (la « famille des télécoms ») qui emportaient tous les appels d'offres. Les entreprises de la « famille » contribuaient, grâce à des contrats surévalués, à financer les politiciens du lobby qui en retour protégeaient le fief des interventions extérieures. Avec la privatisation, les appels d'offres eurent un caractère plus ouvert : en réalité, le « gâteau » NTT se répartit autrement mais suivant un schéma inchangé. NTT demeura, comme le scandale Recruit le confirma, l'un des grands bailleurs de fonds du Parti conservateur. Fleuron de la privatisation, NTT est l'un des meilleurs exemples des nouvelles « niches » offertes par la déréglementation de M. Nakasone pour obtenir des fonds politiques.

Marchandages politiques

Aujourd'hui, NTT a été trop impliquée dans le scandale Recruit pour qu'elle puisse servir à nouveau, telle qu'elle, à des financements occultes. Tant le MPT dans sa stratégie de pouvoir que les lobbies des télécoms au sein du Parti conservateur ont intérêt au démantèlement de NTT. Le premier voit dans cette scission une occasion d'accroître son contrôle (il est plus facile de dominer onze entreprises de taille moyenne qu'un empire comme l'actuel NTT) et les seconds la possibilité de se tailler de nouveaux fiefs (les nouvelles entreprises auront en effet besoin de sérieux appuis politiques). C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui le président du conseil politique du Parti libéral démocrate, M. Mitsuzuka, prône la division de NTT.

Le démantèlement de NTT pouvant faire l'objet de marchandages politiques entre libéraux démocrates et socialistes (aiguillonnés par le syndicat de l'entreprise), notamment à propos de la révision de la TVA, il est vraisemblable que dans un premier temps NTT ne sera contrainte qu'à filialiser certaines de ses activités. Mais dans deux ou trois ans, le démantèlement d'un géant, qui politiquement présente moins d'intérêt qu'auparavant, n'est pas à exclure.

PHILIPPE PONS

FRANCE info

SUR FRANCE INFO TOUTES LES DEMI-HEURES
Avec Jean-Pierre Gaillard et Christophe Raffle
Toute l'information économique et financière
● A 7 h 57, la clôture des grands marchés
TOKYO, WALL STREET, PARIS
● La Bourse de Paris en direct
● La vie des affaires
De 6 heures à 1 heure du matin.

AFFAIRES

Des records en Bourgogne

Excellente année pour la qualité des vins, 1989 sera aussi celle de la flambée des prix, notamment pour les blancs. Les négociants sont tout de même à la recherche de nouveaux marchés.

E.N. ce mois de novembre 1989, qui dans sa troisième semaine a vu revenir, rituellement, les Trois Glorieuses bourguignonnes, avec la 129e vente aux enchères des Hospices de Beaune, la Bourgogne, celle des viticulteurs et celle des négociants, nage dans un bonheur discret, comme l'an dernier. Les prix du vin qui, il y a quatre ans, avaient brutalement chuté après trois ans d'ascension continue et une véritable explosion en 1985 (+ 80 % sur les rouges à la vente des Hospices), ont poursuivi leur reprise, amorcée en 1986 et, en monnaie constante, rejoint, dépassé même pour les blancs, les niveaux record de 1985.

A la veille de la vente, les sondages dans la profession laissaient prévoir une augmentation moyenne de 15 %, certains pronostiqueurs montant à 20 %, et même 30 %. Résultat : une formidable flambée sur les prix des vins blancs des Hospices, près de 97 % en moyenne. Les acheteurs payèrent 82 600 francs pour une pièce de 228 litres, soit au départ 270 francs pour une bouteille qui, marge du négociant comprise, atterrira à près de 400 francs sur la table du consommateur, et à Dieu sait combien sur celle des restaurants, où le coefficient multiplicateur dépasse souvent le chiffre de quatre.

Un sujet britannique, M. Robert Klapp, qui a fait fortune en Grande-Bretagne, s'est même payé cinq pièces du magnifique et puissant corton-Charlemagne à 300 000 francs l'unité, soit 1 000 francs la bouteille ! On a aussi noté un bond de 155 % sur des pièces de meursault genevrières. Le reste à l'avenant.

En revanche, les prix des vins rouges sont restés « sages » (+ 13,5 %, à 37 000 francs la pièce en moyenne), ce qui a un peu surpris les professionnels, mais reflète bien néanmoins la physionomie du millésime 1989.

Ce millésime est qualifié de « grand », grâce à des conditions climatiques exceptionnellement favorables, comme partout en France.

Des rouges « harmonieux et charnus »

Le débourrement de la vigne a été hâtif, les températures ont toujours été supérieures aux normes saisonnières et, fait important, le raisin n'a pas souffert de la sécheresse, grâce à des orages non destructeurs au cours de l'été qui ont permis d'entretenir une humidité suffisante des sols et mouillé les feuilles en début de nuit. Comme partout également, les vendanges ont été avancées de quinze jours, avec un état sanitaire parfait, sans aucune attaque de la redoutable pourriture grise.

En conséquence, suivant le communiqué officiel de l'interprofession : « *Les vins rouges sont harmonieux et charnus, marqués par un moelleux révélateur des grandes années. Les arômes, fidèles à la lignée pinot noir, expriment puissance, diversité, fraîcheur et grande distinction.* » Quant aux bourgognes blancs, ils sont « *riches et gras* », et développent des « *arômes de fleurs et de fruits jaunes, qui évoluent vers des notes de fruits secs (noisette, amande grillée) et de miel. Pleins et structurés, ils affirment moelleux et générosité* ».

En langage décodé, cela veut dire que 1989 sera surtout « *une année de blancs* », comme l'estime M. Claude Bouchard, chef de la maison Bouchard Père et Fils, qui souligne « *les degrés exceptionnels* » des blancs. Effectivement, les viticulteurs, dans le vignoble et dans le négoce, n'ont pas eu besoin de chaptaliser, c'est-à-dire d'ajouter du sucre pour relever des degrés d'alcool insuffisants, comme cela se fait habituellement et légalement.

Bref, les bourgognes blancs (meursault, chassagne-montrachet, puligny-montrachet, chablis, mâcon, pouilly-fuissé, rully, givry) sont très beaux : « *On n'a jamais vu cela depuis cinquante ans* », assure M. Hubert Camus, président de l'interprofession.

Les vins rouges, qui auraient dû bénéficier de l'extrême chaleur, comme en 1976, sont plus irréguliers, avec de très belles réussites, mais moins qu'en 1988, très grand millésime, sans oublier 1983, puissant et terrible, et 1985, plus rond et plus séduisant. De toute façon, en Bourgogne, les grandes années alternent entre blancs et rouges. Il n'en reste pas moins que l'explosion des prix des vins blancs à la vente des Hospices est qualifiée de « folle » par le négoce (pas par les vignerons !). Ils soulignent que ces prix sont déjà élevés, et que les Américains qui, avec les Britanniques, absorbent 50 % des exportations bourguignonnes de blancs sont mécontents. « *Ils râlent, et les ventes vont plonger* », avertit M. André Gagey, chef de la maison Jadot et président du syndicat des négociants. « *C'est très dangereux* », lui fait écho M. Claude Bouchard. Effectivement, les ventes aux Etats-Unis, le premier marché, déclinent sensiblement depuis 1985, millésime pour lequel l'envolée des prix conjuguée avec la baisse du dollar, cassa véritablement la tendance haussière.

Sans doute, les prix des ventes des Hospices, l'enthousiasme des acheteurs aidant, sont-ils deux à trois fois supérieurs à ceux des transactions courantes, Dieu merci, mais « *nous sommes un peu inquiets* », déclare M. Gagey, se déclarant incapable de faire des prévisions. « *On ne contrôle pas les prix* », déplore-t-il, assurant diplomatiquement que « *ce n'est la faute ni des viticulteurs, ni des négociants, ni des courtiers* » (parfois accusés de pousser au crime). Selon lui, c'est « *l'ambiance* » et la demande générale qui incitent à payer plus cher en 1989. Il est vrai que les stocks sont en baisse, après des sorties de propriété très importantes. De plus, il n'y a pas assez de vins blancs à la production en Bourgogne, malgré une augmentation continue. En dix ans, l'augmentation des quantités produites a été de 92 % contre 75 % sur les rouges, le tout s'appliquant à une production totale en augmentation de 80 % à 1 100 000 hectolitres actuellement, dont 60 % sont exportés pour un montant de 2,4 milliards de francs. En 1940, les vins blancs ne comptaient que pour 25 % dans la récolte bourguignonne. Leur part a donc doublé, en attendant mieux, avec les plantations en cours à Chablis.

Le Japon, nouveau client

Pour écouler tout cela et se mettre à l'abri des cycles impossibles à maîtriser (peut-être y aura-t-il une chute de la demande dans un an ou deux, comme en 1985), il faut trouver de nouveaux marchés. Le Japon en est un et l'Extrême-Orient aussi, comme pour le cognac et le champagne. Les achats nippons ont bondi de 52 % en 1987-1988 et encore de 50 % en 1988-1989, l'Empire du Soleil-Levant devenant le cinquième client de la Bourgogne après être devenu le second en cognac. « *Le Japon, c'est les Etats-Unis il y a vingt ans* », estime-t-on à Beaune.

Quant au marché français, il change de physionomie et d'habitudes. Sa progression reste satisfaisante (+ 90 % en volume sur dix ans), avec un total de 400 000 hectolitres et une consommation des particuliers atteignant 60 %, le reste pour l'hôtellerie-restauration. Mais le fait notable, pour les particuliers, est le très fort développement des ventes effectuées par les grandes surfaces, dont la part de marché est passée en dix ans de 29 % à près de 50 %.

Aujourd'hui, ces grandes surfaces font des efforts de présentation (bouteilles couchées, sans trop d'exposition à la lumière) et prennent des initiatives, comme cette mise en vente par Intermarché et autres à l'automne dernier, de 1 800 000 bouteilles de bordeaux, dont de grands châteaux au « petit » millésime 1987.

De cette évolution, la Bourgogne devra tenir compte, ainsi que de l'Europe de 1993. Traditionnellement individualistes, ses viticulteurs et négociants viennent de consentir un bel effort en créant une structure comme le Bureau interprofessionnel (BIVB), qui regroupe trois départements (Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire). Son objet est de mieux valoriser l'image du bourgogne à l'étranger ou en France, où il doit être « prévendu » lorsqu'il est distribué dans les grandes surfaces. Le responsable de la communication bourguignonne, M. Bertrand Devillard, chef de la maison Rodet à Mercurey, l'un des hommes les plus dynamiques des trois régions, aura fort à faire s'il veut dans ce domaine rattraper l'interprofession bordelaise, très active en matière de promotion.

FRANÇOIS RENARD

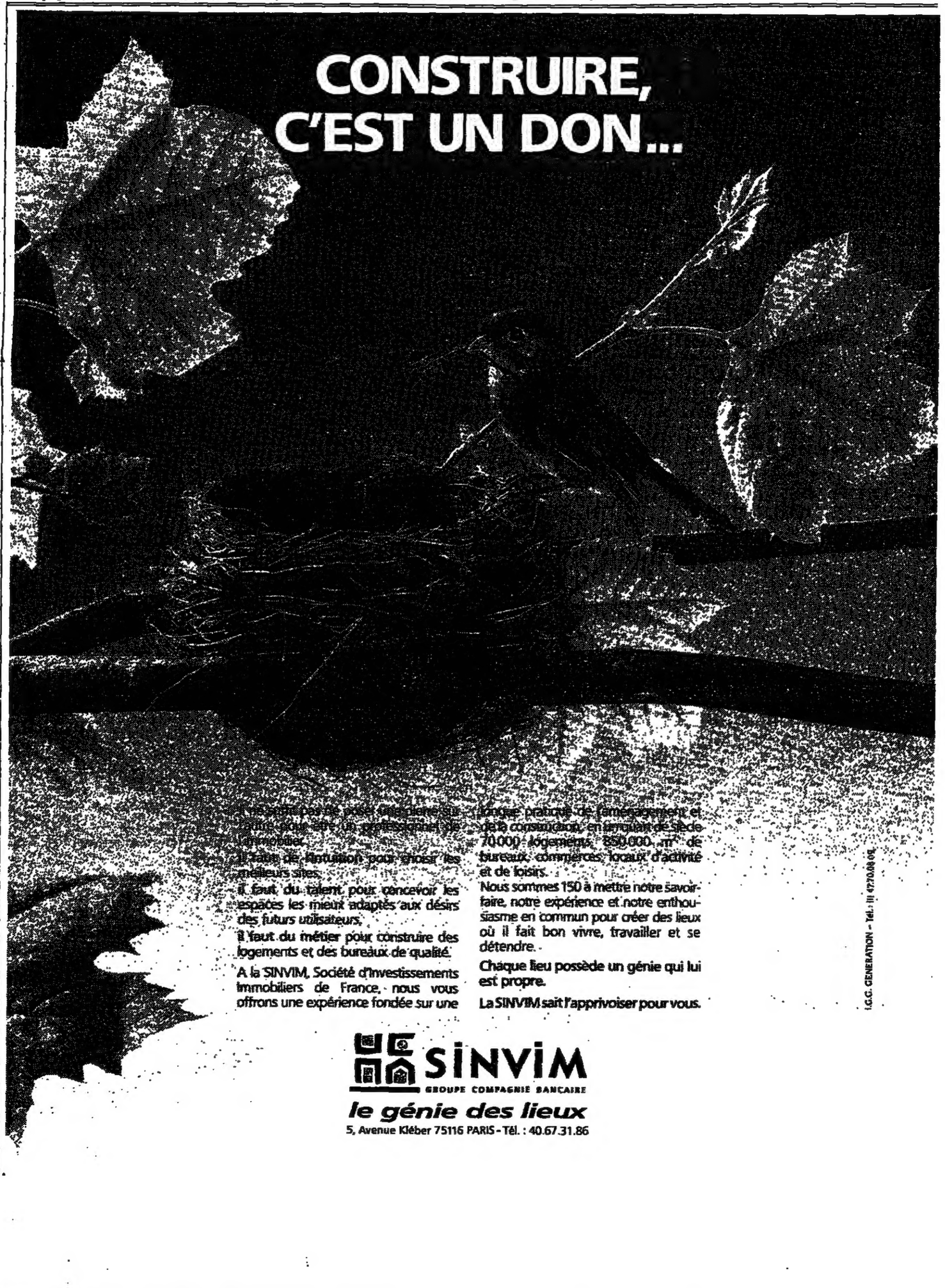

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Le groupe Poliet (Paribas) lance une OPA sur Lambert Frères

La société Poliet, filiale du groupe Paribas à 33,7 %, a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des actions de Lambert Frères et Compagnie (matériaux de construction, plâtre), a annoncé, le mardi 22 novembre, la Société des Bourses françaises (SBF) dans un communiqué.

Le prix unitaire proposé par Poliet est de 535 francs, ce qui représente, selon Paribas, une offre de 2 milliards de francs au total. Selon le communiqué de la SBF, Poliet dépasse déjà la majorité du capital (50,9 %) grâce à deux options d'achat portant sur près de deux millions d'actions.

En l'espace de vingt-quatre heures, Lambert Frères a changé d'actionnaire de référence, et ses dirigeants ne s'attendaient pas à cette opération qui paraît « inamicale ».

Mardi, le holding financier Gaz et Eaux, qui détenait 28,7 % du capital de Lambert Frères, avait cédé sa participation à Omnium financier de Paris (OFP), qui possédait également environ 28,7 % de Lambert. Un accord de préemption existait entre les deux sociétés, et le PDG de Lambert Frères, Alain Clarou, en connaissait la teneur. De même, a-t-on précisé dans son entourage, M. Clarou était-il au courant du désengagement de Gaz et Eaux et n'y était pas opposé. Gaz et Eaux dans cette opération réalise une confortable plus-value, qu'il a estimée lui-même dans son communiqué à 325,8 millions de francs.

La surprise est venue d'OFP, filiale de Trotal, qui, en vingt-quatre heures, a cédé la quasi-totalité de sa nouvelle participation, selon Paribas, au concurrent de Lambert, Poliet. OFP réalise une bonne opération, car le le million d'actions acheté mardi à Gaz et Eaux et revendu mercredi à Polliet lui permet de réaliser une plus-value estimée à environ 33,6 millions de francs. – (*AFP.*)

Sanofi s'offre les parfums Stern

Le groupe Sanofi a annoncé le mercredi 22 novembre l'acquisition du parfumeur américain Stern pour 210 millions de dollars (1,3 milliard de francs). Grâce à cette opération, Sanofi Beauté, branche cosmétique de la filiale d'Elf Aquitaine, se retrouve au cinquième rang des parfumeurs mondiaux et se donne les moyens d'améliorer ses positions aux Etats-Unis.

Avec notamment « Oscar de la Renta », « Deneuve » et « Signature », les parfums Stern, fondés en 1977, devraient réaliser en 1989 un chiffre d'affaires de 125 millions de dollars. La moitié des ventes sont réalisées aux Etats-Unis et Stern détient une position de leader au Canada.

Cette présence sur le continent nord-américain est particulièrement importante pour Sanofi qui reconnaît que son développement dans cette zone est plus long et coûteux que prévu. L'amélioration des positions aux Etats-Unis fait d'ailleurs partie des objectifs que s'est fixés pour 1990 le groupe français, qui devrait réaliser un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs en 1989 avec Van Cleef Arpels, Roger Gallet, Yves Rocher et Ninna Ricci notamment.

La transaction devrait se faire par le biais de la SAFREP, filiale d'Elf Aquitaine qui se portera acquéreur des parfums Stern auprès d'Avon en vue de les apporter à Sanofi.

EN BREF

□ **Worms et Cie propose 1 600 F par action Pechelbronn.** – Le conseil des Bourses de valeurs *« a approuvé le principe et les conditions de réalisation »* de la procédure de garantie de cours que Worms et Cie, qui contrôle 53 % du capital et 57 % des droits de vote de Pechelbronn, proposerait dans le cadre de la transformation de ce holding en commandite par actions (*le Monde* daté 19-20 novembre). Si celle-ci est adoptée lors de l'assemblée générale du 21 décembre, Worms et Cie, conformément au règlement, proposera aux minoritaires de leur racheter leurs actions au prix de 1 600 F et les certificats d'investissement (sans droit de vote) au prix de 800 F. Les AGF, qui détiennent 16,8 %, sont déjà assurées d'une plus-value de l'ordre de 1,5 milliard. Mais, selon diverses analyses, Pechelbronn, qui chapeaute l'un des derniers groupes d'assurances indépendants (Athéna), vaudrait au moins de l'ordre de 2 000 F.

□ **PFG en Italie.** – Les Pompes funèbres générales (groupe Lyonnaise des eaux) ont annoncé mardi 21 novembre le rachat de 95 % du capital d'Ofisa, première entreprise privée de funérailles en Italie, avec un chiffre d'affaires d'environ 7 milliards de lires (35 millions de francs), par l'intermédiaire de la société Comipar. Celle-ci est une filiale à part égale de Funeral International Services (FIS), société chargée du développement du groupe PFG à l'étranger et du groupe financier italien Finrex.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1989

Le Conseil d'administration de la Compagnie Financière de Suez, réuni le 21 novembre 1989 sous la présidence de M. Renaud de La Genière, a examiné les comptes consolidés du Groupe Suez pour le premier semestre 1989.

Le Groupe de la Société Générale de Belgique a été consolidé au 30 juin 1989, comme au 31 décembre 1988, par mise en équivalence. Il sera consolidé au 31 décembre 1989 par intégration globale.

Les Compagnie Industrielle a été consolidée, pour la première fois, par mise en équivalence en fonction du taux de détention de cette société au 30 juin 1989. La prise de contrôle par le Groupe Suez du Groupe Victoire apparaîtra dans les comptes consolidés au 31 décembre 1989.

Les principales données globales du bilan se présentent comme suit :

(en milliards de francs)	30/06/89	31/12/88	Variation
Total du bilan	459,5	408,3	+ 13 %
Fonds propres (y compris intérêts hors groupe)	41,4	37,6	+ 10 %
Fonds propres (part du groupe)	32,9	29,6	+ 11 %

L'activité du Groupe Suez a été soutenue au cours du premier semestre 1989, comme en témoignent les résultats :

(en millions de francs)	30/06/89	31/12/88	Variation*
Résultat courant	1 098	1 597	+ 37 %
Résultat en capital	867	1 092	+ 59 %
Résultat total	1 965	2 689	+ 46 %

Sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation en progression d'environ 28 % par rapport au 31/12/88, le résultat net par action progresse d'environ 14 %.

(en francs)	30/06/89	31/12/88	Variation*
Résultat net courant	11,24	20,83	+ 8 %
Résultat net sur opérations en capital	8,79	14,18	+ 24 %
Résulat net	20,03	35,01	+ 14 %
Nombre moyen d'actions (en millions)	99	77	+ 28 %

**Calculée par rapport à la moitié de 1988, ce qui est plus significatif du fait des modifications intervenues dans le périmètre de consolidation entre le 30/06/88 et le 30/06/89.*

NEW-YORK, 22 novembre ⬆

Au-dessus des 2 650 points

La tendance est demeurée ferme, mercredi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi la barre psychologique des 2 650 points, pour clôturer à 2 656,78, en hausse de 17,49 points sur un marché calme à la veille de sa fermeture jeudi, pour la fête de Thanksgiving. 164 millions d'actions ont été échangées et le nombre des valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 881 contre 541. En revanche, 546 titres sont demeurés inchangés. Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par des statistiques meilleures que prévues sur l'évolution américaine. Bien que les commandes de biens durables aient diminué de 0,6 % en octobre, si on exclut le secteur militaire, elles ont progressé de 0,5 %. Cela a calmé les récentes inquiétudes dues à un ralentissement prononcé de la croissance. Parmi les valeurs en hausse figuraient Texas Instrument, qui a obtenu un brevet du Japon pour un circuit intégré, et Syntex, dont les bénéfices ont progressé. Parmi les valeurs les plus actives, on retrouvait Texas Instrument avec 3,588 millions de titres échangés, Honeywell (2,546 millions de titres), Texas Utilities (2,412 millions), Philip Morris (1,954 million) et Syntex (1,663 million).

VALEURS	Cours du 21 nov.	Cours du 22 nov.
Alcoa	68 3/8	69 7/8
A.T.T.	43 1/4	43 1/2
Boeing	57 7/8	58 3/8
Chase Manhattan Bank .	38 1/8	38 1/2
Du Pont de Nemours .	114 3/8	113 3/4
Eastman Kodak	41 7/8	42 1/8
Exxon	45 5/8	46
Ford	43 5/8	43 7/8
General Electric	59 5/8	60
General Motors	43	42 3/4
Goodyear	45 1/4	45
I.B.M.	99 5/8	100 1/8
I.T.T.	58 1/8	58
Mobil Oil	57 7/8	58 1/4
Pfizer	71 1/4	73
Schlumberger	43 5/8	43 3/4
Texaco	53 1/8	53 3/4
UAL Corp. ex-Allegis .	168 1/2	168 1/2
Union Carbide	23 5/8	23 5/8
U.S.X.	33 1/4	33 1/2
Westinghouse	70 1/8	70 3/4
Xerox Corp.	57 1/4	57

PARIS, 22 novembre =

Indécis

La liquidation générale de novembre a eu lieu, mercredi, à la Bourse de Paris. Pour la deuxième fois consécutive, elle a été perdante (1,5 %), ce qui n'a pas empêché le marché de se stabiliser. Apparemment, les opérateurs avaient déjà procédé aux dégagements habituels pour solder les comptes débiteurs. A l'effritement dans la matinée, la tendance est apparue légèrement mieux orientée par la suite. L'indice CAC-40, qui accusait un recul initial de 0,14 %, enregistrait à 12 h 30 une avance de 0,2 %. Dans l'après-midi, toutefois, un léger coup de feu apparemment inexplicable s'est produit (+ 0,54 %). Visiblement, les investisseurs ne savent trop quelle attitude adopter. L'annonce d'une assez forte hausse des prix de détail aux Etats-Unis pour octobre (+ 0,5 % au lieu des 0,4 % attendus) a, en ravivant la crainte inflationniste, calmé les ardeurs des plus téméraires. Mais l'apparente sérénité avec laquelle Wall Street a accueilli la nouvelle a eu un effet un peu déroutant rue Vivienne.

Ne sachant trop que penser, beaucoup ont jugé urgent d'attendre. De nouvelles statistiques sont attendus outre-Atlantique, à commencer par la consommation des biens durables. Une fois de plus l'attente reprend.

L'activité s'en est naturellement ressentie sous les colonnes, qui s'est révélée particulièrement faible. Les derniers voiles ont été posés dans la salle, qui doit à l'entrée gauche de la Bourse servir de point de rencontre pour les professionnels et les médias. Mais avec la baisse rapide de la fréquentation du palais, on ne peut s'empêcher de se demander si ce n'est déjà pas trop tard. Le seul fait saillant de la journée a été la nouvelle hausse de l'or au plus haut niveau depuis janvier à Londres et depuis la fin juin à Paris.

LONDRES, 22 novembre =

Prudent

Comme la veille, la tendance était au raffermissement, mercredi, à la Bourse de Londres, où les cours des valeurs ont accentué leurs gains en milieu de séance, soutenus par une activité spéculative. Dans le sillage de l'ouverture ferme de Wall Street mercredi au Stock Exchange, l'indice Footsie des cent valeurs a terminé en hausse de 7,2 points, à 2 192,3. Le marché restait cependant prudent dans l'attente de la publication, jeudi, des chiffres de la balance des paiements britanniques. Dans ces conditions, 324,2 millions de titres étaient échangés. De nombreux secteurs ont progressé, notamment les alimentaires, les assurances, les magasins et les bancaires. En revanche, les valeurs chimiques et industrielles ont évolué de manière irrégulière. Le groupe industriel William Holdings s'est envolé suite aux rumeurs de lancement prochain d'une OPA de 1 milliard de livres (10 milliards de francs) par les frères Barclay. La compagnie immobilière Rosehaugh a continué de progresser dans l'espoir d'un rachat par le groupe Olympia and York. Les mines d'or se sont améliorées, suivant ainsi le redressement du métal jaune.

TOKYO, 23 novembre

Thanksgiving Day

Les marchés américains et japonais étaient fermés, jeudi 23 novembre, en raison de la célébration du Thanksgiving Day.

SUISSE

Enquête sur le mini-krach du 16 octobre

Le ministre des finances de la Suisse, M. Otto Stich, a ordonné, le 20 novembre, une enquête sur les causes du mini-krach du 16 octobre, qui avait entraîné des baisses importantes sur les Bourses helvétiques *(voir page 43)*. M. Stich a demandé à la Commission fédérale des banques (CFB) de rédiger, dans un délai de quatre mois, un rapport sur les faits survenus à la Bourse de Zurich en examinant une quarantaine de titres représentatifs traités les 13, 16 et 17 octobre par les banques admises à la corbeille. La CFB, composée de membres de la Banque nationale suisse et de spécialistes financiers, est un organisme qui dépend du gouvernement, mais qui est financé par des subventions privées.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Crédit agricole d'Ile-de-France.** – M. Lucien Douroux, directeur général de Crédit agricole d'Ile-de-France, a confirmé la hausse de 40 % du bénéfice net de l'établissement, 330 millions de francs en 1989, la progression en 1990 devant être de l'ordre de 20 % à 25 %, soit un objectif de 400 millions de francs. D'autre part, une MOFF (ligne de crédit à options multiples) de 600 millions de francs a été ouverte au profit de SODIAAL, numéro un laitier en France, par les soins de Crédit agricole d'Ile-de-France, avec la participation des caisses régionales de l'Isère, de la Moselle, du Nord, de l'Oise, du Puy-de-Dome, de la Sarthe et de la Somme.

□ **Acquisitions italiennes pour Usinor-Sacilor.** – Ugine Aciers de Châtillon et Gueugnon, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor et premier producteur mondial d'acier inoxydable, a annoncé, mercredi 22 novembre, qu'il venait d'acquérir les sociétés italiennes Castelli Acciai Inossidabili et Castelli Inox Service. Ugine a racheté la totalité de ces deux sociétés, qui réalisent un chiffre d'affaires de 122 milliards de lires (environ 600 millions de francs), au groupe privé Castek. Les deux entreprises sont spécialisées dans le négoce et le parachèvement de produits plats inoxydables et la production de tubes soudés inox. Usinor-Sacilor détient désormais un peu plus de 20 % du marché italien des aciers plats inoxydables. – *(AFP.)*

□ **Bouygues se renforce en Espagne.** – *« Dans le cadre de leur politique de développement, Bouygues et Fercaber ont décidé d'unir leurs compétences et leurs moyens dans le secteur de la construction en Espagne »*, indique le groupe français, dans un communiqué, le 23 novembre. Ce rapprochement s'est concrétisé, dans un premier temps, par la prise de participation de Bouygues à hauteur de 50 % dans le capital de Fercaber. Il a été convenu que cette participation serait augmentée au cours des mois prochains. *« Fercaber, dont le siège soicial est installé à Madrid, prévoit pour 1989 une activité de 2 200 millions de pesetas (120 millions de francs). Cette activité s'exerce principalement dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, en particulier dans les travaux souterrains »*, précise Bouygues.

□ **Shearson Lehman réduit la commission des courtiers.** – Shearson Lehman Hutton Inc., deuxième firme américaine de courtage de titres pour des opérations effectuées pour le compte d'investisseurs individuels, a annoncé, le 20 novembre, la première baisse depuis quinze ans de la commission reversée à ses courtiers, apportant ainsi une nouvelle indication de l'affaiblissement de l'activité dans ce secteur. Shearson, emboîtant le pas à d'autres grandes firmes de courtage de Wall Street, avait annoncé au début du mois la suppression de huit cents emplois (*le Monde* du 9 novembre). Shearson a précisé qu'elle réduirait la commission payée à ses courtiers de 1 % à 2 % en 1990 et de 4 % à 5 % dans les cinq prochaines années.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	437	Mégra Communication .	178 80	179 80
Asystel	....	180 50	Métallurg. Minière	....	259
B.A.C.	....	284	Métroservice	....	189
B. Demachy & Assoc. ..	....	575	Métroservice (bons) ...	5 70	5 60
Banque Tarneaud	191	192	Molex	206 10	199 10
C.I.C.M.	....	791	Navale-Delmas	....	1222
Boiron	....	395	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	....	Om. Gest. Fin.	....	455
Câbles de Lyon	....	2235	Pinault	....	541
Calberson	....	780	P.F.A. S.A.	....	802
Cardif	....	808	Presbourg (C. fo & Et) ..	....	92
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) ..	....	744	Présence Assurance ...	....	459 80 e
C.D.M.E.	....	1790	Publicat. Filipacchi	....	695
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	705
C.E.G.E.P.	....	327	Rémy & Associés	....	350
C.E.P.-Communication .	....	572	Rhône-Alpes Écu (Ly.) ..	....	314
Ciments d'Origny	....	821	St-Honoré Matignon ...	....	241
C.N.I.M.	....	825	S.C.G.P.M.	....	851
Codetour	....	278 50	Segin	280	281
Conforama	....	1230	Sélection Inv. (Lyon) ...	....	107
Creeks	....	384	S.E.P.	....	448
Dafsa	....	161	Serbo	....	488
Dauphin	....	570	S.M.T.Goupil	....	307
Devanlay	....	1185	Sodexho	....	281 10
Deville	....	550	Supra	....	....
Dolisos	....	200	Thermador Hold. (Lyon)	....	288
Editions Belfond	....	172 60 d	TF 1	....	309
Elysées Investissem. ...	....	14 35	Unilog	....	180
Finacor	....	207	Union Financ. de Fr. ...	....	490
Gascogne	....	519	Viel et Cie	....	192
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) .	....	307 80	Yves Saint-Laurent	....	1074
Guintoli	....	881			
I.C.C.	....	275			
Idia	....	275			
Idianova	....	149			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1008			
La gd livre du mois	....	432			
Loca Investissement ...	....	278			
Locamic	....	138			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 22 novembre 1989

Nombre de contrats : 13 414.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	840	37,90	–	29	–
Bouygues	760	9	28	–	–
CGE	440	47	–	4	–
Elf-Aquitaine	480	22	40	9	20
Eurotunnel SA-PLC .	50	3,20	7,50	6	10
Lafarge-Coppée	1 550	15,50	71	110	125
Michelin	152	7,20	16,50	5	7
Midi	1 300	50	–	65	–
Paribas	640	14,10	40	50	–
Pernod-Ricard	1 400	45	–	–	–
Peugeot	850	16	49	48	59
Saint-Gobain	680	5,40	24,90	65	67
Source Perrier	1 700	–	–	52	105
Société générale	520	10	24	–	–
Suez Financière	400	12	28	14	–
Thomson-CSF	200	1,15	4	44	44

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 novembre 1989

Nombre de contrats : 60 694.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90
Dernier	104,64	104,80	105,32
Précédent	104,44	104,56	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
105	0,07	0,96	0,40	1,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,17 F ⬆

Le dollar était en légère hausse, le jeudi 23 novembre, dans un marché calme en raison de la fermeture des marchés américains et japonais. Le billet vert s'échangeait à 6,17 F, contre 6,1570 F la veille à la cotation officielle. Le deutschemark était toujours très soutenu, mais s'échangeait à un niveau un peu plus bas que celui de la veille, à 3,4085 F, contre 3,4107 F au fixing. La livre poursuivait sa glissade, et la Banque d'Angleterre est intervenue sur les marchés jeudi matin.

FRANCFORT	22 nov.	23 nov.
Dollar (en DM) ..	1,8175	1,8135
TOKYO	22 nov.	23 nov.
Dollar (en yens) ..	143,88	–

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 nov.) .... 10 1/8-10 1/4 %

New-York (22 nov.) .... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	21 nov.	22 nov.
Valeurs françaises ..	122,3	122,7
Valeurs étrangères .	116,4	117,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	515,4	514,1
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40 .	1 825,21	1 837,19
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50 .	499,77	500,32

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 639,29 2 656,78

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 731,9	1 734,4
Mines d'or	282,8	290,5
Fonds d'Etat ...	83,50	83,66

TOKYO

	22 nov.	23 nov.
Nikkei Dow Jones ...	36 286,92	Clos
Indice général ..	2 737,28	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U. ...	6,1820	6,1850	+ 98	+ 113	+ 205	+ 238	+ 680	+ 760
$ can.	5,2838	5,2906	– 101	– 71	– 158	– 119	– 409	– 304
Yen (100) .	4,2975	4,3026	+ 128	+ 154	+ 263	+ 296	+ 746	+ 834
DM	3,4070	3,4105	+ 67	+ 85	+ 132	+ 155	+ 346	+ 410
Florin	3,0215	3,0244	+ 46	+ 58	+ 97	+ 115	+ 276	+ 327
FB (100) ..	16,2257	16,2379	+ 36	+ 126	+ 112	+ 284	+ 334	+ 796
FS	3,8290	3,8333	+ 80	+ 106	+ 172	+ 195	+ 467	+ 531
L (1 000) ..	4,5577	4,6290	– 109	– 81	– 184	– 149	– 483	– 410
£	9,6501	9,6610	– 392	– 332	– 778	– 696	– 1982	– 1799

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U. ...	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8	8 1/8
DM	7 5/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100) .	9 3/8	9 7/8	9 3/4	10 1/16	9 3/4	10 1/16	9 3/16	10 1/8
F.S.	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16
L (1 000) .	10	11	12 1/2	13	12 5/8	13	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15	15 1/8	14 3/4	14 7/8
F franç. .	10 1/8	10 3/8	10 5/16	10 7/16	10 7/16	10 9/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
3700	C.N.E. 3% ★	3770	3780	3760	- 0 27
1080	B.N.P. T.P.	1045	1049	1036	- 0 86
1225	C.C.F. T.P.	1180	1195	1185	+ 0 42
1089	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1885	Rexrot T.P.	1675	1688	1668	- 0 42
2100	Rhone-Poul. TP.	1995	2010	2010	+ 0 07
1290	St-Gobain T.P.	1250	1219	1219	- 2 48
1256	Thomson T.P.	1240	1235	1240	....
825	Accor	842	845	843	+ 0 12
620	Air Liquide	655	651	660	+ 0 76
2200	Ale. Sepsem.	2205	2240	2240	+ 1 59
595	A.L.S.P.I.★	612	616	614	+ 0 33
2990	Arjom. Prisunic★	2910	2985	2930	+ 0 69
670	Assmann-Ney★	630	630	630	....
970	Aux. Entrepr. ★	978	970	983	+ 0 41
605	Ax. Demeulé ★	595	580	590	- 6 19
380	BAFP ★	350	345	342	- 2 29
370	Bail-Equipem. ★	345	340	340	- 1 45
950	Bail Investiss★	1020	1002	991	- 2 84
395	B.N.P. C.I. ★	399	391 10	395	- 1
930	Bollaré Tech.	912	912	906	- 0 66
820	Cie Bancaire ★	824	824	825	+ 0 18
980	Bazar H.-V.★	915	905	905	- 1 23
705	Bégin-Say ★	670	688	670	....
1930	Berger (Ns)	1915	1907	1907	- 0 80
730	Bic ★	715	723	711	- 0 56
895	B.I.P. ★	940	900	948	+ 0 71
615	B.I.S. ★	594	598	599	+ 2 57
3190	Bongrain S.A. ★	2970	2930	2980	+ 0 34
980	Bon-Marché ★	989	980	981	- 0 81
700	Bouygues ★	690	691	693	+ 0 43
130	B.P. France ★	131 50	134 60	128 60	- 2 21
695	B.S.N. ★	701	702	718	+ 2 57
750	Canal Plus ★	729	723	725	- 0 55
495	Cap Gem. S.★	491 50	491	489	- 0 54
3400	Carrefour ★	3350	3330	3400	+ 1 49
205	Casino ★	202 70	200	200 90	- 1 18
129	Casino A.D.P.★	128	127 10	128 20	- 1 41
1080	Cetelem D.I.	1049	1052	1050	+ 0 10
119	C.C.M.C.	143	135	141	- 1 40
790	C.E.G.I.D.	851	845	835	- 2 46
235	Cestmir	236	236	236	....
620	Cetelem ★	682	694	617	+ 6 01
425	Cerus ★	413	418	414 50	+ 0 36
850	C.F.A.D. ★	837	840	837	....
485	C.G.E.	474	473	483	+ 1 90
1790	C.G.I. Informat.	1800	1800	1804	+ 0 25
1530	C.G.I.P.★	1475	1498	1500	+ 1 69
725	C.G.P.	691	680	694	+ 0 43
1090	Chargeurs S.A★	1103	7095	1108	+ 0 54
825	Cica	771	781	781	+ 1 30
1680	Ciments Imac.★	1580	1550	1543	- 1 09
610	Club Méditer.★	574	575	568	- 1 05
220	C.M.B. Packag.	216	216 50	217	- 0 46
170	Codetal ★	174	173	174	....
385	Colimag ★	425	425	426	+ 0 24
975	Colas ★	777	793	780	+ 0 39
245	Cpt. Entrepr. ★	226	237	234	+ 3 54
1080	Compt. Mod. ★	1072	1073	1074	+ 0 19
340	Concept S.A.	395	340	342	+ 2 08
1210	Créd. Foncier ★	1215	1211	1253	+ 3 13
500	C. F. Innover. ★	507	498	493 60	- 2 84
185	C.C.F. ★	187	190	190	+ 1 60
560	Cr. Lyon. (Cl) ★	654	656	656	+ 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
1140	Crédit Nat. ★	1135	1138	1110	- 2 20
425	C.S.E.E. ★	391	300	288	- 4 32
3980	Dassault S.A. ★	3965	4009	4060	+ 2 14
1830	De Dietrich ★	2150	2201	2250	+ 4 65
220	Dév. P.d.C. (Ly)	219	218 10	218 10	- 0 41
345	Dév. R. Sud-Est	329	334	325	- 1 22
570	D.M.C.	581	586	585	+ 0 71
....	Drouot Assur ★	430	429	420 10	- 2 30
4700	Docks France ★	4800	4839	4780	- 0 42
985	Dumez ★	908	900	906	- 0 22
1100	Dunalel Lobé	1065	1070	1070	+ 0 47
2070	Eaux (Gle.)★	2130	2121	2135	+ 0 23
515	Ecia ★	485	480 10	480	- 1 03
1180	Electrafrance. ★	1111	1106	1111	....
980	El. S. Dassault★	471	462	480	- 2 34
500	Elf-Aquitaine	488 40	487 50	488	- 0 08
420	— (certific.) ★	405	415	410	+ 1 23
1300	Epeda S.-F.	1318	1320	1300	- 1 14
2820	Essilor ★	2789	2780	2780	- 0 32
1470	Essl. Ind.(DP)★	1310	1305	1305	- 0 38
480	Esso S.A.F. ★	460 10	456 30	461	- 1 98
2350	Eurafrance★	2320	2280	2281	- 1 68
1980	Eurocom ★	1830	1820	1820	- 0 55
....	Euro Disneyland	86 05	85 90	86 20	- 0 99
4150	Euromarché★	4000	4000	4100	+ 2 50
980	Europe nº 1 ★	940	935	945	+ 0 53
58	Eurotunnel ★	47	48 60	45 55	- 3 09
1660	Exor ★	1771	1782	1770	- 0 06
1500	Facom ★	1515	1520	1501	- 0 82
1210	Fichet-Bauche★	1099	1106	1100	+ 0 09
215	Finextel ★	208	209	208 10	+ 0 05
375	Fives-Lille ★	328 90	320 10	330 50	+ 0 49
2660	Fromager. Bel ★	2420	2415	2370	- 2 07
2110	Gal. Lafayette★	1850	1890	1931	+ 4 38
....	Gascogne ★	570	570	570	....
....	Gie. et Eaux ★	1645	1630	1645	....
....	Glaceries ★	781	781	770	+ 1 18
....	Guilemot ★	621	603	620	- 0 16
....	Groupe Chil ★	738	738	737	- 0 14
2230	Gr. Victoire	2250	2250	2250	....
1120	— (certif.)	1120	1120	1120	....
1190	GTM-Entrep.★	1045	1100	1041	- 0 38
1020	Guyenne-Gas.★	1068	1060	1069	+ 0 09
405	Hachette ★	367	368 10	368	+ 0 27
....	Havas ★	1292	1309	1325	+ 2 56
595	Hénin (Latx) ★	625	616	625	....
1330	Hutchinson ★	1145	1152	1130	- 1 31
335	Imétal ★	316	316	319	+ 0 96
220	Ingénico ★	160	161	159	- 1 25
6400	Inst. Mérieux ★	5650	5560	5600	- 0 88
530	Interbail ★	503	502	505	+ 0 40
1600	Intertechnique★	1745	1725	1750	+ 0 29
1300	I. Lefebvre ★	1160	1155	1160	....
1180	Labinal ★	1175	1178	1150	- 2 13
2280	Lab. Bellon ★	2400	2380	2355	- 1 88
1570	Lafarge-Coppée	1440	1431	1422	- 1 25
1300	Lebon ★	1320	1320	1320	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
3380	Legrand ★	3270	3270	3360	+ 2 75
1900	Legrand (DP) ★	1810	1790	1780	- 1 66
1690	Leroy-Somer ★	1680	1678	1699	+ 1 13
780	Locabail Im. ★	785	789	785	....
500	Locafrance ★	486	500	489	- 1 21
840	Locindex ★	820	819	815	- 0 61
460	Lochrist ★	380	358	358 50	- 0 42
4720	L.V.M.H. ★	4815	4810	4879	+ 1 33
470	Lyon. Eaux ★	478	480	480	+ 0 42
88	Mais. Phénix ★	80 70	79	82 80	+ 2 60
275	Majestic (Ly) ★	308	306	310	+ 0 65
475	Mar. Wendel ★	450	440	460	+ 2 22
425	Matra ★	386 90	391	388	- 2
4725	Merlin-Gerin ★	4385	4390	4440	+ 1 25
245	Metaleurop ★	258 50	251	254 10	- 1 70
255	Métrologie Int. ★	228	224	220	- 3 51
179	Michelin	154 60	153	154	- 0 39
1400	Midi (Cie)	1247	1248	1257	+ 0 80
188	Midi. Bt Stés	180	180	180 10	+ 0 06
420	Min Soleig (Ns)	440	444	445	+ 1 14
215	M.M.S.M. ★	200	200	204	+ 2
145	Moulinex ★	140	140	140	....
1800	Navig. Mixte ★	1851	1850	1852	+ 0 05
195	Nord-Est ★	190 50	191	191	+ 0 26
355	Nordon (Hy)	315 50	310	314	- 0 48
735	Nouvelles Gal. ★	757	776	775	+ 2 38
770	Occid. (Gle.)★	762	760	768	+ 0 79
1520	Oms.F.Peint ★	1515	1513	1509	- 0 40
415	Olipar ★	409 50	408	406 10	- 0 83
4310	Orsal (L') ★	4539	4535	4604	+ 1 43
665	Pailles	597	597	597	....
460	Paris-Réaux ★	426	425	423 30	- 0 83
1530	Pechelbronn ★	1615	1610	1690	+ 2 17
340	Pechiney CIP ★	319	314	312	- 2 19
205	Pechiney Int.	185 50	185 90	185	- 0 80
495	Penhoet ★	485	480	457	- 1 72
1500	Pernod-Ricard ★	1391	1377	1425	+ 2 44
895	Peugeot S.A.	801	801	801	....
525	Plastic Omn. ★	452	452	450	- 0 44
710	Poliet ★	599	596	580	- 3 17
1150	Prétabail Sic. ★	1151	1160	1167	+ 1 39
845	Primagaz ★	818	818	813	- 0 61
760	Printemps ★	672	670	667	- 0 74
3990	Promodès ★	4000	4002	4100	+ 2 50
565	Radiotechn. ★	516	515	504	- 2 33
165	Rallf. D. Total ★	157	163 40	159	+ 1 27
3700	Redoute (La) ★	3315	3315	3250	- 1 96
515	R.-Poulenc CIP ★	455	457	451	- 0 88
350	Robur financ.	331	336	336	+ 1 51
170	Rochette (La)	179	182	181	+ 1 12
2310	Roussel-Uclaf ★	2320	2308	2302	- 0 76
4810	R. Impér. (Ly)	4900	4855	4905	+ 0 10
185	Sade	183	182	183	....
1500	Sagem ★	1650	1620	1620	- 1 82
640	Saint-Gobain	617	620	610	- 1 13
1350	St-Louis ★	1415	1415	1415	....
3000	Salomon	3000	2561	3010	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
615	Salvepar	586	585	585	....
1010	Sanofi ★	1010	990	986	- 2 38
1390	S.A.T. ★	1915	1900	1898	- 0 84
336	Saut-Chât. (Ly)★	330	330	325	- 1 52
900	Saupiquet (Ns)	850	850	850	....
59	Schneider ★	880	883	888	+ 3 37
....	S.C.O.A.★	51 50	51 30	49 30	- 4 27
4100	Lyon. Eaux ★	1100	1100	1100	....
970	Sab ★	1012	1005	1010	- 0 20
495	Sdlimag ★	518	519	515	- 0 58
275	Sectrant A.	580	575	561	- 9
1680	S.F.I.M. ★	1579	1570	1569	- 0 63
265	S.G.E.★	239	242	236 50	- 1 05
810	Silic ★	840	850	850	+ 1 19
170	Simco	631	622	629	- 0 32
1140	St. Rossignol ★	1019	1070	1051	+ 3 14
485	Sligos ★	929	935	930	+ 0 11
485	Société Génér.	500	499	509	+ 1 80
142	Sodexo	143	141	141	- 1 40
170	Sodore (Ns)	170	165 10	165 10	- 2 88
4190	Sodexho ★	4050	4030	4061	+ 0 02
....	Sogenal (Hy)	104	102	102	- 1 92
386	Sogerap ★	386	387	385	- 0 26
2500	Somm.-Allib. ★	2524	2505	2505	- 0 75
1980	Source Perrier ★	1749	1820	1773	+ 1 37
780	Sovac ★	771	785	790	+ 2 46
770	Spie-Batignol. ★	719	719	705	- 1 95
1180	Strafor ★	1235	1228	1238	+ 0 32
435	Synthelabo ★	384	384	376	- 2 08
400	Sanz	393	390 50	391	- 0 51
780	Suez ★	771	785	790	+ 2 46
555	U.F.B.-Locatb. ★	500	490	489	- 0 20
1110	U.I.C. ★	1045	1045	1050	+ 0 48
620	U.I.F. ★	660	645	647	- 1 97
980	U.I.S. ★	965	965	965	....
780	Unibail ★	898	890	878	- 2 23
825	Valéo ★	790	790	798	+ 1 01
470	Vallourec ★	453	453	450	- 0 66
390	Via Banque ★	396	392	392	- 1 01
1200	Zodiac	1237	1230	1243	+ 0 49
165	Elf-Gabon ★	950	938	969	+ 2
148	Amstr Inc.	145 10	148 30	148 90	+ 2 82
240	Amer. Express	216	214	214	- 0 93
275	Amer. Teleph.	265 50	265	265	- 0 19
138	Anglo Amer. C.	167 80	169	169	+ 0 72
486	Aragold	587	578	586	+ 3 35
320	Banca Santander	304 50	302	306	+ 0 49
935	BASF (Akt)	914	916	920	+ 0 68
990	Bayer	978	980	980	+ 0 20
74	Buffelsfont.	102 80	109 20	110	+ 7
250	Chase Manh.	225	223 10	223 20	- 0 80
90	Echo Bay Mines	118 80	121 60	122 50	+ 3 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
83	De Beers	88 95	88 80	88 80	- 0 17
2230	Deutsche Bank	2300	2300	2300	....
1080	Dresdner Bank	1135	1132	1132	- 0 26
66	Driefontein Csl	88	88 90	88 85	+ 1 08
730	De Pont-Nem.	715	709	709	- 0 98
285	Eastman Kodak	260	257 50	257	- 1 15
14	East Rand	28 30	28 10	28 80	+ 9 51
280	Electrolux	240	239	238	- 1 67
810	Ericsson	780	765	785	- 1 92
290	Exxon Corp.	286 80	283 50	284	- 0 91
315	Ford Motors	275 90	271	271	- 1 78
51	Freegold	77	78 10	81	+ 5 19
145	Gencor	151	152	155 70	+ 3 11
360	Gén. Electr.	365	365 50	365	....
560	Gén. Belgique	539	550	548	+ 1 67
285	Gen. Motors	269	267	267	- 0 74
55	Gdt-Metropolitain	50 50	49 60	52 50	+ 3 96
29	Harmony	40 10	41 10	43	+ 7 23
315	Hewlett-Packard	274 90	273	273	- 0 69
65	Hitachi	63 05	63	63 10	+ 0 08
935	Hoechst Akt.	893	893	893	....
95	Homestake	115 30	117 80	119 40	+ 3 56
117	Imp. Chemical	103 80	104	104 20	+ 0 38
655	IBM	615	618	615	....
370	ITT	359	358 80	358 80	- 0 06
200	Ito-Yokado	191 20	191 80	191 80	+ 0 31
190	Mac Donald's	198	198 50	198 50	+ 1 28
103	Matsushita	95 10	95 40	95 40	+ 0 32
21	Maxwell	21 55	21 20	21	- 2 55
485	Merck	475	473	473	- 0 42
465	Minnesota M.	463	466	466	+ 0 65
370	Mobil Corp.	357	361 50	359	+ 0 56
275	Morgan J.P.	266	263	263	- 1 13
32980	Nestlé	31700	31760	31650	- 0 16
1160	Nixdorf	1095	1100	1101	+ 0 55
134	Norsk Hydro	127 50	128	128 20	+ 0 55
125	Olsil	181 10	188	191	+ 5 47
1980	Petrofina	1976	1976	1976	....
1110	Philip Morris	254	250 20	251	- 1 18
142	Philips	144	145	145 10	+ 0 78
99	Placer Dome	116	118 50	119	+ 2 59
405	Quimics	404	400	399	- 1 24
310	Randfontein	414	420	425	+ 2 66
430	Royal Dutch	411 10	411 10	411	- 0 02
51	Rio Tinto Zinc	50 05	49 80	49 90	- 0 30
32	Sears, & Roebuck	30	29 20	29 20	- 2 67
43	St Helena Co	61 50	64 80	65	+ 5 59
280	Schlumberger	271	268	268	- 1 11
44	Shell transp.	41 20	41	41	- 0 49
1880	Siemens A.G.	2006	2012	2000	- 0 30
385	Sony	358	360 50	360 50	+ 1 26
149	Sumitomo	145 50	147	145 50	....
53	Telefonica	48 20	48 50	48 25	+ 0 10
285	T.D.K.	230	231	231	+ 0 43
52	Toshiba Corp.	50 80	50 10	50 10	- 1 38
455	Unilever	451 50	448	450	- 0 33
345	Unit. Techn.	319	318	317	- 0 63
485	Vasi Reefs	645	661	652	+ 1 09
490	Volvo	398 50	394	397	- 2 89
198	West Deep	274 50	286	284 50	+ 3 64
390	Xerox Corp.	358	351	351	- 1 96
167	Yamanouchi	145 50	144 10	144 10	- 0 96
2 94	Zambia Corp.	2 80	2 56	2 58	- 1 54

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	122	4 412
9,80 % 78/93	89 90	3 571
10,80 % 79/94	102 31	2 338
13,25 % 80/90	101 57	6 244
16,20 % 82/90	100 75	13 392
16 % juin 82	102 99	7 277
14,80 % fév. 83	105 28	10 960
13,40 % déc. 83	112 65	12 335
12,20 % oct. 84	106 95	1 504
11 % fév. 85	110	8 258
10,25 % mars 86	103 75	7 168
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	105 30	4 904
OAT 8,50 % 1997	104 85	8 230
OAT 9,80 % 1996	102 30	7 947
Ch. France 3 %	....	..
CNE Bques janv. 82	99 71	3 447
CNE Paribas	101 39	3 447
CNE Suez	101 38	3 447
Cht janv. 82	99 65	3 447
PTT 11,20% 85	105 10	9 997
CFF 10,30% 86	100 70	7 772
CNE 11,50% 85	103 45	4 877
CNT 9% 86	95 65	5 062
CRH 10,50% déc. 85	107	8 788
C.N.C.A. T.P.	....	106
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	48 700
Droust Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 8% 8/7	....	8 460

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1480
A.G.F. (Gr Cent.)	....	1050
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1140
Arbel	....	960
Astorg	....	....
Avenir Publicité	....	1700
Axa Midi Assurances	....	330
Bain C. Monaco	....	520
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Bégin-Say (C.I.)	....	490
Bazzy-Ouest	....	1960 d
B.N.P. Intercontin.	....	309
Bénédictine	....	4224 o
B.T.P. (Compagnie)	....	130
Cadil	....	851
Cambodge	....	660
C.A.M.E.	....	185
Cedeva-Lorraine	....	950
Cise-Poclain	....	31
C.E.G.Fig.	....	412
Ceston. Blazy	....	6400
Cerabati	....	151 70 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champion (Hy)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	....	228 50
C.I. Maritime	2080	730
Clinam (B)	....	....
Clouet	....	1152
Colmant (Ly)	....	1336
Cogil	....	392
Cossipou	....	750
Cie Industrielle	....	8090 d
Comp. Lyon.-Alem.	....	645
Coucoule (Le)	....	1445
C.M.P.	....	15 20
Créd. Gén. Ind.	....	539
Cr. Universel (Cie)	....	726
Crédimi	....	139
Dollfus S.A.	....	625
Dugerdeau	....	543
Delalande S.A.	....	1725
Delmas (S.N.C.D.V.)	....	4800
Didot-Bottin	....	1030
Eaux Bass. Vichy	....	1050
Eaux Vittel	....	3820
E.C.I.A.	....	1798
Electro-Banque	....	349
Elf-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	851
Evalt-Bretagne	....	330
Europôts Paris	....	1123
Europ. Accessoi.	....	70
Europe Sudire Indust.	....	....
Exmtk	....	2160
Finalens	....	219
FIPP	....	242 30 d
Fntc	....	1720
Foncière (Cie)	....	797
Fonc. Lyonnaise	....	926
Foncias	....	500
Forinter	....	1070
Fougerolle	....	984
France I.A.R.D.	....	920
France (Le)	....	15500
Frons. Paul Renard	....	1552
GMN	....	2064
G.F.I.I.	....	287
Gaumont	....	603 d
Genefim	....	305
Gévelot	....	525
Gr. Fin. Conserv.	....	420
Gde Moulins Paris	....	1415
G. Transp. Ind.	....	650
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	418 10
Immobilière	....	766
Immob. Marseille	....	5740
Immofira	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3100
Jaeger	....	237
Lambert Frères	....	....
Lille-Bonnières	....	1935
Loca-Expansion	....	276
Locafrancaise	....	400
Locamil	....	315
Louis Vuitton	....	1520
Locrem (Sté)	....	3802
Lucia	....	2015
Machines Bull	....	88 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Unipris	....	160
Magnant S.A.	....	....
Maisonnes Part.	....	382 10
Métal Déployé	....	668
Moss	....	133
Navig. (Nav. de)	....	215
Nozal	....	274 50
Oprang	....	440
Orbel (L') Cl.	2008	1971
Origny-Desvroise	....	1376
Patais Nouveau	....	823
Pétrol Hemsor	....	733
Parisienne	....	217 30
Peribos-CIP	361	....
Pneu France	....	243
Paris-Orléans	....	246
Parenthe	....	430
Penmarch	....	1600 d
Pinaro. Rog. Cie.	....	....
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2300
P.L.M.	....	394 90
Porcher	....	698
Promodès	1700	1700
Publicis	....	885
Rochefortaise S.A.	....	1030
Rosario (Fin.)	....	584
Rougier et Plé	....	410
Roulaux (usine de)	....	740
Sacer	....	711
SAFAA	....	447
Salle-Alcan	....	624
SAPT	....	3155
Saga	....	248 90
Salins du Midi	....	640
Sargel	....	142
Sascimsoe (M)	347	347
SCAC	....	620
Seaille Maubeuge	....	486
S.E.P. (M)	180	180
Sidi	....	....
Sicanor (Li)	....	....
Simon	....	370
Sipb (Fibrez. Hévéas)	....	495
Sofal financière	....	700
Sofical	....	1040
Sofib	....	518
Soficomi	....	686
S.O.F.I.P. (M)	483	486
Solvagi	....	1540
Sopagri	....	160
Sophia-Bail	....	450 10
Soudure Autog.	....	919
Sovebail	....	634
Suez (Fin. de)-CIP	220	220
Stanni	....	775
Talbot	....	4140
Tales de Lumeau	....	....
Téléelectronique Elect.	....	....
Testa-Aspirtes	....	660
Tour Eiffel	....	325 50
Ufimer S.M.D.	....	788
Ugine A. Chat. Gosog.	....	410
U.A.P.	....	589
U.T.A.	....	2500
Vicat	....	3098
Vialphix	....	2220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Visa	....	163
Waterman S.A.	....	840
Brass. du Maroc	....	165 10 o
Étrangères		
A.E.S.	859	859
Alcan	353	342
Alcoa Alum	132 50	131 50
Algemene Bank	127	....
American Brands	411 80	412
Am. Petrofina	423	420
Asbed	880	....
Asturiana Minas	189	....
Bco Pop Espagol	460 10	465
Banque Ottomane	1700	1798
B. Régl. Internat.	41600	43500
Br. Lambert	705	....
Canadian-Pacific	126	125
Chrysler corporation	122	117 50
CIR	22 65	22 80
Commerzbank	896	875
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	566	....
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1172	....
Glaxo	153	143 80
Goodyear	280 10	282
Grace and Co	173 80	181
GTE corporation	400	391
Honeywell Inc.	500	501
Johannesberg	1181	....
Kubota	51	51
Lesnoy	....	....
Midland Bank Plc	32 50	32 10
Mineral-Ressourc.	93 60	91 10
Nosanda	125	122 10
Olivetti	22 40	22 20
Pakhoed Holding	396	395
Pfizer Inc.	433	436
Procter Gamble	785	782
Rank Cy Ltd	46 10	48 50
Rollinco	319 80	316 80
Robeco	314	313
Rodamco	240	241
Salpem	9 80	10 70
Serra Group	37	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	120	110 o
Steel Cy of Can.	105	102
Tenneco	370	345
Thorn EMI	71 80	70 80
Toray Indust. Inc	41 70	41 20
Veolia Montagne	....	....
Wagons-Lits	1250	1300
West Rand	12 70	12 90
Whitman Corporation	179	179
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	340	....
Bulteel	850	....
Calciphos	201	200
Chambourcy (M.)	878	....
Cochery	380	....
Cogedeor	119	119
C. Occid. Forestière	180 10	....
Copenor	361	360
Gackus	141	138
Guy Degrenne	580	....
Haviko-Riopiin-Zan	210	....
Ho

Le Monde

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Bibliographie : « Cinquante jours de Pékin », de Francis Deron, par Claude Roy. Immigration : « Contre l'assimilation », par Sultana Cheurfa 2

La situation en Europe de l'Est .... 3 et 4

MM. Mitterrand et Kohl à Strasbourg
Le président et le chancelier ont insisté, devant le Parlement européen, sur la nécessité de l'intégration 4

L'assassinat du chef de l'Etat libanais ...... 6 à 8

Les travaux du Parlement
A l'Assemblée nationale, UDF et RPR font marche arrière sur la modification du régime des cotisations sociales agricoles. Au Sénat, examen du budget ..... 10 et 12

SECTION B

Vitrine française en Inde
Festivals, expositions, colloques : inaugurée en février dernier, l'Année de la France en Inde s'est poursuivie à New-Delhi avec une kermesse bien française et des opérations de coopération autour de la télévision éducative 13

L'affaire Chalier
Les réactions dans les couloirs de l'Assemblée nationale 16

Nouvelle inculpation pour Paul Touvier
M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction à Lyon, a notifié à Paul Touvier son inculpation pour crimes contre l'humanité. La même inculpation pèse sur l'ancien milicien à Paris depuis le mois de mai 16

Amour paternel et insémination artificielle
La cour d'assises des Yvelines a condamné à cinq ans de prison un homme jugé pour le meurtre de sa femme. Stérile, il avait eu d'elle deux enfants par insémination artificielle et ne supportait pas l'idée d'une séparation 17

Une nouvelle politique du paysage
Le gouvernement a annoncé une série de mesures pour mieux protéger les sites 18

Double greffe de poumons en France
Une équipe chirurgicale de l'hôpital Foch (Suresnes) a réussi, à l'aide d'une nouvele technique, à greffer successivement deux poumons sur un même malade 18

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

La guerre d'Algérie sans voile
En 1989, les publications sur le drame algérien ont un autre ton. Comme s'il était enfin temps d'en finir avec la « sale guerre » 25

Le feuilleton de Michel Braudeau 26

Reverdy fils du ciel
Le centenaire de la naissance d'un poète exigeant 28

SECTION D

Un entretien avec M. Bogomolov
« Nous n'avons pas besoin des crédits occidentaux », nous déclare le conseiller économique de M. Gorbatchev 37

La privatisation de l'eau en Grande-Bretagne
Le prix des actions jugé faible par les travaillistes 38

Le rapport du CERC
Les revenus du patrimoine contribuent à l'accroissement des inégalités 39

AFFAIRES

Les entreprises suisses face au défi européen .... 41 à 43

Des records en Bourgogne
Excellente année pour la qualité des vins, 1989 sera aussi celle de la flambée des prix 45

Services

Abonnements 20
Annonces classées 44
Campus 22
Carnet 22
Expositions 21
Loto, Loterie 23
Marchés financiers .. 46 et 47
Météorologie 22
Mots croisés 23
Radio-télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1989 a été tiré à 576 821 exemplaires

La crise au PCF

M. Herzog critique M. Fiterman

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, a présenté, mardi 21 novembre à Paris, *« dix objectifs fondamentaux pour le progrès des droits sociaux »* en Europe qui ont fait l'objet dans l'après-midi à Strasbourg d'une conférence à laquelle assistaient des députés européens et des syndicalistes.

Ce plan, élaboré par les communistes français s'oppose à la Charte sociale de la Commission européenne. *« Nous ne serons pas les supplétifs de Jacques Delors,* a déclaré M. Herzog. *Il a beau dire l'ennemi c'est Mme Thatcher, sa Charte sociale est un chiffon de papier ».* Ce texte prône, notamment, la garantie d'un salaire minimum dans chaque pays de la CEE, la clause de la nation la plus favorisée pour les salariés et la création d'un Conseil européen des syndicats.

Devançant les interrogations – supposées – des journalistes, M. Herzog a répondu a beaucoup de questions qu'il s'est lui-même posées. Toutes portaient sur la vie interne du PCF et plus précisément sur son attitude à l'égard de M. Charles Fiterman, auteur d'une intervention critique lors de la dernière réunion du comité central. *« Il y a chez les communistes des gens qui sont influencés par des idées social-démocrates,* a affirmé M. Herzog, en précisant qu'il ne mettrait pas de noms sur ces mannequins mais en soulignant qu'*« ils pourraient assumer leurs choix ».*

M. Herzog a fait une critique en règle de l'intervention de l'ancien ministre d'Etat en indiquant qu'elle comportait *« des équivoques graves ». L'Humanité* de jeudi 23 novembre en donne des extraits détaillés. Revenant sur l'expression *« Monsieur Plus »* que M. Fiterman avait utilisé pour reprocher au PCF de toujours vouloir se singulariser plutôt que de vouloir rassembler, M. Herzog a déclaré que ce mot était utilisé par la droite contre les communistes, et, qu'en tout état de cause, *« les revendications ne sont pas de la surenchère ».* Le dirigeant du PCF a réaffirmé son attachement au secrétaire général : *« Nous nous épaulons mutuellement »,* a-t-il dit.

O. B.

Sur plainte des prothésistes

7 millions de francs d'amendes pour les dentistes

Le Conseil de la concurrence vient d'infliger près de 7 millions de francs d'amendes aux dentistes et leurs organisations professionnelles pour avoir fait obstruction à la concurrence. L'instruction menée a permis de mettre en évidence un certain nombre de pratiques, entre 1983 et 1986, d'organisations professionnelles relevant de l'entente illicite et d'entraves à la concurrence.

Ainsi, la Confédération nationale des syndicats de chirurgiens-dentistes (CNSD), qui est la plus lourdement frappée, avec 5 millions de francs d'amendes, avait *« incité les syndicats membres à organiser un boycottage collectif de certains prothésistes dentaires »* qui ne partageaient pas leur opinion dans le conflit opposant les deux professions. C'est d'ailleurs l'Union nationale des prothésistes dentaires qui avait saisi le Conseil de la concurrence.

Sanctionnés aussi, vingt-quatre syndicats professionnels départementaux (dont ceux du Doubs, de l'Ain et du Rhône, qui avaient diffusé des listes de prix de barèmes incitatifs), ainsi que vingt-quatre praticiens du Doubs.

□ **M. Mazowiecki à Moscou.** – Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki était attendu, jeudi 23 novembre à Moscou, pour la première visite d'un chef de gouvernement non communiste d'Europe de l'Est en URSS. Il doit rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev et le premier ministre Nikolaï Ryjkov.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Danse du voile

ESSOUFFLÉ, le jogging ! Dégonflée, la gym ! Vous savez ce qu'elles font maintenant, les Américaines, pour se sentir belles et séduisantes ? La danse du ventre ! Non, non, je blague pas, c'est marqué dans *Elle.* Un énorme papier : la danse orientale qui envoûte l'Occident. Ça y est, le phénomène a déjà traversé la mare aux canettes. En RFA, en Suisse et en Grande-Bretagne, des centaines de clubs vous enseignent à faire des vagues en agitant le bassin, et, ici même, on s'attend à un formidable boom sur le bidon bondissant et rebondi.

Dire qu'il y a des beurettes pour protester, au nom de l'égalité des sexes, contre l'infinie tolérance de nos princes à l'égard du foulard. Alors là, mes pauvres chéries, vous êtes complètement à côté de vos jeans. Regardez les nouvelles collections de prêt-à-porter : rien que des tchadors, des mousselines, des sequins et des gazes suggestives et transparentes. Le voile, les sept voiles, c'est nous, les Occidentales, qui allons les agiter pour souffler sur les braises éteintes de l'érotisme masculin. Paraît qu'il faut la touiller en tortillant de la croupe, la libido en eau de boudin de nos partenaires. C'est le seul, le dernier moyen de réveiller le porc qui roupille à poings fermés devant la cassette porno projetée au pied de votre couette.

Pas n'importe lequel, attention ! Des Européennes mariées à des Maghrébins se sont cassé le nez en se cassant le train dans l'espoir de leur plaire. Il a fait un bide, leur bide. Normal. Quand l'islam retire sa housse à une musulmane, c'est pour la mettre en vitrine sur une scène de cabaret, et la prier de stimuler les fantasmes du client en simulant l'orgasme, ou pour se la mettre en réserve au fin fond d'un harem. Là, les femmes sont autorisées à se trémousser entre elles, histoire de libérer une sexualité inemployée, brimée et souvent mutilée.

C'est pas moi qui le dis, faut pas croire, c'est la vestale, une Italienne, du culte du l'homme-Dieu à l'orientale interviewée par ma consœur. Dernière question : en combien de temps ça s'apprend, l'art de charmer le serpent fasciné par un nombril en forme de huit ? Au moins six mois. Allez, les nanas, courage ! Si vous voulez que vos mecs fassent pschitt, secouez-vous !

GRÈCE

Le nouveau gouvernement de coalition va s'employer à redresser la situation économique

Les dirigeants politiques grecs, MM. Constantin Mitsotakis (conservateur), Andréas Papandréou (socialiste), et Harilaos Florakis (communiste) ont formé mercredi, sous la direction de l'économiste Xenophon Zolotas, un gouvernement de choc pour redresser avant tout la situation économique du pays et rétablir la confiance (*le Monde* du 23 novembre).

ATHÈNES

de notre correspondant

Tous anciens ministres, rodés aux affaires de l'Etat, les cadres les plus influents des trois partis, qui réunissent plus de 97 % du corps électoral, font partie du nouveau cabinet d'union nationale qui devra jusqu'à la mi-avril remettre sur pied un pays ébranlé depuis un an par une série de scandales et crises politiques.

Le gouvernement, qui comprend vingt-sept ministres, est politiquement équilibré. La Nouvelle Démocratie (ND, conservateur) détient neuf portefeuilles, le PASOK (socialiste) sept, et la Coalition de gauche et du progrès (dominée par les communistes), trois.

Le poids est évidemment donné aux ministères économiques. C'est M. Georges Yennimatas, l'un des dirigeants les plus en vue du PASOK, qui, assisté de M. Yannis Dragassakis (Coalition de gauche) s'occupera du ministère-clé de l'économie nationale. Au ministère du travail, M. Apostolos Kaklamanis, socialiste modéré, aura la charge de faire passer la pilule de la rigueur imposée par un déficit public record. Le gouvernement envisage déjà des hausses de l'ordre de 20 % en moyenne des tarifs d'électricité, de l'eau, du téléphone, des transports urbains et aériens, des postes et de l'essence. A l'industrie, c'est un socialiste chevronné, M. Anastase Péponis, qui, avec l'aide de M. Grigoris Yannaros (Coalition de gauche) sera chargé du redressement et du développement industriel.

Les conservateurs dirigent les finances avec M. Georges Souflias, ancien ministre de l'économie du gouvernement transitoire de l'été dernier de M. Tzannis Tzannetakis, le commerce en la personne de Yannis Varvitsiotis, un des poids lourds de la ND, et l'agriculture avec M. Stavros Dimas.

Une opinion fatiguée

Les portefeuilles de la défense et des affaires étrangères ont également été confiés à des membres de la Nouvelle Démocratie. L'ancien premier ministre, Tzannis Tzannetakis, a été nommé avec l'ex-ministre socialiste des affaires étrangères, M. Carlos Papoulias, à la tête de la défense. M. Antonis Samaras (trente-huit ans), un jeune loup conservateur qui a eu de nombreux contacts cet été avec les Américains, est le nouveau chef de la diplomatie grecque. M. Yannis Pottakis, un ancien ministre socialiste de l'agriculture, bien connu des dirigeants communautaires, sera chargé du dossier européen.

Costas Simitis, chef de file du renouveau socialiste au sein du PASOK, devient ministre de l'éducation, tandis que le conservateur Sotiris Kouvelas, ancien maire de choc de Salonique, est promu ministre de la culture.

Le nouveau gouvernement, s'il a été accueilli d'une manière favorable par une opinion fatiguée des dissensions politiques, a tout de même soulevé des critiques, des réserves et même de la grogne dans les rangs des trois grands partis. Certains conservateurs ne comprennent pas la coopération avec les *« voleurs du PASOK »,* tandis que des militants socialistes sont surpris de cet accord avec la droite. Mais la réaction la plus vive a été enregistrée au Parti communiste. Huit membres du comité central du PC ont démissionné pour exprimer leur opposition aux choix politiques de la direction du parti et de la coalition de gauche.

DIDIER KUNZ

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le Forum civique dément la mort de l'étudiantMartin Smid.** – Le Père Vaclav Maly, nommé mercredi 22 novembre porte-parole du Forum civique, a démenti, le matin même, la mort de l'étudiant Martin Smid dans la manifestation du 17 novembre à Prague. L'information, a-t-il dit, se révèle *« fausse à ce jour ».* Peter Uhl, animateur de la Charte 77 et de l'agence indépendante VIA, a été *« victime d'une désinformation »,* a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 novembre

Positif

Le nouveau terme boursier de décembre a débuté sur une note positive, l'indice CAC 40 s'appréciant de 0,79 % après avoir ouvert la journée sur une avance de 0,16 %. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Dassault (+ 7,5 %), OFP (+ 6 %), Esso (+ 5,9 %) et UCB (+ 5,3 %). En baisse, figuraient la BIP (– 5,4 %), l'Institut Mérieux (– 4,4 %) et Strafor (– 3,1 %).

Mais ou et donc or ga ni seur ?

à partir de 995 F

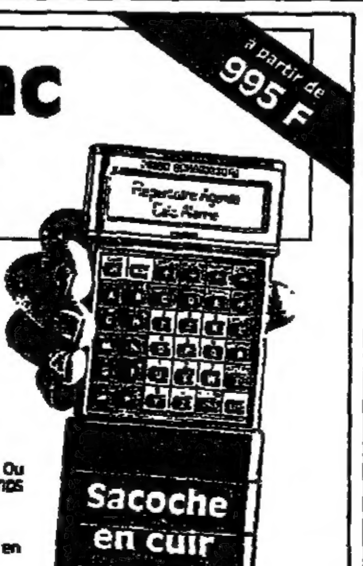

l'Organiseur. La petite machine géniale qui est en vente partout.

✓ C'est un calepin électronique
Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "Tcha" et il retrouvera Tchaïkovsky par exemple)

✓ C'est un répertoire international
Quelle heure est-il à Tokyo ? Quel est le code téléphonique pour Amsterdam, Depuis Paris ? Ou depuis Rome ? Il connaît tout sur les 400 villes les plus importantes. Si vous voyagez de temps en temps, vous serez content de l'avoir avec vous (sur modèles LZ seulement)

✓ C'est un agenda et un bloc-notes
Il permet de prendre des notes. Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. C'est la sécurité

✓ C'est 8 alarmes, une horloge et un calendrier
Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.

✓ C'est une calculatrice ultra-performante
Précision à 12 chiffres, 10 mémoires. Fonctions financières, statistiques et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions. Pour gagner du temps

✓ C'est un micro de poche programmable
Vous disposez d'un langage, type Basic, comportant plus de 50 fonctions. Et vous pouvez stocker vos programmes sur sa mémoire gigantesque

✓ C'est tout petit. Et c'est génial.
A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Le tout tient dans votre poche. Et vous suit partout

Sacoche en cuir gratuite* jusqu'au 31.12.89 !

En vente dans les points de vente ci-dessous, ainsi que dans les magasins : Fnac, Virgin, Dom, Boulanger, Galeries Lafayette (Haussman) et à la Règle à Calcul.

*offre valable uniquement dans les points de vente cités dans cette annonce

un produit PSION — distribué par Aware
7 & 9, rue des Petites Ecuries 75010 Paris Téléphone (1) 45-23-21-12

Préservez votre dos fragile avec le sommier articulé à lattes de bois PIRELLI inclinable tête et pied soutient bien la colonne vertébrale

LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

CAPÉLOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL. 43 57 46 35 + METRO PARMENTIER

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN points noués soldés à
50 % et à 30 %

ARADEH 307 x 202 31.000 F = 15.500 F
KERMAN 261 x 151 29.000 F = 14.500 F
HAMEDAN 175 x 107 5.000 F = 2.500 F
SENNEH 160 x 145 11.000 F = 5.500 F
ISPAHAN laine et soie
158 x 107 31.000 F = 21.700 F

MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

E-TON-NANT !
BLAZER MARINE PURE LAINE 595 F
DORMEUIL 895 F
COSTUME FLANELLE
DORMEUIL 1 350 F
COSTUME EN VÉRITABLE
SUPER 100 1 595 F
ET LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN DES GRANDS COUTURIERS A DES PRIX TOUT AUSSI E-TON-NANTS
STEPHANE MEN'S
Discount de luxe
5, rue Washington – Mo GEORGE-V
130, bd St-Germain – Mo ODÉON